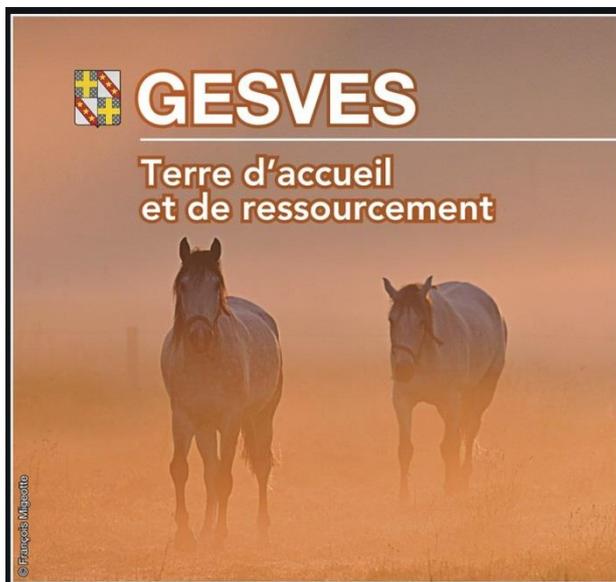


Gesves
"Le Pays où l'eau fait chanter la pierre"



GESVES

Terre d'accueil
et de ressourcement

© François Migeotte

RAPPORT SUR L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES - ANNEE 2019 -

ART. L1122-23. CDLD



GESVES

Terre de biodiversité

© François Migeotte



© Carline re

© L. TILLEUX



© L. TILLEUX



PREFACE

Aux membres du Conseil communal,

Ça y est ! Annoncé dans la préface du rapport précédent, celui dont on ne peut prononcer le nom sans soulever les interrogations, voire les craintes liées au changement de méthode, tel le monstre du Loch Ness, celui que l'on devine sans jamais le voir, celui qui, si on le lit attentivement, risque de nous pétrifier, rien qu'à la lecture de son acronyme est là ! Le P.S.T., qui à l'aide de certains comiques sera traduit volontiers par Pose, Sieste et Travail, nous enjoint au changement et à la programmation des matières communales. Le Plan Stratégique Transversal, car c'est bien de lui qu'émane cette clameur administrative, est un outil innovant dans le paysage communal. Il est voulu et souhaité par le SPW depuis les dernières élections communales et n'a eu de cesse d'évoluer vers sa phase finale, aboutissant à allier la Déclaration de Politique Communale et les moyens humains, financiers et matériels, incontournables au bon fonctionnement de la Commune de Gesves.

Le rapport administratif annuel qui se dévoile sous vos yeux, décrit les activités menées au sein des services aux citoyens [mais pas que] de la commune de Gesves à travers les différents sites administratifs et leurs perspectives.

« L'homme de l'avenir aura peut-être des joies immenses ? Il voyagera dans les étoiles, avec des pilules d'air dans sa poche. Nous sommes venus, nous autres, ou trop tôt ou trop tard. Nous aurons fait ce qu'il y a de plus difficile et de moins glorieux : la transition. Pour établir quelque chose de durable, il faut une base fixe ; l'avenir nous tourmente et le passé nous retient. Voilà pourquoi le présent nous échappe. ». Flaubert ne pensait pas si bien dire !

Alors qu'on ne cesse de nous répéter l'importance de savourer ce fameux instant «T», tout autour de nous, le monde bouge, nos modes de vie évoluent et les diverses luttes embrasent chaque jour les rues. Les féministes déversent leur colère contre la pollution patriarcale, les salariés manifestent leur mécontentement face au patronat, les défenseurs du climat battent le pavé contre l'inaction des gouvernements...



Dans une société de plus en plus fracturée, il semble plus que jamais nécessaire de recréer du lien social, de se recentrer sur l'essentiel pour reprendre le contrôle et enfin de réinventer notre manière de vivre notre singularité au sein du collectif pour atteindre un monde juste et efficient. Car nous avons tous en commun d'habiter la Terre. Alors, autant le faire bien. Nous terminerons par ces mots : *« Il n'y a pas de petits engagements, de petites actions. Ce qu'il faut, c'est que chacun apporte sa contribution ».*

C'est sur cette conclusion que je remercie mes collaborateurs qui ont constamment contribué à l'administration des affaires communales. Les éventuelles erreurs ou omissions sont bien involontaires malgré un travail où chacun aura couché sa meilleure plume.

Je vous souhaite une excellente fin d'année et vous présente, au nom de l'ensemble du personnel communal, mes vœux de santé les plus sincères pour l'année 2020.

Bonne lecture.

Le Directeur général ff,

Marc EVRARD



TABLE DES MATIERES

ORGANIGRAMME.....	7
COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL.....	7
COMMISSIONS-COMITES-CONSEIL.....	7
PST.....	22
REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES_(RGPD).....	27
PERSONNEL.....	31
POPULATION & ELECTIONS.....	37
ICAR (INVENTAIRE CENTRALISÉ DES ADRESSES ET DES RUES).....	56
ETAT CIVIL.....	59
ETRANGERS.....	62
ACCUEIL.....	70
CARTES D'IDENTITE - CERTIFICATS.....	70
PERMIS DE CONDUIRE - PASSEPORTS.....	70
INFORMATIQUE.....	77
COMMUNICATION.....	81
PETITE ENFANCE.....	85
CRÈCHE COMMUNALE « LES MINI-POUSSENT ».....	86
CRÈCHE COMMUNALE « MES PREMIERS PAS ».....	88
CONSULTATIONS ONE.....	90
ENSEIGNEMENT.....	93
ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL À FAULX-LES TOMBES.....	95
ECOLE COMMUNALE DE LA CROISSETTE À SOREE.....	98
DIVERS.....	101
JEUNESSE.....	103
ACTIVITÉS DES ECOLES COMMUNALES.....	104
CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS 2018-2019.....	124
MAISON DES JEUNES.....	134
SERVICE EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL TEMPS LIBRE.....	136
L'ASBL « GESVES EXTRA ».....	138
PLAINE DE VACANCES.....	144
BIBLIOTHEQUE.....	154
CULTURE.....	166
TOURISME.....	170
SPORTS.....	183
PATRIMOINE CULTUREL.....	185
TISSU ASSOCIATIF.....	187



3ème AGE.....	189
CENTRE PUBLIC D’ACTION SOCIALE	193
LOGEMENT	199
OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL.....	205
FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW).....	205
PLAN DE COHESION SOCIALE.....	213
MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS.....	223
MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »	226
MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES	228
PATRIMOINE.....	231
LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL.....	235
MANIFESTATIONS-AUTORISATIONS-INFORMATIONS	240
SERVICE TECHNIQUE BATIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE	242
SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES ».....	263
SERVICE TECHNIQUE_« ENVIRONNEMENT ET PROPRETE ».....	268
SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC.....	271
URBANISME	274
ENVIRONNEMENT – URBANISME – AGRICULTURE_& OPÉRATION ZÉRO DÉCHET	279
PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE	303
PLAN COMMUNAL DE LA MOBILITÉ	308
GESTION DES DECHETS	312
ENERGIE.....	322
PLAN GENERAL D’URGENCE_ET D’INTERVENTION COMMUNAL_(PGUI).....	332
RECETTES – TAXES.....	336
COMPTE COMMUNAL 2018	344
BUDGET COMMUNAL 2019	346
AGENCE LOCALE POUR L’EMPLOI	348
INDEPENDANTS ET PME.....	353
GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL	355



ORGANIGRAMME

COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL

COMMISSIONS-COMITES-CONSEIL



ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Collège communal 2019

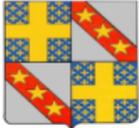
Bourgmestre Martin VAN AUDENRODE 0474/913626 083/670.330	1ère Echevine Cécile BARBEAUX 0474/499042 083/670.331	2ème Echevin Philippe HERMAND 0495/23.76.18 083/670.333	3ème Echevine Michèle VISART 0495/122.102 083/670.331	4ème Echevin Benoît DEBATTY 0498/512.637 083/670.333	Présidente du CPAS Nathalie PISTRIN 0477/391.630 083/670.325
--	---	---	---	--	--

Administration communale

Directeur général faisant fonction: Marc EVRARD 083/670.305	Directeur financier: Saverio CIAVARENNA 0472/320.451 - 083/670.328	Directrice générale du CPAS: Sophie JEROUVILLE 083/670.323
---	--	--

Finances et Taxes C. GHILAIN 083/670.308 Comptabilité - Budget ord. A. JACQMIN 083/670.206 Comptabilité - Budg. Extra. Ch. VANART 083/670.336 Taxes communales I. CAUWERS 083/670.207 Appui Personnel S. RENOIRTE 083/670.201 Prévention et Sécurité Ph. THIRY 083/670.205 0474/920.444 Police M. LIBERTIAUX 083/670.311 G. BACONNAIS 083/670.313 A. YMERET 083/670.314 B. JAMOTTON 085/278.603 Ordonnances de Police A. GIAUX 083/670.209 Plan Général d'Urgence A-C de CALLATAY 083/670.338 Mariages D. LESSIRE 083/670.339 PCS A-C POTTIER 083/670.344 Population S. ARNOULD 083/670.306 Casier jud., changement d'adresse C. BONMARIAGE 083/670.212 Cartes d'identité, certificats... J. HAYEN 083/670.212 Passeport, permis de conduire Etat civil/Etrangers D. LESSIRE 083/670.339 Noces d'or... D. LESSIRE 083/670.339 ALE F. RICHARD 083/670.215 Communication N. SEINE 083/670.202 Site internet/Facebook A-C de CALLATAY 083/670.338 PST S. ARNOULD 083/670.306 Marchés Publics S. ERNEST 083/670.218 Assurances S. BRAHY 083/670.216	Environnement/Agriculture/Z-D C. LISSOIR 083/670.211 Infractions et permis environnement Energie M. HAULOT 083/670.307 Conseiller en énergie PCDR N. GONZALEZ 083/670.304 Mobilité/Sécurité routière R. ETIENNE 083/670.214 Alimentation durable A-C POTTIER 083/670.344 PCDN J. ALBERTY 083/670.346 Calamités publiques J-P CARRE 083/670.219 Gestion cours d'eau J-P CARRE 083/670.219 Patrimoine A. JACQMIN 083/670.206 Vente de bois	Sports R. ETIENNE 083/670.214 Urbanisme - AT M. EVRARD 083/670.305 Chef de service N. GONZALEZ 083/670.304 Urbanisme (dispense de PU) V. BAYET 083/670.335 Secrétariat urbanisme C. LISSOIR 083/670.211 CU1 Festivités N. SEINE 083/670.202 Location de salles et matériels A. GIAUX 083/670.209 Emploi/PME/Commerces S. BRAHY 083/670.216 Economie R. ETIENNE 083/670.214 Patrimoine immobilier J-P CARRE 083/670.219 Patrimoine culturel R. ETIENNE 083/670.214	Bus communaux M. LACZKA 081/579.201 Maisons des jeunes N. SEINE 083/670.202 Culture R. ETIENNE 083/670.214 Responsable S. BRAHY 083/670.216 Appui Enseignement M. LACZKA 081/579.201 A. BINAUT 081/579.202 Ecoles communales Ch PITANCE 081/579.200 Directrice de l'Ecole de l'Envol (Faulx-les Tombes) V. VANDERSMISSEN 083/677.977 0476/697.142 Directeur f.f. de l'école de la Croisette (Sorée) Conseil communal des Enfants F. PEYTIER 083/670.346 Petite enfance N. SEINE 083/670.202 Plaine de vacances O. GEERKENS 0476/968.426 ATL Ch. DUEZ 0476/968.430 Gesves Extra V. DUBOIS 083/670.203 Relations Nord/Sud M. EVRARD 083/670.305 Directeur général faisant fonction Bibliothèque K. HOORELEBEKE 083/670.346 F. PEYTIER 083/670.346 J. ALBERTY 083/670.346 Participation citoyenne A-C de CALLATAY 083/670.338 N. SEINE 083/670.202	S.T. Voiries/Batiments/Garage Ph. THIRY 083/670.205 0474/920.444 Brigadier Chef Service Technique Environnement P. ANDRE 083/670.342 0496/503.866 Tutelle Fabriques d'Eglise A. JACQMIN 083/670.206 Tourisme R. ETIENNE 083/670.214 Responsable S. BRAHY 083/670.216 Appui Cimetières D. LESSIRE 083/670.339 Eclairage Public S. BRAHY 083/670.216 Cadastre bâtiments/sentiers J-P CARRE 083/670.219	CPAS C. TRIBOLET 083/670.320 Accueil M-C DEBLUTS 083/670.348 Secrétariat 3ème âge/Affaires sociales N. SEINE 083/670.202 Foyer St Antoine A. ARNOULD 081/588.330 Directrice Logement/Insalubrité Ch. LANGE 083/670.329 Pension D. LESSIRE 083/670.339 Bien-être animal J. HAYEN 083/670.212 Handicapté D. LESSIRE 083/670.339
---	---	--	---	--	---

Province de Namur
Commune de Gesves
 chaussée de Gramptinne, 112
 5340 GESVES
 Tél: 083/670.300
 Fax: 083/670.334
www.gesves.be



COMPOSITION DU CORPS COMMUNAL

LE COLLÈGE COMMUNAL



Monsieur Martin VAN AUDENRODE – Bourgmestre 083/670.330 – 0474/913.626
bourgmestre@gesves.be

Attributions : Sécurité, Finances/Taxes, Personnel, Communication (avec le Collège), Plan de Cohésion Sociale (PCS), pilotage du Programme Stratégique Transversal (PST), Mariages, Population, Etat Civil, ALE, Police, PGIU, Informatique, Assurances et Marchés publics



Madame Cécile BARBEAUX – 1^{ère} Echevine 0474/499.042
cecile.barbeaux@gesves.be

Attributions Agriculture, Développement rural, Energie, Environnement, Mobilité et Sécurité Routière, Alimentation durable, Plan Communal du Développement de la Nature (PCDN), « Zéro déchets », Calamités publiques, gestion des cours d'eau.



Monsieur Philippe HERMAND – 2^{ème} Echevin 0495/23.76.18
philippe.hermand@gesves.be

Attributions : Urbanisme, Aménagement du Territoire, Sport et Infrastructures Sportives, Festivités, Prêt Matériel, Gestion des Salles, PME, Economie, Emploi (sauf ALE).



Madame Michèle VISART – 3^{ème} Echevine 0495/122.102
michele.visart@gesves.be

Attributions : Culture, Enseignement et Infrastructures Scolaires, Participation Citoyenne, Jeunesse, Petite Enfance, Enfance, Relations Nord&Sud et Patrimoine Culturel



Monsieur Benoit DEBATTY – 4^{ème} Echevin 0498/512.637
benoit.debatty@gesves.be

Attributions : Travaux (voirie, bâtiments, garage), Fabriques d'Eglise, Tourisme, Cimetières, Patrimoine (cadastre bâtiments), Eclairage public.



Madame Nathalie PISTRIN – Présidente du CPAS 083/670.325 – 0477/391.630
nathalie.pistrin@gesves.be

Attributions : Affaires sociales, aînés, logement, Bien-être animal et Handicontact



LE COMITÉ DE DIRECTION



Monsieur Marc EVRARD – Directeur général faisant fonction

083/670.305

marc.evrard@gesves.be



Directeur financier Commune/CPAS

083/670.328 - 0472/320.451

receveur@gesves.be

LES SÉANCES DU COLLÈGE COMMUNAL

Les réunions du Collège communal se tiennent en principe tous les lundis dès 13h30 en l'Administration communale et à huis clos.

En 2019, le Collège communal s'est réuni 45 fois à la date du 30 novembre 2019 et a étudié 1.516 points à l'ordre du jour.

CONSEIL COMMUNAL

Les attributions du conseil communal sont de deux ordres : les matières d'intérêt communal, qui sont ses attributions propres inhérentes au pouvoir communal, et des matières d'intérêt général, pour lesquelles son intervention est expressément requise par la loi ou l'autorité supérieure.

Le pouvoir communal est souverain dans son propre domaine ; il ne doit rendre compte de ses actes que dans la limite tracée par la loi et sous réserve de l'intervention de l'autorité de tutelle. Le Code de la démocratie locale et de la décentralisation inscrit ce principe en son article L1122-30, al. 1er, lequel stipule que "Le conseil règle tout ce qui est d'intérêt communal ; (...)".

Partant de ce que le conseil communal règle tout ce qui est d'intérêt communal, il est admis que, dans ce cadre, le conseil communal a non seulement les attributions que la loi lui confère expressément, mais également les attributions que la loi ne confère pas expressément à un autre organe de la commune.

Parmi les attributions les plus importantes du conseil communal, l'on peut ainsi relever : chaque année, le règlement des comptes annuels de l'exercice précédent (CDLD, art. L1312-1, par. 1er), le vote du budget de l'exercice suivant (CDLD, art. L1312-2).



CONSEIL COMMUNAL

	Fonction	Adresse	Groupe
COLLEGE COMMUNAL	BOURGMESTRE		
	Martin VAN AUDENRODE	Rue du Houyoux, 1D à 5340 Gesves	RPG +
	ECHEVINS		
	Cécile BARBEAUX	Rue du Chaurlis, 32 à 5340 Gesves	ECOLO
	Philippe HERMAND	Bosimont, 5 à 5340 Gesves	RPG +
	Michèle VISART	Rue des Ecoles, 27 à 5340 Faulx-Les Tombes	ECOLO
CONSEIL COMMUNAL	Benoit DEBATTY	Rue des Bonniers, 18 à 534 à Gesves	RPG +
	PRESIDENT DU CPAS (voix consultative)		
	Nathalie PISTRIN	Rue du Chaurlis, 15 à 5340 Gesves	RPG +
	PRESIDENT		
	André VERLAINE	Rue de Houte, 4 à 5340 Gesves	RPG +
	CONSEILLERS		
	Francis COLLOT	Rue de la Forme, 6 à 5340 Gesves	RPG +
	José PAULET	Rue de Bellaire, 19 à 5340 Haltinne	GEM
	Simon LACROIX	Rue du Centre, 39 à 5340 Sorée	GEM
	Eddy BODART	Route d'Andenne, 1 à 5340 Faulx-les Tombes	GEM
	Annick SANZOT	Rue de la Chapelle, 21 à 5340 Gesves	GEM
	Carine DECHAMPS	Rue de Loyers, 15 à 5340 Mozet	GEM
	André BERNARD	Rue de Han, 26 à 5340 Haltinne	GEM
Denis BALTHAZART	Moulin des Anglais, 6 à 5340 Faulx-Les Tombes	GEM	
Maggi LIZEN	Baty Pire, 4 à 5340 Gesves	RPG +	
Mélanie WIAME	Rue de la Briqueterie, 1A à 5340 Faulx-Les Tombes	GEM	
Joseph TOUSSAINT	Petit Pourrain, 11 à 5340 Gesves	GEM	
Nathalie CATINUS	Tienne Saint-Lambert, 13 à 5340 Mozet	ECOLO	

Le Conseil communal, y compris le Bourgmestre et les Échevins, est composé de 19 membres (le nombre d'habitants de la Commune de Gesves se situant entre 7.000 et 8.999 habitants au moment des élections de 2018). Pour rappel, les réunions du Conseil communal sont publiques (CDLD, art. L1122-20, al. 1^{er}).

Le Conseil communal s'est réuni 9 fois et à la date du 30 novembre 2019, a étudié 234 points à l'ordre du jour des séances publiques et 96 points en séances à huis clos.



COMMISSIONS - COMITES - CONSEILS

"Démocratie, transparence et participation"

ACCUEIL TEMPS LIBRE – COMMISSION COMMUNALE D'ACCUEIL

La Commission Communale de l'Accueil s'est réunie à trois reprises en 2019.

Les principaux points à l'ordre du jour étaient :

- L'organisation d'une journée d'information relative au renouvellement de la CCA ;
- Le renouvellement et l'installation de la CCA ;
- L'évaluation du Plan d'Action Annuel (PAA) 2018-2019 ;
- L'édition du Plan d'Action Annuel (PAA) 2019-2020 en lien avec le programme CLE ;
- L'organisation de « vendredis malins » ;
- Les plateformes provinciales ATL ;
- L'organisation d'une journée d'information et de rencontre pour tout(e)s les accueillant(e)s ;
- L'organisation de la journée inter réseaux ;
- L'organisation de la Plaine communale ;
- Les activités des opérateurs identifiés à l'ONE pendant les congés scolaires ;
- L'édition d'une nouvelle brochure ATL ;
- Le salon de l'éducation à Bruxelles.

Les procès-verbaux de la CCA sont téléchargeables sur le site www.gesves.be

Composition de la CCA :

VISART	Michèle	1	E	Présidente - Echevine de l'ATL
LIZEN	Maggi	1	E	Conseillère communale
BODART	Eddy	1	E	Conseiller communal
CATINUS	Nathalie	1	S	Conseillère communale
PISTRIN	Nathalie	1	S	Présidente du CPAS
LACROIX	Simon	1	S	Conseiller communal
PITANCE	Christine	2	E	Ecole communale de l'Envol - Directrice
TILLEUX	Marc	2	E	Ecole Saint-Joseph – Directeur
TONNEAU	Nathalie	2	E	Ecole Communauté française – Directrice
VANDERSMISSEN	Vincent	2	S	Ecole communale de la Croisette - Directeur
DEGIMBE	Jean-Marc	2	S	Ecole St Joseph - Membre P.O.
/	/	2	S	Ecole Communauté française -
DELNEUVILLE	Simon	3	E	Ecole communale de l'Envol
PICRON	Pascale	3	E	Ecole Saint-Joseph
FONTNOY	Valérie	3	E	Ecole Communauté française
MISSON	Séverine	3	S	Ecole communale de l'Envol
LORETTE	Fanny	3	S	Ecole Saint-Joseph



CONSTANT	Valérie	3	S	Ecole Communauté française
DUBOIS	Valérie	4	E	Gesves EXTRA asbl
HUBAUX	Agnès	4	E	Brin d'Alice asbl
FESTERS	Stéphanie	4	E	Chez Lulu asbl
SELECK	Monique	4	S	Gesves EXTRA asbl
DE BACKER	Justine	4	S	Brin d'Alice asbl
DAI PRA	Hugues	4	S	Chez Lulu asbl
VAN AUDENRODE	Martin	5	E	Patro Jean XXIII
ANCION	Eric	5	E	Domaine de Mozet
HERMANS	Sébastien	5	E	Enjoy Sport
COLIN	Emile	5	S	Patro Jean XXIII
DELAHAIE	Sophie	5	S	Domaine de Mozet
LECOMTE	Nicolas	5	S	Enjoy Sport
BERQUE	Chantal			Coordinatrice accueil ONE
DUEZ	Christophe			COALA asbl - Coordination ATL
GEERKENS	Olivier			COALA asbl - Coordination ATL
VANESSE	Isabelle			Représentante M ^{me} Lazaron, Députée provinciale

COMMISSION DU TROPHÉE COMMUNAL DU MÉRITE

Le Trophée Communal du Mérite a été initié le 15 mai 1995 par le Conseil communal qui en a arrêté le règlement d'ordre intérieur. Cette commission est constituée de membres désignés au fil du temps par les Conseils communaux successifs depuis 2001. En 2019, la Commission du Trophée communal du Mérite, présidée par Monsieur Francis COLLOT, Conseiller communal, s'est réunie le 14 novembre pour retenir, parmi toutes celles reçues, la candidature de Monsieur Jérémie FRASELLE. Le 1er accessit a été décerné à l'asbl Mort De Rire, le 2ème à Monsieur Ludovic PIERARD et le 3ème accessit à Monsieur Fabrice BELLERY. Une réception en leur honneur a été organisée en date du 29 novembre 2019.

COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Suite aux élections d'octobre 2018, la Commission sécurité routière a été renouvelée.

Composée de 39 membres, la Commission s'est réunie pour la première fois au mois de juin. Après une brève présentation des membres, Monsieur Ligot (agent de la FRW) a expliqué la cartographie réalisée suite aux problèmes relevés en matière de sécurité routière dans le cadre du diagnostic du PCDR. Les membres se sont ensuite rassemblés par village pour établir une liste des points noirs et des suggestions afin d'améliorer la sécurité routière. La vitesse excessive est décriée aux entrées des villages, mais également dans de nombreuses rues secondaires.

Au cours de la seconde rencontre début novembre, Madame Lemense (Inspectrice Sécurité routière au SPW-Mobilité et Infrastructure) a exposé les différents dispositifs envisageables en vue de réduire la vitesse (ralentisseurs de forme sinusoïdale, coussins berlinois, plateaux, dévoiements, rétrécissements et îlots centraux).

Après cet exposé formatif, les membres ont échangé sur différents points noirs et outils (aménagement, prévention et répression) pour réduire la vitesse trop souvent excessive au sein de nos villages.



Depuis l'été, les radars préventifs sont installés chaque semaine dans une rue différente afin d'objectiver les situations de vitesse excessive. Par ailleurs, des rétrécissements temporaires de voirie seront progressivement aménagés et leurs effets seront évalués avant de réaliser des aménagements définitifs.

MEMBRES COMMISSION SECURITE ROUTIERE 2019		
NOM	PRENOM	VILLAGE
BAUDELET	Philippe	Gesves
BURTON	Yves	Gesves
CARPENTIER	Daniel	Faulx-Les Tombes
CHARLES	Noël	Faulx-Les Tombes
CHARLES-RASQUIN	Marie-Anne	Faulx-Les Tombes
CHAVEE	Patricia	Sorée
CUVELIER	Isabelle	Gesves
DE CORTE	Eric	Mozet
DEBATTY	Benoît	Gesves
DEFLORENNE	Arnaud	Gesves
DEHARENG	Jean	Mozet
DELLOY	Luc	Gesves
DESSART	Philippe	Gesves
ELOY	Freddy	Sorée
ESTIENNE	Tanguy	Gesves
FERRAILLE	Jean-Philippe	Gesves
FOURNEAU	Stéphanie	Faulx-Les Tombes
FOX	Stanley	Sorée
FRANCOIS	Christian	Gesves
GOSSERIES	David	Gesves
GOUVERNEUR	Francis	Sorée
GUILLAUME	Philippe	Gesves
HMAOUI	Mina	Gesves
MABILLE	Catheline	Faulx-Les Tombes
MAROT	Amélie	Mozet
MOREAU	Jacques	Faulx-Les Tombes
OGER	Thierry	Gesves
PAULET	José	Haltinne
PICRON	Pascale	Haltinne
PIERRARD	Agnès	Faulx-Les Tombes
PIGNOLET	Magali	Gesves
QUINAUX	Michel	Gesves
RASE	Didier	Faulx-Les Tombes
SANZOT	Annick	Gesves
TILLIEUX	Albert	Gesves
VAN WITTENBERGE	Jean-François	Gesves
VANAUDENRODE	Martin	Gesves
VANDEVEN	Guy	Gesves



COMITÉ DE CONCERTATION COMMUNE-CPAS

Le Comité de Concertation Commune – C.P.A.S. est composé du Bourgmestre, de la Présidente du C.P.A.S., du Directeur général de la Commune (ou de son remplaçant), de la Directrice générale du C.P.A.S., de 2 représentants du Conseil communal et de 2 représentants du Conseil de l'Action Sociale.

-Actuellement, les 2 représentantes du Conseil communal sont Cécile Barbeaux et Maggi Lizen, et les 2 représentants du Conseil de l'Action sociale sont Michel Degodenne et Arnaud Deflorenne.

Le Directeur financier est également convié aux réunions du Comité, lorsqu'il y est discuté de points qui pourraient avoir un impact sur les finances communales. (Dans le cas de Gesves, le Bourgmestre a également en charge les finances. Si un Echevin devait reprendre cette matière en charge à l'avenir, alors il serait également invité aux réunions du Comité de Concertation, dès lors qu'il est question de points pouvant impacter les finances de la Commune).

Le Comité de Concertation s'est déjà réuni à 4 reprises en 2019.

- En janvier, pour établir le règlement d'ordre intérieur du Comité, rédiger le rapport annuel des synergies et économies d'échelle entre les 2 entités et rendre un avis sur le projet de budget 2019 du Centre ;
- Début mai, pour analyser le projet de Plan de Cohésion Sociale 2020-2025 ;
- Fin juin, pour analyser le compte 2018 du Centre, ainsi que pour discuter des projets de programmes stratégiques transversaux de la Commune et du Centre ;
- En septembre, pour analyser les modifications budgétaires 2019, à l'ordinaire, du C.P.A.S.

Une 5e séance aura lieu, avant la fin de l'année, pour examiner le projet de budget 2020 du Centre et pour établir le rapport annuel consacré aux synergies et économies d'échelle entre le Commune et le C.P.A.S.



COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MOBILITÉ

La Commission Consultative communale de l'Aménagement du Territoire et de la mobilité (CCATm), installée suivant l'Arrêté Ministériel du 19/07/2019 est composée de 17 membres et s'est réunie 2 fois en 2019.

<i>Président : Paul VAN DAMME</i> suivant l'Arrêté Ministériel du 19/07/2019	
<i>Membres Effectifs</i>	<i>Membres Suppléants</i>
Jean-Claude FONTINOY, Vice-Président	André VERLAINE (2)
Denis BALTHAZART.....	Carine DESCHAMPS (2)
Paul DENBLYDEN.....	Alain PIERLOT, Vice-Président (2)
Chantal LINDEN	Kristel GALLOY (2)
Séverine BAUDOIN	Roger MESTACH (2)
Catherine MABILLE.....	Jacques MOREAU (2)
Florianne MOSSOUX.....	Alain HUYBERECHTS (2)
Vincent CLOOTS.....	Sven BONNE (2)
Cécile BARBEAUX (Echevine de la mobilité) (1)	
Philippe HERMAND (Echevin de l'Aménagement du territoire et de l'urbanisme) (1)	
Marc EVRARD (Secrétaire-Conseiller de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme) (1)	

(1) Sans voix délibérative en cas de vote

(2) Sans voix délibérative en cas de vote quand les membres suppléants participent aux réunions en présence du membre effectif qu'ils suppléent

Invitée : Madame Natalia GONZALES – Agent du Service Urbanisme

La commission en place sous l'ancienne législature, était composée de 26 membres, s'est réunie 5 fois.

<i>Président : Paul VAN DAMME</i> suivant l'Arrêté Ministériel du 22/01/2014		
<i>Membres Effectifs</i>	<i>Membres Suppléants</i>	
Carine DECHAMPS	José CATILINA	
Philippe GHESQUIERE	Francis COLLOT	
Lionel LEJEUNE	Benoît DEBATY	
Jacques MOREAU	Vincent CLOOTS	Christian LAGRANGE (démission)
André VERLAINE	Michel VAN ERTVELDE	Jean-Charles DEMASY (décédé)
Marie DEBOIS	Jean-Claude FONTINOY (Vice-Prés.)	Paul DENBLYDEN
Chantal LINDEN	Alain HUYBERECHTS	
Cathy ERNEST	Roger MESTACH	
Christophe-Olivier CARLIER	Guido VAN VELTHOVEN	
Marc TILLIEUX	Robert TILLIEUX	
Alain PIERLOT	Michel DELFORGE	
Luc HINCOURT	Francis TOURNEUR	
Marc EVRARD (Secrétaire-Conseiller Aménag. territ. Urb.) (1)	José PAULET (Bourgmestre ayant le Territoire, l'Urbanisme et la Mobilité dans ses attributions) (1)	Invité(s) : JP Carré – service urbanisme relais Contrat Rivière Haute Meuse et sentiers

(1) Sans voix délibérative en cas de vote



CONSEIL COMMUNAL DES AÎNÉS

Suite aux élections d'octobre 2018 et au changement de majorité, le Conseil Communal des Aînés a été renouvelé.

Composition :

Titre	Prénom	Nom
Monsieur	Jacques	BERTHOLET
Monsieur	André	BONMARIAGE
Monsieur	Henri	BONET
Madame	Jeanine	CARPENTIER
Madame	Yvonne	CARPENTIER
Madame	Francisca	CAUWE
Madame	Jeaninne	DELHALLE
Madame	Dominique	DELPierre
Madame	Marie	FONTINOY
Monsieur	Jacqui	HINCOURT
Madame	Eliane	ISTAT
Madame	Françoise	LESUISSE
Madame	Rosa	MALHERBE
Monsieur	Thierry	OGER
Madame	Arlette	PAQUES
Monsieur	Jean	PEYTIER
Madame	Nathalie	PISTRIN
Madame	Bernadette	THIANGE
Madame	Huguette	VRANCKEN

Le C.C.A. est au service de l'intérêt général. Il a plusieurs objectifs.

Sa mission principale est de débattre des enjeux communaux et de fournir au Collège et au Conseil des avis et recommandations en liaison avec la « déclaration de politique générale » et le « Plan Stratégique Transversale (P.S.T.) »

Il émet des avis autant d'initiative qu'à la demande ; il est tenu informé du suivi des projets concernés.

Ce faisant, il doit spécialement s'assurer de l'intégration des besoins des seniors dans les politiques menées et les décisions prises.



Le C.C.A. doit particulièrement veiller :

1. A maintenir la place des aînés en tant que citoyens à part entière dans la commune.
2. A faire prendre conscience à tous les séniors du rôle qu'ils ont à jouer en raison de leur expérience et du devoir de mémoire qui est le leur.
3. A faire vivre les mécanismes de concertation et de dialogue mis à leur disposition.
4. Veiller à faire s'élever les débats au profit de tous avec le recul qu'ils ont acquis par leur pratique de vie.
5. A consulter la population concernée ainsi que les divers groupes et organismes afin de déterminer quelles sont les questions d'actualité et en faire part au Collège, au Conseil communal (voire à l'Administration communale)
6. A examiner la situation des aînés du point de vue moral, matériel et culturel et faire connaître leurs aspirations et leurs droits.

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

En février 2019, le Conseil communal a approuvé la constitution de la nouvelle CLDR et a désigné Monsieur le Bourgmestre, Martin VAN AUDENRODE, comme président.

La représentativité des membres est satisfaisante : il existe une bonne répartition des deux sexes, toutes les catégories d'âge sont présentes, et chaque village est représenté.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est composée de 48 membres, dont le Bourgmestre et 10 représentants du Conseil communal.

Nom	Prénom
Représentants du conseil communal	
Van Audenrode	Martin
Barbeaux	Cécile
Visart	Michèle
Debatty	Benoît
Lizen	Maggi
Hermant	Philippe
Verlaine	André
Paulet	José
Toussaint	Joseph
Bernard	André
Lacroix	Simon
Citoyens	
Van Damme	Paul
Carpentier	Daniel
Bailly	Philippe
Cailteux	Daniel
Cambier	chantal
Delloy	Luc



Devillet	Muriel
Dumont	Caroline
Francois	Christian
Gooskens	Sylvie
Hecquet	Corentin
Hyder	Naureen
Laevaert	Stephan
Mathieu	Audrey
Pierard	Ludovic
Pierlot	Alain
Planchon	Viviane
Schoorman	Marie-Noëlle
Van Den Broeck	Daniel
Oger	Thierry
De Thysebaert	Frédéric
Daemen	Jean-Marie
Defoin	Sylvie
Uyttenhove	Christian
Caudron	Mary-Jane
Bogaerts	Pierre
Debossines	Colette
Delforge	David
Gillotin	Sébastien
Mottart	Nathalie
Chavée	Patricia
De Neyer	Isabelle
Eloy	Freddy
Jadot	Manon
Laurent	Isabelle
Motte	Guy
Vrancken	Huguette



COMMISSION COMMUNALE DE CONSTATS DE DÉGÂTS AUX CULTURES

Dans le cadre des constats de dégâts aux cultures, la Commission n'avait pas dû être convoquée de 2013 à 2016. Toutefois, depuis 2017 les agriculteurs font face aux problèmes de sécheresse.

En 2019, les membres de la commission ont été renouvelés.

Vedette	Prénom	Nom	Titre commission
Monsieur	Martin	VAN AUDENRODE	Bourgmestre
Monsieur	Philippe	NIHOUL	Représentant de la DGO3
Monsieur	Marcel	GALET	Membre effectif expert-agriculteur pour la Commune
Monsieur	Alain	BOIGELOT	Membre suppléant expert-agriculteur pour la Commune
Monsieur	Philippe	GROGNA	Membre suppléant expert-agriculteur pour la Commune
Monsieur	Luc	DELLOY	Membre effectif expert-agriculteur pour la DGO3
Madame	Cathy	ERNEST	Membre effectif expert-agriculteur pour la DGO3
Monsieur	Michel	PAQUET	Représentant du SPF Finances

L'année 2019 a de nouveau connu une période de sécheresse. En date du 18 septembre 2019 la commission a acté dans le procès-verbal général le constat de dégât dû à la sécheresse de l'été pour une perte estimée à 35 % des prairies toutes confondues pour 6 agriculteurs impactés et ce, pour une superficie de 282,99 hectares.

En date du 4 novembre 2019, le Collège communal a décidé d'introduire une demande de reconnaissance d'un phénomène naturel exceptionnel comme calamité agricole pour la sécheresse de cette année auprès de la DGO3 et en a informé les agriculteurs concernés.

Les 6 procès-verbaux individuels ont également été transmis au SPW - DGO3 - DDRCB - Direction de la Recherche et du Développement, Calamité agricole, chaussée de Louvain 14 à 5000 Namur.

COMMISSION ALIMENTATION DURABLE ET AGRICULTURE

L'agriculture a une fonction de production alimentaire mais aussi de liens sociaux, de préservation de la biodiversité et de structuration du paysage. La commune souhaite dès lors renforcer le dialogue et la concertation avec les agriculteurs locaux qui doivent faire face à de nombreuses contraintes et difficultés, en particulier en période de canicule.

Vu la volonté de développer les circuits courts et valoriser les ressources locales, notamment agricoles, la commune s'est donc inscrite dans la dynamique du Green deal cantines durables mis en place par la Région wallonne. En outre, le Collège et le Conseil ont décidé de créer une nouvelle commission « agriculture et alimentation durable ».



L'objectif de cette commission, composée d'agriculteurs, maraîchers, producteurs, transformateurs, consommateurs et citoyens, est de créer des solidarités et des collaborations, notamment de proposer des solutions innovantes en vue de développer les circuits courts et favoriser une agriculture et une alimentation durable à Gesves.

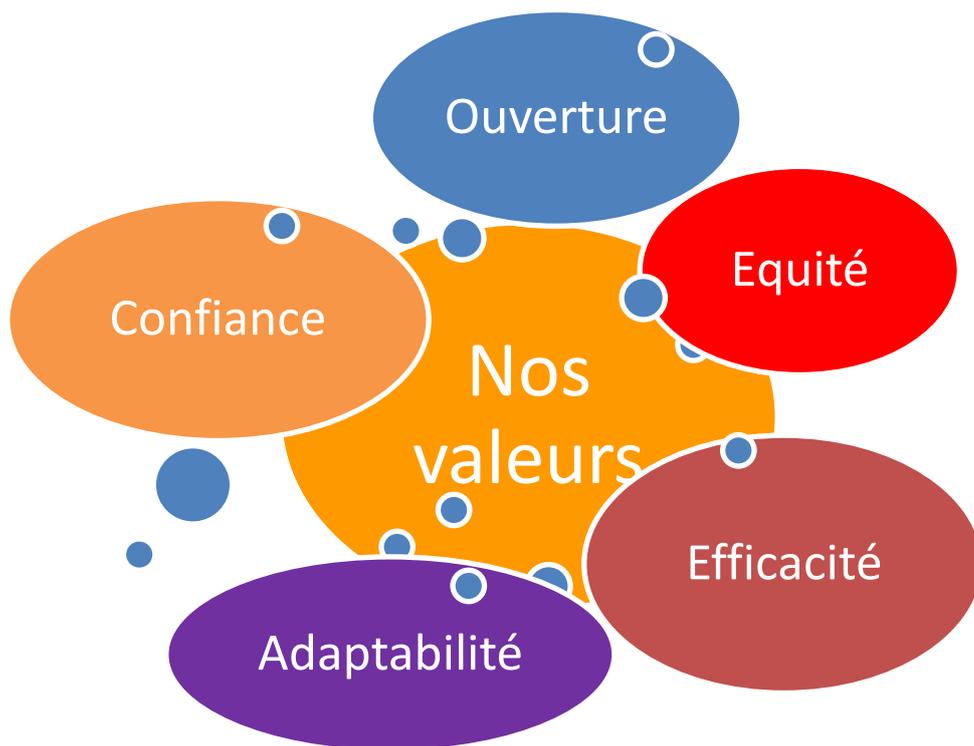
Cette commission se veut ouverte et inclusive : la composition de cette commission peut donc varier.

PRENON	NOM
Régine	PIRLOT
Terry	ROISEUX
José	PAULET
Adélaïde	DIEU
Colette	DEBOSSINES
Martine	BARE
Marcel	GALET
Naureen	HYDER
Compagnons du Samson	
Pierre	RICHARD
Luc	DELLOY
Alain	BOIGELOT

Initiée à l'automne 2019, deux réunions ont été organisées le 24 octobre et le 5 décembre.



PST



PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL

AGENT RÉFÉRENT : STÉPHANIE ARNOULD

Le Programme Stratégique Transversal, en bref ...



A compter de la législature 2018-2024, la démarche « Programme Stratégique Transversal » (PST) est **obligatoire pour toutes les provinces, toutes les communes et tous les CPAS de Wallonie.**

Les décrets du 19 juillet 2018 intégrant le Programme Stratégique Transversal dans le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et dans la loi organique du 8 juillet 1976 des Centres Publics d'Action sociale.



Le PST est un **OUTIL** de gouvernance pluriannuel qui reprend la **stratégie** développée par le collège (pour les CPAS : le conseil de l'action sociale) pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés.

Cette stratégie se traduit par le **choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions**, définis notamment au regard des **moyens humains et financiers à disposition.**



Le PST est un **PROGRAMME**, c'est-à-dire qu'il a vocation à **fédérer tous les plans** sectoriels existants (par exemple, le plan communal de développement rural, le plan d'ancrage du logement, etc.).



Le PST repose sur une **COLLABORATION** entre le collège (pour les CPAS : le conseil de l'action sociale) et l'administration. Il est soumis à une **évaluation** au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci et il peut être **actualisé** en cours de législature.



Le conseil **prend acte** du programme stratégique transversal que le collège lui présente, dans les six mois qui suivent la désignation des échevins/députés provinciaux (ou suite à l'adoption d'une motion de méfiance concernant l'ensemble du collège).

Pour le premier programme stratégique transversal de la législature 2018-2024, le délai de six mois est porté à neuf mois.



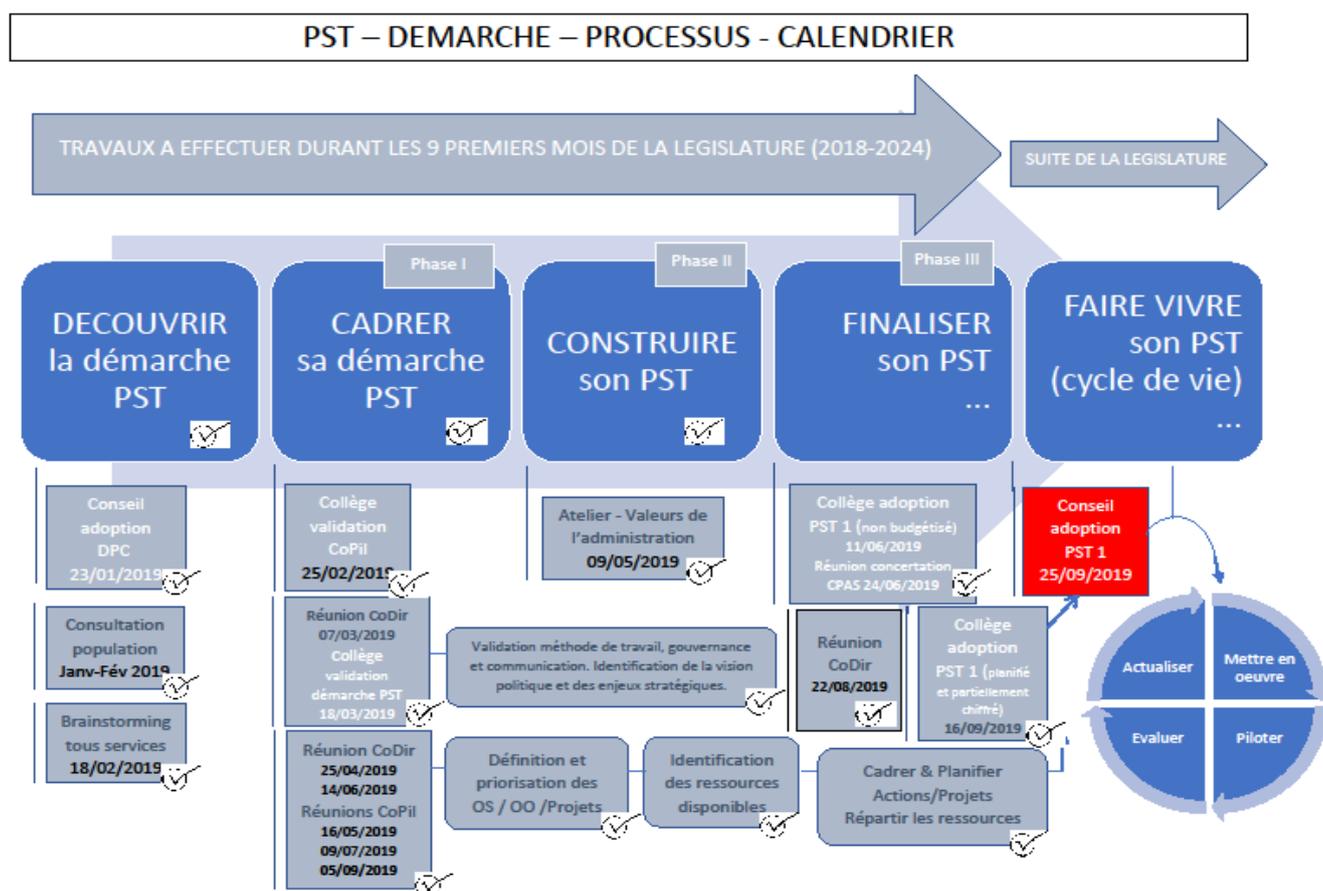


Les **OBJECTIFS** poursuivis par la démarche PST sont notamment :

- La fixation, pour la législature, d'une **FEUILLE DE ROUTE** à laquelle les mandataires politiques, l'administration et les citoyens pourront se référer ;
- La **MODERNISATION** de la gestion publique locale afin de rendre celle-ci plus efficace et plus efficiente ;
- Et l'augmentation de la **TRANSPARENCE** autour de l'action de l'institution.

Pour la première fois à Gesves, suite à la Déclaration de Politique Communale (23/01/19) et à un brainstorming (18/02/19) organisé pour l'ensemble des services administratifs et techniques ainsi qu'une consultation de la population, un PST a été élaboré au cours des 9 premiers mois de la nouvelle législature.

Un Comité de Pilotage et un Comité de direction PST ont été adoptés en séance du Collège du 25/02/2019. Suite à un travail intense de communication transversale et de collaboration avec l'ensemble des services administratifs et techniques (voir processus ci-dessous) ainsi que les synergies mises en place avec les autorités administrative et politique, le PST 1 a été **acté en séance du Conseil communal du 25/09/2019**.



L'ensemble des actions prioritées dans le PST 1 sont inventoriées par thème dans un seul outil comprenant 2 volets :

1 Volet INTERNE pour les actions à mener au niveau de la gestion de l'administration.

1 Volet EXTERNE pour les actions à mener au niveau du développement des politiques.

Le PST est un outil EVOLUTIF de GOUVERNANCE au service de la modernisation de la gestion publique locale ;

Les outils de GESTION liés au PST sont : l'organigramme, le CoDir, le contrôle interne et la démarche qualité.

NOTRE PST 1 C'EST AUSSI	ET AUSSI ...
1 Déclaration de Politique Communale	La désignation d'un agent référent, d'un CoDir et d'un CoPil
1 Consultation à la population	4 journées de formation spécifique
1 Réunion avec tous les services communaux (administratifs et techniques)	1 séance d'information au logiciel spécifique
1 Atelier sur les valeurs	L'élaboration d'un outil original et évolutif
4 Réunions de CoDir	La création de fiches-actions/projets et la formulation d'objectifs Stratégiques et opérationnels
3 Réunions de CoPil	L'élaboration de tableaux de bord
1 Réunion de concertation avec le CPAS	Une communication interne adaptée
5 Délibérations du Collège communal	9 mois de collaboration transversale
2 Délibérations du Conseil communal	Et ... quelques 200 mails aux collaborateurs internes, Mandataires et partenaires externes

Le PST 1 est consultable sur la page du site internet de la commune : <http://www.gesves.be/pst/>

L'atelier sur les valeurs du 09/05/2019 animé par les agents de la bibliothèque et du PCS sur le site de la Pichelotte et auquel plus de 40 agents ont participé, a permis de déterminer **LE SOCLE DES VALEURS** de nos services communaux :



Ouvrons pour une administration neutre, égale et transparente.

Faisons preuve de solidarité et de coopération.

Soyons authentiques, à l'écoute et respectueux.

Soyons créatifs et flexibles pour un service de qualité.

Mobilisons-nous et faisons évoluer nos services de manière autonome.



L'après-midi de détente du 20/09/2019 proposé par le DG ff. au Domaine de Béronsart a rassemblé l'ensemble des services administratifs et techniques ainsi que les membres du Collège communal. Chacun a pu prendre connaissance du PST 1 et apposer sa signature sur l'affiche reprenant le socle des valeurs de nos services communaux.



La mise en œuvre du PST 1 est prévue dès le mois de janvier 2020 conjointement à l'élaboration de l'organigramme. Une évaluation du PST 1 est prévue à la mi-mandat. L'outil étant évolutif, il sera bien entendu toujours possible de l'adapter en cours de législature en fonction des ressources humaines et financières.



REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)



REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES ou RGPD

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

QU'EST-CE QUE LE RGPD ?



Le Règlement sur la Protection des Données, d'application depuis le 25 mai 2018, définit un contexte juridique permettant d'encadrer le traitement des données personnelles sur tout le territoire de l'Union européenne.

Ce nouveau règlement européen répond notamment aux évolutions technologiques de nos sociétés, à savoir le développement du commerce en ligne et l'explosion des réseaux sociaux et autres applications collectant nécessairement des données personnelles.

QU'EST-CE QU'UNE DONNÉE À CARACTÈRE PERSONNEL ?

C'est toute information se rapportant à une personne physique susceptible d'être identifiée, directement ou indirectement. La notion de données personnelles est donc très large. Aucune différence n'est faite entre des informations confidentielles, publiques, professionnelles ou non professionnelles.

QUELS SONT VOS DROITS ?

1. Le droit à l'information : C'est le principe de transparence. La personne a le droit de connaître le contenu des données collectées et le but de cette collecte, sans avoir besoin d'en faire la demande. Cette information doit être reprise de façon concise, compréhensible, accessible sur le formulaire, le site internet, ...

2. Le droit d'accès : La personne a le droit d'avoir accès aux informations collectées qui la concernent.

3. Le droit de rectification : La personne a le droit de faire corriger les données inexactes qui la concernent, ou de faire compléter les données lacunaires.

4. Le droit d'opposition : La personne a le droit, dans certains cas, de faire opposition à la collecte de ses données, à tout moment et pour des raisons qui lui sont propres.

5. Le droit à la limitation du traitement : C'est une forme de restriction des données temporaire de données, limitée à certains cas.

6. Le droit à l'effacement : Ce nouveau droit est également appelé « droit à l'oubli ». C'est l'obligation d'effacer les données sur demandes si :

- les données ne sont plus nécessaires pour accomplir les finalités
- les données ont été traitées illicitement
- retrait du consentement



- effacement requis par la législation...

7. Le droit à la portabilité des données : Ce droit permet à la personne concernée de recevoir ses données sous format interopérable pour les transmettre à un autre responsable du traitement.

Ce droit est très rarement applicable au secteur public dans l'exercice de ses missions.

8. Le droit de ne pas faire l'objet d'une décision automatisée : La personne concernée peut faire valoir ce droit d'opposition spécifique si :

- la décision est prise suite à un traitement exclusivement automatisé
- la décision produit des effets juridiques/affecte significativement la personne

Ce droit n'est pas toujours applicable, par exemple, lorsque la personne a préalablement consenti à faire l'objet d'une décision automatisée (ex : pour le calcul d'une prime).

QU'EST-CE QU'UN DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPD OU DPO) ?

Les missions du Délégué à la Protection des Données (DPD ou *Data Protection Officer – DPO*) sont au moins les suivantes :

- a) informer et conseiller le responsable du traitement ou le sous-traitant ainsi que les employés qui procèdent au traitement sur les obligations qui leur incombent en vertu du règlement et d'autres dispositions du droit de l'Union ou du droit des États membres en matière de protection des données ;
- b) contrôler le respect du règlement, d'autres dispositions du droit de l'Union ou du droit des États membres en matière de protection des données et des règles internes du responsable du traitement ou du sous-traitant en matière de protection des données à caractère personnel, y compris en ce qui concerne la répartition des responsabilités, la sensibilisation et la formation du personnel participant aux opérations de traitement, et les audits s'y rapportant ;
- c) dispenser des conseils, sur demande, en ce qui concerne l'analyse d'impact relative à la protection des données et vérifier l'exécution de celle-ci en vertu de l'article 35 ;
- d) coopérer avec l'autorité de contrôle ;
- e) faire office de point de contact pour l'autorité de contrôle sur les questions relatives au traitement, y compris la consultation préalable visée à l'article 36, et mener des consultations, le cas échéant, sur tout autre sujet.

Le délégué à la protection des données tient dûment compte, dans l'accomplissement de ses missions, du risque associé aux opérations de traitement compte tenu de la nature, de la portée, du contexte et des finalités du traitement.



LE RGPD ET LA COMMUNE DE GESVES

La Commune de Gesves, en tant qu'administration publique est soumise aux règles du RGPD lorsqu'elle traite des données à caractère personnel concernant une personne.

En général, les données à caractère personnel détenues par les administrations publiques sont traitées sur la base d'une obligation légale ou dans la mesure où elles sont nécessaires à l'exécution des missions d'intérêt public ou à l'exercice de l'autorité publique dont les administrations sont investies.

Afin de répondre aux exigences du Règlement Général sur la Protection des données, la Commune s'est investie dans différentes procédures.

D'une part, la Commune de Gesves a conclu en 2019 une convention avec la Ville de Dinant, chargeant cette dernière de lancer un marché public portant sur un accompagnement de nature juridique dans la cadre de la mise en conformité au RGPD.

Le Collège communal de la Ville de Dinant a, en date du 13 novembre 2019, attribué le marché en question au soumissionnaire ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse, soit SSN ASBL, rue de la Montagne, 30-34 à 1000 BRUXELLES. Le SSN Asbl est le Secrétariat Social des Notaires de Belgique.

La proposition d'adhésion à la centrale d'achat de désignation d'un délégué à la protection des données de la Ville de Dinant en cours d'étude par nos services.

D'autre part, un agent communal, à savoir Madame Anne-Catherine de CALLATAY, sera désignée par le Conseil communal en qualité de Délégué à la Protection des Données.

Pour toutes questions relatives à cette matière : rgpd@gesves.be



PERSONNEL



PERSONNEL

AGENTS TRAITANTS : SOPHIE RENOIRTE

PERSONNEL COMMUNAL

Nombre total d'agents : 82 soit une diminution de 7% par rapport à 2018

ETP prestés : 70,10 soit une diminution de 4,27% par rapport à 2018

Avec 46 femmes et 36 hommes.

	Nombre total de personnes employées	Nombre total de femmes employées	%	Nombre total d'hommes employés	%	Nombre total de femmes nommées	%	Nombre total d'hommes nommés	%	Nombre total de femmes non-nommées	%	Nombre total d'hommes non-nommés	%
Niveau - ou équivalent	1	0	00,00	1	100,00	0	00,00	1	100,00	0	00,00	0	00,00
Niveau A ou équivalent	4	3	75,00	1	25,00	1	25,00	1	25,00	2	50,00	0	00,00
Niveau B ou équivalent	5	4	80,00	1	20,00	0	00,00	0	00,00	4	80,00	1	20,00
Niveau C ou équivalent	2	0	00,00	2	100,00	0	00,00	1	50,00	0	00,00	1	50,00
Niveau D ou équivalent	44	18	40,91	26	59,09	4	09,09	0	00,00	14	31,82	26	59,09
Niveau E ou équivalent	26	21	80,77	5	19,23	2	07,69	0	00,00	19	73,08	5	19,23
Totaux	82	46	56,10	36	43,90	7	08,54	3	03,66	39	47,56	33	40,24
Totaux ETP	70,10	36,85	52,56	33,25	47,44								

PERSONNEL STATUTAIRE

Le personnel statutaire représente 12,47 % de l'ensemble de l'effectif soit une diminution de 2,25% par rapport à 2018.

EMPLOIS PARTAGES

M. Marcel HAULOT est Conseiller en énergie à 2/5^{ème} temps pour la commune d'Ohey et 3/5^{ème} temps pour la Commune de Gesves.

DÉPARTS À LA PENSION

- 2 Ouvriers
- 1 Directeur général



Maintien du volume de l'emploi - 01/01/2019 - 31/12/2019

Catégorie : Statutaires	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2019	10	8,92
2ème trimestre 2019	10	8,92
3ème trimestre 2019	10	9,12
4ème trimestre 2019	9	8,12
Moyenne	9,75	8,77

Catégorie : Contractuels (y compris ACS 474)	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2019	6	2,60
2ème trimestre 2019	6	2,60
3ème trimestre 2019	6	2,60
4ème trimestre 2019	6	2,60
Moyenne	6	2,60

Catégorie : A.P.E.	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2019	58	46,77
2ème trimestre 2019	58	46,77
3ème trimestre 2019	56	46,85
4ème trimestre 2019	55	45,95
Moyenne	56,75	46,59

Catégorie : R.T.P.	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2019	4	3,80
2ème trimestre 2019	3	3,00
3ème trimestre 2019	2	2,00
4ème trimestre 2019	3	3,00
Moyenne	3	2,95

Catégorie : Plan ACTIVA, SINE	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2019	1	1,00
2ème trimestre 2019	1	1,00
3ème trimestre 2019	3	3,00
4ème trimestre 2019	3	3,00
Moyenne	2	2,00

Catégorie : Autres	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2019	6	0,83
2ème trimestre 2019	2	0,40
3ème trimestre 2019	6	0,60
4ème trimestre 2019	5	0,80
Moyenne	4,75	0,66

Total Statutaires, Contractuels, APE, Temporaires :	Effectif	Equivalent tps plein
1er trimestre 2019	74	58,29
2ème trimestre 2019	74	58,30
3ème trimestre 2019	72	58,58
4ème trimestre 2019	70	56,68
Moyenne	72,5	57,96



RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR SERVICE (EN FONCTION AU 30/11/2019)

ADMINISTRATION GENERALE	Agents 33		Barème RGB	ETP presté 26,64
	ADAM	DOMINIQUE	E2(2)	1
	ARNOULD	STEPHANIE	D6(2)	1
	BAYET	VALERIE	D6(2)	1
	BONMARIAGE	CAROLINE	D4	0,5
	BRAHY	STÉPHANIE	D6(2)	0,7
	BRUAUX	DANIEL	DCAT10	1
	CARRÉ	JEAN	D4	1
	CRUCILLA	ANITA	E2(2)	1
	CAUWERS	INGRID	D2(2)	+1
	DE CALLATAY	ANNE-CATHERINE	D6(2)	0,9
	DE WAELE	KATHARINE	A1(2)	0
	ERNEST	SÉBASTIEN	D6(2)	0,8
	ETIENNE	RENAUD	D6(2)	1
	EVRARD	MARC	A1(2)	1
	GHILAIN	CORALIE	A1(2)	0,76
	GIAUX	ANNIE	D4	0,5
	GONZALEZ ALBERTI	NATALIA	D4	1
	HAULOT	MARCEL	B1(2)	0,6
	HAUMONT	JOELLE	E3(2)	0,8
	HAYEN	JUSTINE	D4	0,8
	HENRY	CINDY	E2(2)	1
	HOOGEWYS	MARIE-MAGDALÉNA	D4	0,75
	HOORELBEKE	EMMANUELLA	E3(2)	0,5
	JACQMIN	ALAIN	D6(2)	1
	LACZKA	MARTA	B1(2)	0,75
	LESSIRE	DOMINIQUE	D4	1
	LISSOIR	CARINE	D6(2)	1
	MASURE	STÉPHANIE	D4	1
	POTTIER	ANNE-CATHERINE	D4	0,6
	RENIER	MARYLINE	E2(2)	0
	RENOIRTE	VALÉRIE	D6	1
	SEINE	NATHALIE	D6(2)	1
	VANART	CHANTAL	D4	0,68
SERVICE TECHNIQUE	21			18,85
	BODART	XAVIER	D2(2)	0,8
	CARPENTIER	BAUDOIN	D4	1
	DEBATY	NORBERT	D3(2)	0
	FRANKIN	SACHA	D2(2)	1
	HALLEUX	AUGUSTIN	D2(2)	1 (+0,5)
	HOORELBEKE	PIERRE	D2(2)	0,8
	MATHIEU	THIERRY	D2(2)	1
	MOMMART	JEAN-LUC	D2(2)	1
	MORSAIN	BERNARD	D3(2)	1
	MOTTE	FABRICE	D2(2)	0,8
	NOLLO	ERIC	D2(2)	1
	PREUD'HOMME	OLIVIER	D4	1
	RAISON	ALAIN	D2(2)	0,8
	ROQUET	GUY	D2(2)	1
	ROWET	LAURENT	D4	0,8
	ROWET	ANTHONY	E2(2)	
	SPRIMONT	MICHEL	D3(2)	1
	THEATE	PIERRE	D3(2)	0,8
	THIRY	PHILIPPE	C2	1
	THIRY	PHILIPPE	C2 (SIPPT)	0,05
	VANDENBOSSCHE	DOMINIQUE	D4	1
	VERDOOT	RENÉ	D2(2)	1



ENVIRONNEMENT/P ROPRETE	5			4,8
	ANDRÉ	PIERRE	D5	0,8
	DUPUIS	JEAN-FRANCOIS	E2(2)	+1
	GRENSON	SIMON	E2(2)	1 (+0,2)
	GUILLAUME	SIMON	E2(2)	+1
	JAILLET	MATHIEU	E2(2)	1
ECOLE COMMUNALES	16			9,32
	BABYLAS	VINCIANE	E3(2)	0,46
	BINAUT	AMANDINE	D4	+0,8
	BINAUT	AMANDINE	216(7)	+0,11
	CLÉMENT	MALLAURY	216(7)	0,17
	DOUXFILS	FABIENNE	E2(2)	0,5
	GABARET	ISABELLE	E2(2)	0,8
	HOORELBEKE	KELLY	E2(2)	1
	KIZIBA	ILUNGA	E3(2)	0,8
	KLAYE	ISABELLE	E2(2)	0,8
	KLAYE	MARIE	E2(2)	0,5
	LOMBA	JACQUELINE	D2(2)	0,64
	LIBOTTE	MORGANE	216(7)	+0,11
	LOUIS	CHRISTELLE	E2(2)	0,37
	MEURISSE	DOMINIQUE	E3(2)	0,5
	PERAUX	ELISE	E2(2)	0,58
	RASE	SANDRA	E2(2)	0,5
	SAMAIN	ISABELLE	E3(2)	0,68
GESTION SALLES COMMUNALES	4			0,74
	CHARLIER	JOSIANE	E2(2)	0,23
	KINARD	ANNIE	E2(2)	0,11
	PETERS	ALBERT	D3(2)	0,29
	VALENTIN	ROGER	D2(2)	0,11
BIBLIOTHEQUE/PCD N	3			2,25
	ALBERTY	JULIETTE	D4	0,5
	HOORELBEKE	KIM	B1(2)	1
	PEYTIER	FLORENCE	B1	0,75



SERVICES DE PRÉVENTION ET PROTECTION DU TRAVAIL (SIPPT-SEPPT)

Depuis le 01/01/2012, le service externe compétent pour les activités de prévention et protection du travail est la société PROVIKMO, devenue LIANTIS au 01/09/2018.

Le responsable du service interne pour la prévention et protection du travail est M. Philippe THIRY.

La situation des accidents du travail est présentée ci-dessous, avec un total cumulé de jours d'incapacité à 100 % en 2019 :

Date accident	Accident du Travail / Chemin du Travail	Incapacité Temporaire / sans IT	Nombre jours avec IT	Statut dossier	Etat lésions	Sexe	Âge	% Incapacité Perm.
22/01/2019	Accident du travail	IT	14	Dossier accepté	Evolutif	M	26	
30/01/2019	Accident sur le chemin du travail	IT	14	Dossier accepté	Evolutif	F	30	
30/04/2019	Accident du travail	IT	182	Dossier accepté	Evolutif	F	43	
25/04/2019	Accident du travail	SANS IT		Dossier refusé	Evolutif	M	43	
21/06/2019	Accident du travail	SANS IT		Dossier accepté	Evolutif	M	47	
		TOTAL	210j.					

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES DU SERVICE

Réunion du Comité de Négociation et de Concertation commune/CPAS et syndicats

- Approbation du Règlement de Travail
- Approbation de la majoration de la prime de fin d'année
- Approbation des conditions de recrutement du Directeur général
- Approbation de l'attribution d'une allocation pour exercice d'une fonction supérieure

Lancement d'une procédure en recrutement pour le Service Urbanisme dans le cadre d'un remplacement

Lancement d'une procédure en recrutement pour le Service des Marchés publics



POPULATION & ELECTIONS



MOUVEMENTS POPULATION/CASIERS JUDICIAIRES ELECTIONS (UE, Non UE & procurations)

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE ARNOULD

Quel est le pouls de la population gesvoise ? Les chiffres à la loupe ...



LES MOUVEMENTS : entrées / sorties / mutations.

Comme en 2018 le nombre d'habitants continue d'augmenter, la population de Gesves compte **7251** habitants pour **47 ménages de plus qu'en 2018**.

Le nombre de mouvements se stabilisent, à noter une nette **hausse des entrées et une sensible diminution des sorties**.

Le nombre de ménages comprenant **une seule personne isolée** a augmenté, 95 de plus qu'en 2018. A noter également l'augmentation des ménages comprenant 6, 9 ou 10 personnes !

28,6 % des ménages de la population gesvoise concerne des personnes isolées ou vivant en communauté (Homes, AMO).

Les radiations pour l'étranger.

En 2019, au légèrement augmenté, on en enregistre 3 de plus **qu'en 2018**.

Les radiations d'office.

11 radiations d'office sont enregistrées en 2019, c'est **2 de moins qu'en 2018**.

Les dossiers introduits pour des radiations d'office sont en augmentation sans pour autant aboutir à chaque fois. Il faut parfois plusieurs mois pour que les enquêtes puissent déterminer le lieu réel de résidence de certains citoyens soit en situation de crise économique-emploi et/ou de la famille.

Les inscriptions en adresse provisoire.

Actuellement, **32** adresses sont enregistrées **de manière provisoire** sur l'ensemble du territoire.

Elles concernent principalement le Village vert mais aussi certains domiciles en non-conformité avec les prescriptions urbanistiques, d'aménagement du territoire et/ou de sécurité/salubrité. Certains citoyens sont aussi amenés à occuper leur nouveau logement alors qu'il est toujours en construction ou une caravane sur leur terrain en attendant la fin de la construction.



Les inscriptions en adresse de référence.

Actuellement, 7 **inscriptions sont enregistrées en adresse de référence** (1 de plus qu'en 2018) dont 6 concernent le CPAS.

Les retours sur le territoire. Comme en 2018, nous constatons plusieurs retours sur le territoire d'anciens Gesvois et notamment de jeunes adultes isolés ou en ménage qui réintègrent le domicile de leurs parents.

Maisons scindées ou « Maisons communautaires » / Collocations.

Certains citoyens ont encore, comme ce fut le cas en 2018, manifesté leur souhait de pouvoir se domicilier en « maison communautaire ». Principalement des jeunes adultes mais aussi des personnes précarisées ou fragilisées (séparées, sans emploi, etc.). Ce type de logement n'existe pas actuellement sur le territoire et doit faire l'objet d'une demande par le propriétaire d'un permis spécifique délivré par la Région wallonne.

L'inscription en domicile communautaire est cependant toujours acceptée pour les citoyens réfugiés par le biais d'une convention spéciale avec le CPAS.

1 seule famille de demandeurs d'asile (ILA) comprenant 6 membres est actuellement enregistrée à Gesves.

Comme en 2018, nous recevons toujours un grand nombre de demandes de domiciliations au sein d'habitations scindées en plusieurs logements individuels. Ce type de demande fait l'objet d'une concertation avec le service de l'urbanisme.

ICAR : Directive INSPIRE (2007/2/CE du 14 mars 2007) et l'Inventaire Centralisé d'Adresses et des Rues SPW en Wallonie.

L'accord de coopération sur le traitement des données d'adresses signé par l'Etat fédéral et les Régions le 22 janvier 2016 invitaient les communes à la mise en place des registres régionaux pour le 1^{er} janvier 2017 (ICAR en Wallonie).

Le projet est actuellement en suspens, les communes attendent les directives pour 2020.

Chaque Commune (services Population-Urbanisme-Taxes) a reçu un accès à l'environnement de production du nouveau logiciel ICAR qui contient les données (à valider et/ou corriger) constituant le registre des adresses de la région wallonne.

Une cellule 'ICAR' composée de 3 agents de terrain dont 1 agent du PCDR (chargée de la coordination du projet) a été constituée en 2017 afin d'effectuer les vérifications de chaque adresse sur le territoire communal en fonction du registre de la Population et des données cadastrales actuelles. Cette opération a permis en un premier temps de valider le registre ICAR. L'étape suivante consistera à corriger sur la plateforme ICAR les anomalies constatées sur le terrain. A terme, le service Population pourra implémenter la base de données en matière de numérotation d'habitation en synergie avec le service de l'Urbanisme et en concertation avec le service de la Police.





Le 26 mai 2019, se sont déroulées **les élections fédérales, régionales et européennes**.

Comme pour les élections locales du 14 octobre 2019, c'est la numérisation et les nouveaux outils informatiques qui ont été privilégiés pour la gestion des élections.

Le nouvel outil fédéral : www.elections.fgov.be et le logiciel DGPI Martine (Management, Registration, Transmission of Information and results about Elections) avec accès via signatures électroniques ont été mis en ligne pour les communes.

La gestion administrative et technique de la journée des élections **représente une charge de travail considérable pour les services communaux et principalement le secrétariat général, le service population et le service technique** qui ont tout mis en œuvre pour assurer le bon déroulement de la journée du 26 mai 2019.

Le registre comptait **5464** électeurs et **26 Belges inscrits à l'étranger**.

Les critères de rattachement des Belges à l'étranger ont été modifiés :

- 1) Une des communes belges d'inscription dans les registres de population
- 2) Lieu de naissance
- 3) Commune d'inscription du père/mère
- 4) Commune d'inscription de l'épouse (ex-)
- 5) La commune belge dans laquelle un parent jusqu'au troisième degré est inscrit ou a été inscrit en dernier lieu dans les registres de la population ou la commune belge dans laquelle un ascendant est né, est inscrit ou a été inscrit dans les registres de la population.

Le mode de vote des Belges à l'étranger a également été modifié :

1. En Belgique
 2. Par procuration en Belgique
 3. Au poste consulaire
 4. Par procuration au poste consulaire
 5. Par correspondance
- **Nombre de demandes d'inscription des citoyens non belges (UE et non UE) dans le registre des électeurs** : Aucune. Cela certainement dû au fait de la proximité des élections locales du 14/10/2018 pour lesquelles les citoyens non belges avaient déjà pu se manifester pour être inscrits au registre des électeurs.

➤ Procurations :

Malgré le formulaire téléchargeable en ligne, un très grand nombre de formulaires ont été retirés directement au service population.

➤ Une attention toute particulière a été apportée aux **personnes à mobilité réduite** afin qu'elles puissent accéder de manière plus aisée aux bureaux de votes, notamment grâce au soutien d'un agent communal.



➤ La commune a également soutenu la **campagne de sensibilisation aux dons d'organes** via les supports promotionnels et les formulaires mis à disposition à la sortie des bureaux de votes.

LES DEMANDES SPECIFIQUES & LA NUMERISATION DES SERVICES

Le nombre d'habitants et les mouvements qui y sont liés augmentent toujours ainsi que le nombre de demandes spécifiques et de dossiers à gérer, notamment en matière de casiers judiciaires. Depuis 2016, l'encodage des condamnations est réalisé directement via le SPF Justice au CJC (Casier Judiciaire Central). Le nombre de demandes d'extraits de casiers judiciaires sont de plus en plus nombreux et concernent essentiellement des dossiers pour demande d'emploi et notamment dans le milieu de l'éducation.

Le souhait du citoyen s'oriente toujours vers un service plus rapide avec moins de déplacements.

D'une part, certains citoyens sont en attente d'un service numérique type guichet électronique avec paiement en ligne (en cours d'analyse afin de ne plus perdre de temps dans leurs déplacements et rencontre parfois des difficultés d'organisation familiale ou d'emploi (plusieurs emplois donc plusieurs horaires différents à concilier)).

A noter qu'au vu de la crise économique certains ménages n'ont plus qu'un seul véhicule ou parfois même plus du tout ! D'où les difficultés de moyen de transport pour se rendre à l'administration.

En sus des dossiers à gérer, plus de **3000** demandes spécifiques extérieures par courriels ont été enregistrées (voir ci-après le tableau des travaux complémentaires effectués par le service).

La gestion du service Population continue de se caractériser par une évolution radicale de la version papier vers la version électronique. La plupart des opérations en ce qui concerne les mouvements de population mais aussi tout autre type de demande spécifique s'opèrent via l'échange web intercommunes, les plateformes SPF et SPW ou via l'adresse courriel des citoyens (voir rubrique Gestion demandes/dossiers population).

La volonté fédérale pour la simplification administrative fait son chemin. Plusieurs de nos fonctions ont été numérisées où sont en passe de l'être. De nouvelles plateformes ont vu le jour.

2020, avec la mise en place du nouveau gouvernement fédéral, verra vraisemblablement d'autres réformes voir le jour ou se concrétiser pour la suite de la numérisation du service public



- La Haute Autorité centrale de l'Etat-Civil est en place au SPF Intérieur.
- **BAEC** via SPF intérieur : la Base des Actes de l'Etat Civil continue d'évoluer pour à terme arriver à un gain de temps considérable au niveau de la gestion des actes de l'Etat-civil. Les actes sont d'ores et déjà directement disponibles via un écosystème électronique sécurisé.
- **ICAR** via SPW (Inventaire Centralisé des Adresses et des Rues) sera remis sur les rails dès 2020.
- « **Mon Dossier** » L'application via SPF Intérieur s'élargira à d'autres fonctions.
- **Les extraits de casiers judiciaires** via SPF Justice – sécurisé QRcode seront transmis en ligne.
- **e-légalisation des documents** via SPF Etrangers – en ligne depuis 2018 et en cours d'évolution pour permettre au citoyen d'y avoir un accès direct.
- **La digitalisation de la carte d'identité** via SPR Intérieur – reportée en 2020.

... d'autres instructions relatives aux différentes réformes seront transmises aux communes dès la mise en place du nouveau gouvernement fédéral.

Afin d'éviter la déshumanisation du service public local, il conviendra de mettre tout œuvre pour éviter une trop grande fracture numérique. Chaque citoyen doit continuer de pouvoir bénéficier du service personnalisé de qualité dont il bénéficie actuellement et ne pas être défavorisé s'il n'est pas en possession du matériel électronique adéquat.

A noter aussi les soucis de connectivité aux réseaux à certains endroits du territoire communal.

Une communication anticipative informant sur les futurs services numériques est primordiale, notamment pour les publics fragilisés.

La synergie entre les services administratifs et du CPAS sera capitale pour le bien-être de l'ensemble de la population.



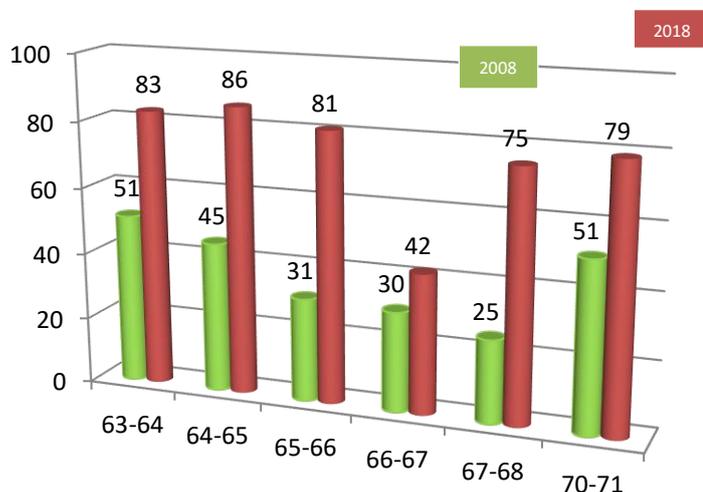
LES SENIORS

Ci-après, le comparatif de la pyramide des âges de 2008 avec celle de 2018.

En 10 ans (2008-2018) la population compte 373 seniors de plus soit une augmentation de 25,6 % !

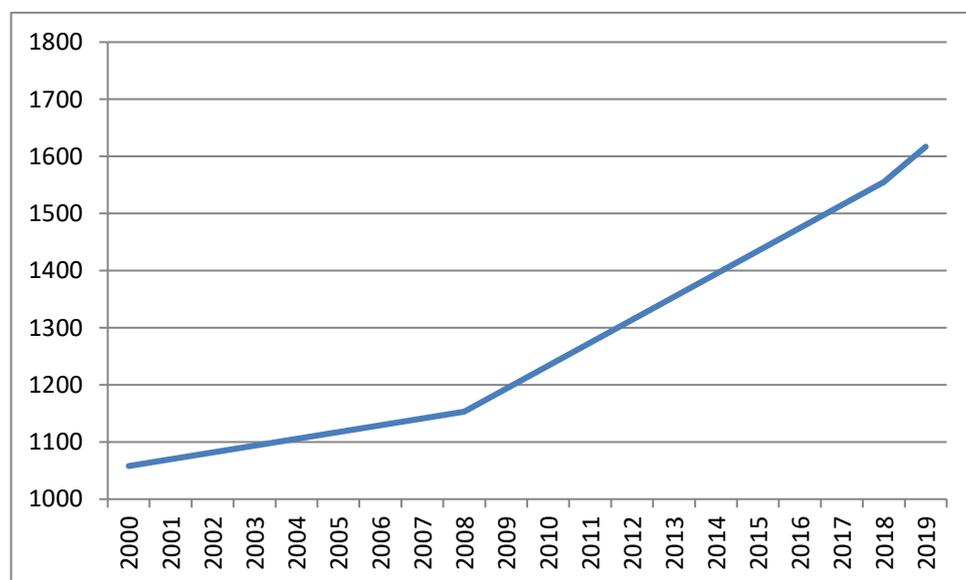
C'est la tranche d'âge des 63 à 71 ans qui est la plus en augmentation.

Evolution nombre de seniors



En 2019, la population compte 62 seniors (60 ans et +) de plus qu'en 2018.

ANNEES	2000	2008	2018	2019
Seniors (60 et +)	1058	1153	1555	1617



LE 'CLIMAT' GENERAL ...

Tout comme en 2018, l'année 2019 est bien entendu marquée par une situation de politique internationale houleuse et le climat d'insécurité général qui prédominent, lesquels ont une répercussion immédiate sur notre population tant au niveau social, économique que sur le plan émotionnel et familial.

Le département Population- Affaires civiles-sociales-judiciaires et électorales est au quotidien en contact direct avec les citoyens locaux mais aussi les primo-arrivants qu'ils soient européens, non européens, réfugiés ou demandeurs d'asiles.

Les attentes de tous les citoyens que nous accueillons sont nombreuses et souvent pressantes voir même urgentes. Les soucis de manque de logement à prix modérés sont récurrents et bien entendu s'ajoutent souvent à une situation déjà précaire en matière d'emploi ou de situation familiale.

Ce contexte pour le moins oppressant engendre parfois de la part des citoyens des comportements inadéquats voire agressifs vis-à-vis du personnel chargé de leur dossier.

A noter également que le citoyen est toujours plus en attente d'immédiateté, numérisation oblige ... La possibilité de la mise en place d'un guichet électronique avec paiement en ligne est actuellement à l'étude via le service du secrétariat général.

Afin de pouvoir adopter les comportements adaptés en fonction des situations et des difficultés de communication que nous rencontrons parfois avec les citoyens, il convient de permettre aux agents de suivre des formations spécifiques en matière de :

- Gestion de l'accueil, précautions et attitudes à privilégier
- Gestion de l'agressivité verbale et Prévention de l'agressivité physique
- Communication non violente, gestion de conflits ...
- etc.

Pour pouvoir répondre aux réclamations du citoyen, une convention a été adoptée avec le SPW afin de mettre en place un **Service de Médiation Communal (SMC)**. Une communication aux citoyens sera diffusée dès 2020.





FORMATIONS

En 2019, plusieurs formations et séances d'informations spécifiques ont été suivies afin de garantir la légalité des mises à jour du dossier administratif de chaque citoyen.

- Simplification administrative Etat-civil – BAEC/SPF Intérieur - Réforme
- Elections fédérales – SPF
- Gestion de conflits – UVCW
- Conduite d'un entretien d'évaluation – EPAP
- Clés pour comprendre le bail d'habitation – UVCW

Dans le cadre du **Programme Stratégique Transversal**, plusieurs journées de formation et d'échanges avec les autres communes wallonnes ont été suivies (voir page PST) afin d'élaborer le PST 1 et planifier la mise en œuvre des différents objectifs et actions prioritaires pour la législature 2018-2024.





Au 30.11.2019, nous enregistrons **7251** habitants, répartis en **2873** ménages, soit **47 ménages de plus** qu'en 2018.

Années	Population	Taux d'accroissement annuel (moyenne)	Augmentation annuelle de la population
1977	4051	<i>Situation au 1^{er} janvier (fusion des Communes)</i>	
1995	5332	+ 2,00 %	+ 104 habitants
1996	5420	+ 3,60 %	+ 192 habitants
1997	5525	+ 1,94 %	+ 105 habitants
1998	5648	+ 2,22 %	+ 123 habitants
1999	5781	+ 2,35 %	+ 133 habitants
2000	5862	+ 1,40 %	+ 81 habitants
2001	5916	+ 0,92 %	+ 54 habitants
2002	5990	+ 1,25 %	+ 74 habitants
2003	6132	+ 2,37 %	+ 142 habitants
2004	6225	+1,52 %	+ 93 habitants
2005	6314	+1,43 %	+ 89 habitants
2006	6354	+0,63 %	+ 40 habitants
2007	6502	+ 2,30 %	+ 148 habitants
2008	6689	+2,80 %	+ 187 habitants
2009	6794	+ 1,57 %	+ 105 habitants
2010	6806	+ 0,17 %	+ 12 habitants
2011	6870	+ 0,94 %	+ 64 habitants
2012	7026	+ 2,27%	+ 156 habitants
2013	7025	0 %	- 1 habitant
2014	7089	+ 0,91 %	+ 64 habitants
2015	7158	+ 0,97 %	+ 69 habitants
2016	7246	+ 1,23 %	+ 88 habitants
2017	7218	- 0,38 %	- 28 habitants
2018	7236	+ 0,25 %	+ 18 habitants
2019	7251	+ 0,21 %	+ 15 habitants



LES MENAGES



MENAGES	Isolés	2 pers	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers.	7 pers.	8 pers.	9 pers.	10 pers.	Total
Gesves	340	358	222	192	75	28	3	0	1	0	1219
Faulx-Les Tombes	198	227	122	125	42	14	1	1	0	1	731
Haltinne	119	131	75	65	37	5	3	0	0	0	435
Mozet	82	81	42	34	12	2	0	1	1	1	256
Sorée	82	64	27	39	16	3	0	1	0	0	232
TOTAL 2019	821	861	488	455	182	52	7	3	2	2	2873
2018	786	872	479	466	188	46	8	3	1		2849
2017	768	865	464	474	185	44	12	5	1		2818
2016	785	851	435	474	199	44	11	6	1		2806
2015	763	821	436	466	210	42	16	3	1		2758
2014	724	820	460	447	215	39	13	6	1		2725
2013	705	808	448	451	208	44	12	6	2		2684
2012	692	783	438	476	204	48	14	6	1		2652
2011	707	765	428	454	204	45	14	3	1		2623
2007	630	711	440	456	177	53	10	3	1		2481
1999	458	574	366	391	187	54	19	2	1		2052

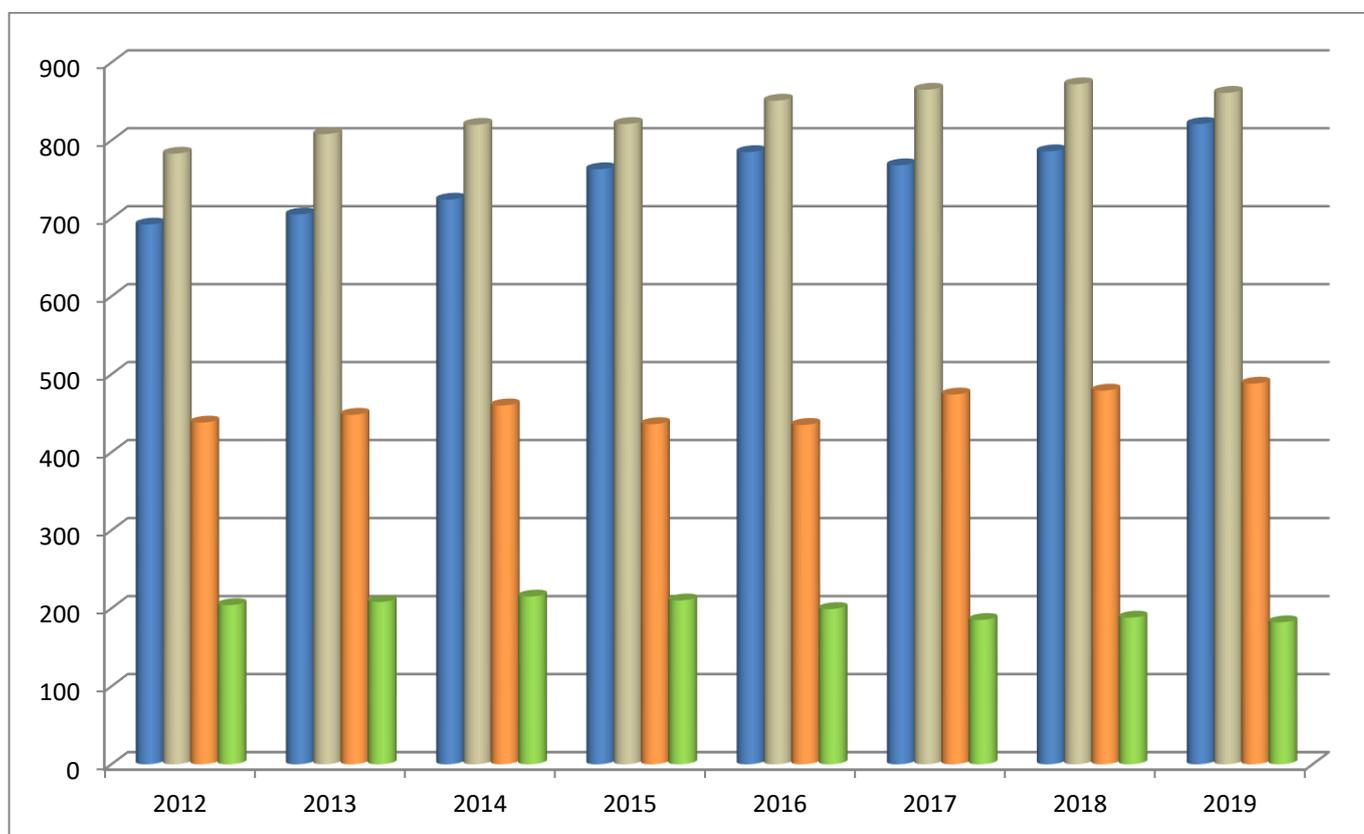
Moyenne d'habitants par ménage en 2019 : 2,5 habitants.

Observations :

- L'augmentation de ménages comprenant 6, 9 ou 10 personnes !
- **89 personnes vivent en communauté, soit 3 de moins qu'en 2018**
 - 88 en maison de repos et 1 en maison aide à la jeunesse (AMO)
- 2 familles (6 et 4 membres) de demandeurs asile (ILA)
- La large majorité des ménages comprenant 1 personne (821 dont 89 en communauté) et les ménages de 2 personnes (861). **Voir graphique ci-après.**



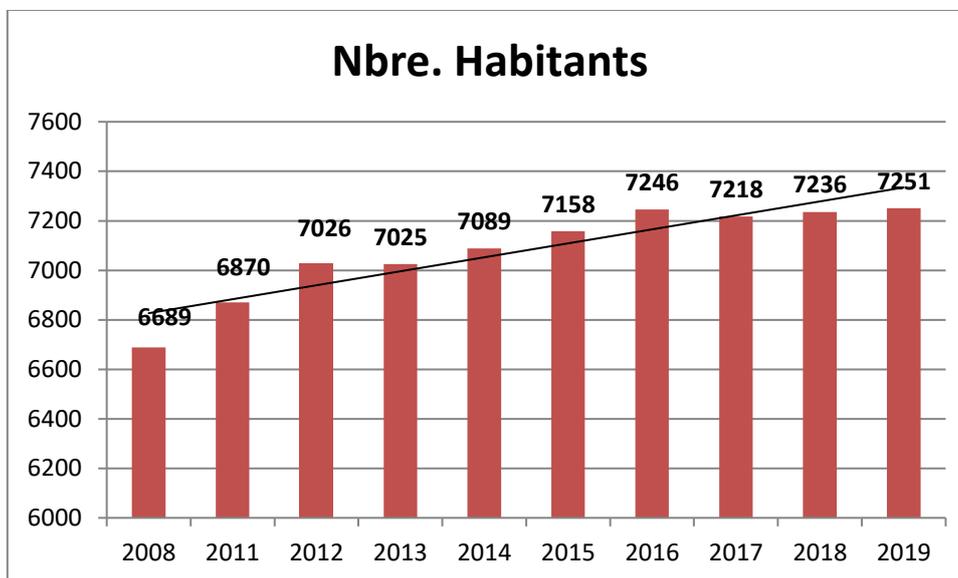
Années		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nbre. Ménages	1 pers.	692	705	724	763	785	768	786	821
Nbre. Ménages	2 pers.	783	808	820	821	851	865	872	861
Nbre. Ménages	3 pers.	438	448	460	436	435	474	479	488
Nbre. Ménages	5 pers.	204	208	215	210	199	185	188	182



EVOLUTION POPULATION

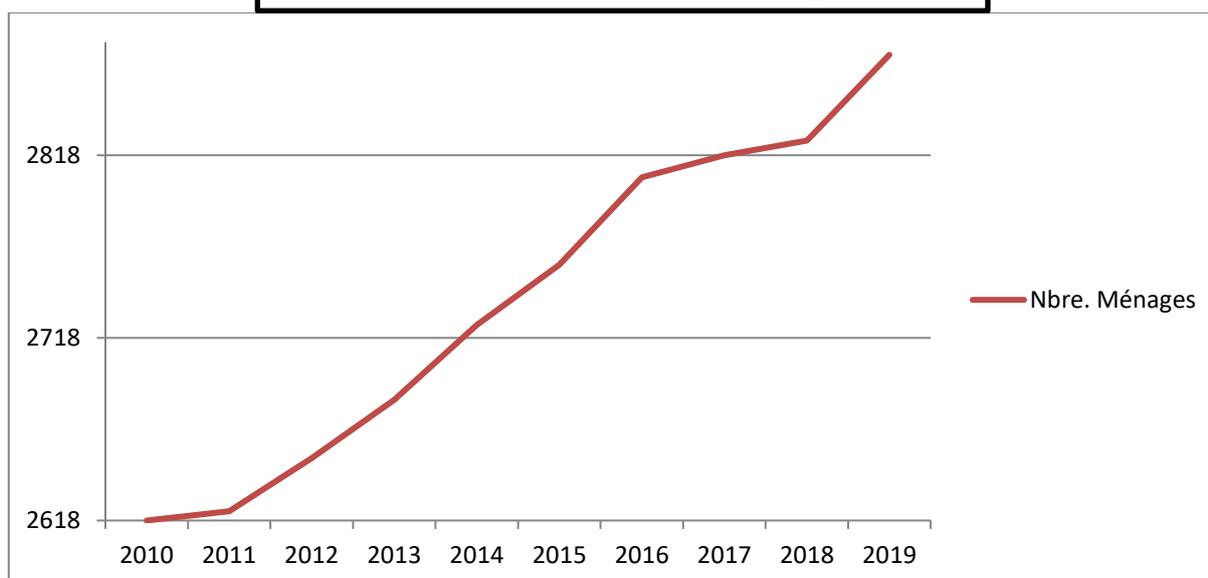


Années	2008	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nbre.Hab.	6689	6870	7026	7025	7089	7158	7246	7218	7236	7251



Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nbre. Ménages	2618	2623	2652	2684	2725	2758	2806	2818	2826	2873

Evolution nbre. ménages



La population comprend **2873** ménages dont **821** ne comptent qu'une seule personne ou vivent en communauté (89)

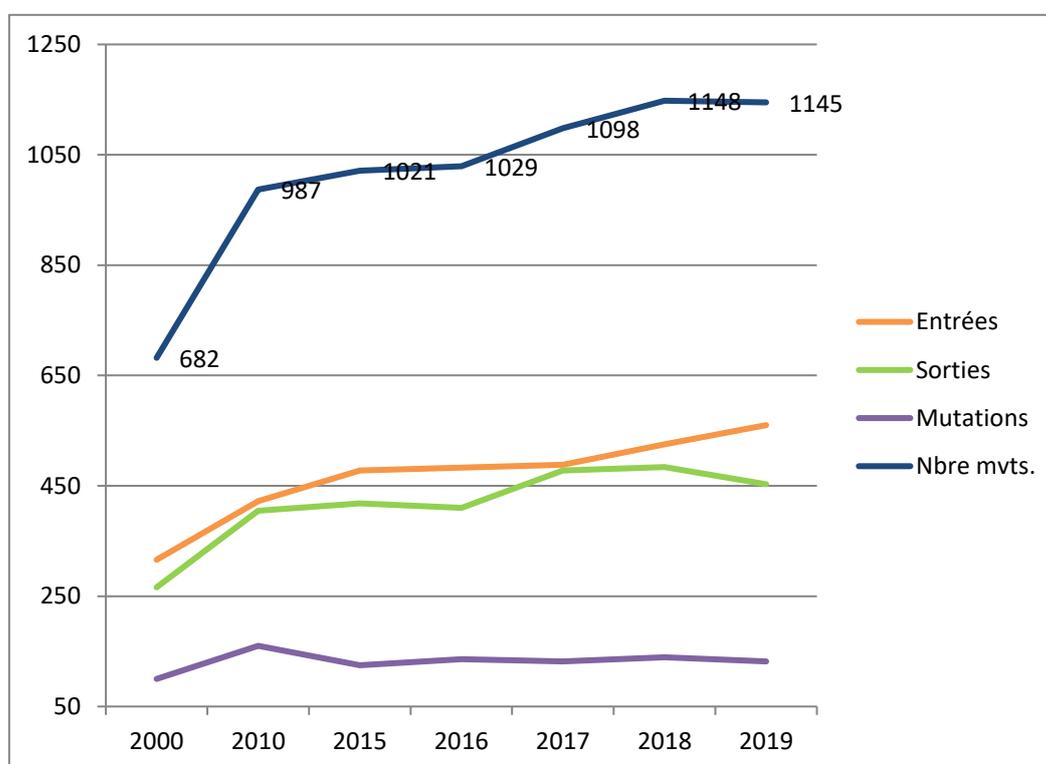
28,6 % des ménages concerne des personnes isolées ou vivant en communauté.

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nbre. Ménages (1personne)	734	707	692	705	722	763	785	768	786	821

MOUVEMENT POPULATION

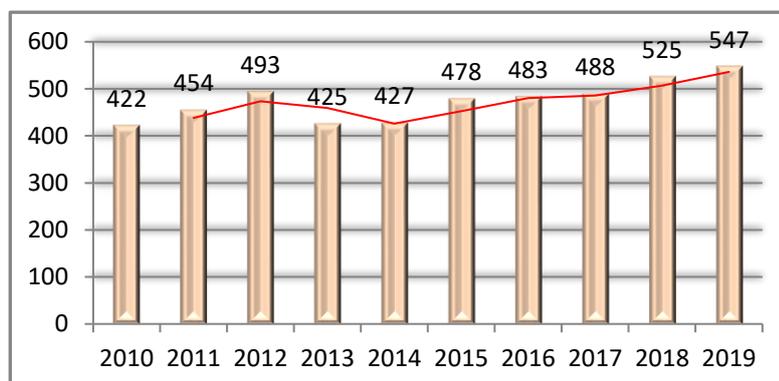
Années	2000	2010	2015	2016	2017	2018	2019
Entrées	316	422	478	483	488	525	560
Sorties	266	405	418	410	478	484	453
Mutations	100	160	125	136	132	139	132
Nbre mvts.	682	987	1021	1029	1098	1148	1145

Evolution du nombre total des mouvements (entrées, sorties, mutations)

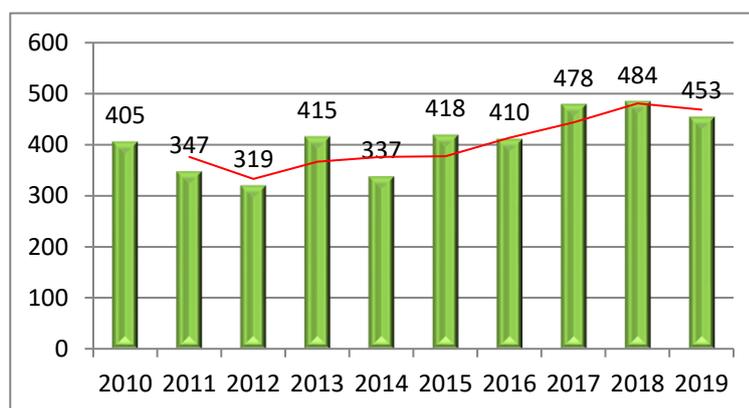


Chiffres au 30/11/2019 (avec R.A.)

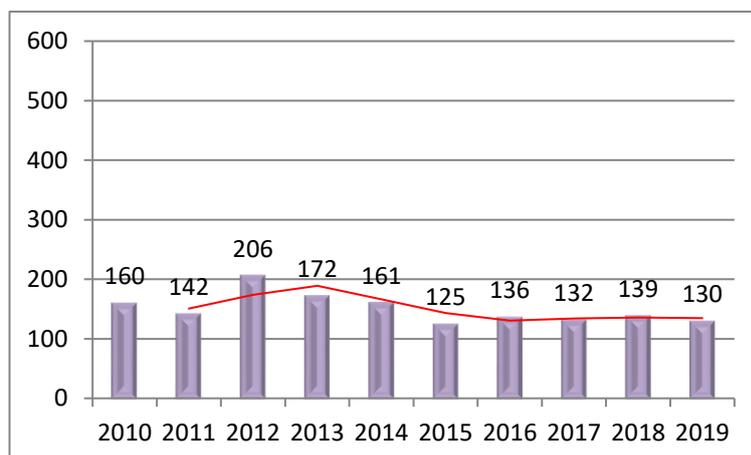
Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2017	2018	2019
Nbre. ENTREES	422	454	493	425	427	478	488	525	547



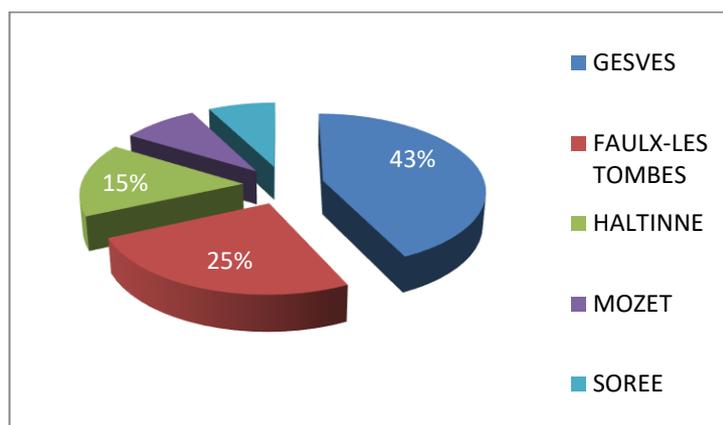
Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nbre.SORTIES	405	347	319	415	337	418	410	478	484	453



Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nbre. MUTATIONS (internes)	160	142	206	172	161	125	136	132	139	130



HABITANTS/VILLAGE

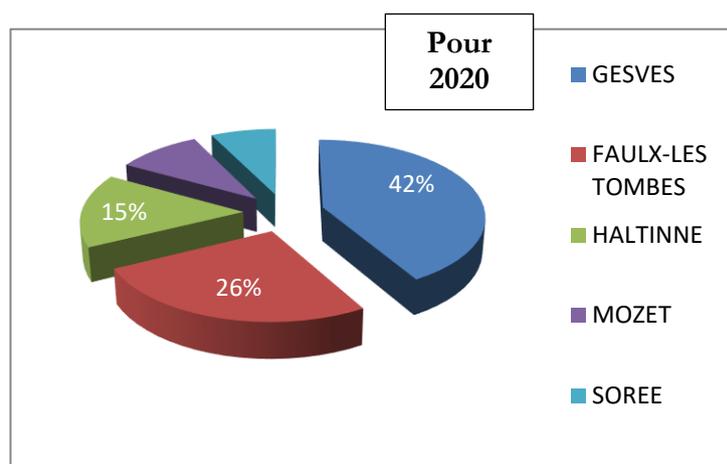


	2000	2006	2014	2015	2016	2017	2018	2019
GESVES	2245	2591	3004	3038	3077	3067	3087	3114
FAULX-LES TOMBES	1602	1732	1794	1811	1803	1789	1790	1836
HALTINNE	957	1028	1122	1128	1136	1145	1126	1122
MOZET	588	629	629	636	678	658	651	626
SOREE	447	480	540	545	552	559	581	553
TOTAL	5839	6460	7089	7158	7246	7218	7236	7251



ELECTEURS POTENTIELS

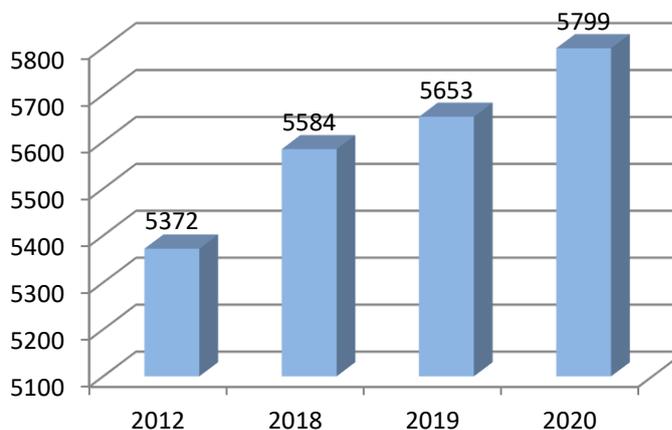
Soit pour 2020, 146 électeurs potentiels de plus qu'en 2019 et 335 électeurs potentiels de plus que le nombre inscrit au registre des électeurs lors des élections du 26 mai 2019 (5464 électeurs).



ELECTEURS POTENTIELS par section	
Gesves	2415
Faulx-Les Tombes	1510
Haltinne	895
Mozet	553
Sorée	426
TOTAL	5799



EVOLUTION électeurs potentiels



GESTION CASIERS JUDICIAIRES

La circulaire n°204 du 19 août 2013 relative aux extraits de casiers judiciaires stipule que désormais les modèles 1 et 2 sont remplacés par 3 modèles distincts : **Art.595, Art.596 al.1^{er} et Art.596 al.2.**

Le contenu de l'extrait de casier judiciaire pourra varier en fonction de la destination du document et du type d'activité.

Tout comme en 2018 une grande majorité des demandes d'extraits de casier judiciaire concerne les demandes d'emploi et notamment dans le secteur de l'éducation.

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre. 2011	Nbre. 2012	Nbre. 2013	Nbre. 2014	Nbre. 2015	Nbre. 2016	Nbre. 2017	Nbre. 2018	Nbre. 2019
Extraits de casiers judiciaires (Art.595, 596 al.1er)	753	769	653	662	670	794	791	En attente	En attente
Extraits de casiers judiciaires (Art. 596 al.2)	213	236	178	222	207	265	285	245	220
Changement de domicile (dossiers sorties)	300	330	415	369	434	385	411	484	453
TOTAL	1673	1748	2224	1723	1677	1831	1859		

GESTION DOSSIERS/DEMANDES DIVERSES POPULATION

A noter l'explosion du nombre de demandes de renseignements et/ou documents par voie électronique.

2019, année électorale est sans doute une des causes de cette augmentation de type de demandes en plus de l'évolution numérique du service public local.

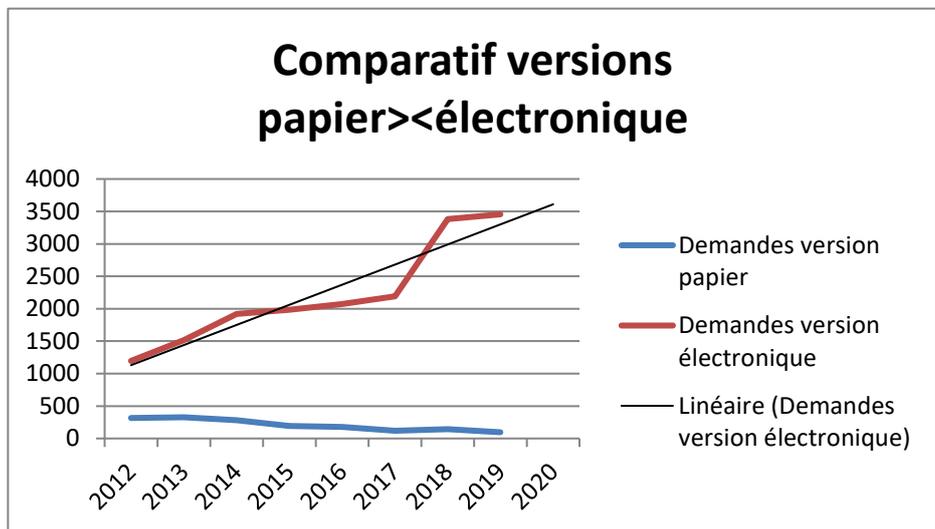
Depuis 2012, la version électronique a nettement pris le pas sur la version papier.

On passe de 1196 demandes version électroniques à 3455, soit presque le triple !



La version papier, quant à elle, passe de 315 demandes en 2012 à **96** en 2018, soit moins du 1/3 !

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Demandes version papier	315	327	282	194	176	118	145	96
Demandes version électronique	1196	1519	1918	1985	2073	2192	3381	3455



Type de traitements documents/dossiers	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Rapports d'enquête de police	699	618	593	611	644	645	632	687
Dossiers Entrées	493	425	427	478	483	488	525	547
Dossiers Mutations	206	172	160	125	136	132	139	130
Dossiers Sorties	319	415	336	418	410	478	484	453
Notifications pour enfants mineurs	18	12	17	8	16	17	18	14
Dossiers Modèles 4 et 6	-	-	-	-	-	-	30	30
Dossiers Radiations d'office	14	11	12	13	7	12	13	11
Dossiers Radiations pour l'étranger	16	16	13	20	17	28	14	17
Dossiers adresse provisoire	17	17	12	13	12	8	16	5
Dossiers adresse de référence personne physique	8	0	2	2	3	4	1	1
Dossiers adresse de référence CPAS	5	2	2	5	6	4	5	6
Dossiers citoyens absents temporaires	15	16	11	5	4	4	10	13
Dossiers Etat de la personne (personnes représentées)	51	54	57	59	27	19	10	7
Gestion demandes diverses extérieures	315	327	282	194	176	118	145	96
Gestion courriels extérieurs/intérieurs	302	732	1126	1028	1113	1142	2367	3455
Gestion courriel Registre national	894	787	792	957	960	1050	1014	1013
e-legalisations	-	-	-	-	-	-	1	4
TOTAL	3082	3604	3842	3936	4014	4149	5393	6489

A noter en **rouge**, les chiffres qui sont interpellant : **1.096** demandes diverses ou dossiers réceptionnés et gérés en plus qu'en 2019 ! Même si le type de demandes diffère des années précédentes, le nombre continue d'augmenter.

- La nette augmentation des rapports d'enquêtes de police (résidence et radiations).
- La nette augmentation des demandes via la voie électronique associée à la diminution des demandes en version-papier.
- La nouvelle procédure de demandes via l'application e-legalisation n'est pas encore souvent sollicitée par notre service. A terme, le citoyen pourra lui-même introduire ses demandes directement via l'application.



ICAR
INVENTAIRE CENTRALISE DES ADRESSES ET
DES RUES



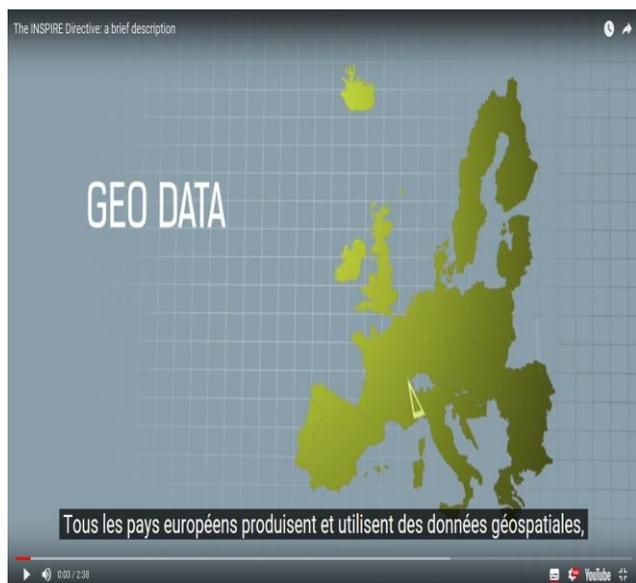
ICAR - REGISTRE WALLON DES ADRESSES

AGENT TRAITANT : NATALIA GONZALEZ

CONTEXTE : LA DIRECTIVE EUROPÉENNE « INSPIRE »

La Commission européenne a lancé un projet d'envergure au niveau européen : le projet **INSPIRE**, **Infrastructure for Spatial Information in the European Community**.

La directive européenne qui soutient le projet est également appelée INSPIRE. Elle vise à créer une infrastructure pour partager des données spatiales entre les autorités publiques en Europe.



Extrait de la vidéo de présentation de la Directive INSPIRE Sources : <http://inspire.ec.europa.eu>

INSPIRE définit des normes communes aux états membres pour 34 thèmes de données spatiales comme les unités administratives, les réseaux de transports, les sites protégés, l'altitude, les ressources énergétiques, la répartition de la population, les services publics ou les zones à risque naturel. Ces informations sont disponibles sur le **géoportail INSPIRE en ligne**.

En Belgique, un accord de coopération a été conclu entre le Fédéral et les 3 régions afin de mettre en place un système unifié de référencement des adresses des trois régions, répondant aux exigences des standards européens.

A cette fin, le SPW, via le géoportail de la Wallonie, a mis à disposition des communes une **application accessible via le web, ICAR**.

Le rôle des communes, au sein du projet INSPIRE et via l'outil ICAR, est de valider, alimenter et maintenir les données du territoire, dans un premier temps les adresses (numéros) et les rues.



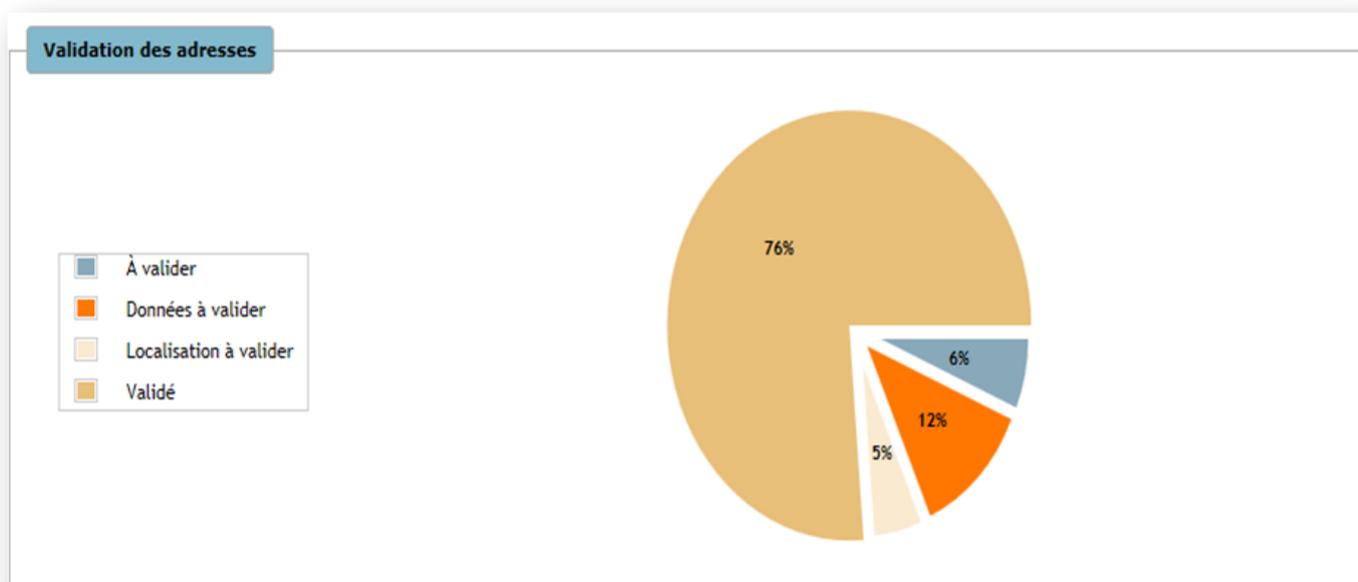
ICAR GESVES : REGISTRE DES ADRESSES

PREMIÈRE PHASE : VALIDATION DANS ICAR DES DONNÉES COLLECTÉES SUR LE TERRAIN :

2017 : la Commune remplit l'objectif fixé par le SPW en validant toutes les adresses du territoire Gesvois recensées dans ICAR : **près de 2600 adresses au total.**

2018 : l'équipe communale ICAR effectue les corrections nécessaires pour 20% des données collectées (localisation, numéro erroné, cadastre).

Validation des adresses sur l'ensemble du territoire :



Export du tableau de bord ICAR <http://icar.wallonie.be/statistics>

DEUXIÈME PHASE : AMÉLIORATION – INTÉGRATION – COLLABORATION

La deuxième phase consiste d'une part en l'amélioration de la base de données ICAR par le SPW, et d'autre part, au sein des communes, en **l'intégration plus poussée des services Population et Urbanisme dans la mise en œuvre du projet** (création de nouvelles adresses dans ICAR, croisement de données avec le Registre national, ou le Cadastre). Il est prévu également **une collaboration active en vue de la consultation des données par des partenaires** tels que BPost ou les services de Police.

La Commune n'a investi la deuxième phase ni en 2018, ni en 2019. En février 2018, le SPF et le SPW devait procéder notamment à la « fusion » des données du Registre National et de la base de données ICAR mais cela n'a finalement pas été réalisé. Dans l'attente d'un outil abouti, la Commune, et particulièrement le Service Population, n'a pas utilisé la base de données ICAR en 2019.



ETAT CIVIL

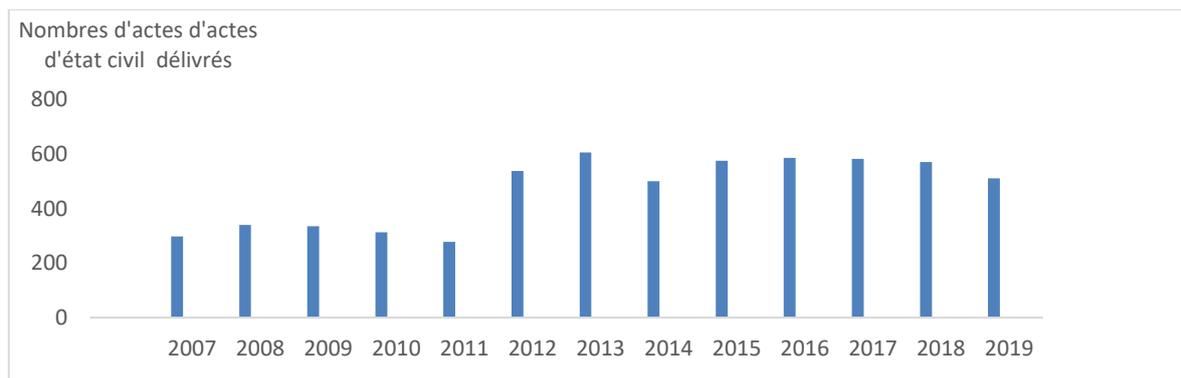


ETAT CIVIL

AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

ACTES D'ÉTAT CIVIL DU 01.12.2018 AU 30.11.2019

	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Naissances	62	79	71	69	66	67	77	79
Naissance à Gesves	0	0	1	1	1	0	0	1
Prime de naissance	0	68	63	66	65	64	73	57
Déclaration de mariage	33	26	22	22	20	14	33	26
Mariages	50	34	22	23	21	20	31	27
Cohabitation légale	39	30	43	42	35	32	33	37
Cessation cohabitation	10	13	17	12	8	11	2	5
Noces d'or	14	12	6	7	8	10	10	<i>Autres services</i>
Noces de diamant	5	4	5	6	6	2	3	
Noces de Brillant	0	1	1	1	1	3	0	
Noces de Platine	0	0	0	1	1	0	0	
Décès	57	59	64	77	65	55	65	57
Déclaration de dernières volontés	24	19	21	13	23	10	14	18
Attestation relative au mode de sépulture	42	44	47	34	63	33	42	42
Don d'organes	26	27	18	8	21	18	22	15
Euthanasie	22	29	29	33	20	21	24	13
Divorces	27	32	33	40	26	25	21	13
Reconnaisances avant naissance	40	39	41	29	30	24	29	37
Déclaration de choix de nom	0	0	1	2	7	0	0	0
Adoptions plénières	0	0	1	2	0	0	1	3
Reconnaisances paternelles	0	0	0	2	0	1	1	1
Acquisition de nationalité	2	1	0	1	2	1	2	4
Incinérations	14	17	18	16	15	16	27	17
Dossiers de demande de pension de retraite	4	6	7	9	2	9	11	31
Dossiers de demande d'allocations pour handicapés	38	30	51	69	69	64	84	54
TOTAL	510	570	582	585	575	500	605	537



Quelques chiffres analysés :

- Hausse des mariages.
- Hausse des demandes d'allocations pour personne handicapées.
- A contrario des chiffres donnés au niveau national, il y a moins d'incinérations.



NOUVEAUTES

- **« La modernisation et informatisation de l'Etat a eu lieu le 31 mars 2019.**

Depuis cette date, il n'y a plus de registre d'Etat civil papier. Ce sont des actes électroniques.

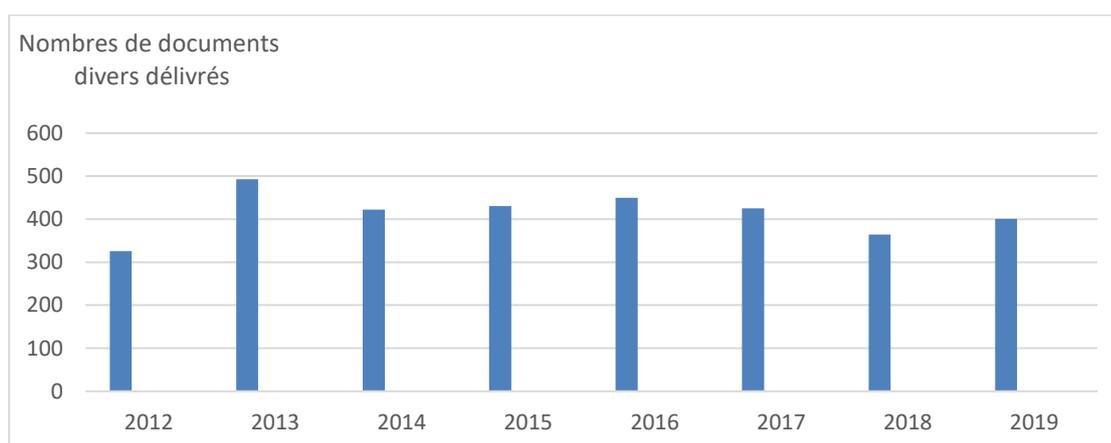
L'application proposée, la BAEC (Base de données des Actes de l'Etat Civil), a été très laborieuse pendant les quelques premiers mois. Cela a nécessité beaucoup de temps pour résoudre les problèmes rencontrés.

La BAEC nécessite la migration des anciens actes dans la base de données (en bloc ou à la première demande)

Pour Gesves, c'est le village n°1 qui s'occupe de scanner les anciens actes afin de pouvoir effectuer la migration dans la BAEC.

DÉLIVRANCE DE DIVERS DOCUMENTS :

	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Scapulaires	0	0	0	0	0	32	77	80
Carnets de mariage	33	26	22	23	21	15	31	27
Actes de décès pour pompes funèbres	285	265	296	304	286	242	260	185
Documents pour crématorium	28	34	34	32	30	32	54	34
Certificats de milice	2	2	5	2	2	3	3	
Certificats de nationalité	13	3	6	3	3	9	14	
Certificats d'état civil	17	11	12	39	33	28	26	
Certificat de vie	19	13	27	24	24	36	28	
Attestation d'hérédité	0	1	0	0	0	1	0	0
Certificat filiation	4	9	23	21	31	23	0	0
Certificat d'honorabilité	0	0	0	2	0	1	0	0
TOTAL	401	364	425	450	430	422	493	326



Comme dans tous les autres services, il faut tenir compte des demandes électroniques.

- Le registre National demande par mail, les mises à jour concernant les citoyens (TI120, 140, 110.)
- Les citoyens font leur demande par voie électronique MAIS doivent encore se rendre à l'administration afin de récupérer les documents (en personne ou par procuration).



ETRANGERS



ÉTRANGERS

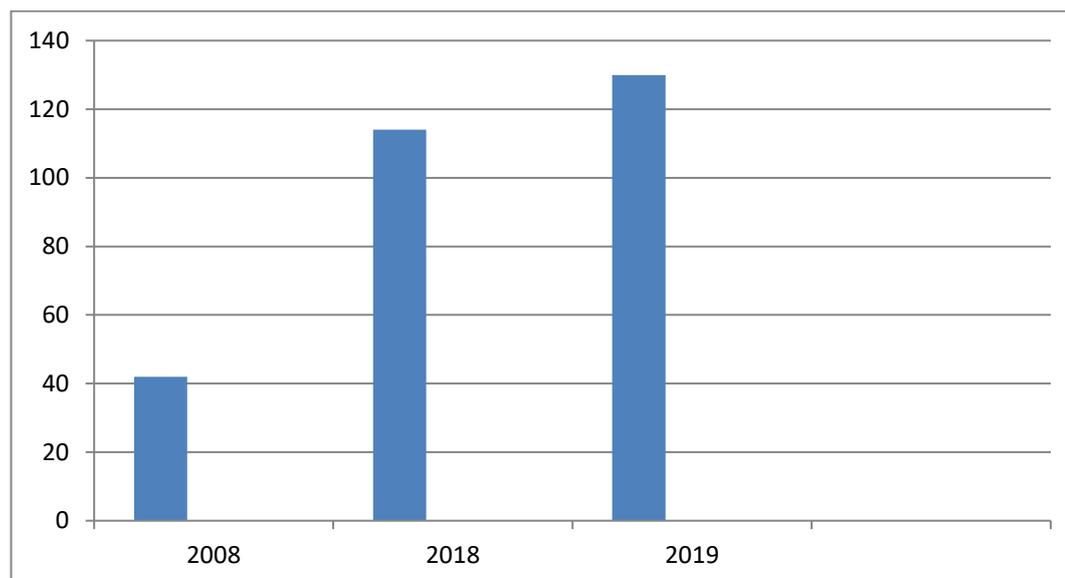
AGENT TRAITANT : DOMINIQUE LESSIRE

EN 2008 : 42 ÉTRANGERS SUR LE TERRITOIRE

EN 2018 : 114 ÉTRANGERS SUR LE TERRITOIRE.

EN 2019 : 130 ÉTRANGERS SUR LE TERRITOIRE

NOMBRE TOTAL D'HABITANTS : 7237



DEMANDEURS D'ASILE

Sur la commune de Gesves, il y a **actuellement 4** demandeurs d'asile, soit 2 familles. Mais 25 demandeurs d'asile sont passés par Gesves.

Ces personnes sont accueillies dans le service initiative locale d'accueil (ILA)

Dans les 8 jours de sa demande d'asile, l'étranger doit se présenter à l'Administration communale avec son attestation délivrée par l'Office des étrangers.

Après enquête de résidence, délivrance d'une attestation d'immatriculation valable 4 mois, prorogeable 3 fois 3 mois puis de mois en mois en attendant la décision du Commissariat général aux réfugiés et apatrides (CGRA).

Les personnes réfugiées proviennent principalement de Syrie et d'Irak et la majorité de ces demandeurs d'asile sont régularisés, ceci se traduit par des séjours courts dans les initiatives d'accueil.

Dans les autres cas, l'OE ainsi que le CGRA essayent de prendre des mesures beaucoup plus rapidement en ce qui concerne l'acceptation du titre de réfugié ou non.



S'il y a refus de reconnaître le statut de réfugié, l'Office des étrangers (OE) donne instruction à la commune pour retirer le titre de séjour et délivrer l'ordre de quitter le territoire.

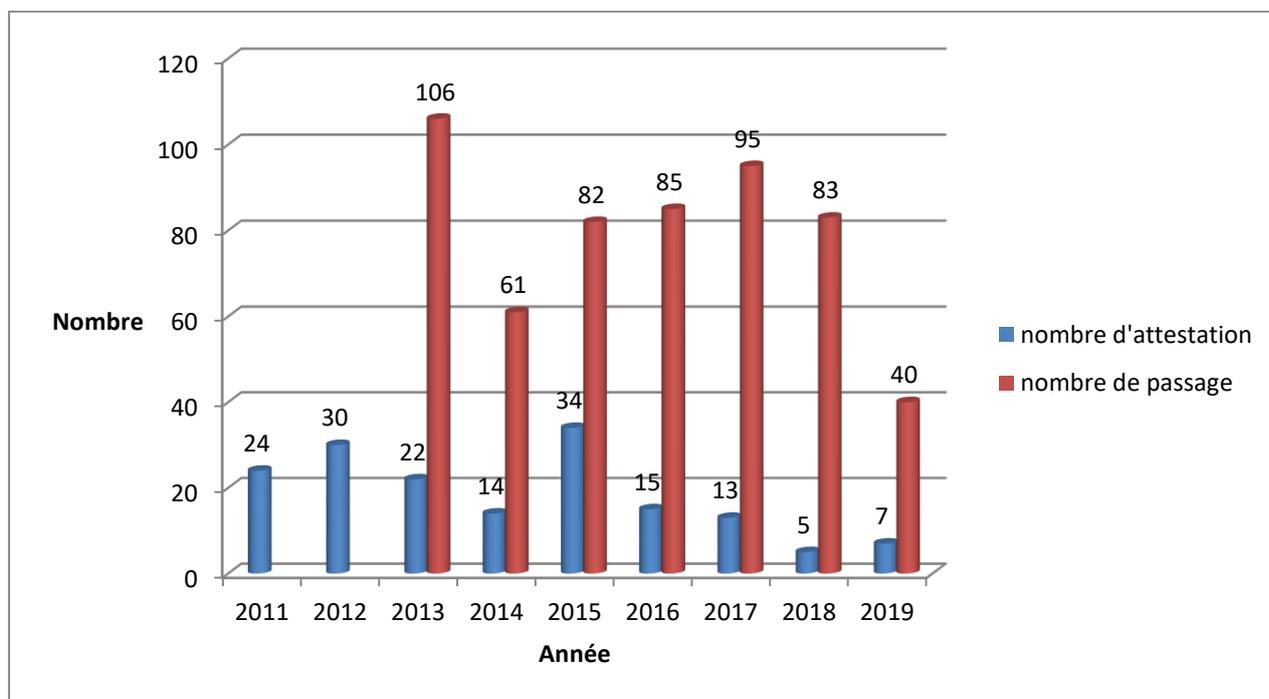
Si l'étranger est reconnu sous le statut « réfugié », sur production de son certificat (délivré par le CGRA) et après enquête de résidence, l'AC l'inscrit au registre des étrangers et lui délivre un certificat d'inscription au registre des étrangers (CIRE) illimité.

2017 : 13 attestations renouvelables de mois en mois (les personnes arrivant d'une autre commune conservent leur attestation délivrée par cette commune).

2018 : 5 attestations renouvelables de mois en mois. Le chiffre est en baisse car depuis quelques mois, ces personnes changent souvent en cours de procédure d'ILA.

2019 : 7 attestations d'immatriculation

Les 25 demandeurs se sont présentés 40 fois pour régulariser leurs documents.



- « Mettre les légendes des axes. Horizontal : Nombre et vertical année
- En bleu nombre d'attestations
- En rouge : nombre de passage

En 2018, le flux migratoire a ralenti et cela continue en 2019



REGROUPEMENTS FAMILIAUX

Depuis le 21/09/2011, un nouvel arrêté royal régit le regroupement familial et est en vigueur depuis le 10/10/2011. Les conditions d'octroi sont rigoureuses.

La personne demandant le regroupement familial doit fournir différents actes ainsi que des papiers du pays en cours de validité, en outre cette personne doit fournir un titre de propriété ou un bail à son nom, des fiches de salaires (récentes), ainsi qu'une assurance maladie.

Ces regroupements familiaux peuvent aussi concerner des enfants venant rejoindre des parents.

En 2018 : 4 nouveaux dossiers, 2 dossiers clôturés.

En 2019 : 3 nouveaux dossiers, 2 dossiers en attentes

Pour cela, contact avec l'Office des Etrangers, la sureté de l'Etat et la police.

Ensuite envoi de tout le dossier à l'OE, qui est seul juge et pourra accepter ou non le regroupement familial,

En cas d'acceptation, l'OE nous prie de délivrer un titre de séjour, tout en prévenant que la personne concernée fera encore l'objet d'enquête de leur part via le service « Etrangers » de la commune et la police de la zone.

En cas de refus, l'OE nous donne ordre de délivrer un ordre de quitter le territoire et cela dans les plus brefs délais.

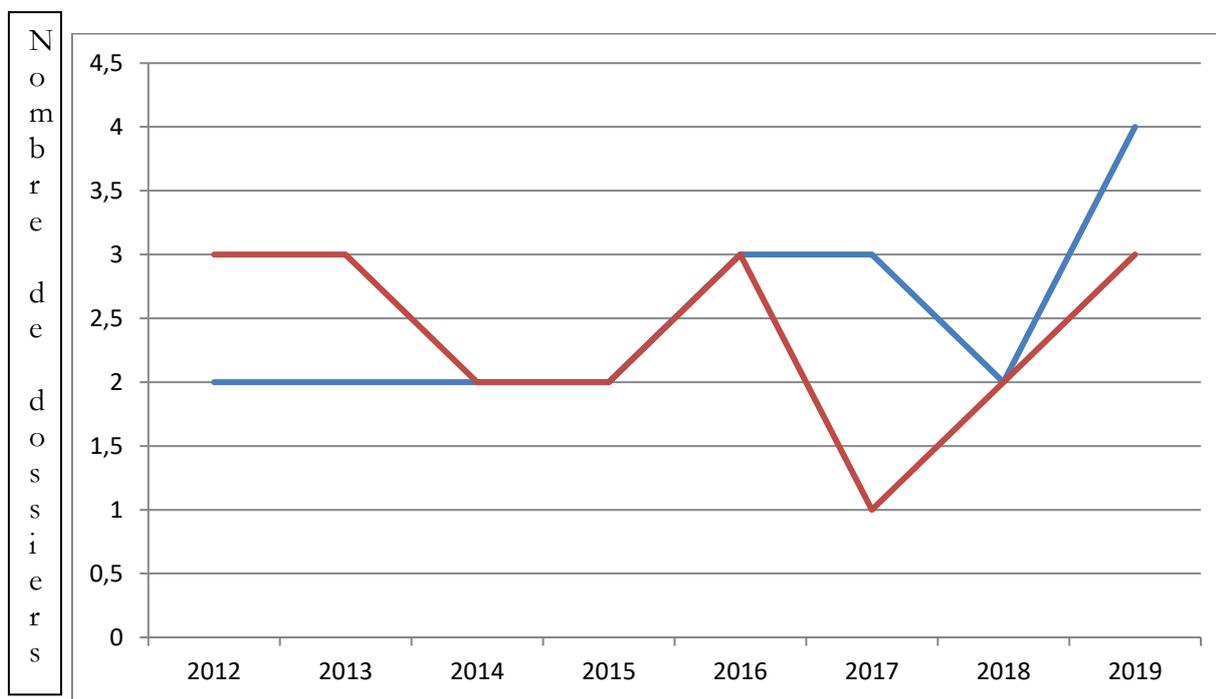


MARIAGES ET COHABITATIONS LÉGALES

Cela concerne des mariages entre gesvois et personnes étrangères.

En 2019 : traitement de 4 nouveaux dossiers et de 3 en cours

Graphique évolution des mariages et cohabitations légales



En bleu : nouveaux dossiers

Années

En rouge : dossiers en cours

Outre la procédure administrative longue aussi bien pour les mariages conclus en Belgique, qu'à l'étranger, l'OE demande que l'on fasse parvenir une fiche « signalement d'un mariage » afin de centraliser les différentes déclarations de mariage des illégaux au travers des communes afin d'éviter le « shopping mariage » et parallèlement à cette procédure demander un avis au parquet compétent.

Un titre de séjour n'est plus automatiquement octroyé à la personne étrangère, en cas de mariage.

A partir de la transmission des documents, l'OE à 6 mois pour rendre un avis.

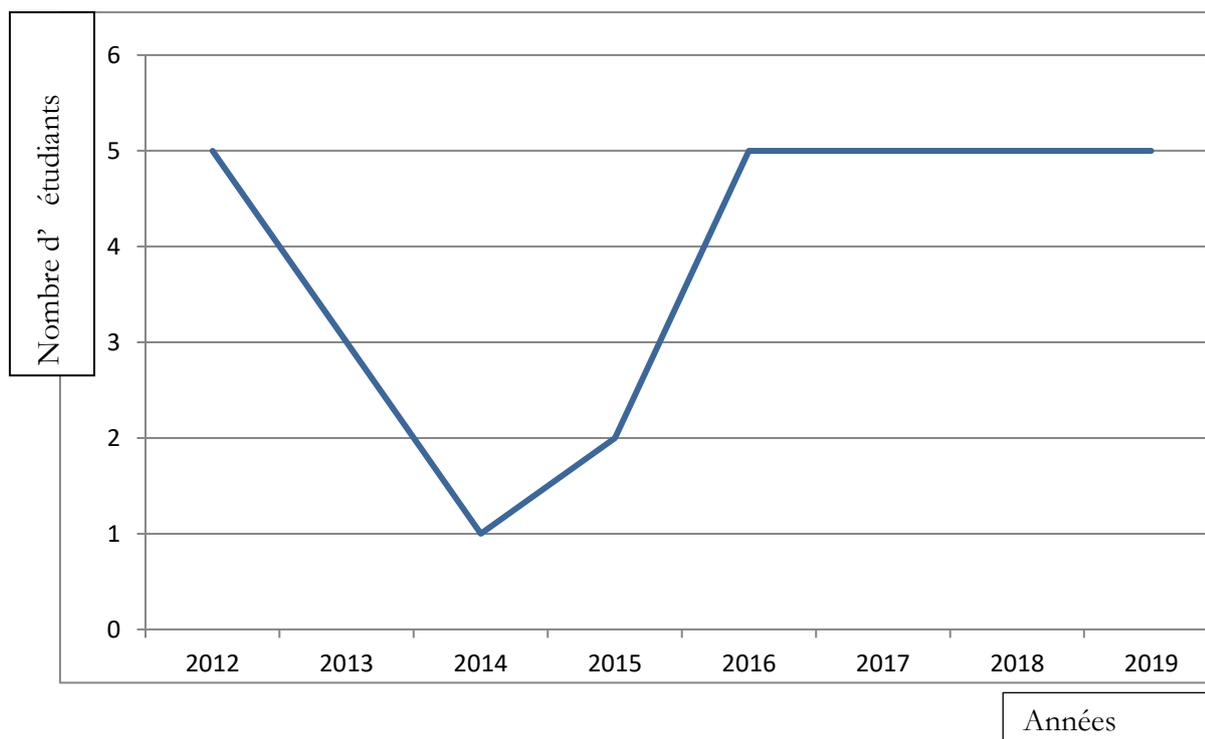
En cas d'avis négatif, la personne a un ordre de quitter le territoire avec effet immédiat si le mariage a été célébré en Belgique, ou la personne n'obtient pas de visa pour rejoindre son conjoint belge.

Les mariages sont constants sur la commune de Gesves malgré un nombre de demandes de renseignements en hausse concernant la procédure pour contracter le mariage, que cela soit par téléphone, par mails ou en nos bureaux.



ETUDIANTS

Etudiants UE et non UE sur le territoire de la commune.



Ces étudiants viennent soit dans le cadre d'échange avec des étudiants belges ou soit refaire un cursus dans notre pays.

Délivrance d'annexes puis de cartes de séjour ; mais pour cela un dossier doit être introduit auprès de l'OE contenant différents documents du pays d'origine ainsi que des renseignements concernant les familles d'accueil et l'inscription de l'école, pour obtenir NN.

Ce chiffre ne tient pas compte des étudiants frontaliers qui viennent étudier à Gesves, notamment à l'école d'équitation. Ces jeunes ne sont pas repris dans un registre, ne possèdent pas de numéro de registre national car ils sont toujours domiciliés dans leur pays d'origine (ex la France) où ils retournent chaque week-end.

COURT SÉJOUR (SÉJOUR TOURISTIQUE)

Délivrance d'engagement de prise en charge (demandé par le garant) afin que la personne puisse entrer sur le territoire belge. Le garant doit venir chercher un document de prise en charge et dûment complété, l'envoyer à l'OE avant de le transmettre au bénéficiaire par l'intermédiaire de la commune.

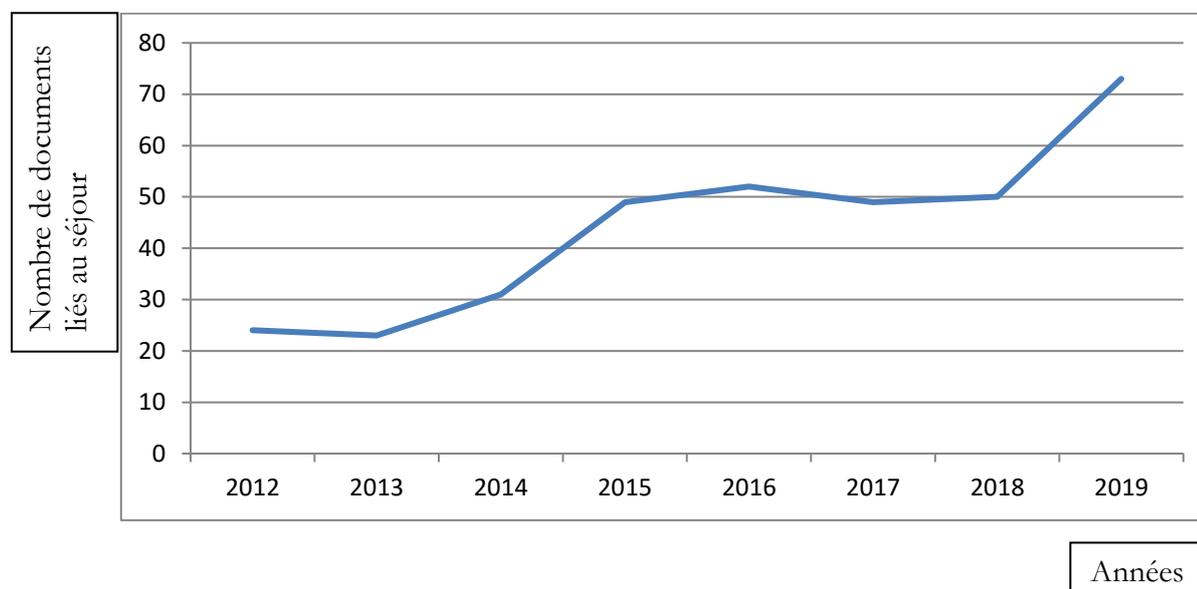


DIVERS

Titres de séjour électroniques délivrés

Titres de séjour	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
	73	50	47	52	49	31	23	24

+ Documents divers liés au séjour : 41



Depuis le 26 juin 2014, toutes les communes délivrent les nouveaux titres de séjour biométriques. Ces titres sont toujours valables **5 ans**.

Photo

Nous devons scanner la photo qui doit répondre à certaines règles répondant aux contrôles frontaliers, la photo est comparée au détenteur du TS, à l'aide d'un logiciel spécial. Cette comparaison automatisée entre l'image et la personne n'est possible que si l'image répond à certains critères définis par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI).

Ce scannage, parfois délicat, nécessite plusieurs tentatives tout en jouant sur la luminosité et/ou le contraste.

Empreinte

Dans un souci permanent de contrôle de l'identité de la personne, les empreintes de ces personnes sont scannées également.

Signature

Enfin, la personne signe électroniquement son document. Lorsque le demandeur vient rechercher son titre de séjour, les empreintes sont reprises, dans le cadre de la lutte contre la fraude à l'identité.

Ce nouveau système, efficace, demande de la part de l'agent communal davantage de disponibilité.



Depuis cette année, le permis de travail n'existe plus. Il est remplacé par le permis unique.

La mention travail limité, illimité ou non est indiquée sur le titre de séjour.

Lorsque la Région Wallonne a analysé le dossier et accordé une des 3 mentions, le dossier est transmis à l'Office des Etrangers, qui lui va statuer sur le séjour.

Après ce parcours, le dossier est transmis à la commune qui en fait part à la personne concernée.



ACCUEIL
CARTES D'IDENTITE - CERTIFICATS
PERMIS DE CONDUIRE - PASSEPORTS



ACCUEIL

CARTES D'IDENTITE – CERTIFICATS

PERMIS DE CONDUIRE - PASSEPORTS

AGENTS TRAITANTS : CAROLINE BONMARIAGE - JUSTINE HAYEN

GESTION ACCUEIL - CARTES D'IDENTITE – CERTIFICATS

TYPE DE DOCUMENTS	Nombre 2018	Nombre 2019
Envois convocations Cie	894	128
Envois rappels Cie	618	223
Envois convocations Kids-ID	157	151
Activations de Cie	1089	451
Activations de Kids- ID	261	264
Traitements demandes de codes PIN –PUK égarés	194	213
Traitements déclarations perte/vol Cie et Kids-ID	147	142
Traitements des cartes d'identité défectueuses	5	16
Autorisations parentales légalisées	358	260
Certificats Composition de ménage	1220	1190
Certificats de vie	12	18
Certificats de nationalité	2	13
Certificats de résidence	203	198
Vente de vignettes Chevetogne	147	122
Demandes diverses - courrier	225	254
TOTAL	5532	3643

TYPE DE DOCUMENTS	Nombre 2018	Nombre 2019
Vente de raticides	299	91
Vente de sacs biodégradables et PMC	1262	1104
Vente de cartes IGN (balades pédestres)	59	28
Vente de cartes promenades équestres	0	0
Vente de cartes postales	11	17
Vente de topoguide	1	1
Vente de chèques-tennis	50	87
Photocopies A4 et A3, couleur ou N/B	245	27
TOTAL	1877	1355

Ce dernier tableau représente les produits particuliers disponibles au Service Accueil.

La diminution drastique de raticides vendus s'explique uniquement par une rupture de stock prolongée, à présent résolue. La diminution de moitié du nombre de cartes touristiques vendues, s'explique, quant à elle, sans doute, par la présence depuis 4 ans du Point Tourisme, plus visible. Notre Service Accueil reste cependant accessible au public intéressé.



Enfin, le nombre de chèques-tennis vendus indique une progression favorable.

Par sa situation unique et idéale dans le hall de la maison communale, le Service Accueil-Population constitue le point central de premier contact avec chaque citoyen. Y sont réceptionnées des demandes relatives non seulement à tous les services administratifs mais aussi des demandes indépendantes de la gestion communale, telles que la recherche d'itinéraires, de lieux ou activités spécifiques...

Ces demandes de renseignements, couplées à la réception et la transmission de documents, courriers ou même colis particuliers, constituent une part de mobilisation importante du guichet-accueil. S'y ajoutent également les très nombreux échanges téléphoniques ou courriers électroniques.

Le citoyen peut notamment retirer au guichet-accueil tout document préalablement préparé par un autre service administratif ou, encore, faire contrôler, compléter et/ou légaliser un document déjà préétabli par un organisme, tel qu'attestation de vie, de composition de ménage, de résidence, ...

Vérification et légalisation de signature concerne aussi un nombre considérable d'autorisations parentales préparées par l'école de l'enfant, par exemple. Ces documents, non répertoriés du fait de leur gratuité, tronquent la réalité des chiffres de délivrance qui ne concernent que les documents payants.

Cette année 2019 reflète une relative constance générale au niveau des certificats délivrés et une légère hausse du nombre de modification d'adresse effectuée sur la puce électronique du document d'identité (au moins 433 en 2018, 475 cette année).

Au 30.11.2019, nous enregistrons 260 autorisations parentales légalisées soit 98 de moins qu'en 2018.

Années	Autorisations parentales	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2011	285	+ 60.98 %
2012	446	+56.50 %
2013	357	-19.96 %
2014	350	-1.96 %
2015	295	-15.72 %
2016	348	+17.98 %
2017	291	-16.36 %
2018	358	+23.04 %
2018	260	-27.40 %

Il est à noter que de nombreux citoyens sollicitent toujours un accompagnement à la cabine-photo par souci d'observer les normes ICAO, très spécifiques, pour l'obtention d'un document d'identité ou un passeport.



Enfin, un rappel est nécessaire pour expliquer le pourquoi de tels écarts au niveau des documents d'identité.

Depuis le 31 mars 2014, le délai de 5 ans de validité des cartes d'identité électronique a été modifié sensiblement : la validité est passée à 6 ans pour les citoyens de moins de 18 ans, à 10 ans pour ceux ayant plus de 18 ans et à 30 ans pour ceux âgés de plus de 75 ans.

Le très faible nombre de convocations pour nouvelle carte d'identité s'explique donc par le fait qu'elles ne concernaient que les citoyens dont la Kids-ID (désormais valable 3 ans entiers et donc au-delà de l'âge de 12 ans) se périmait cette année 2019 ainsi que les citoyens nés en 2007 et ne possédant pas de Kids-Id.

Dès l'an prochain vont s'y ajouter les citoyens dont la carte demandée en 2014 arrive à échéance au terme des 6 années. Enfin, 2024 marquera le retour des citoyens de plus de 18 ans ayant fait une demande de carte d'identité électronique en 2014.

Cette année 2019, a été envoyé un nombre plus important de courriers de rappel, que ce soit pour venir introduire une demande de nouvelle carte ou pour venir activer une carte réceptionnée. Un rappel à l'ordre encore trop souvent nécessaire, certains citoyens minimisant l'importance d'être en possession d'une carte d'identité valide. Il s'agit pourtant d'une obligation légale.

Une certaine constance se reflète au niveau de la gestion des Kids-ID - que ce soit pour les convocations ou les activations - ainsi qu'au niveau des demandes pour codes Puk-Pin égarés.

Par contre, 2019 fait apparaître un triplement du nombre de demandes d'analyse de cartes défectueuses. L'accalmie connue l'an passé s'est révélée de courte durée et reprend donc sa tendance initiale.

Au 30.11.2019, nous enregistrons 128 convocations pour renouvellement de carte d'identité électronique soit 766 de moins qu'en 2019.

Années	Convocations pour renouvellement de carte d'identité électronique	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2011	1270	+26.11 %
2012	1060	-16.53 %
2013	775	-26.88 %
2014	630	-18.73 %
2015	1315	+108.69 %
2016	1249	-5.02 %
2017	1214	-2.80 %
2018	894	-26.38 %
2019	128	- 85.47 %



Au 30.11.2019, nous enregistrons 16 traitements de cartes d'identité défectueuses, soit 11 de plus qu'en 2018.

Années	Traitements des cartes d'identité défectueuses	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2012	18	+ 38.46 %
2013	12	-33.33 %
2014	22	+ 83.33 %
2015	18	-18.18%
2016	17	-5.56%
2017	18	+5.18%
2018	5	-72.25 %
2019	16	+222.22%



GESTION PERMIS DE CONDUIRE - PASSEPORTS

La livraison des permis de conduire et des passeports s'effectue entre 2 à 3 fois/semaine.

TYPE DE DOCUMENTS	Nbre.moyen. 2016	Nbre.moyen. 2017	Nbre.moyen. 2018	Nbre.moyen. 2019
Permis de conduire	470	468	417	396
Passeports	315	326	320	313

Au 30.11.2019, nous enregistrons 396 permis de conduire soit 21 de moins que l'année 2018.

Années	Permis de conduire	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2012	457	-2.14 %
2013	380	-16.85%
2014	428	+ 12.63 %
2015	641	+49.75 %
2016	470	- 26,67%
2017	467	- 0,42 %
2018	417	-10,90%
2019	396	- 5.03%

Une diminution pour cette année, mais toujours autant de travail administratif car il faut scanner et créer une fiche pour chaque demande de permis. Il faut également compter plus de temps pour le classement de toutes les fiches permis de conduire des personnes entrées sur la commune, ainsi que pour les sorties. Sans oublier l'encodage des fiches permis de conduire dans le programme Saphir. Depuis le changement des permis de conduire nous avons une livraison plus régulière et à fortiori un service au citoyen plus rapide. Le délai d'obtention d'un permis de conduire classique varie de 1 à 3 jours maximum ! La demande reste +/- constante nous encodons pour cette année 2019, permis internationaux, permis provisoire, demande de permis définitif, renouvellement ou sélection médicale.

Au 30.11.2019, nous enregistrons 313 passeports soit 7 de moins qu'en 2018.

Années	Passeports	Taux d'accroissement annuel (moyenne)
2012	241	-3.21 %
2013	292	+ 21.14 %
2014	266	-8.90 %
2015	280	+5.26 %
2016	315	+12,5%
2017	326	+3,5%
2018	320	-1,8 %
2019	313	-2.18%



Cette année, parmi ces demandes de passeport, nous en avons reçu 3 demandes urgentes, 246 demandes < 18 ans un peu plus que l'année 2018 et 64 demandes > 18 ans soit un peu plus que l'année 2018. Pas une grande différence, les demandes tournent souvent aux alentours de +/- 320 passeports/l'année.

La demande de passeport prend un peu plus de temps depuis que nous sommes passés au passeport biométrique. Nous passons d'abord via BELPIC pour la création au Registre National avec photo, empreinte et signature. Ensuite, nous rentrons dans le programme BELPAS pour la demande complète du passeport. Le délai pour l'obtention d'un passeport est maintenant de 5 jours ouvrables procédure normale et 1 à 2 jours procédure urgente.

TYPE DE DOCUMENTS	Passeports
Envois des rappels pour délivrances passeports et permis de conduire	32

Voilà déjà deux ans que le service permis de conduire traite les dossiers entrées/sorties dans son intégralité.

Pour une entrée, la demande est encodée au bureau population du fond, suite à cela un rapport de police est demandé et seulement après la domiciliation est jugée effective. Suite à cela le dossier complet arrive au service population (accueil) nous encodons dans le programme saphir le dossier d'entrée Modèle 5 pour chaque ménage, nous classons les fiches permis et nous envoyons un courrier de confirmation Modèle 5 Bis à l'ancienne commune. La mise à jour sur les cartes d'identité suite à un changement d'adresse se fait également au guichet accueil.

Concernant les sorties, en format papier ou format électronique, nous imprimons les demandes de changement de domicile venant des nouvelles communes Modèle 3, nous encodons la sortie dans saphir, cherchons et attachons la fiche permis pour envoyer les dossiers complet Modèle 5 à la nouvelle commune.

Ce n'est pas le nombre de citoyen en mouvement qui détermine les dossiers traités mais bien le nombre de ménage. D'où la différence de chiffre entre 449 personnes en mouvement pour les sorties et 293 dossiers créés pour les personnes sorties.

TYPE DE DOCUMENTS	Nbr de dossier 2018	Nbr de citoyen 2018	Nbr de dossier 2019	Nbr de citoyen 2019
Dossiers Entrées	296	517	297	530
Dossiers Sorties	343	565	293	449



INFORMATIQUE



INFORMATIQUE

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

GESTION DU PARC INFORMATIQUE DE LA COMMUNE DE GESVES

Le parc informatique communal en quelques chiffres :

Administration communale de Gesves		2019
<u>Site de l'Administration communale</u>		
Ordinateurs/postes client		27
Utilisateurs		23
Imprimantes		5
<i>Tout le parc des imprimantes a été renouvelé depuis 2009.</i>		
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit		8
Serveur(s)		1
<i>Acheté en 2011.</i>		
NAS		1
<u>Site de la Pichelotte</u>		
Ordinateurs/postes client		2
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit.		1
Atelier communal		2019
Ordinateurs/postes client		1
Utilisateurs		1
Imprimantes		1
École de l'Envol et École de la Croisette		2019
Ordinateurs/postes client		7
Utilisateurs		7
Imprimantes		2
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit		1
NAS		1
Bibliothèque communale		2019
Ordinateurs/postes client		2
Utilisateurs		3
Ordinateurs mis à disposition du public		6
Imprimantes		1
Photocopieurs/fax/imprimante/scanner haut débit		1

ADMINISTRATION COMMUNALE DE GESVES (AC GESVES)

La gestion du parc informatique de l'Administration communale de Gesves, sous la tutelle du Bourgmestre responsable, Monsieur Martin VAN AUDENRODE, consiste notamment à :

- Assurer le support informatique auprès des utilisateurs (installation et configuration matériel, logiciels, réseau, sécurité, mailbox, ...)



- Administrer le serveur ESXI (reprenant 12 serveurs virtuels), le domaine (Active directory), les procédures de backup (Oodrive, NAN, disque dur externe), les interventions dans le cadre des contrats de maintenance (CIVADIS, Fusion-K)
- Gérer le parc d'imprimantes, fax et photocopieurs dans le cadre des contrats de maintenance (RICOH)
- Gérer le réseau informatique communal (WIN)
- Gérer le réseau de téléphonie (WIN)
- Assurer l'analyse technique dans le cadre des marchés publics de fournitures et de services informatiques (*en collaboration avec Monsieur Sébastien ERNEST*)
- Évaluer les investissements, la commande et le suivi matériels/logiciels informatiques.

PROJETS RÉALISÉS EN 2019

Sur le site de l'Administration communale de Gesves :

- Dans le cadre du projet « Comme Zéro Déchet » dont nous faisons partie, nous avons opté pour une optimisation des ordinateurs et serveurs actuels plutôt de l'achat de nouveau matériel.
- Mise en place des mails @gesves.be via un nouveau serveur mail : création des toutes les boites mails @gesves.be et @cpas.gesves.be, migrations des adresses @publilink.be
- Installation d'un deuxième écran sur les ordinateurs de nombreux agents pour faciliter leur travail
- Mise en place de logiciel de gestion des locations de salle accessible aux demandeurs via le site internet communal
- Installation de la nouvelle machine à affranchir le courrier postal
- Augmenter l'espace et la performance de stockage internet du serveur
- Effectuer la mise à jour vers Windows 10 afin de profiter de la gratuité de la licence
- Installer une application de monitoring du parc informatique
- Mise en place du WiFi pour la Maison de la musique (en cours)

Pour rappel, actuellement et jusqu'en juillet 2020, un marché public de services a désigné la société Fusion-K comme responsable de la maintenance et la consultance informatique, sur le site de l'Administration communale, du garage communal, des écoles communales et de la Bibliothèque en partenariat avec Madame Anne-Catherine de CALLATAY, agent communal relais en informatique.



QUELQUES PROJETS POUR 2020

Sur le site de l'Administration communale de Gesves :

- Réalisation d'un inventaire détaillé du parc informatique permettant de budgétiser concrètement les dépenses à faire dans le cadre du remplacement du matériel vétuste, à long et court terme.
- Lancement du nouveau marché public de services de maintenance et consultance informatique, sur le site de l'Administration communale, du garage communal, des écoles communales et de la Bibliothèque
- Changement du thème du site internet et mise en place d'un site consultable via mobile/smartphone (site responsive) et refonte totale du site
- Création d'une charte d'utilisation du parc informatique
- Mise en place d'un backup des données de l'Administration communale qui seront externalisées vers le site communal de la Pichelotte
- Solution de paiement en ligne pour la commande de documents administratifs, taxes, location de salles...
- Mise en route du registre des données dans le cadre du RGPD
- Cartographie des cimetières
- Création d'un lien entre le programme UrbaWeb et eCourrier pour un encodage plus simple et efficace des délibérations urbanistiques



COMMUNICATION



COMMUNICATION

AGENTS TRAITANTS : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY ET NATHALIE SEINE

Sous la responsabilité de Monsieur Martin VAN AUDENRODE, Bourgmestre en charge de cette matière, le service communication, composé de Mesdames Anne-Catherine de CALLATAY, Stéphanie BRAHY et Nathalie SEINE, est chargé de promouvoir la communication sous toutes ses formes et de faire des propositions au Collège communal.

Le champ d'action de cette équipe comporte :

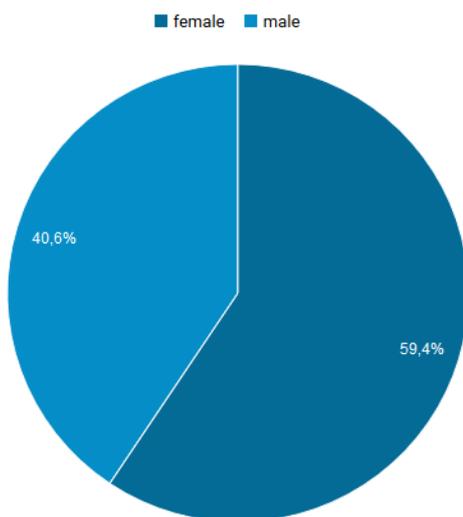
LA GESTION QUOTIDIENNE DU SITE WEB COMMUNAL

AGENTS TRAITANTS : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY & STÉPHANIE BRAHY



Depuis 2013, la commune de Gesves s'est dotée d'un site géré par Wordpress (système de gestion de contenu libre), né d'une concertation entre plusieurs agents communaux. L'idée de départ étant d'en faire un outil attrayant, dynamique et facile d'utilisation pour les citoyens gesvois.

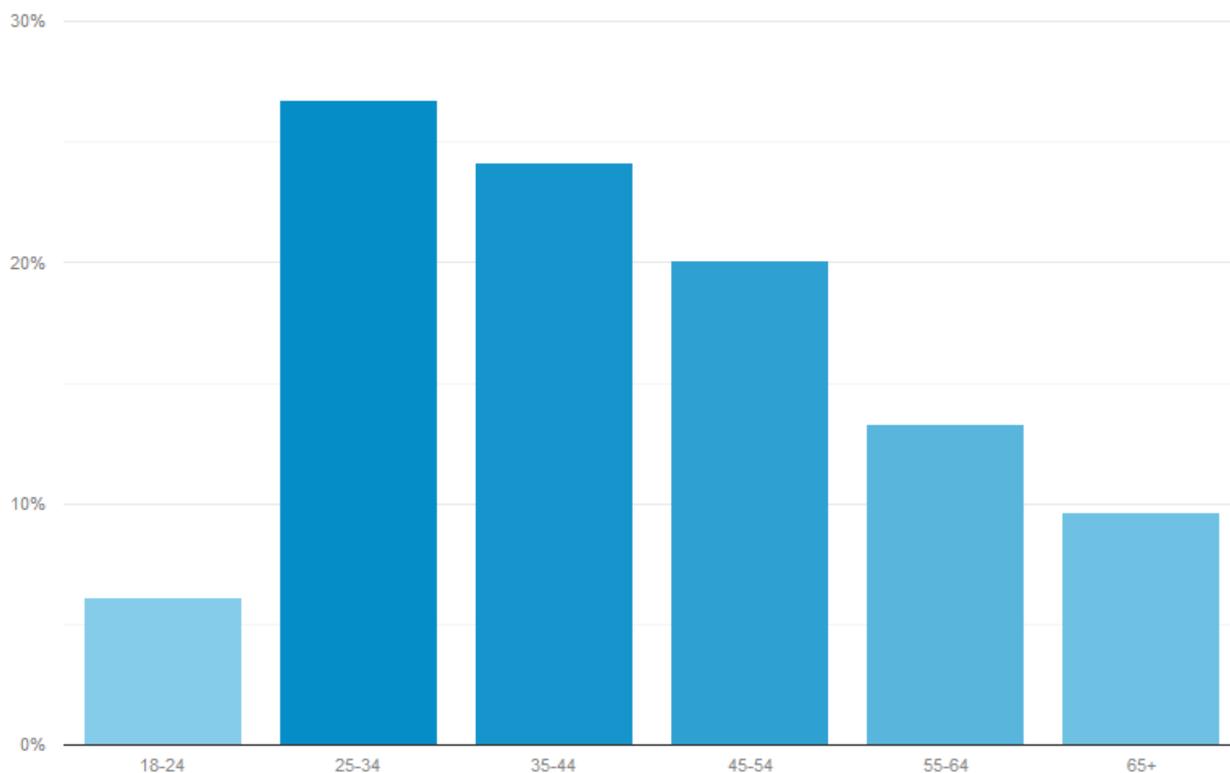
Dans la gestion journalière, différentes sections sont mises à jour : l'agenda qui reprend toutes les manifestations se déroulant sur le territoire gesvois, les actualités et informations destinées directement aux citoyens gesvois.



L'analyse de ce site internet indique un nombre croissant d'utilisateurs (durée moyenne de connexion : 1 minute 25 secondes). Il est intéressant de noter le taux de rebond sur le site est de 68,39% et que le nombre de pages visitées en moyenne est de 2,08. Signe d'un accès facile aux informations recherchées.

La plupart des visiteurs de notre site viennent de Belgique (94,087%), les autres venant des Etats-Unis, de France, du Luxembourg, des Pays-Bas, du Portugal, d'Allemagne, de Corée du Sud, du Canada ou encore de Côte d'Ivoire. Parmi tous ces utilisateurs, 54,4% sont des hommes et 40,64% des femmes.





Presque 26,71% des utilisateurs sont des personnes dont l'âge varie entre 25 et 34 ans, 24,14% ont entre 35 et 44 ans et 20,07% ont entre 45 et 54 ans.

A la lecture de l'analyse de fréquentation, nous nous sommes aperçus que de plus en plus d'utilisateurs naviguaient sur notre site internet via leur smartphone. En 2020, nous retravaillerons donc ce site afin de le rendre plus accessible via téléphone mobile ou tablette.

LA GESTION QUOTIDIENNE DE LA PAGE « FACEBOOK »

AGENTS TRAITANTS : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY & STÉPHANIE BRAHY

En ce qui concerne la page Facebook, elle se veut être la vitrine du site internet. Nous y annonçons les



manifestations, publions les photos de celles-ci et informons la population des informations importantes à relayer. Cette page permet également de faire paraître des petites annonces.

À l'heure actuelle, 1.144 personnes aiment notre page et nous suivent régulièrement, d'ailleurs, 1.176 personnes sont abonnées à notre page. Parmi ces abonnés, la grande majorité est Belge, mais certains sont Français, Portugais, Italiens, Espagnols ou même Russes.

Cette page Facebook est un excellent outil de communication, qui permet aux utilisateurs de poser leurs questions, d'obtenir facilement des renseignements et de partager les informations.



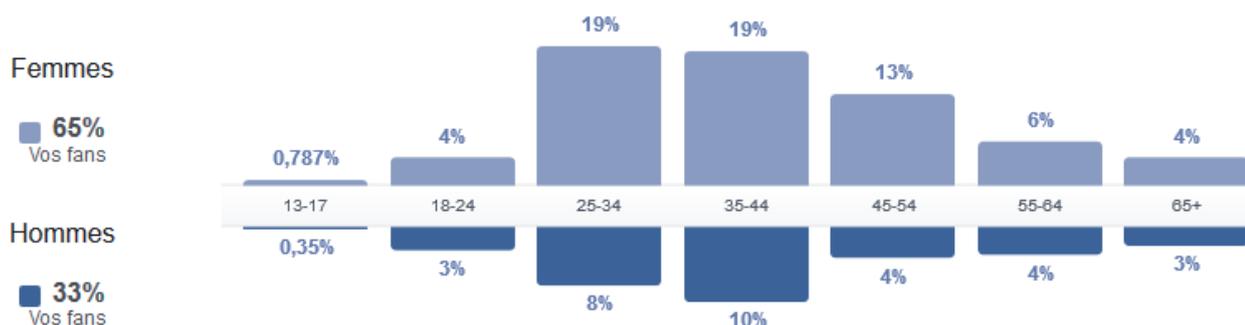
Performance des différents types de publications en fonction de la couverture et de l'engagement moyens.

Voir toutes les publications ▾

Couverture Clics sur la publication Interaction ⓘ

Genre	Couverture moyenne	Engagement moyen
Statut	1 661	152 29
photo	1 308	113 34
Vidéo	884	98 16
Vidéo partagée	450	54 16
Lien	431	64 6

La grande majorité de nos fans viennent de Gesves, certains viennent de Namur, d’Andenne, de Bruxelles, d’Ohey, d’Assesse, de Ciney et même de Liège ou de Huy, voir même d’Anvers.



GESVES INFO

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

6 parutions en 2019. Cette brochure retrace les évènements passés et futurs qui se déroulent sur l’entité gesvoise, et permet aux élus de communiquer au travers de différents articles avec les citoyens.

Tous les numéros, depuis juin 2011, sont téléchargeables sur le site internet communal en cliquant sur l’onglet « revue de presse ».



PETITE ENFANCE



CRÈCHE COMMUNALE « LES MINI-POUSSET »

EN GESTION PAR L'INTERCOMMUNALE IMAJE

La Goyette, 16 à 5340 FAULX-LES TOMBES



NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

- Au 1^{er} septembre 2017 : 44 inscrits avec une présence journalière moyenne de 30 enfants.
- Au 1^{er} septembre 2018 : 49 inscrits avec une présence journalière moyenne de 30 enfants.
- Au 1^{er} septembre 2019 : 44 inscrits avec une présence journalière moyenne de 30 enfants.

PERSONNEL

La crèche est gérée actuellement par Madame Eloïse Brichard, assistante sociale à mi-temps. Il y a actuellement trois puéricultrices à temps plein, trois à 4/5 temps, une à ¾ temps et trois à ½ temps.

HORAIRE TYPE D'UNE JOURNÉE À LA CRÈCHE



- La crèche est composée de trois sections : les bébés, les moyens et les grands.
- Dans la section des « bébés » et des « moyens », pas d'horaire type ; l'équipe tient compte du rythme de l'enfant.
- Dans la section des « grands », il existe un horaire type, même si nous essayons de tenir compte du rythme des enfants le plus possible.

DESCRIPTION D'UNE JOURNÉE TYPE CHEZ LES GRANDS

- Accueil pour tous de 7h à 7h30 dans la section des bébés (à l'étage). A 7h30 les moyens et les grands descendent dans la section des moyens et à 8h les grands rejoignent à leur tour leur section.
- Les puéricultrices proposent alors aux enfants soit une activité libre, soit une activité semi-dirigée (peinture, pâte à sel, danse, promenade, ...) qu'ils sont libres de faire ou non. La section est aménagée en espace de jeux permanents.
- Vers 9h15, un bol de soupe est proposé aux plus grands.
- Vers 11h, les enfants mangent, via un système de self-service visant à développer leur autonomie, puis se lavent les mains. Ensuite une puéricultrice lit une histoire ou écoute une musique douce avec tous les enfants de la section pendant qu'une autre prépare les enfants pour la sieste.
- De 12h-12h30 à 14h-14h30, sieste et préparation des goûters.
- Après la sieste, les enfants sont rhabillés. Des jeux libres leurs sont à nouveau proposés. Les enfants ont toujours accès aux espaces de jeux permanents



- Vers 15h, c'est l'heure du goûter.
- Des jeux sont à nouveau installés dans la section (voitures, poupées, duplos, dinette, déguisements, matériel de psychomotricité, ...). Jeux et exploration.
- Vers 17h-17h30, les moyens et les grands sont de nouveau regroupés dans une des sections avec la puéricultrice qui ferme la crèche.
- Dans un souci de continuité de prise en charge, les puéricultrices sont désignées comme référentes de section. Elles travaillent au sein de la même section et connaissent bien les enfants et leurs habitudes. Cela permet un peu plus de repères pour les enfants comme pour les parents. Une puéricultrice de référence accompagne son groupe d'enfants dans la section suivante lors des passages. Ce système permet un passage de section plus serein.

ACTIVITÉS ORGANISÉES EN 2018

- 2 journées pédagogiques les 26 juin et le 27 septembre.
- Un partenariat avec la bibliothèque de Gesves qui vient une fois par mois faire une animation « lecture ».
- Un goûter de Nouvel-An le 19 janvier.
- Formation en réanimation cardio-pulmonaire pédiatrique pour toutes les puéricultrices de la crèche en juin.

PROJETS POUR 2019 :

- Deux journées pédagogiques et formation réanimation cardio-pulmonaire pédiatrique et ingestion de corps étrangers.
- Un apéro de rentrée
- Une réunion de parents.
- Petits projets divers.



CRÈCHE COMMUNALE « MES PREMIERS PAS »

EN GESTION PAR L'INTERCOMMUNALE IMAJE

Chaussée de Gramptinne, 118 à 5340 GESVES



NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS

- Au 1^{er} novembre 2018 : 12 inscrits avec une capacité journalière possible de 18 enfants.
- Au 1^{er} janvier 2019 : 17 inscrits avec une capacité journalière possible de 18 enfants.

PERSONNEL

La crèche est gérée actuellement par Madame Eloïse Brichard, assistante sociale à mi-temps. Il y a trois puéricultrices à temps plein, une à 4/5 et une à 1/2 temps.

HORAIRE TYPE D'UNE JOURNÉE À LA CRÈCHE



- La crèche est composée de deux sections : les bébés et les grands.
- Dans la section des « bébés », pas d'horaire type ; l'équipe tient compte du rythme de l'enfant tant pour les siestes, les jeux que les repas.
- Dans la section des « grands », il existe un horaire type, même si nous essayons de tenir compte du rythme des enfants le plus possible.

DESCRIPTION D'UNE JOURNÉE TYPE CHEZ LES GRANDS

- Accueil pour tous de 7h à 8h dans la section des bébés. A 8h ou dès l'arrivée d'une seconde puéricultrice, les grands rejoignent leur section.
- Les puéricultrices proposent alors aux enfants soit une activité libre, soit une activité semi-dirigée (peinture, pâte à sel, danse, promenade, ...) qu'ils sont libres de faire ou non. La section est aménagée en espaces de jeux permanents.
- Vers 9h15, un bol de soupe est proposé à ceux qui le désirent.
- Vers 11h, Les enfants sont invités à venir mettre leur bavoir puis à aller s'asseoir à la place qu'ils souhaitent. Les puéricultrices se répartissent près des groupes et les encouragent à manger seul tout en aidant les plus petits. Chez les grands, le repas prend une dimension plus sociale puisqu'il est pris en groupe.
- De 12h-12h30 à 14h-14h30, sieste et préparation des goûters.
- Après la sieste, les enfants sont rhabillés. Les enfants ont toujours accès aux espaces de jeux permanents
- Vers 15h, c'est l'heure du goûter.



- Des jeux sont à nouveau installés dans la section (voitures, poupées, Duplo, dinette, briques de cartons, matériel de psychomotricité, ...). Jeux et exploration
- Vers 16h30-17h – 17h30, les bébés et les grands sont à nouveau regroupés dans une des sections avec la puéricultrice qui ferme la crèche.
- Dans un souci de continuité de prise en charge, les puéricultrices ont été désignées comme référente de section. Elles travaillent au sein de la même section et connaissent bien les enfants et leurs habitudes. Cela permet un peu plus de repères pour les enfants comme pour les parents. Les puéricultrices suivent les enfants de leur groupe lors du passage de section.

PROJETS POUR 2019

- Deux journées pédagogiques et une formation réanimation cardio-pulmonaire pédiatrique et ingestion de corps étrangers.
- Un partenariat avec la bibliothèque de Gesves qui viendrait une fois par mois faire une animation « lecture ».
- Un goûter de Noël avec les parents.
- Petits projets divers



CONSULTATIONS ONE

Public cible : 0-6 ans (tous les âges sont représentés à la consultation).

Quelques chiffres :

Il y a eu au 26/11/2019, 58 naissances pour l'entité de Gesves, pour Faulx-Les Tombes, pour Haltinne et pour Mozet.

- 1^{er} trimestre : 45 enfants sont venus en consultation.
- 2^{ème} trimestre : 39 enfants sont venus en consultation.
- 3^{ème} trimestre : 29 enfants sont venus en consultation.
- 4^{ème} trimestre : 27 enfants sont venus en consultation, au 26/11/19

COORDONNEES DES INFRASTRUCTURES

GESVES :

Rue Ry Del Vau, 5 (derrière l'administration communale sise chaussée de Gramptinne, 112).

N° d'agrément : 42/92054/01

Consultation 2 mardis par mois de 9h à 11 h (sur RDV) assurée par Madame SOUPART, TMS (Travailleur Médico-Social), Monsieur CLOËS (médecin) et des bénévoles.

! Les parents qui reprennent une activité professionnelle, sont accueillis au sein de la consultation ONE de Ohey de 15h30 à 18h30, un mardi par mois.

FAULX-LES TOMBES :

Rue de la Goyette, 16

N° d'agrément : 42/92054/02

Consultation le 3^{ème} jeudi du mois de 13h30 heures à 15h (sur RDV) assurée par Madame Fontaine TMS (Travailleur Médico-Social), Madame HANNICK (médecin)



OBJECTIFS

Il s'agit d'assurer le service universel, le suivi renforcé et des activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale en appliquant le vade-mecum des T.M.S. et le guide de médecine préventive.

La consultation a pour mission, dans le cadre de la médecine préventive, de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans accomplis. Les familles dans le besoin et demandeuses bénéficient d'un suivi renforcé soit par la TMS à domicile soit par le médecin en consultation plus régulière. L'accueil dans les locaux permet des échanges afin de renforcer le lien parents-enfants.

ACTIVITES MISES EN ŒUVRE

ACCUEIL DES FAMILLES

L'accueil se veut être un moment d'échange avec les parents.

A Gesves, comme à Faulx-Les Tombes, une ou plusieurs bénévoles vient(nent) peser et mesurer les enfants.

VISITES A DOMICILE

La TMS prend connaissance des nouvelles naissances du secteur par l'intermédiaire des maternités. Elle décrit aux parents les activités de l'ONE et les soutient dans les actes du quotidien. Un suivi plus important est possible si le passage à la consultation n'est pas souhaité ou si d'autres problèmes sont décelés. Il y a en moyenne 2 à 6 visites de la TMS à domicile avant le passage à la consultation, chez le médecin traitant ou encore le pédiatre.

DEPISTAGE VISUEL

Il est organisé 1 à 2 fois par an dans nos locaux (Pour tous les enfants de l'entité). 17 enfants sont venus.

COIN JEU

Un coin jeu est mis à disposition lors des consultations de Gesves, dans lesquels nous disposons quelques jeux et tapis. Les locaux de la consultation de Faulx-Les Tombes ne nous permettent pas d'installer un coin jeu comme prévu par l'ONE

Un coin lecture est également mis en place lors de certaines consultations.



SEANCES DE MASSAGES ET PORTAGE BEBE

Depuis fin de l'année 2014, des séances de massage et portage ont été organisées et intégralement offertes par l'ONE aux parents de nouveau-nés. Au premier trimestre, il y a eu 31 participants, il n'en a pas eu d'organisée au 2^{ème} trimestre, et 5 sont venus au 3^{ème} trimestre. Ces séances se déroulent dans les locaux de la consultation d'Ohey.

SUIVI RENFORCE

L'entité de Gesves est vaste et étendue ; la plupart des gens ont une voiture et consultent un pédiatre ou généraliste, mais malgré cela, les gens sont rassurés qu'il y ait un passage à domicile. La population compte une forte proportion de jeunes ménages qui, vu le coût actuel de la vie préfèrent venir à la consultation.

La commune dispose également de pas mal de logements sociaux et d'ILA, les suivis renforcés sont divers et variés.

De plus en plus de famille apprécie la qualité des échanges apportés, la disponibilité de l'équipe, le professionnalisme et les compétences du médecin, qui ne manque pas de suivre des formations en rapport avec la petite enfance très régulièrement. Nous avons donc de plus en plus d'inscrits, qui fréquentent un pédiatre et les consultations ONE.

Activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale.

Nous avons le matériel pour le coin allaitement (siège pour maman, boudin d'allaitement, paravent) à Gesves.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter la TMS de secteur : Madame SOUPART



ENSEIGNEMENT

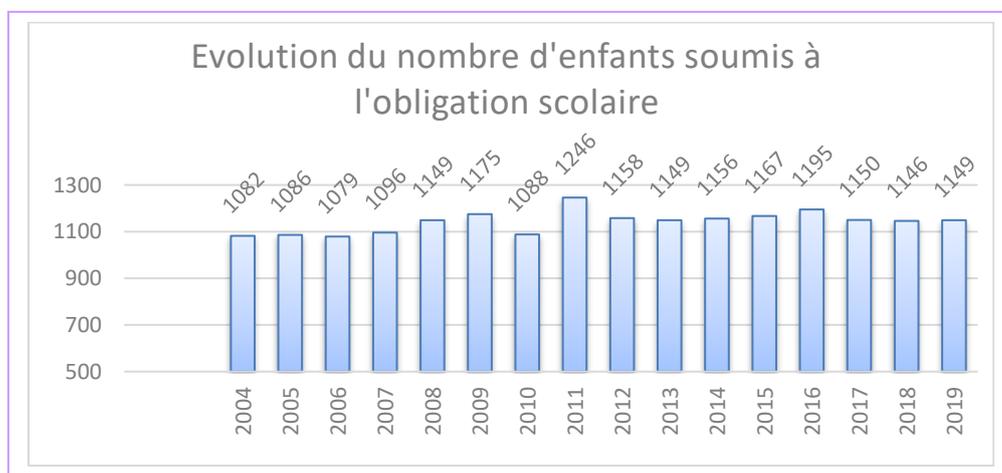


ENSEIGNEMENT

AGENTS TRAITANTS : MARTA LACZKA ET MARIE HOOGEWYS

NOMBRE D'ENFANTS SOUMIS À L'OBLIGATION SCOLAIRE

01.10.2019	1.149
01.10.2018	1.146
01.10.2017	1.150
01.10.2016	1.195
01.10.2015	1.167
01.10.2014	1.156
01.10.2013	1.149
01.10.2012	1.158
01.10.2011	1.246
01.10.2010	1.088
01.10.2009	1.175
01.10.2008	1.149
01.10.2007	1.096
01.10.2006	1.079
01.10.2005	1.086
01.10.2004	1.082



ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL À FAULX-LES TOMBES

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 - PERSONNEL

Direction		Christine PITANCE Secrétariat : Radhia DJAIT Aide à la direction : Amandine BINAUT
Gestion administrative		Marta LACZKA et Amandine BINAUT
Enseignement maternel	Accueil	Martine LEPONCE, Allison WARNANT, Patrizia GUARRACINO en remplacement de Cynthia CELIK jusque 10/12/2019 (congé de maternité)
Classes verticales	1 ^{er} cycle	Gwenaëlle BERWART (M1-M2, IC 1/5 temps), Maud HAMENDE (M1) Isabelle BAUDUIN et Françoise MONJOIE (M2-M3), Anouchka BEAUJEANT (IC 1/5 temps) et Aude RUELLE (M1-M2-M3), Christelle DETRAIN en remplacement de Mme BERWART et BEAUJEANT (IC pour le congé parental à 1/5 temps)
	2 ^{ème} cycle	Yvette BOUCHAT, Kathelyne DECHAMPS (IC 1/5 temps), Bénédicte RODEMBOURG et Caroline DIEU (P1-P2), Julie DEGROOTE (P1 à P4, 24 périodes vacantes issues du congé de Mme Sabine AUBRY et démission de Mme Dominique DEBARSY), Jordane KINNAERT (rempl. 4 p/s de K. DESCHAMPS)
Enseignement primaire	3 ^{ème} cycle	Anne-Cécile AUBRY (congé 1/5 temps), Dominique DEBARSY (20 p/s), Christelle GERARD (congé 1/5 temps), Laura LECLERCQ (congé de maternité du 28/09/2019 au 10/01/2020) et remplacée par Mme Laurène SOHET, Jordane KINNAERT (remplacement de Anne-Cécile AUBRY et Christelle GERARD)
	4 ^{ème} cycle	Raphaël BEAUJEAN (absent pour exercer une autre fonction dans un autre PO depuis le 01/09/2017), remplacé par Isabelle OGER (22 p/s) et Jordane KINNAERT (2 p/s), Vincent VANDERSMISSEN en remplacement de la direction de l'école de la Croisette et remplacé par Lucie TALLIER, Michaël JACQUES (2 p/s pour mission collective), Stéphane GOFFIN, Isabelle OGER (2 p/s de Dominique DEBARSY), Jordane KINNAERT (remplacement de Michaël JACQUES (2 p/s)
Intégration <i>4 institutrices primaires de l'enseignement spécialisé « les Capucines » de Ciney mise à disposition dans le cadre de l'intégration</i>		Géraldine DUBOIS, Elise CALONNE, Catherine LEPAPE, Audrey VRANCKX, Valérie DOUILLET
Maîtres spéciaux	Psychomotricité	Catherine MARION et Sébastien HERMANS
	Morale	Patrick CORTES BUENO
	Religion catholique	Cécile NOTTIN (2019-2020, Mme Isabelle BOSSUROY en congé de maladie)



	Religion protestante	Anne CREMERS (suite à une réaffectation)
	2 ^{ème} langue	Maryline COMPERE et Christine HEINRICHS Mallaury CLEMENT (2 p/s en fonds propres et 2 p/s organiques)
	Citoyenneté et philosophie	Marie HOLVOET
Garderie – Surveillance – Maintenance		Maintenance et cuisine : Marcelline KIZIBA (en congé de maladie), Christelle LOUIS, Vinciane BABYLAS, Isabelle KLAYE, Jacqueline LOMBA, Dominique MARCHAND, Isabelle GABARET, Kelly HOORELBEKE, Stéphanie MASURE (en remplacement de Marcelline) Surveillances : Elise PERAUX, Sandra RASE, Marie-Françoise KLAYE, Vinciane BURTON (volontariat), Fabienne DOUXFILS, Stéphanie MASURE (en remplacement de Marcelline), Amélie HIGUET et Sandra VANDENBROECK et Méline DELFORGE(chèques ALE)
Education physique		Chantal LEPONCE, Sébastien HERMANS



ÉCOLE COMMUNALE DE L'ENVOI DE FAULX-LES TOMBES

Au 01/10/2019, l'école comptait 390 élèves*.

	98/ 99	99/ 00	00/ 01	01/ 02	02/ 03	03/ 04	04/ 05	05/ 06	06/ 07	07/ 08	08/ 09	09/ 10	10/ 11	11/ 12	12/ 13	13/ 14	14/ 15	15/ 16	16/ 17	17/ 18	18/ 19	19/ 20
Maternelle	91	97	87	87	81	88	91	97	90	99	97	95	95	95	96	103	110	102	117	124	135	127
Primaire	189	187	199	199	185	181	156	151	158	174	192	200	205	201	191	208	216	236	250	261	257	263
Total	280	284	286	286	266	269	247	248	248	273	289	295	300	296	287	311	326	338	367	385	392	390

⇒ Il est à noter qu'à ce nombre, ont été ajoutés 5 élèves inscrits (primaire) à l'école d'enseignement spécialisé « Les Capucines » de Ciney mais qui suivent régulièrement les cours sur le site de l'école de l'Envol dans le cadre du projet *Intégration*.

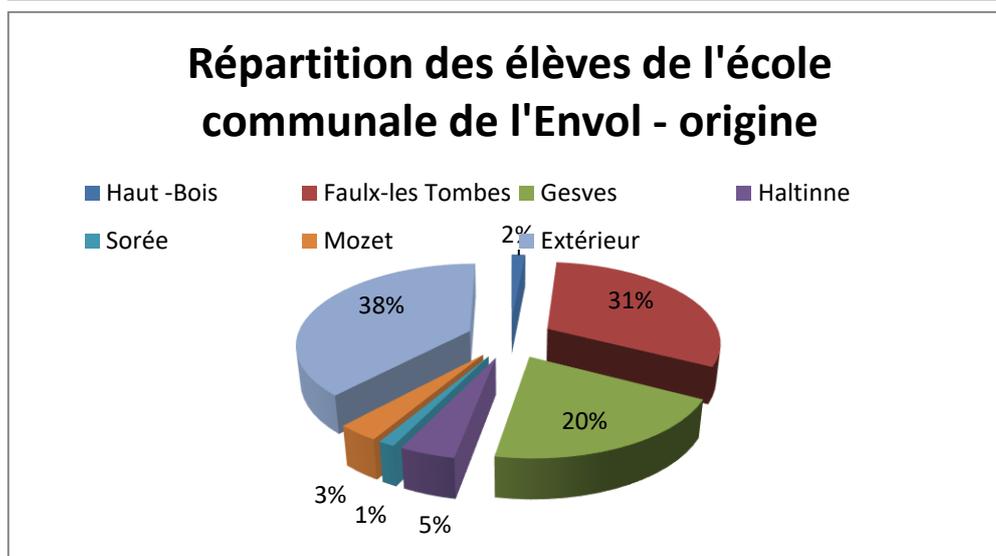
RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR SECTION

Au 01/10/2019* :

Origine des élèves	Nombre					
	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Faulx-les Tombes	107	104	119	112	121	123
Gesves	69	68	67	71	74	80
Haltinne	39	34	38	33	22	17
Mozet	11	10	13	13	10	13
Haut-Bois	-	-	-	-	7	6
Sorée	-	-	1	1	4	5
Extérieur	112	127	134	160	162	151
	338	344	372	390	400	395

*le nombre 395 reprend tous les élèves.

Répartition des élèves de l'école communale de l'Envol - Origine



ÉCOLE COMMUNALE DE LA CROISSETTE À SOREE

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 – PERSONNEL

Direction		<ul style="list-style-type: none"> Véronique GILLET (absente depuis le 18/04/2017, remplacée par Vincent VANDERSMISSEN à mi-temps (directeur faisant fonction depuis le 01/07/2017))
Gestion administrative		<ul style="list-style-type: none"> Marta LACZKA et Amandine BINAUT
Enseignement maternel	1 ^{er} cycle	<ul style="list-style-type: none"> Dominique WAVREILLE Delphine MATHELOT
Enseignement primaire	2 ^{ème} cycle	<ul style="list-style-type: none"> Nathalie HARDY Valérie MOUSTY
	3 ^{ème} cycle	<ul style="list-style-type: none"> Vincent VANDERSMISSEN (1/2 temps)
	4 ^{ème} cycle	<ul style="list-style-type: none"> Jasmine MATINE depuis le 01/10/2019
Maîtres spéciaux	Education physique	<ul style="list-style-type: none"> Chantal LEPONCE Sébastien HERMANS
	Psychomotricité	<ul style="list-style-type: none"> Catherine MARION
	Morale	<ul style="list-style-type: none"> Patrick CORTES BUENO (depuis le 01/09/2018)
	Religion	<ul style="list-style-type: none"> Cécile NOTTIN (en remplacement de Isabelle BOSSUROY)
	Citoyenneté et philosophie	<ul style="list-style-type: none"> Marie HOLVOET
	2 ^{ème} langue	<ul style="list-style-type: none"> Christine HEINRICHS Mallaury CLEMENT (fond propre –anglais)
Garderie – Surveillance – Maintenance		<ul style="list-style-type: none"> Isabelle SAMAIN Contrat bénévolat : surveillance de midi : Béatrice BEGUIN.



ÉCOLE COMMUNALE DE LA CROISSETTE DE SORÉE

Au 01/10/2019 l'école compte **91** élèves +1 intégration



	04/ 05	05/ 06	06/ 07	07/ 08	08/ 09	09/ 10	10/ 11	11/ 12	12/ 13	13/ 14	14/ 15	15/ 16	16/ 17	17/ 18	18/ 19	19/ 20
Maternelle	21	20	20	20	20	22	27	27	23	20	20	19	24	30	29	28
Primaire	36	34	40	36	36	39	34	36	37	43	36	37	39	34	42	63
Total	57	54	60	56	56	61	61	63	60	63	56	56	63	64	72	91

RÉPARATION DES ÉLÈVES PAR SECTION

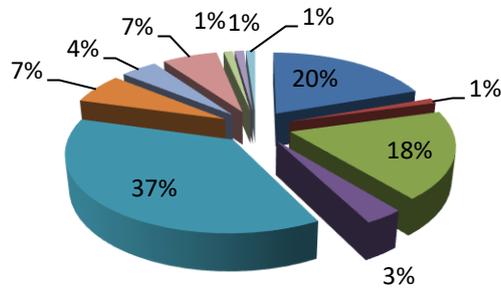
Au 01/10/2019 l'école compte 92 élèves (*dont 1 élève en Intégration*).

Origine des élèves	Nombre					
	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Andenne	2	0	2	3	2	4
Doyon	1	1	0	0	0	0
Evelette	1	6	4	3	0	0
Faulx-les Tombes	0	0	0	2	1	0
Florée	2	1	1	0	0	0
Gesves	1	0	0	1	0	1
Haltinne	0	0	0	1	0	0
Marchin	0	0	0	0	0	0
Ohey	1	4	2	5	15	17
Schaltin	0	0	0	3	0	0
Sorée	47	39	47	35	38	34
Coutisse	0	2	2	1	0	0
Haillot	1	2	4	4	0	0
Flostoy	0	1	1	3	0	0
Jallet	0	0	0	1	0	0
Miécret	0	0	0	1	0	0
Tenneville	0	0	0	1	1	0
Hamois	0	0	0	0	10	18
Modave	0	0	0	0	2	1
Havelange	0	0	0	0	2	3
Cincy	0	0	0	0	1	6
Huy	0	0	0	0	0	1
Namur	0	0	0	0	0	1
Assesse	0	0	0	0	0	6
TOTAL	56	56	63	64	72	92



Répartition des élèves de l'école communale de la Croisette - origine

■ Hamois ■ Modave ■ Ohey ■ Havelange ■ Sorée ■ Ciney ■ Andenne ■ Assesse ■ Namur ■ Huy ■ Gesves



DIVERS

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE L'ENVOL DE FAULX-LES TOMBES

Ce Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année civile 2019 :

- ⇒ 8 octobre 2019 ;
- ⇒ 16 décembre 2019.

CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE DE LA CROISSETTE DE SOREE

Ce Conseil s'est réuni à deux reprises durant l'année civile 2019 :

- ⇒ 7 octobre 2019 ;
- ⇒ 16 décembre 2019.

COPALOC (COMMISSION PARITAIRE LOCALE)

Cette Commission s'est réunie à deux reprises durant l'année civile 2018 :

- ⇒ 18 juin 2019 ;
- ⇒ 22 octobre 2019.

ÉCOLE PROVINCIALE D'ÉLEVAGE ET D'ÉQUITATION

Rue du Haras, 16 à 5340 Gesves (Belgique)

Ligne 01 : +32 (0)83.677.411

Ligne 02 : +32 (0)83.677.468

L'école d'élevage et d'équitation, communale jadis, dépend des autorités provinciales depuis fin 1995.

Dans le cadre de la restructuration des établissements de l'enseignement supérieur, elle est actuellement regroupée avec l'IPES de Seilles et **comprend 5 classes différentes (de la 3^e professionnelle à la 7^e).**

Au 1 ^{er} septembre	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'élèves	80	95	85	94	76	87	70	57	60	66	

Origine des élèves	Nombre	
	Année 2018/2019 au 01/09/2018	Année 2019/2020 au 01/09/2019
Belgique	57	52
Espagne	1	0
France	6	2
Luxembourg	1	0
Angleterre	0	0
Thaïlande	0	0
Allemagne	0	0
Roumanie	1	0
TOTAL	66	54



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE À GESVES

FRÉQUENTATION DES COURS

ANNEES ACADEMIQUES	TOTAL	(dont Gesvois)
2019-2020		
2018-2019	85	(69)
2017-2018	66	(40)
2016-2017	94	(51)
2015-2016	93	(37)
2014-2015	97	(39)
2013-2014	93	(59)
2012-2013	95	(80)
2011-2012	103	(70)
2010-2011	96	(48)
2009-2010	96	(48)
2008-2009	96	(34)

	2018-2019	2019-2020
FORMATION MUSICALE	85	89
PRÉPARATOIRE 2	10	11
F1	16	20
F2	13	14
F3	17	16
F4	15	15
QUALIFICATION 1	6	7
QUALIFICATION 2	8	6
PIANO	28	27
GUITARE	15	10
FLUTE	0	0
TROMPETTE	3	2

(*) Parmi les 89 élèves certains peuvent être inscrits aux plusieurs cours spécifiques à la fois.



JEUNESSE



ACTIVITES DES ECOLES COMMUNALES

ECOLE DE L'ENVOL

ZERO DECHET

Les classes de Dominique et Christelle ont participé au challenge « Zéro Déchet » de Good Planet.

Aurélien, Camille et Juliette ont voulu faire quelque chose pour la propreté de la cour. Suite à ce projet qu'ils avaient commencé, les élèves de la classe ont tous décidé d'agir pour la planète, en diminuant leurs déchets.

Comment ?

En utilisant des gourdes, des boîtes à tartines, et en essayant de prendre nos collations sans emballage. Lenka, de Good Planet, est venue dans les deux classes pour faire des ateliers : les élèves ont fabriqué des éponges avec des vieilles chaussettes, des emballages cadeaux avec du tissu.

Ils ont aussi testé le goût de 3 eaux à l'aveugle : l'eau du robinet, l'eau de source et l'eau minérale. Quatorze élèves sur dix-sept ont préféré celle du robinet ! Ils ont donc décidé de continuer à prendre celle-ci dans leurs gourdes !

Puis, les élèves de Dominique et Christelle ont proposé à toutes les classes de participer à la semaine zéro déchet. Ils ont fait une affiche pour chaque classe.

Le ministre wallon de l'Environnement, Carlo di Antonio, est venu leur rendre visite. Jénane lui a appris à emballer un cadeau avec du tissu.

Les élèves ont pu lui poser des questions et discuter avec lui, ils lui ont montré l'emballage en cire d'abeille de Timéo. Monsieur le Ministre leur a expliqué un tas de choses, puis ils ont fait une photo avec toutes les classes primaires !



Cette action est passée sur Canal C, sur Radio Contact, et dans la presse écrite (la Meuse, Vers l'Avenir, la DH...)

« Nous aimerions beaucoup que la planète soit plus propre » ont conclu les élèves de Christelle et Dominique.

L'ECOLE DE L'ENVOL SELECTIONNEE POUR LES « PETITS CHEFS EN HERBE » !

Deux classes de l'école communale de l'Envol, à Faulx-Les Tombes ont, pour la seconde année, été sélectionnées avec deux autres écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour participer, **le 30 mars 2019**, à la finale du concours culinaire des « Petits chefs en herbe » Ce sont les classes de 5^{ème} et 6^{ème} de Stéphane Goffin et de Lucie Tallier.



Les jeunes cuisiniers sont : Naïa Lazzari, Elise Salgan, Jules Henry, Capucine Goffin, Louison Everaerts De Velp, Louane Piotto, Maxime Lemaitre, Thais Bagnée, Pierre Laret et Rose Demilie.

Les objectifs de ce concours sont de sensibiliser les enfants à la cuisine saine et durable mais aussi de leur apprendre à trier leurs déchets, à travailler en équipe et à éveiller leurs papilles. Les enfants devaient inventer une recette à base de produits du terroir et réaliser la plus belle mise en place sur assiette. Ils ont eu 60 minutes pour réaliser leur plat et le présenter au jury.



En attendant le concours, les équipes sont chacune coachées par un grand chef : Virginie Meyers, chef à « l'Eau Vive », restaurant doublement étoilé situé à Arbre pour la classe de Stéphane et Johan Petry de « La dernière pièce » d'Evelette pour la classe de Lucie.

D'autres grands chefs faisaient partie du jury dont le président **René Mathieu, Chef des cuisines du restaurant « la Distillerie » au Château de Boulringster (Luxembourg)**, auteur du livre interactif « Végétal » paru en 2018.

D'ailleurs, le thème 2019 était « mettre en avant le milieu végétal (légumes, fleurs, herbes...) avec pour ingrédient imposé, le chicon ».

Pour corser l'épreuve, les équipes devront également présenter un plat supplémentaire élaboré avec une boîte « surprise » apportée par le président du Jury. Deux participants par team et le coach auront 15 minutes pour envoyer ce plat.

C'était une sacrée aventure !



CONTE MUSICAL : LEGENDES DE FAULX-LES TOMBES

Tout au long de cette année scolaire, les classes de Julie Degroote et Yvette Bouchat de l'Ecole de l'Envol, de la 1^{ère} à la 4^{ème} année primaire, ont participé à la création d'un conte musical avec Corentin Aussems, musicien et compositeur. *« Ce projet m'a tout de suite plu car il touchait à des domaines que je me sentais incapable d'aborder seule avec ma classe. »*



Le projet s'est développé autour de 3 axes : la découverte, la création et la réalisation. Dans un premier temps, les enfants ont découvert différents instruments, ils ont préparé et sont allés voir le conte musical « Ali Baba » au théâtre de Namur, l'opéra « Don Quichotte » à Liège et ont écouté une conteuse accompagnée à la guitare.

Ils ont ensuite créé des personnages et recherché des endroits de la commune où pourrait se passer le conte. Les grottes de Goyet, l'œuvre de « La queue du dragon » de la fête de mai, les châteaux, le Mont Sainte-Marie... les ont beaucoup inspirés. Ils sont allés visiter ces différents endroits pour s'en imprégner. « Ces activités ont rendu ce projet concret aux yeux des enfants et m'ont permis d'aborder différentes matières : histoire, savoir écrire, chant, géographie... » Grâce aux descriptions des personnages faites par les enfants et aux lieux qu'ils avaient choisis, Corentin s'est lancé dans l'écriture du conte.

Chaque enfant a aussi composé un petit morceau de musique. Corentin a associé ces différents morceaux les uns aux autres. Sur l'un d'entre eux, les enfants ont ajouté des paroles pour créer une chanson.



En ce qui concerne la phase de réalisation, les enregistrements ont été réalisés par des musiciens professionnels et une conteuse.

Ce fut une expérience remplie de découvertes, de musique et d'imaginaire.

« Quelle fierté dans le regard des enfants quand ils ont écouté pour la première fois la version finale de l'histoire, lue par un conteur professionnel !

J'ai beaucoup apprécié la manière avec laquelle Corentin a animé le groupe : il a laissé les enfants avoir libre cours à leur imagination, a accueilli toutes les idées et a réussi à les intégrer dans son travail.

La présentation aux parents a eu lieu à la fête de l'école avec le chant d'introduction au conte.

Les retours des familles ont été très positifs : reconnaissance du travail accompli, émotion, fierté...

A titre personnel, ce projet n'a fait que confirmer le fait qu'il faut faire confiance aux enfants car ils possèdent en eux des ressources insoupçonnées, y compris (et surtout) dans le domaine artistique.



WALLON A L'ECOLE

Même si quelques mots wallons continuent à glâner deci delà les échanges conviviaux entre habitants de la wallonie, le wallon est passé de 80% de locuteurs à 10% en un siècle. L'avenir de nos langues régionales est fragile car il n'est plus que trop rarement transgénérationnel.

Ce sont malgré tout encore environ 360 000 personnes qui « djazent » wallon dans leur quotidien. Stéphane Goffin, instituteur à l'école de l'Envol fait partie de ceux-ci.

L'année dernière, il montait sur les planches de la troupe théâtrale l'Union de Faulx-les Tombes. Cette année, c'est avec Joëlle Spierkel, du C.R.E.E. asbl à Faulx-Les Tombes, qu'il va monter avec ses élèves, leur première pièce de théâtre en wallon.

C'est aussi en chantant qu'on peut apprendre en s'amusant les langues étrangères (à la langue maternelle). Stéphane a mis ce défi au goût de leur projet : apprendre le wallon. Ils ont donc trouvé un musicien chanteur qui a accepté de les aider à créer une chanson en wallon.

La pièce et le chant feront partie du spectacle que les enfants présenteront à la fin de l'année scolaire à leurs parents.

Autrefois, les parents pratiquaient le wallon à la maison et interdisaient à leurs enfants de le parler à l'école. C'est un juste retour des choses, qu'aujourd'hui ce soit l'école qui revalorise un des piliers de notre patrimoine culturel.



ILS SONT PARTIS A LA RENCONTRE DES DINOSAURES...

Ce premier trimestre, les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} année ont étudié les dinosaures. Vivre les grands moments de la ligne du temps est le projet pour cette année scolaire.

Les élèves ont directement accroché au premier thème. Lire les noms des dinosaures n'est pas chose aisée en début de première année mais c'est un beau défi et la motivation était au rendez-vous. Ils ont apporté de nombreux livres et se sont plongés dans la lecture directement. Au fur et à mesure des semaines, les enfants portaient des vêtements aux imprimés des terribles lézards et jouaient avec des figurines.



Ils réclamaient sans cesse les périodes réservées à ce projet.



Les dinosaures, ce n'est pas au programme ! Mais pourtant, les apprentissages sont nombreux... Se questionner et se mettre en recherche, lire des documents, écrire des devinettes, bricoler et dessiner des dinosaures... Ils ont aussi appris à observer des puzzles, des photos pour comprendre les moyens de défense, les régimes alimentaires, les modes de reproduction et les déplacements.

Deux classes ont aussi eu la chance d'aller visiter le musée des Sciences Naturelles à Bruxelles. Une expédition en train dans la capitale, c'est une expérience supplémentaire. La visite guidée leur a permis d'approfondir leurs connaissances. Découvrir les fossiles grandeur nature était vraiment impressionnant !



Créer des panneaux, apprendre son texte, positionner le matériel pour rendre l'exposition attrayante. Les enfants ont tout géré... Ce mardi 5 novembre, c'était la concrétisation de tous leurs efforts. L'exposition a été présentée à trois classes maternelles, elle était ouverte aux autres élèves et bien sûr aux parents. La fierté dans les yeux, ils ont pu présenter leur travail.



Ils se remettent maintenant au boulot pour découvrir les hommes préhistoriques.



PLASTICK ATTACK

Vous avez entendu parler du 7^{ème} continent ?

Les courants marins forment des vortex dans les océans (un peu comme le tourbillon qui se forme près de la bonde du bain quand on vide l'eau). Au fil des années, les plastiques utilisés par les pêcheurs marins mais également par tous les habitants de la planète forment de grandes masses flottant entre deux eaux. Ce phénomène est observé depuis les années 90.

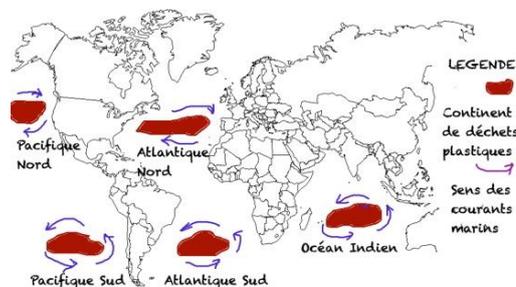
On appelle ces masses de plastiques, le 7ème continent. Cela prête à confusion car on pourrait croire qu'il n'y en a qu'un. En fait, il y en a 6 dans l'ensemble des océans de notre planète. Le 7ème continent, appelé Pacifique Nord, qui flotte entre l'Amérique et l'Europe est 63 fois plus grand que la Belgique.

Comme ces masses sont moins denses que la terre des continents, on ne peut pas marcher dessus mais elles se voient d'un avion et surtout elles sont « habitées » par de nombreux animaux marins qui prennent ces éléments pour de la nourriture. Nos océans ressemblent à des poubelles géantes et ses habitants meurent de faim, l'estomac rempli de plastiques.

Les « jeunes gesvois » ont été très touchés en apprenant cela. Le Conseil Communal des Enfants en a fait le sujet d'une des oeuvres de leur exposition (à visiter dans les écoles de l'entité – voir agenda dans le Gesves Info d'avril).



Les élèves de l'Envol, de la classe d'Amandine Binaut, ont consacré un de leurs mercredis après-midi pour mener une action choc qu'ils ont intitulée « Plastick Attack ». A la sortie d'un grand magasin, ils attendaient les clients pour les sensibiliser à ce phénomène. Après des explications bien documentées, ils invitaient les acheteurs à se défaire des plastiques qui emballent les produits. En une heure à peine, ils avaient récolté un caddie rempli. Même si les plastiques peuvent être valorisés soit par recyclage, soit par valorisation énergétique, le meilleur plastique est celui qui n'existe pas !



ENSEMBLE POUR S'ENCHANTER

Il y a quatre ans les classes de Anne-Cécile, Christelle, Dominique et Laura avaient réalisé un projet chant avec RaphyRafaël qui s'était achevé par un concert fort apprécié des enfants, d'abord et des parents également.

Cette année, forts de cette expérience, les enseignantes se sont engagées avec lui dans un projet européen de grande envergure : créer un chœur international avec des enfants de Roumanie, de Turquie, d'Espagne et de l'Athénée de Ciney.

Il s'agira d'apprendre les chants du répertoire de Raphy mais également et surtout, d'écrire des chansons dans toutes les langues des partenaires du projet, un chant pour chaque école et un chant commun en quatre langues. Des élèves de chaque école se rejoindront périodiquement pour créer dans chaque pays un chœur international avec des musiciens locaux.



Chanter ensemble pour s'en-chanter, dépasser les barrières des frontières, de la langue et de la culture et découvrir qu'un cœur qui chante avec d'autres, forme un chœur qui peut déplacer les montagnes : s'ouvrir à l'autre, être en harmonie, rencontrer la joie d'être dans un même projet.

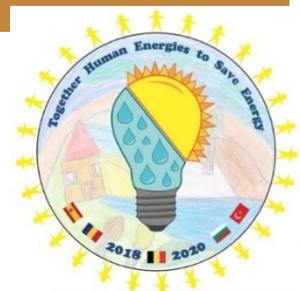


Au-delà de tout ce qu'apporte la musique et le « chanter ensemble », voyager, vivre quelques jours la réalité de ce voisin d'Europe qu'on ne connaît pas, permet à ces jeunes enfants (de 8 à 15 ans) d'appivoiser les peurs de l'inconnu, les peurs de l'autre, les peurs de la différence. Merci Erasmus de subsidier ce genre de projets.

ECOLES DE L'ENVOL ET DE LA CROISSETTE

PROJET ERASMUS

Dans le cadre du nouveau projet ERASMUS T.H.E.S.E. (Together Human Energie to Save Energy), les classes de Bénédicte Rodembourg, Kathelyne Deschamps, Anouchka Beaujeant, Laura Leclerq, Lucie Tallier, Michaël Jacques et Stéphane Goffin de l'école de l'Envol de Faulx-Les Tombes et la classe de 5^{ème} et 6^{ème} année de l'école de la Croisette développent le thème **des énergies**.



Logo créé par les enfants du projet

Les pays avec lesquels ils ont créé un partenariat sont la Bulgarie, la Turquie, l'Espagne et la Roumanie.

Chaque établissement s'engage à approfondir le thème à travers des expériences, des activités d'éveil, des visites etc. Lors des voyages transnationaux, les délégués de chaque école s'engagent par la suite à échanger, partager et enrichir leurs possibilités. L'objectif étant de mettre en évidence le plus de solutions possibles en tant que citoyens de notre planète. Chacun pourra donc s'inspirer de ce que chaque culture a à apporter. Ce projet durera deux années scolaires soit jusque septembre 2020.

Accueil des partenaires en Belgique – mars 2019

Les partenaires ont été accueillis en Belgique la semaine du 11 mars afin de se pencher sur l'utilisation des énergies. Au programme, présentation des écoles participantes, découverte du patrimoine culturel belge au château de Modave, visites d'une usine de biométhanisation, d'une roue à aube et des éoliennes de Gesves, organisation d'expériences diverses et d'expositions par les enfants... Une semaine riche en découvertes mais aussi en émotions !



Nos partenaires lors de la préparation du projet à la citadelle de Namur.

Pour suivre notre projet : www.ecolenvol.net/energies



VOYAGE EN TURQUIE - AVRIL 2019

Une délégation des écoles communales de Gesves (école de Faulx-les Tombes et de Sorée) s'est rendue en Turquie du 20 au 27 avril dans le cadre d'un projet Erasmus.

Le programme Erasmus (EuROpean Action Scheme for the Mobility of University Students) est un programme permettant de monter et de mener un projet avec des partenaires européens sur une thématique spécifique.

En compagnie d'écoles de Turquie, de Bulgarie, de Roumanie et d'Espagne, les deux établissements communaux gesvois participent depuis septembre 2018 à un projet intitulé « Des énergies humaines pour sauver l'Energie ». Comme son nom l'indique, le projet tend à mener une réflexion sur l'utilisation des énergies et de promouvoir, in fine, les éco-gestes que tout un chacun peut choisir de faire au quotidien pour consommer moins d'énergie.



Les douze enfants de l'Envol et de la Croisette, accompagnés de leurs professeurs, Bénédicte Rodembourg, Lucie Tallier et Vincent Vandersmissen, et de la coordinatrice du projet, Michèle Visart, ont vécu une semaine riche d'échanges et de découvertes culturelles lors du voyage qui les a menés à Istanbul et à Üsak, ville de l'école partenaire.

Les visites du Grand bazar, de la Mosquée bleue, de la cité d'Ephèse ou encore du canyon d'Ulubey resteront à jamais gravées dans leur mémoire...

UNE SEMAINE SCIENTIFIQUE A L'ECOLE

Une envolée scientifique !

Une semaine riche en expériences !

Le projet T.H.E.S.E. (Together Human Energies to Save Energy) continue à l'école de l'Envol. Ce projet en partenariat avec la Roumanie, la Bulgarie, la Turquie et l'Espagne vise à réduire la quantité d'énergie utilisée.

La semaine dernière, 6 élèves se sont rendus en Roumanie pour visiter le pays, rencontrer d'autres enfants mais surtout pour discuter d'énergies. Ils ont eu la chance de visiter une usine hydraulique ainsi qu'une industrie produisant de l'électricité grâce au charbon.



Pour relancer le projet, les instituteurs ont organisé une semaine scientifique. Les élèves de la 1^{ère} à la 6^{ème} répartis en groupes ont étudié les énergies. Des malles pédagogiques prêtées par l'ASBL Hypothèses ont permis de multiplier les expériences. Le mélange des âges a permis une certaine émulation. Les grands ont pris les plus jeunes sous leurs ailes.

Les énergies renouvelables étaient mises à l'honneur. Des éoliennes à la biomasse en passant par l'hydraulique, les élèves ont manipulé du matériel pour comprendre comment produire de l'électricité. De la lecture pour réaliser les expériences, des mathématiques pour comprendre des graphiques, de l'écriture pour laisser des traces... Les compétences développées sont multiples dans de tels projets.



Deux classes maternelles participent aussi ! Les expériences leur ont été montrées et les enfants ont pu les reproduire. La production d'électricité ressemble à un phénomène magique dans leurs yeux mais c'est une première approche qui prendra du sens au cours des prochaines années.

Ces élèves sont les adultes de demain et il n'est jamais trop tôt pour comprendre le monde qui les entoure et ainsi pouvoir l'améliorer.



ECOLE DE LA CROISSETTE

INVASIONS DE PETITS PERES NOEL SOLIDAIRES A SOREE

Plus de septante petits Pères Noël ont envahi l'église Saint Martin de Sorée dans l'avant soirée du vendredi 14 décembre 2019 afin de soutenir Viva For Life.

En effet, après avoir organisé un car-wash et un marché de Noël, l'ensemble des élèves de l'école fondamentale de Sorée ont convié leurs proches à assister à un concert de chants où ils tenaient la vedette.

Au sein de cette petite école rurale, la solidarité n'est pas un vain mot et fait partie intégrante du modèle pédagogique et éducatif que les enseignants ont décidé de développer. La participation active à une telle opération permet ainsi aux enfants de prendre conscience de la pauvreté infantile (faut-il rappeler que plus d'un enfant sur quatre vit sous le seuil de pauvreté en Belgique francophone ?) mais surtout de passer à l'action !



Si la société désire se donner les moyens de bâtir un monde plus juste et (enfin) durable, il est de sa responsabilité d'outiller les « futurs adultes » d'un bagage humain qui feront d'eux des êtres actifs, critiques, réfléchis, heureux et solidaires.

La participation à une telle action de solidarité offre donc la possibilité à l'école de donner sens aux apprentissages et à la vie...

Cette année, les enfants ont récolté un montant de 1.456 € grâce à leur investissement. Une délégation d'élèves s'est chargée de déposer le chèque symbolique au « cube » de Nivelles le mercredi 19 décembre.



Fête des apprentissages à l'école, vendredi 15 mars 2019

Le projet pédagogique de l'école de la Croisette met en évidence l'importance du partage d'expériences et de savoirs entre enfants. Des fêtes de l'Apprentissage sont ainsi organisées. Tout à tour, les enfants sont acteurs ou spectateurs. Quand ils sont acteurs, ils partagent un de leurs apprentissages avec leurs pairs. Par contre, en tant que spectateurs, ils ont le loisir de se promener au sein de l'école et de suivre des « conférences » préparées par leurs compagnons d'école. Un beau moyen de s'investir, de donner sens à ce qui est vécu en classe, d'être acteurs de ses apprentissages et de développer une certaine complicité entre les membres de la Communauté scolaire !

C'est ainsi que les élèves du cycle 5/8 ont convié les grands de l'école à leur « Fête des Apprentissages » durant l'après-midi du vendredi 15 mars. Cette manifestation est donc un moment d'échange au cours duquel les élèves ont le loisir de partager leurs découvertes.

La thématique développée à cette occasion était celle de la « Fête des 100 jours ». Le principe de cette fête est de proposer aux enfants des activités différentes autour du nombre cent afin de marquer et de célébrer le centième jour passé à l'école !



Les « petits » ont ainsi proposé une série d'animations qui leur ont permis de donner sens aux différents rituels de numération mis en place par leurs enseignantes depuis le début de l'année scolaire. C'est ainsi qu'accompagnés des « grands », ils ont construit des pyramides de 100 gobelets, monté des tours de 100 pièces de kapla ou de puzzles, mesuré une distance de 100 mètres à travers l'école, réalisé une recherche de 100 prénoms masculins ou encore élaboré des suites de 100 nombres.

RENCONTRE AVEC MONSIEUR DEBATTY

Visite de Monsieur François DEBATTY, directeur du Foyer de l'Aubépine (Havelange)

Le vendredi 1^{er} mars 2019, les élèves de la section primaire ont reçu la visite de Monsieur François DEBATTY, directeur du Foyer de l'Aubépine situé à Havelange.

Les enfants ont facilement effectué le lien entre cette visite et leur implication dans le cadre de Viva For Life. Pour rappel, la dernière participation à cette action de solidarité envers l'enfance démunie a permis à l'école de récolter la somme de 1.456 € en décembre dernier, via l'organisation d'un car-wash, d'un Marché et d'un Concert de Noël.

En effet, l'Aubépine est partiellement financée par CAP 48 qui est chargée de distribuer les bénéfices de V.F.L.

Après avoir dressé l'historique du centre d'accueil qu'il dirige, l'invité du jour a expliqué le fonctionnement du foyer qui accueille « pour un temps » un maximum de quinze enfants dont les parents ne peuvent assurer momentanément la garde.

François DEBATTY a surtout mis en exergue le fait qu'il fallait être attentif au respect des droits des enfants car ces deniers sont nécessaires au bien-être et à l'épanouissement des enfants.

Cette visite a permis aux élèves de l'école de donner du sens à leur investissement citoyen et d'affiner leur représentation liée à l'importance des Droits de l'Enfant, thème de la fête d'école programmée le samedi 11 mai prochain.

TOUS EN PIJAMA PAR SOLIDARITE AVEC LES ENFANTS MALADES !

Les élèves de l'école de la Croisette ont eu à cœur de participer à l'action de solidarité « Tous en pyjama » qui s'est déroulée le vendredi 15 mars 2019.

C'est ainsi qu'ils ont passé toute la journée en pyjama, accompagnés dans l'aventure par les membres de l'équipe éducative.



Cette action a permis de rappeler que la solidarité était une valeur centrale dans cet établissement scolaire mais a offert la possibilité aux enfants d'être sensibilisés par l'action menée par l'ASBL « Take Off ». L'attention de cette association est centrée sur les centaines d'enfants atteints de maladies ou d'accidents graves.

Ces derniers sont généralement coupés, durant plusieurs mois, de toute vie sociale et scolaire.



Take Off met gratuitement à leur disposition du matériel informatique nécessaire pour communiquer avec la classe et suivre les cours en direct et ce, depuis l'hôpital ou le domicile. En 12 ans, plus de 700 enfants ont ainsi participé à la vie de leur classe depuis leur lit !

Cette journée de sensibilisation et de solidarité avec les enfants malades est aussi destinée principalement à faire connaître le travail de cette structure afin que le plus nombre d'enfants puissent bénéficier de ses services.



PREMIERE MARCHE POUR LE CLIMAT

En classe, nous avons appris que la température de la Terre augmentait depuis de nombreuses années : c'est ce qu'on appelle le réchauffement climatique.

Les activités de l'homme produisent une très importante quantité de gaz à effet de serre, très polluants.

Ces gaz sont responsables de ce réchauffement qui est à l'origine du changement climatique.

C'est très dangereux pour notre avenir mais également pour celui de tous les habitants (végétaux et animaux) de la planète. Suite à la canicule de l'année dernière et aux différentes catastrophes naturelles qui se déroulent dans le monde, beaucoup de personnes commencent à comprendre qu'il est temps d'agir !

C'est pour cela que nous avons décidé, nous aussi, de passer à l'action !



Le jeudi 28 mars en matinée, nous avons organisé une marche en faveur du climat dans les rues du village de notre école de Sorée, en compagnie de tous les élèves des classes primaires. Nous avons préparé des panneaux et des banderoles pour montrer que nous avons conscience du problème et que nous devons vraiment agir !

Nous espérons aussi que, grâce à notre action, les adultes comprendront encore plus l'urgence de bien s'occuper de la Terre.



Le défi est de moins utiliser les énergies fossiles (comme le charbon ou le pétrole) au profit des énergies renouvelables (comme les Géantes du Samson, qui sont des éoliennes situées à proximité de notre école). Nous devons donc essayer de moins polluer et de changer notre mode de vie en adoptant des gestes sympas pour la nature (par exemples, se déplacer à pied ou encore organiser du covoiturage).

Les élèves de la classe de P3/P4

FETE DE L'ECOLE : LES DROITS DE L'ENFANT

Il y a un peu plus de cinq mois, à l'occasion d'une « Communauté de vie » (il s'agit d'une réunion consistant à rassembler tous les enfants de l'institution scolaire), l'équipe éducative de l'école communale de la Croisette de Sorée a lancé un défi aux élèves : créer un spectacle d'école, en verticalité, sur les Droits des Enfants ! Dans un premier temps, les enseignants ont expliqué pourquoi il était intéressant et nécessaire de développer une telle thématique : en effet, les enfants sont particulièrement vulnérables et, bien souvent, ils n'ont pas le droit de faire entendre leur voix, d'être respectés dans leurs droits et leurs différences, ni d'avoir une influence politique ou économique. Il est donc crucial pour l'avenir de nos sociétés qu'ils puissent grandir en bonne santé et dans un environnement sûr.

Devant de tels enjeux et l'incapacité pour des millions d'enfants à faire respecter une série de droits fondamentaux, les élèves de l'école pouvaient être leurs porte-paroles !

Le tour fut vite joué... Les enfants ont de suite accroché au concept et se sont mis en action ! Ils furent ainsi répartis en cinq groupes inter-âges afin de cultiver la bienveillance et la coopération, valeurs primordiales au sein de cette école : il fut décidé qu'un groupe s'attellerait à tracer le fil conducteur du spectacle en introduisant les droits sélectionnés, que les « plus petits » démarreraient le spectacle en dansant et que les trois autres groupes développeraient chacun deux droits.

Six thématiques furent choisies, à savoir la protection de l'identité (article 8), le droit à l'éducation (article 28), le droit d'être protégé contre les mauvais traitements (article 19), l'assistance médicale (article 2), le droit à la non-discrimination (article 24) et enfin le droit aux loisirs (31).

Après avoir écrit les scénarios, créé les décors et répété durant plusieurs semaines, les enfants étaient fin prêts ce samedi 11 mai 2019 afin de présenter leur spectacle aux 270 spectateurs présents dans la salle des Fêtes de l'administration communale de Gesves. Le ton fut vite donné grâce à l'implantation de la scène ! Cette dernière se trouvait en plein milieu de la salle afin de prouver que les Droits des Enfants devaient être au « centre de l'attention des adultes ».



Les jeunes acteurs se sont donnés « à cœur joie » à jouer durant près d'une heure et demi, à proclamer à tue-tête que les Droits des enfants étaient essentiels au bien-être des adultes de demain ou encore à dénoncer les nombreuses dérives dont sont victimes les enfants dans le monde entier (en n'oubliant pas de souligner que ces droits n'étaient pas toujours respectés dans leur propre pays).

Ce spectacle à l'humour décalé et non-conventionnel, car entièrement construit par les enfants, a enchanté le public qui a eu l'occasion d'emmagasiner des ballons au fur et à mesure des saynètes.



Ces ballons (biodégradables, il est important de le souligner), symbolisant les droits des Enfants, furent lâchés dans le ciel gesvois en fin de spectacle.

RENTREE SCOLAIRE 2019-2020

C'est au nombre de nonante-deux (ils étaient soixante il y deux ans) que les élèves de l'école de la Croisette de Sorée ont repris le chemin de l'école le lundi 2 septembre. C'est autour d'un petit déjeuner convivial que tout ce "beau monde" s'était fixé rendez-vous... Cette excellente rentrée scolaire a permis de créer un poste supplémentaire en section primaire. Cette dernière compte à présent trois classes encadrées par quatre professeurs.



L'équipe éducative a décidé de promouvoir un encadrement optimal dans la classe de P1-P2. C'est ainsi que deux institutrices s'affairent à gérer un groupe constitué de vingt-quatre élèves. Quant aux deux classes de P3-4 et de P5-6, elles sont chacune gérées par un enseignant. Une attention particulière est apportée au fait de gérer ces classes en fonction de temps d'apprentissage qui répondent aux mieux aux besoins et intérêts des enfants.



La section maternelle se limite à deux classes, ce qui correspond parfaitement au cadre offert par cette "petite école de village".

Par ailleurs, comme chaque année depuis bien longtemps, les enfants de l'école furent invités par le Comité local des Jeunes à "faire un tour" à la kermesse le lundi suivant le week-end festif du village.

PROJET EN PLEIN CHOEUR

Le mardi 12 novembre 2019, l'ensemble des élèves de l'école de la Croisette ont assisté à un concert intimiste de l'artiste Raphy Rafaël sur le site de leur établissement scolaire.

Cette représentation constituait la phase initiale d'un projet qui permettra aux enfants de monter un spectacle de chants qui sera présenté au grand public le samedi 21 mars 2020 au hall des sports de Gesves.

Au cours du processus de préparation qui se déroulera sur les quatre prochains mois, les enfants apprendront à interpréter certaines chansons du répertoire de Raphy Rafaël mais auront également la possibilité de créer des chansons sur base de leurs idées et des valeurs qu'ils souhaitent transmettre par le biais de ce travail de compositeur-interprète.



« En plein chœur » permettra ainsi aux enfants d'explorer le monde artistique tout en étant acteurs d'un beau projet mais leur offrira également l'occasion d'exprimer ce qu'ils ont sur le cœur...

CAR-WASH SOLIDAIRE

A l'instar des deux dernières années, les élèves des classes de P3-4 et de P5-6 ont décidé de se retrousser les manches dans le cadre de l'action de solidarité "Viva For Life", opération venant en aide aux jeunes enfants et aux familles vivant sous le seuil de pauvreté.



Sensibilisés par leurs enseignants et soutenus par le Collège communal, les enfants ont organisé un car-wash sur le site du garage communal durant l'après-midi du dimanche 24 novembre 2019.



Ce dernier leur a permis de récolter la somme non-négligeable de 623,90 € qui sera versée tout prochainement au profit de VFL.

LES ECOLES DE GESVES – PAR-DELA LES FRONTIERES DES RESEAUX !

DANS LES ENTRAILLES DE LA TERRE POUR LES JOURNEES DE L'EAU

A l'occasion des journées de l'eau, les élèves des quatre écoles de Gesves ont pu vivre des ateliers extraordinaires près des grottes de Goyet avec des animateurs dynamiques.

Toutes ces activités abordaient un aspect différent de la thématique : EAU !

- Cycle de l'eau : à la rencontre de notre cycle anthropique et de notre consommation personnelle
- Infiltration : quelles sont les couches de notre sol ? Les types de sol en Wallonie ? La roche calcaire : véritable gruyère. Le parcours de la goutte d'eau vers la grotte et la création des concrétions
- Pollution : la pollution des eaux d'un massif calcaire, l'importance de notre sous-sol, création d'un filtre à eau...
- Sous-sol : les types de roches et comment reconnaître le calcaire, le calcaire et sa formation (puzzle à reconstituer), création d'une roche calcaire...



Sous terre, les enfants ont eu la chance de découvrir la grotte dans le noir absolu. Munis de leur casque spéléo et de leur frontale, ils ont découvert les richesses du monde souterrain en compagnie de guides chevronnés de l'équipe de spéléos.

A la fin des activités, chaque classe est repartie avec un petit pack pédagogique.



Ces activités ont aussi attiré des écoles hors de nos frontières communales : l'école communale d'Ohey, l'école Arbre en Ciel de Crupet et l'école libre de Courrière.

Merci à Nicolas Terry, Amandine Thiry, Nathalie Goffioul, Julien Adans, Vincent Detraux, Didier Sauvage, Nicolas Terry pour leur encadrement et au service Culture/Tourisme pour leur coordination.

UN CONCERT INTERNATIONAL DE RAPHYRAFAEL

Les élèves des écoles de Gesves, tous réseaux confondus, ont pu savourer à Gesves deux magnifiques concerts de chœur d'enfants grâce à une belle collaboration public, privé et associatif.

RaphyRafaël organisait la semaine de rencontre de son projet international « Chanson et Inclusion » au domaine de Haugimont à Faulx-les Tombes. Les élèves de six écoles, de quatre pays - la Belgique, l'Angleterre, la Turquie et l'Espagne – et en quatre langues – ont mis sur pied un chœur international. Leur répertoire se partage entre des chansons de Raphy et des chansons originales, créées par les enfants qui parlent d'amour, de naissance, du droit à la différence, des saisons, de tolérance et de générosité dans la couleur musicale de leur pays...

Leur groupe cherchait un lieu de répétition – la fabrique d'église de Gesves leur a autorisé l'accès à l'église Saint Maximin. Raphy a proposé aux directions des quatre écoles de bénéficier de ces concerts-répétition générale dans une opération win-win : les concertistes, qui se retrouvaient pour la première fois sur scène ensemble, ont eu un public et les élèves de nos écoles ont pu savourer une prestation de qualité gratuitement. Merci aux enfants turcs, espagnols, belges, anglais et à leurs enseignants, à Raphy Rafaël, ses musiciens et ses ingénieurs sons et lumière, à la fabrique d'église de Gesves et aux directions d'école pour leur participation à la réalisation de ce grand moment d'émotions partagées.



UNE CONFERENCE ORGANISEE PAR LES 4 ECOLES

Bien manger pour bien apprendre ! Les directions des écoles sont bien conscientes de l'impact du « comment les enfants mangent » sur leur capacité à apprendre, à rester tranquillement sur leur chaise pendant les activités scolaires, à avoir des relations paisibles avec leur entourage et à se sentir bien dans leur peau et dans leur corps.

Les enfants sont nourris par leurs parents. C'est donc à l'intention de ceux-ci, mais pour le bénéfice des enfants, que Mesdames Tonneau, Pitance et messieurs Vandersmissen et Tillieux, directeurs(trices) des écoles de Gesves ont mis sur pied cette conférence qui a pu être offerte gratuitement à toute personne intéressée. Et elles furent nombreuses, à remplir la salle communale de Gesves ce 2 décembre 2019 !

Le conférencier monsieur Van Vlodrop, avec beaucoup d'humour, de tolérance et surtout d'expertise a réussi à nous convaincre, non pas de nous mettre au régime, mais plutôt de remplacer nos mauvaises habitudes par d'autres, facilitatrices des apprentissages pour nos enfants, par le jeu, le plaisir.



CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS 2018-2019

AGENT TRAITANT : FLORENCE PEYTIER

Le CCE poursuit l'objectif de permettre à plusieurs enfants âgés de 9 à 12 ans de devenir les porte-paroles de leur génération. Pendant leurs réunions, les jeunes mandataires peuvent s'exprimer, donner leur avis, réfléchir aux personnes responsables à rencontrer ou interpeller. Ces démarches sont réalisées en vue d'améliorer leur commune, à l'échelle de leurs réelles possibilités.

Pour rappel, la nouvelle équipe du CCE a été mise sur pied en juin 2019 via des élections sans candidats. Ceux-ci ont seulement prêté serment en novembre, afin de permettre aux enfants de se préparer ensemble et de réaliser cette démarche avec les nouveaux mandataires.

Nous avons, pour l'occasion, réuni le Conseil Communal des Adultes. Dans une structure ronde, afin de montrer que les mandataires œuvrent tous dans un objectif commun, les enfants déjà élus se sont intégrés aux adultes et ont accueillis les nouveaux. Ceux-ci, après avoir prêté serment devant le Bourgmestre et les citoyens ont échangé, au même titre que leurs camarades, avec les élus du Conseil.

Listing des jeunes mandataires pour l'année scolaire 2018-2019 :

<u>Ecole de L'Envol – Faulx- les tombes</u>	Yasha Denis (6°) Maxime Lemaître (6°) Lucie Krug (5°) Jules Henry (5°)
<u>Ecole La croisette - Sorée</u>	Louis Henard (6°) Marine Fisenne (6°) Julien Piron (5°) Elisa Leclercq (5°)
<u>Ecole Saint-Joseph - Gesves</u>	Louis Ramboux (6°) Hector Cachbach (6°) Rose Vermeire (5°) Corentin Nandrin (5°)
<u>Ecole René Bouchat - Gesves</u>	Jeanne Espert (6°) Nikolos Sherikadze (5°)
<u>Non scolarisé à Gesves</u>	Ugo Dai Pra (6°)

En cours d'année, nous avons accueilli Sara Pieront, une jeune gesvoise de 22 ans, au préalable bénévole au sein de la bibliothèque. Elle a rejoint le projet du CCE et s'y investi pleinement, en tant qu'accompagnatrice des enfants et soutien dans les actions. Sarah présente une déficience mentale. Son entrée dans le groupe est une très grande richesse pour celui-ci. Elle est à l'écoute des enfants et leur permet de vivre très naturellement l'intégration.



ENVIRONNEMENT

Cette année, l'idée était de travailler sur un projet unique. Ceci afin de lui donner vie de façon plus conséquente, d'en réaliser la promotion et d'en porter et espérer les impacts.

Nous nous sommes tournés vers la création d'une exposition. L'idée de s'inspirer de l'art dénonciateur a été directement portée par le groupe.

Les enfants se sont exprimés sur les sujets pouvant faire l'objet d'une sensibilisation. Directement, la pollution de notre planète est apparue à tous comme LE sujet à développer.

Le projet qui nous a occupé toute l'année a donc été la création et l'animation de l'exposition « Choisis ton totem d'engagement », afin de sensibiliser les citoyens à la pollution de notre planète et la mise en place d'actions permettant de réduire ces causes.



Concrètement, nous avons discuté des diverses causes de pollution et en avons dégagé 6. L'idée était de se renseigner par petits groupes sur les questions théoriques, de résumer ce savoir et de le partager au groupe au travers de panneaux informatifs. Pour cette action, nous avons eu l'aide de Kim Hoorelbeke et Mehdi Bhanji, afin de pouvoir être un adulte accompagnant chaque petit sous-groupe.



Ensuite, nous voulions représenter cette pollution en ciblant un animal, soit représentatif, soit souffrant de cette perturbation ; et de lui donner vie uniquement en matériaux de récupération. Durant plusieurs séances, les enfants ont monté de toutes pièces ces œuvres !



Ils ont mené ce projet du début à la fin. Ils ont réalisé les recherches (livres, interview, internet), imaginé le concept, rassemblés les matériaux, réalisés les œuvres... Ils ont pu s'imprégner des diverses causes de pollution et laisser murir aussi les actions à réaliser pour que chacun relève ses manches et agisse pour notre planète !

Nous avons réalisé un vernissage avec les familles, les directions d'école et les membres du Conseil. Un quizz avait été préparé par les enfants pour dynamiser la visite. Les citoyens avaient également l'occasion de s'inscrire pour s'engager à réaliser une ou deux actions permettant de lutter contre une cause de pollution.

L'exposition a ensuite été placée dans chaque école de la commune.



RENCONTRE INTER RÉSEAU CCE

Le 04 mai, nous avons participé à la journée de rencontre entre les différents CCE. Nous sommes partis à L'abbaye de la Paix-Dieu pour une journée sur le thème du patrimoine. La journée fut vécue sous divers axes.

Tout d'abord, la découverte active des notions de patrimoine, avec la matinée passée au Préhistomuseum de Ramioul. Cette visite a permis de s'appropriier des gestes et des notions de notre passé. L'après-midi, nous avons réalisé un jeu de piste dans Amay, avec visite animée de la Tour Romane et de la Collégiale.

Les enfants se sont rendu compte que le Patrimoine, mot souvent associé à des notions rébarbatives, était en fait une mine de trésor très intéressante.



Ensuite, la découverte de projets mis en œuvre dans d'autres CCE, avec la possibilité de voter pour le prix Enerjeunes. Notre CCE a remporté le prix de la Créativité et a donc reçu une journée offerte au PASS pour tous les membres.

PRIX ENERJEUNE DE LA CRÉATIVITÉ

Nous avons profité de la fin de l'année scolaire pour nous rendre au PASS, prix que nous avons gagné grâce au travail de création de notre exposition.

Durant la journée, nous avons eu l'occasion de réaliser la visite commentée du terril.



Nous avons ensuite pu visiter librement les nombreuses expositions, toutes plus passionnantes les unes que les autres ! Nous avons évidemment pris le temps dans celles concernant la nature.



Fin juin, nous avons décidés de revivre des élections sans candidats constituer le nouveau groupe. L'idée est de permettre aux enfants (élus ou non) de mettre un pied dans les nouvelles méthodes de gouvernance. Les élections n'ont donc pas fait l'objet de pancartes électorales, mais bien de réelles discussions autour du projet du CCE.

« Une élection sans candidats est une alternative aux scrutins conventionnels. Elle permet un choix plus large et surtout plus collectif. En se basant sur une gouvernance par consentement qui donne un assentiment très large, toutes les personnes présentes sont susceptibles d'être élue en fonction de ce qui est le plus adéquat et pertinent pour le groupe. »

Concrètement dans notre cas, après présentation du projet du CCE et du contrat qu'il est demandé au représentant, ils ont discuté sur les compétences requises pour être porteur du projet. Le vote n'étant pas anonyme, chacun a voté par écrit, en précisant son nom (ex : Moi, Jean, je vote pour Cédric).

Le dépouillement, tous ensemble, a permis à chacun d'argumenter son choix. Ceci permet entre autres de mettre en avant les qualités et raisons pour lesquelles la personne pourrait remplir la mission. Nous avons ensuite testé diverses manières de poursuivre l'élection. L'an passé, il était difficile pour les enfants de porter une proposition de candidat sans se tourner à nouveau vers l'affectif. De plus, le mandat impliquant l'accord parental de participation aux réunions, seuls certains enfants sont éligibles.

Nous nous sommes arrêtés sur cette suite. Nous proposons aux enfants ayant été cités précédemment de venir au centre, afin de les féliciter tous. Ensuite, restent seulement ceux possédant l'accord parental. On vient ensuite au report de voix en fonction des personnes présentent au centre (on peut cependant choisir de ne pas modifier son vote). Nous retournons alors dans un processus plus classique, où nous comptons les voix de ceux qui restent et où est élu l'enfant qui en remporte le plus. Nous poursuivons tout de même le processus en parlant des éventuels freins et essayons de les lever ensemble.

Ce procédé, continue à nous permettre de voter pour un projet et non une personne. Le vote faisant lieu de débat et d'expression de chacun, jusqu'à sa dernière étape. Ce changement a également permis de ne plus rencontrer les difficultés liées aux très grands groupes, même si l'échange est évidemment plus fluide avec des plus petits groupes.



Nous avons à nouveau modifié le nombre d'enfants élus. Nous sommes repassés à deux élus pour les plus petites structures (Ecole de Sorée et René Bouchat), mais avons gardé un élu en 5° et un en 6° afin d'avoir un roulement de la moitié du Conseil par année. Il sera donc plus aisé de travailler la cohésion du groupe. Nous avons également accueilli deux enfants domiciliés à Gesves, mais n'y étant pas scolarisés. Aucune élection n'a été réalisée pour eux, étant donné qu'ils étaient les deux seuls à se présenter. Nous avons cependant discuté de leur implication, de leurs forces et de leurs difficultés.

Listing des jeunes mandataires pour l'année scolaire 2019-2020 :

<u>Ecole de L'Envol – Faulx- les tombes</u>	Jules Henry (6°) Gabriel Theys (6°) Ernestine (5°) Hugo (5°)
<u>Ecole La croisette - Sorée</u>	Julien Piron (6°) Elisa Leclerq (6°) Thomas Fisenne (5°)
<u>Ecole Saint-Joseph - Gesves</u>	Rose Vermeire (6°) Corentin Nandrin (6°) Tobi Tordeur (5°) Paul Biquet (5°)
<u>Ecole René Bouchat - Gesves</u>	Nikolos Sherikadze (6°) Elise
<u>Non scolarisé à Gesves</u>	Romain Dai Pra (5°) Zoé Bhanji (5°)

CITOYENNETÉ

Le premier projet du nouveau CCE a été la participation au festival des jeunes GesVOIX. Il nous a été proposé de réaliser un court-métrage sur le thème : « Comment je vois Gesves en 2024 ? ». Les jeunes ont réalisé plusieurs propositions et celle qui a été retenue a été la forêt.

Durant un mercredi après-midi, nous avons, avec l'aide de Pierre, un professionnel, fait émerger les ressentis, les craintes, les envies que les enfants avaient sur le sujet. Il en est ressorti ce message :



Nous enfants, nous aimerions que l'on continue à :

- Préserver nos forêts
- Sensibiliser les enfants dans les écoles au respect de la forêt (propreté, mais aussi connaissance de ses ressources)
- Entretien des sentiers
- Laisser une place à l'art au sein de nos forêts

Le court-métrage a ensuite été tourné lors de deux séances, dont l'une avec le soutien de Renaud Etienne, agent communal. Les enfants ont adoré cette expérience, surtout pour la découverte de la réalisation, mais également pour l'envie de porter un message autant revendicateur que positif. Sept enfants sont venus en famille assister à la diffusion lors du festival.



CONNAISSANCE DE LA COMMUNE ET CHOIX DES PROJETS

Nous avons adapté le jeu « Je connais ma commune » mis en place par le CRECCIDE. Les enfants ont eu l'occasion de prendre le rôle des échevins et de réfléchir à ce qui se trouvait à Gesves, comme services publics, ce qu'ils y verraient, ce qui selon eux étaient important et réalisable. Ils se sont vite rendu compte que ce n'était pas évident de tenir compte des envies et besoins de tous. En plus de ce beau moment de débat, ils ont répondu à quelques questions qui leur a appris le rôle de chacun des « acteurs » de la commune, l'existence de structures comme le CPAS, l'ALE, l'ADL, ...

Après cet échange, nous avons pris le temps de discuter des futurs projets. Voici une ébauche de ce que les enfants envisagent de réaliser durant cette année de mandat :

- Une action de sensibilisation au don de sang
- Un projet solidaire de vente, la récolte de fond ira pour un projet en lien avec les animaux en souffrance
- Un travail sur les relations humaines, la façon dont on se parle, dont on se comporte les uns, les autres
- Une sensibilisation au regard vers la personne âgée, avec un moment de rencontre et d'échanges en maison de repos
- Une relance du projet Skate Parc

Il s'agit évidemment d'une liste, nous espérons pouvoir y répondre, mais verrons en fonction de l'avancement de chaque projet.

Suite à cela, nous avons réfléchi à la façon dont les enfants pourraient communiquer leurs actions autour d'eux, afin qu'ils restent porteurs des voix de leurs pairs et non représentant de leur seule personne.

Ils ont réfléchi selon l'implantation de leur école, ou bien selon la commune de manière générale, puisque deux sont non-scolarisés sur Gesves.



Chaque école aura un lieu d'affichage réservé au CCE, ainsi qu'un espace au sein de la Maison Communale. Ce sera l'occasion d'informer, mais également de questionner. Certains élus ont également émis l'envie de réaliser des rencontres en personne (passage dans les classes, annonces, invitations,), sans oublier les flyers pour les « grosses actions ».

Les directions ont toutes répondu positivement au partenariat.



Photos prises par Tobi, dans son rôle de photographe lors de la séance du 05/10/19

PRESTATION DE SERMENT

Les enfants ont eu l'occasion de participer au « vrai » Conseil des adultes le mercredi 27 novembre. Les nouveaux, accueillis par les anciens du CCE, ont prêtés serment. Une fois installé autour de la table avec tous les élus, ils ont eu l'occasion de présenter les projets menés depuis septembre et également ceux à mener d'ici juin. Nous avons clôturé par la diffusion du court-métrage.

Une belle expérience, qui reste impressionnante pour eux, mais très valorisante.



Toute l'année, nous travaillons sur diverses actions en faveur des enfants et, en toile de fond, **la cohésion du groupe, le respect et le vivre ensemble**. L'année 2018-2019 n'a pas toujours été évidente dans la gestion du groupe. Certains enfants ont difficile de s'investir pleinement et de rester actif du projet en dehors des séances.

Pour cela, deux éléments ont été mis en place :

- la création de rôles spécifiques que prennent les enfants le temps d'une séance :

- Le gardien du temps
- Le gardien de la parole de chacun (respecter celui qui parle et veiller à ce que chacun parle)
- Le rapporteur (qui résume les étapes en cours de séance)
- Le photographe
- Le secrétaire (qui réalise pour la séance suivante quelques phrases résumant la séance)

Cette démarche permet aux enfants d'être encore plus acteur et responsable de la séance. Ils prennent leurs rôles très à cœur.

- l'implication des parents : Début septembre, nous avons rencontré les parents afin de solliciter leur aide dans les projets des enfants. Même s'il s'agit d'un simple rappel des actions à mener ou des sujets auxquels réfléchir d'une séance à l'autre, c'est une aide précieuse. Certains se sont très vite saisis de cette mission.



MAISON DES JEUNES

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

A travers la mise en place du PCDR, il a été constaté que les jeunes y sont sous-représentés. De manière générale (régional, national et international), le constat est fait qu'il est relativement compliqué pour un jeune de faire entendre sa voix, de relayer ses aspirations, ses avis, ses pensées auprès des autorités publiques, quel que soit le niveau de pouvoir concerné (commune, province, entités fédérées ou fédéral). Par ailleurs, les jeunes, lorsqu'ils sont fédérés par un projet, une action, un réseau, sont porteurs d'initiatives et de projets constructifs et ré-enchantent leur avenir au-delà des défis climatiques, sociaux, culturels, économiques que les adultes leur proposent.

Ces jeunes sur la commune s'engagent dans différents projets (citoyens, festifs, sportifs ou simplement collectifs), parfois soutenus par des adultes, parfois de leur propre initiative : Patro, Fanfares, scouts, plaines de vacances, football, tennis de table, basket, taekwondo, pétanque, conservatoire, Maisons de Jeunes.

Ces Maisons de Jeunes en sont à divers niveaux de création/vie : de l'asbl constituée depuis plusieurs années aux balbutiements d'écriture de ROI – hébergée dans un local bien aménagé, en création ou sans possibilité de local... Malgré ces réalités très différentes, chacun de ces groupes de jeunes a soutenu un ou plusieurs événements organisés sur la commune.

En 2019, la première édition de « Place aux Jeunes GesVOIX » a récolté la voix de plus d'une centaine de jeunes de 8 à 18 ans (voir volet culture). Ils se sont exprimés sur les problèmes de harcèlement, de changement climatique, de sécurité routière et de mobilité mais ils ont aussi exprimé leur désir de plus de convivialité, plus de tolérance, plus de respect du bien-être animal, plus de retour aux relations à l'autre et à la nature.

Le conseil leur a attribué un budget de 7000 euros à gérer de manière participative.



ACTIVITES 2019

Les jeunes ont organisé les manifestations suivantes ou y ont participé :

- Fête du personnel communal – Gesves – 25 janvier
- Village ouvert et fleuri – Sorée - le 17 juin
- Nuit Romantique – Mozet – 22 juin
- Grand feu de la Saint Jean – Mozet - 28 juin
- Bal au lampions – Mozet – 20 juillet
- Kermesse – Sorée – 13, 14, 15 septembre
- Kermesse – Gesves – 19, 20, 21, 22, 23, 24 septembre
- Fête des jubilaires – Gesves – 21 septembre
- Halloween Labyrinthe – Pré d'Amite – 27 octobre
- Vide dressing – Gesves – 10 novembre
- Réunion des associations – Gesves – 4 décembre
- Route du vin – Gesves – 9 juin
- Accueil des Nouveaux Gesvois, remerciements porte-drapeaux et soirée du mérite – 29 novembre
- Marché de Noël – Faulx-les Tombes – 13, 14 et 15 décembre

Les jeunes participent également de manière assidue à différentes associations culturelles, citoyennes ou sportives implantées sur la commune : l'Union Royale Culturelle de Faulx-Les Tombes, la Fanfare Royale de Gesves, les Sonneurs du Val Mosan, le Royal Football Club de Sorée, le Cercle Sportif de Faulx-Les Tombes, le Taekwondo Condruzien, le Team Faulx-Namur, la Pétanque Boule Joyeuse, le Tennis de Table de Gesves, le RES de Gesves et le RCS Basket de Faulx-les Tombes.



SERVICE EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL TEMPS LIBRE

AGENT TRAITANT : CHRISTOPHE DUEZ

Le service extrascolaire – Accueil temps libre est mis en place au sein de la commune de Gesves, depuis le 16 mars 2007, sur base d'un double accord de collaboration :



- Entre la commune et l'ONE, d'une part ;
- Entre l'asbl COALA et la commune, d'autre part.

Avril 2007, Elise DEBOIS, habitante de Gesves est engagée à mi-temps par COALA pour coordonner l'ATL gesvois, en binôme avec Olivier GEERKENS.

Janvier 2012, Elise DEBOIS choisit de nous quitter pour un autre emploi et Valérie HAUWAERT, enseignante, la remplace, à mi-temps, encore en binôme avec Olivier GEERKENS.

En septembre 2014, Valérie HAUWAERT reprend la direction de l'école où elle enseignait et quitte ses fonctions à COALA et donc à la coordination ATL de Gesves. Elle est remplacée dans ses fonctions à Gesves par Christophe DUEZ le 1^{er} septembre 2014, toujours à mi-temps, et toujours en binôme avec Olivier GEERKENS.

La Coordination ATL a ses bureaux dans l'aile au-dessus du point info-tourisme. Un local y est partagé avec l'asbl Gesves EXTRA et, de manière plus ponctuelle, la coordination de la plaine de vacances communale. Une signalétique spécifique et un présentoir d'informations Enfance y sont installés.

Le service ATL-extrascolaire est accompagné par l'échevine Michèle VISART.

Depuis toujours, même si l'ONE ne subventionne qu'un emploi à mi-temps pour les communes de moins de 2000 enfants âgés de 3 à 12 ans domiciliés sur le territoire communal, COALA a la volonté de mettre en place un binôme, une logique d'équipe. En effet, en plus de Christophe DUEZ et Olivier GEERKENS, d'autres personnes de l'asbl COALA sont susceptibles de mettre leurs compétences spécifiques (graphisme, comptabilité, informatique, etc.) à contribution de la coordination ATL de la commune.



Points marquants de cette année 2019 :

- La réunion de l'ensemble des accueillant(e)s, le 17 janvier.
- La réunion d'information, tout public, le 04 février, concernant le renouvellement de la CCA suite aux élections communales d'octobre 2018.
- La création d'un sous-groupe de travail de la CCA rassemblant les opérateurs, identifiés à l'ONE, proposant des activités pendant les congés scolaires.
- La journée inter réseaux, le 25 juin.
- Le renouvellement de la CCA, validé par l'ONE le 12 juillet.

LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL (CCA)

Les informations relatives à la Commission Communale de l'Accueil sont reprises dans la partie « Comités-Commissions-Conseil » de ce rapport.



L'ASBL « GESVES EXTRA »

ASSOCIATION D'OPÉRATEURS EXTRASCOLAIRES GESVOIS

AGENT TRAITANT : VALÉRIE DUBOIS



Asbl « Gesves EXTRA »
S.S. : Chée de Gramptinne, 112
5340 Gesves
RPM Namur : 891-066 645
Ethias Police : 45.196.463
Dexia : 068 – 2479336 – 43
Coordinatrice : Valérie Dubois
0491/36.05.78

L'asbl «Gesves EXTRA» en bref...:

- Est agréée par l'ONE dans le cadre du Décret ATL (Accueil Temps Libre) et dans le cadre du décret Centre de vacances ;
- Acteur dans le cadre de l'extrascolaire, Gesves EXTRA est un organisateur d'Accueils durant le temps libre... ;
- Les lieux d'accueil et d'animation sont ceux de ses membres et principalement :
 - Local « Bien-être » rue Ry del Vau, 5340 Gesves
 - L'école communale de l'Envol, rue des écoles 2, - Faulx-Les Tombes.
 - L'école Saint-Joseph, rue Petite Gesves 30 et chaussée de Gramptinne – Gesves.
 - L'école de la Communauté française, chaussée de Gramptinne 118 - Gesves.
 - L'école communale La croisette, rue de la Croisette 37 - Sorée.
 - Le Domaine de Mozet, rue de Tronquoy 2 - Mozet.
 - La plaine « communale » chaussée de Gramptinne 112-116 - Gesves.
- Gesves EXTRA, c'est une équipe de permanents... engagés grâce au soutien de la région wallonne (APE). Si 2014 avait été une année difficile sur le plan de la stabilité de l'équipe, suite à des incertitudes quant à la reconduction des projets APE, 2015 s'est ouverte sous un jour beaucoup plus positif avec l'annonce de la reconduction pour 3 ans des aides à l'emploi APE-Plan Marshall.

Le 31/12/2017, concernant les aides à l'emploi, signifie la fin des APE pour lesquels une demande de renouvellement a été faite.

- Notre association s'appuie également sur l'engagement volontaire et bénévole des animateurs et administrateurs de l'asbl.



- Gesves EXTRA propose essentiellement des animations pour les enfants de 2,5 à 12 ans dans le cadre de l'accueil extrascolaire : des accueils (le matin, le midi et le soir) ; des ateliers après 16h dans les écoles et les mercredis après-midi ; des animations lors des journées pédagogiques ; des plaines durant les vacances et des animations ponctuelles et extraordinaires : mercredis'traction, journée inter-réseaux, etc.
- Gesves EXTRA propose des animations à tous les enfants sans distinction. Gesves EXTRA est un projet en mouvement : tous les membres sont invités à y prendre une part active.
- Gesves EXTRA collabore avec :
 - Différentes associations et services au sein de la commune : bibliothèque communale, coordination ATL, plaine de vacances, PCDN, GAL, etc.
 - Des professionnels de l'animation et des pédagogues, artiste, comédiens, enseignants.

LES INSTANCES DE GESVES EXTRA

Membres	Représentant
COMMUNE	Simon LACROIX
	Maggi LIZZEN
	Nathalie PISTRIN
	Michèle VISART (Administratrice)
	Nathalie CATINUS
	Eddy BODART (Administrateur)
Ecole « Croisette »	Vincent VANDERSMISSEN
Ecole libre Saint-Joseph	Jean-Marc DEGIMBE (Administrateur)
	Marc TILLIEUX
	Fanny LORETTE
Ecole René Bouchat	Nathalie TONNEAU
Ecole « Envol »	Christine PITANCE (Administratrice)
	Dominique MEURISSE
Patro Jean XXIII	Martin VAN AUDENRODE (Président)
	Jonathan THURION
COALA Asbl	Olivier GEERKENS (Administrateur – délégué)
	Christophe DUEZ
Domaine de Mozet	Eric ANCION
Invitée	Valérie DUBOIS (coordinatrice)

Comptable externe : Finoco SPRL



PERSONNEL

- L'équipe compte, depuis le 1/02/2017, 6 animateurs permanents à mi-temps, et une coordinatrice à mi-temps (soit 3,5 équivalents temps-plein) centrée essentiellement sur la gestion administrative et la coordination pédagogique. Au 1/09/2019, un poste d'animateur a été remplacé par l'engagement d'une coordinatrice pédagogique qui assume également des animations.
- Poursuite de la responsabilisation des animateurs dans une tâche précise (p.ex. responsable plaine, responsable ludothèque...). -- > modification des attributions au 03/09/2018 :
 - Isabelle GAUDIN est responsable des journées pédagogiques et journées spéciales
 - Monique SELECK et Deepa NICOLAI sont à la gestion des plaines de vacances
 - Fabienne DOUXFILS gère la ludothèque et les mercredis'tractions
 - Esteban SOHET est responsable de l'accueil centralisé
 - Arnaud BIZZOTTO est animateur polyvalent

Au 1/09/19, ces responsabilités ont été revues, suite au départ d'Isabelle GAUDIN et à l'engagement d'Amandine THIRY :

 - Monique SELECK est responsable des journées pédagogiques et journées spéciales
 - Arnaud BIZZOTTO et Deepa NICOLAI sont à la gestion des plaines de vacances
 - Fabienne DOUXFILS gère la ludothèque et les mercredis'tractions
 - Esteban SOHET est responsable de l'accueil centralisé
 - Amandine THIRY est coordinatrice pédagogique et responsable des ateliers
- Poursuite de la gestion administrative par Valérie DUBOIS (appui d'un comptable externe : Finoco SPRL)
- Remplacement d'une animatrice : Isabelle GAUDIN (licenciement) et engagement au 1/09/19 d'Amandine THIRY en tant que coordinatrice pédagogique.
- Le personnel, en chiffres :
 - **2010** : 1er emploi APE
 - **2011** : 3 animateurs (1,5TP)
 - **2012** : 5 animateurs (3,5 ETP) Nathalie FAVEAUX, Geoffrey DESCY, Jérémy MOERMAN, Alan MEUNIER, Virginie MARCHAL + 1 coordinatrice 1/2TP (Virginie MARCHAL)
 - **2013** : 4 animateurs (Nathalie FAVEAUX, Geoffrey DESCY puis Sophie HANNOT, Benjamin MALHERBE, Virginie MARCHAL) + 1 coordinatrice 1/2TP (Virginie MARCHAL)



- **2014** : 4 animateurs (Benjamin MALHERBE, Fabienne DOUXFILS, Sophie HANNOT, Virginie MARCHAL) + 1 coordinatrice 1/2TP (Virginie MARCHAL)
- Dès le mois de juin 2014 : renouvellement de l'équipe : engagement de 5 animateurs mi-temps (Emmanuelle LORGE, Stella HOORELBEKE, Fabienne DOUXFILS, Sabrina SALEMO et Arnaud BIZZOTTO) + 1 coordinatrice 1/2TP (Valérie DUBOIS) = 3 ETP
- **2015** : 5 animateurs mi-temps (Monique SELECK, Isabelle GAUDIN, Fabienne DOUXFILS, Sabrina SALEMO, Arnaud BIZZOTTO) + 1 coordinatrice 1/2TP (Valérie DUBOIS) + 1/2TP vacant au 31/12/2015.
- **2016** : idem
- **2017** : 6 animateurs mi-temps (Monique SELECK, Isabelle GAUDIN, Fabienne DOUXFILS, Arnaud BIZZOTTO, Sabrina SALERNO (puis Soline TASIAUX) Sophie QUEVRAIN) + 1 coordinatrice 1/2TP (Valérie DUBOIS).
- **2018** : 6 animateurs mi-temps (Monique SELECK, Isabelle GAUDIN, Fabienne DOUXFILS, Arnaud BIZZOTTO, Soline TASIAUX (puis Esteban SOHET) Sophie QUEVRAIN (puis Deepa NICOLAI, Héloïse RENSON en CDR (remplacement maladie Isabelle GAUDIN)) + 1 coordinatrice 1/2TP (Valérie DUBOIS).
- **2019** : 6 animateurs mi-temps Monique SELECK, Isabelle GAUDIN puis Amandine THIRY, Fabienne DOUXFILS, Arnaud BIZZOTTO, Esteban SOHET, Deepa NICOLAI + 1 coordinatrice 1/2TP (Valérie DUBOIS).

ACTIVITÉS

- Centralisation des accueils du mercredi après-midi au local « Bien-être » rue Ry del Vau, amélioration de l'aménagement du local.
 - En chiffres : **2013** : 877 présences
2014 : 2157 présences
2015 : 3322 présences
2016 : 3934 présences
2017 : 3357 présences
2018 : 3128 présences
2019 1571 (1^{er} semestre)
- Poursuite de la dynamisation de la ludothèque. Fréquentation en hausse. Organisation d'animations dans des classes et pour l'ATL de la commune d'Ohey (animation alors facturée).



- 5^{ème} édition de la journée inter-réseaux sur le site de la maison communale pour les 5^e-6^e primaires. +/-150 enfants et leurs professeurs y ont participé. Thème 2019 : « *Alimen* TERRE », Les enfants, via des jeux et des animations, se rendront compte de notre empreinte carbone et de la consommation des ressources naturelles.
- Poursuite des excursions un mercredi par mois (mercredis'tractions), complet à chaque organisation (soit +/- 42 enfants/sortie).
 - En chiffres : **2013**= 338 enfants ont participé
2014= 362 enfants ont participé
2015 = 480 enfants ont participé
2016 = 465 enfants ont participé
2017= 420 enfants ont participé (nombre en baisse car cette année il n'y a pas eu de spectacle organisé à Gesves qui permet la participation de plus de 42 enfants (pas de bus))
2018 = 418 enfants ont participé (idem)
2019= 262 enfants ont participé (baisse de fréquentation + 1 md annulé en janvier à cause de la neige)
- Organisation des plaines lors des congés scolaires (hormis semaine de Noël)
 - **2010** : 1213 présences
2011 : 1535 présences
2012 : 1111 présences
2013 : 1779 présences
2014 : 2061 présences
2015 : 1651 présences
2016 : 1779 présences
2017 : 1754 présences
2018 : 2175 présences
2019 : 1757 présences
- Mise au vert de deux journées les 2 et 3/09 avec l'ensemble de l'équipe à la salle Montesquieu de la Pichelotte.



LES ENJEUX 2020

- Comme en 2019, réunir les accueillant(e)s des écoles début 2020 → signature des notes d'organisation au bureau de Gesves EXTRA ou lors d'une soirée à organiser.
- En 2020, toujours Augmenter le sentiment d'appartenance à Gesves extra des volontaires œuvrant dans les différentes écoles. Désir d'organiser, par école, une réunion avec Gesves extra, la direction, les volontaires et animateurs permanents actifs dans l'école dans le but d'inclure chacun dans les décisions portant sur l'organisation de l'accueil, des temps extra-scolaires.
- Pérennisation du système de paiement de l'accueil centralisé mis en place en janvier 2017 (cartes prépayées).
- Poursuivre la mise en place de nos animations durant TOUTES les vacances scolaires (sauf semaine de Noël et juillet), lors des journées pédagogiques et des ateliers au sein des écoles, les mercredis après-midi et les mercredis'tructions.
- Maintenir l'organisation de la journée inter-réseaux pour les élèves de 5^e et 6^e de toutes les écoles (fin juin 2020). Organiser une deuxième journée pour les élèves de 3^e et 4^e année.
- Continuer de dynamiser le site propre à Gesves Extra : www.gesvesextra.be, ainsi que sa page Facebook (509 personnes suivent la page); et l'envoi régulier de newsletters.
- Sensibilisation de chaque accueillant(e) à la logique de formation continue demandée par l'ONE ;
- Maintenir les emplois.
- Redynamiser les activités (plaines et mercredis'tructions) et tendre vers une hausse de fréquentation
- Stabiliser l'équipe et améliorer la gestion pédagogique de l'asbl (cf engagement au 1/09/19 d'une coordinatrice péda)



PLAINE DE VACANCES

AGENT TRAITANT : OLIVIER GEERKENS

Coordination de la plaine en partenariat avec l'asbl COALA : Olivier GEERKENS.

Le rapport complet rédigé par le coordinateur est disponible sur demande au Collège communal.

L'asbl COALA a été désignée pour coordonner la plaine communale dans le cadre d'un marché public en 2017 poursuivant ainsi la collaboration débutée en 2005.



En résumant très fort :

- ✓ Une équipe qui a pu gérer ces 4 semaines malgré avec des **animateurs, en nombre, anciens et qualifiés....** Un taux de « qualifiés » record cette année ;
- ✓ **Une météo exceptionnellement chaude et ensoleillée** exigeant des précautions : casquettes et crème solaire en particulier, ainsi que de l'eau...
- ✓ Une situation **caniculaire en dernière semaine** qui a demandé adaptation et diplomatie avec de nombreux parents inquiétés par les annonces alarmantes relayées par les médias... et la commune ! ;
- ✓ **Des mises sur thème tous les lundis matin et vendredis « soir » vécus à fond par animateurs et enfants...** mais aussi vues (et attendues) par de nombreux parents malgré un univers moins féérique de prime abord : le camping. La chorégraphie inventée est à présent dans les réflexes de tous les enfants... et les parents ;
- ✓ Au sein du projet Plaine 2019 : un projet **d'accessibilité accrue** soutenu par l'ONE. La plaine de Gesves faisant partie des **12 projets retenus pour un soutien JUMP** ;
- ✓ Une **fréquentation record**...notamment via l'augmentation d'enfants ne participant qu'à une seule semaine de Plaine ;
- ✓ Une réflexion plus approfondie autour de **l'accueil des plus petits**, avec l'ONE, aboutissant, notamment, à l'occupation de l'ancienne crèche au sein de l'école de la Communauté française ;
- ✓ Un **système d'inscription en ligne** mis en place **positivement** de manière exclusive et permettant de s'inscrire dès le mois de mars ;
- ✓ Un mois de vacances avec beaucoup d'éléments positifs exprimés oralement et par écrit (SMS, Courriel et Cahier de communication) par les parents et les animateurs ;
- ✓ Maintien de l'engagement d'animateurs en **formation soutenue financièrement par la commune avec un seul animateur entamant le processus cette année ;**



La plaine de vacances 2018 s'est déroulée comme d'habitude sur le site jouxtant l'administration communale et le hall sportif durant les 4 semaines du mois de juillet, du 3 au 28.

La coordination résultait, pour la 15^e année, d'un partenariat avec l'asbl COALA.

Dans ce cadre, c'est Olivier GEERKENS qui a assumé la fonction de coordinateur de plaine en lien avec l'échevin de la plaine de vacances, Michèle VISART.

Notons qu'à partir de la 2^e semaine, Valentine GERARDY, Coordinatrice permanente à Coala était présente activement. Il s'agit d'une organisation interne à Coala qui vise à envisager un passage de relais partiel et progressif de la coordination.

Christophe Duez a également assuré une aide administrative et pédagogique 2 semaines.

Les sous-groupes d'enfants ont un nom et ne sont plus définis par leur âge : 2,5 à 15 ans !

La plaine est organisée en 7 groupes, des plus jeunes aux plus âgés :

- Les **P'tits bouchons** vivent « leur » histoire en lien avec le thème général, adaptée à leur rythme. Le groupe est volontairement réduit et les animateurs plus nombreux. Une sieste est proposée l'après-midi.
- Les **Moustiques** vivent la plaine à part entière mais dans un groupe un peu plus réduit avec une équipe renforcée en nombre. Ils plongent dans l'imaginaire et sont en route vers l'autonomie.
- Les **Moussaillons** font la transition entre les Moustiques et les Sioux. Ils en profitent pour prendre plus d'autonomie encore et aiment de petites aventures en groupe qui les font rêver.
- A entendre les **Sioux**, ils ne sont plus « des petits ». Entre « J'y crois » et « J'y crois pas », ils découvrent l'aventure et la solidarité dans un groupe. Ils adorent les premiers défis à résoudre en tribu mais sont encore en demande d'attention.
- Les **Griffons** vivent en équipes ! Ils sont attirés par les grands jeux d'aventures qui leur permettent « d'être les héros » actifs. Les Griffons vivent la plaine à 100 à l'heure.
- Les **Sayans** (Prononcez « Sayannes »). L'énergie bat son plein ! Qu'importe l'histoire il s'agit d'agir et résoudre les défis proposés... Ils ne croient plus aux histoires imaginées par les animateurs... mais aiment s'y plonger à fond et en redemandent.
- Les **Maringouins** ont envie d'indépendance et besoin de confiance au sein d'un groupe. Ils aiment avoir un rôle à jouer et attachent de l'importance à la relation avec leurs animateurs ! Une particularité de la plaine de Gesves : les « ados' » y sont animés avec succès depuis de nombreuses années.



FRÉQUENTATION

Derrière le nombre de 407 enfants distincts, se cachent :

- 289 « familles » (*L'an dernier* : 226)
- 48 familles paient le tarif « Non Gesvois ». Cela reste marginal au regard du nombre global mais en nette hausse...dû à la modification de la règle cette année (Suppression du tarif Gesvois pour les enfants fréquentant une école à Gesves).

Bénéficient du tarif « Gesvois » les enfants dont le parent qui l'inscrit est domicilié à Gesves ou dont un parent travaille à l'Administration communale.

- Il est également intéressant de connaître le nombre de semaines auxquelles ont participé chacun des 407 enfants :

205 (<i>149 l'an dernier</i>) enfants ont participé à	1 semaine d'animation
151 (<i>151 l'an dernier</i>) enfants	2 semaines d'animation
47 (<i>37 l'an dernier</i>) enfants	3 semaines d'animation
36 (<i>34 l'an dernier</i>) enfants	4 semaines d'animation

- Présence des animateurs :

Semaine 1 :	32 animateurs...	dont	21 qualifiés	et	6 nouveaux
Semaine 2 :	35 animateurs...	dont	23 qualifiés	et	6 nouveaux
Semaine 3 :	30 animateurs...	dont	18 qualifiés	et	6 nouveaux
Semaine 4 :	26 animateurs...	dont	18 qualifiés	et	3 nouveaux

Ces nombres nous ont permis de respecter les normes minimales légales d'encadrement (ONE-Décret Centres de Vacances) d'1 animateur sur 3 de qualifié. Il s'agit même du plus haut taux d'animateurs qualifiés depuis que je coordonne la plaine selon mes souvenirs ! Tous les animateurs ont été recrutés dès le mois de mars... et 8 animateurs y étaient déjà en « attente ». La sélection s'est essentiellement faite sur la participation effective des candidats animateurs au WE de préparation.

Pour arriver à cet encadrement, ce sont 41 animateurs différents, dont 28 Gesvois (Parmi les 13 « non gesvois », 6 sont d'anciens enfants de la plaine et/ou d'anciens Gesvois), qui se sont succédé cette année... Une fois de plus, faire de la plaine un espace d'émancipation pour les jeunes aussi prend tout son sens.



ÉVALUATION ET PERSPECTIVES

- Le WE de préparation collective nous a permis de rafraîchir les mémoires quant au projet thématisé balisé et sur lequel un groupe « Décorum » avait déjà débuté la construction de décors et de costumes. Lors de ce WE de préparation (à Mozet), les responsables et moi-même avons finalisé les équipes... Chaque responsable a pu choisir deux animateurs « moteurs » dans son équipe... le reste de l'équipe étant de ma responsabilité de Coordinateur, pour équilibrer ces équipes (Qualifiés, sexe, expérience...)

Ces équipes ont été communiquées et n'ont guère subi de modifications : quelques demandes d'échanges validées par toutes les personnes concernées ainsi que deux désistements.

⇒ Une 3^e journée collective avant l'été a pu avoir lieu au début des vacances de Pâques, toujours à Mozet, avec un accueil spécifique pour les « nouveaux » animateurs **NOUVEAU**, les anciens étant invités 1 h plus tard.

⇒ Ces 3 jours de préparation collective ont donc permis de :

- Peaufiner le thème 2019
- Préparer les démarrages et aboutissements de chaque semaine
- Finaliser le slogan
- Répartir les besoins en matériel, décorum
- Répartir les rôles de chacun
- Former les équipes et formaliser les temps de préparation en sous-groupes
- Créer une capsule video et des photos « teasing »



⇒ Les journées de préparation de juillet avaient pour objectifs, quant à elles

- Travailler/conscientiser le projet d'accueil
- Rappeler/informer des habitudes de la plaine

□ Accessibilité accrue de la plaine ; En collaboration avec l'échevine et l'équipe du CPAS, nous avons répondu à l'appel à **projet JUMP de l'ONE** visant à plus d'accessibilité au sein des plaines de vacances. Le projet de la commune de Gesves a été sélectionné et obtenu une **bourse de 2675 €** pour...



ENSEMBLE, SAUTONS LE PAS!

- ⇒ Mesure 1 : Permettre la participation gratuitement à une journée avant de s'engager ;
- ⇒ Mesure 2 : Organiser une rencontre festive à mi plaine avec gouter multiculturel intégrée dans le planning du projet d'animation ;
- ⇒ Mesure 3 : Organiser ponctuellement des temps de paroles avec un croquis langage (Images DIXIT) particulièrement orientés « premier(s) jour(s) de plaine » ;
- ⇒ Mesure 4 : Proposer à des animateurs d'aller à la rencontre des enfants, dans les écoles, des acteurs sociaux pour expliquer le fonctionnement de la plaine et des familles lors d'un temps genre « salon des vacances » ;
- ⇒ Mesure 5 : Soutenir financièrement la participation ;
- ⇒ Mesure 6 : Soutenir l'inscription en ligne ;
- ⇒ Mesure 7 : Formaliser un GT « Accessibilité » avec les partenaires et y associer l'asbl Gesves EXTRA qui organise les plaines de vacances en-dehors de juillet ;
- ⇒ Mesure 8 : Editer un flyer + un document A4 à destination des travailleurs sociaux afin qu'ils puissent adapter leur discours lors de la présentation de la plaine aux familles sans stigmatisation ;
- ⇒ Mesure 9 : Aménager un local spécifique pour accueillir les plus jeunes (2 ½ ans à 3 ans).

L'acceptation du projet a finalement été communiquée par l'ONE le 10 mai ce qui n'a pas aidé à beaucoup d'anticipation dans la mesure où les inscriptions ont été lancées... en mars ;

- Dans la construction du projet, nous n'avons prudemment intégré que Michèle Visart, Nathalie Pistrin et Sophie Jérouvelle.

Une fois le projet retenu, une réunion a été organisée avec les acteurs sociaux de terrain... qui auraient voulu être informés « plus tôt » ;



- Tous les objectifs n'ont pas été atteints mais le constat est là :
 - ⇒ Plus d'enfants identifiables « public JUMP » ont participé cette année ;
 - ⇒ Deux familles ont souhaité participer à plus de semaines qu'initialement prévu sur demande de leurs enfants ;
 - ⇒ 2 nouveaux référents SPJ m'ont contacté pour inscrire des enfants à Gesves ;
- Un rapport spécifique est rédigé pour l'ONE ;
- La mesure 9 (Accueil des petits) n'ayant pas d'implication financière a été finalement réfléchi indépendamment de JUMP même si des liens indirects pourraient être faits ;
 - ✓ Le flyer finalisé NOUVEAU est un outil de communication qui a permis de « toucher » des « nouvelles » familles
 - ✓ Un temps d'accueil le samedi avant la plaine a permis aux parents, et aux enfants, qui le souhaitaient de découvrir les espaces et les animateurs en toute convivialité. Une première édition qui fut saluée très positivement par les parents
 - ✓ Finalement, ce sont 16 participants que nous avons identifiés comme bénéficiaires du projet. Les acteurs sociaux nous ont cependant précisé que des enfants bénéficiaient d'un accompagnement sans que nous en soyions avertis : la confidentialité étant une valeur importante et primordiale à leurs yeux
 - ✓ Le projet JUMP n'est pas pérenne. Certaines initiatives devraient néanmoins pouvoir se poursuivre les années prochaines.
 - Temps de réflexion avec les acteurs sociaux : communication et information
 - Utilisation du Flyer
 - Inscription à une journée de plaine, « à l'essai »
 - Temps convivial avec les parents AVANT la plaine
 - Soutien financier
- L'an dernier, dans son rapport, Mme Berque (ONE) questionnait la pertinence de l'accueil d'enfant non scolarisés (Concrètement, la moitié de nos petits Bouchons) et, plus globalement, les enfants de moins de 3 ans !
 - Notre projet de plaine visant plus à réfléchir à COMMENT les accueillir qualitativement convaincus qu'un projet de plaine à visée plus collective peut faire grandir ces enfants, plutôt que de les en exclure, nous avons mis en place une rencontre au cours du mois d'avril avec Mme Berque et Michèle Visart ;



- L'échevine a renoué des contacts avec la direction de l'école René Bouchat en lien ; notamment, avec la fin de la crèche qui s'organisait dans les locaux de l'école. Cela a débouché sur un accord formel d'occupation ;
 - ⇒ Ces locaux sont un + évident avec un accès à la petite plaine de jeux de l'école ;
 - ⇒ L'espace Sieste s'est révélé très chaud et difficilement occultable ;
 - ⇒ Des travaux prévus exceptionnellement au sein de l'école ont parfois générés du bruit ;
- Tous les matins, lundi excepté, l'accueil des P'tits Bouchons s'est fait directement dans leur local à partir de 8h40 ;
- ✓ A maintenir en 2020... avec l'accord de l'école ;
- ✓ L'accueil directement dans leur local est un +... mais il faut que les parents s'y habituent (*Plus facile pour eux de déposer les enfants au même endroit*) ;
- ✓ A tenter : l'accueil exclusif des P'tits Bouchons dans leur local, dès le lundi et dès 7h30 ;

□ **La collation du matin a été supprimée :**

- Pas utile « diététiquement » parlant
- Source de déchets (Quasi obligation d'acheter des « portions individuelles »)
- N'empêche pas certains enfants d'avoir des collations en +
- Source de dépenses : plus ou moins 200 €/semaine
- Cause une « pause collation » implicite le matin... dans une logique scolaire !
- Source de plaisir néanmoins : à ne pas négliger...
- ... nous avons cependant gardé l'apport d'un fruit chaque semaine

Parallèlement à cette « suppression », nous avons mis en place

- ⇒ L'organisation d'un **accueil déjeuner payant** pour s'assurer que l'enfant a bien eu un petit déjeuner correct
- ⇒ La communication aux parents de ne pas mettre de collation pour le matin (Eviter les différences entre enfants à ce niveau)
- ⇒ La livraison de la soupe plus tôt pour permettre à ceux qui le désirent de la manger vers 10h45... à la manière des Potagines de l'Envol
- L'inscription au petit déjeuner devait se faire à l'inscription (5 €/semaine) ... 20 enfants en moyenne par semaine ont adhéré au système (**50 enfants différents**) ;



- Un petit déjeuner « buffet » était proposé : pain, céréales, lait, jus orange, confitures, fromage à tartiner. Un animateur a géré quotidiennement ce service et l'espace au 1^{er} étage du Hall sportif
 - ✓ Notre volonté d'un petit déjeuner bio/local **N'a PAS été mis en place de façon optimale** ;
 - ✓ Le nombre d'inscrits (et payés) ne correspond pas au nombre d'enfants ayant effectivement déjeuné au moins 3 jours sur 5 (60% sauf en 2^e semaine 22 enfants sur 25) ;
 - ✓ La gestion par **un seul animateur est trop faible** ! ... mais le nombre de services demandés en plus du temps d'animation rend globalement la répartition des animateurs complexes (Voir aussi mes remarques par rapport aux temps d'accueil du soir et du matin) ;
 - ✓ Idéalement, il me faudrait **trouver un partenaire** qui pourrait se charger de la confection et de la fourniture d'un petit déjeuner « correct » qui pourrait, alors, plus mis en avant.
- Les 12 et 26 juillet, une invitation spécifique est faite aux parents pour participer à la fin de semaine de leur(s) enfant(s)
 - Les tournois de Paradise le 12/07 dans une mise en place complexe qui tournait comme une horloge jusqu'à l'arrivée des parents coïncidant avec un déluge de pluie exigeant de revoir tout ce qui avait été prévu ;
 - L'avant-première de Camping 6 le 26/07
 - ✓ Deux grands moments d'animation durant lesquels la **chanson-chorégraphie reprise en cœur par enfants, animateurs... et parents** resteront gravés dans beaucoup de têtes ;
 - ✓ A chaque fois, les animateurs auront pris l'initiative de fêter les Plainiversaires de certains à leur grande surprise
 - Les 10 ans d'animation de Margaux Remy et Jehanne Cuvelier
 - Les 10 ans de bus d'Eric
 - Et mes 15 ans de coordination !
- L'ouverture des inscriptions par internet dès début mars et la suppression de la matinée d'inscription ont évité le phénomène de « liste d'attente » à gérer. Les parents ont en effet été avertis dès l'inscription que le groupe était complet. Certains ont néanmoins maintenu leur demande d'inscription nous amenant à chercher des solutions ;
 - ✓ **Le calendrier 2020 sera moins favorable** : la plaine communale sera organisée du 6 au 31 juillet. Cela influera encore sur la fréquentation maximale en semaines 1 et 2 et vraisemblablement réduite les 2 dernières semaines (le 21/07 est un mardi : départ avancé des parents et participation au camp Patro pour beaucoup d'enfants) ;



- ✓ **L'inscription à la semaine est un positionnement pédagogique** : les plaines de vacances ne sont pas des garderies mais des projets d'animation à respecter. Bien sûr qu'elles sont une solution pour les parents qui travaillent... mais elles sont d'abord des vacances riches proposées aux enfants. Ceci est à présent bien intégré par les parents.
 - ✓ Dans le cadre de JUMP, nous avons envisagé la possibilité d'inscrire un enfant « à l'essai », pour une journée (Voir chapitre JUMP). L'idée pourrait **être renouvelée en 2020 avec une meilleure communication**
- La canicule vécue a créé un climat anxiogène auprès de plusieurs parents s'inquiétant du maintien ou non de sorties à Chevetogne et/ou des mesures prises par l'équipe. Plusieurs parents ont fait le choix de garder leur(s) enfant(s) à la maison !
- ✓ **Je reste perplexe quant aux mesures à prendre en cas de fortes chaleurs.** Une forme de bashing médiatique est mise en place afin d'éviter le moindre « effort » et/ou activité extérieure.
L'administration communale y cède également... les agents communaux pouvant décaler leur horaire afin de ne pas travailler les après-midis. Ainsi, seuls les animateurs étaient présents sur le site plusieurs après-midis...
 - Fermer la plaine les après-midis de grosses chaleurs est-il envisageable ?
 - A mettre cependant en lien avec l'incident relaté ci-avant.
 - ✓ Outre l'accès à l'eau via deux fontaines, nous avons privilégié les activités calmes et/ou des temps de repos à l'ombre. Les parents ont été sensibilisés aux casquettes et à l'importance de la crème solaire.
 - Il n'y a pas de casquette labellisées Plaines mais nous avons un stock de couvre-chefs pour les enfants qui n'en ont pas (Fort utilisé !)
 - Il est précisé que la « *Paine ne fournit pas la crème solaire* » mais les animateurs veillent à ce que chaque enfant soit protégé et prévoient une séance « crème » sur le temps de midi
 - Un Papa s'est étonné de cette mesure, estimant que c'était bien à la plaine de fournir la Crème
 - Nous disposons bien sûr de flacons de secours.



Faut-il aller dans le sens de ce papa ?

- Gaspillage en vue (Les flacons ne seront plus valables l'été suivant)
- Coût non négligeable (1 flacon/groupe à renouveler suivant la météo pour 20 jours et 35 enfants !)
- Ne permet pas l'autonomie des plus grands

Je souhaite attirer l'attention sur une réalité qui n'est pas neuve mais qui s'accroît avec le temps : l'état de la plaine qui sert de terrain de jeux aux enfants.

- La cour n'a plus guère de pavés entiers et devient réellement dangereuse dès qu'on y court. Difficile de pouvoir encore utiliser cet espace pour l'animation. Dommage. Le risque est accentué par le passage de voitures... et pas que des ouvriers communaux.
- La « plaine » est ouverte au public... Nous avons retrouvé des verres cassés dans le bac à sable et neutralisé l'accès à un module car une marche y était arrachée et des clous étaient apparents.



BIBLIOTHEQUE



BIBLIOTHEQUE

AGENTS TRAITANTS : KIM HOORELBEKE, FLORENCE PEYTIER, JULIETTE ALBERTY

GÉNÉRALITÉS

La bibliothèque, reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis le 1^{er} juillet 2012, a centré ses actions 2019 sur la réalisation d'objectifs définis dans le Plan Quinquennal de Développement de la Lecture 2012-2017 en plus de ses activités de gestion quotidienne, du service de prêt aux lecteurs, de l'accueil des classes et de ses activités diverses réalisées en partenariat. Un nouveau plan quinquennal sera à rendre pour janvier 2020, suite au gel des reconnaissances prononcé par la FWB ces deux dernières années.



La bibliothèque possède, à ce jour **18507** livres encodés aux normes bibliothéconomiques. En 2019, nous avons effectué un énorme élagage afin de rajeunir notre fonds. Si bien que même en comptant les nouvelles acquisitions, nous possédons moins de livres que l'année dernière.

Cette année, une des plus belles avancées de la bibliothèque est la mise en ligne du site *Tire Lire*, le portail des bibliothèques en Province de Namur, qui permet une bien meilleure visibilité au niveau numérique. Les lecteurs ont accès à des sélections thématiques, à nos nouveautés et ont maintenant la possibilité de réserver leurs livres eux-mêmes.

LES LECTEURS

Au 30 novembre 2019, la bibliothèque compte 1439 **lecteurs inscrits** (donc **304** de plus que l'année dernière). En plus de ses lecteurs réguliers, la bibliothèque compte également des collectivités, telles que les écoles de l'entité, les résidents du Foyer Saint Antoine, les crèches communales ainsi que les membres de l'ASBL Nuances, située à Haltinne.

Comme l'année dernière, nous constatons de plus en plus d'inscriptions de non-gesvois, et spécifiquement des oheytois, qui n'ont pas de bibliothèque sur leur territoire.

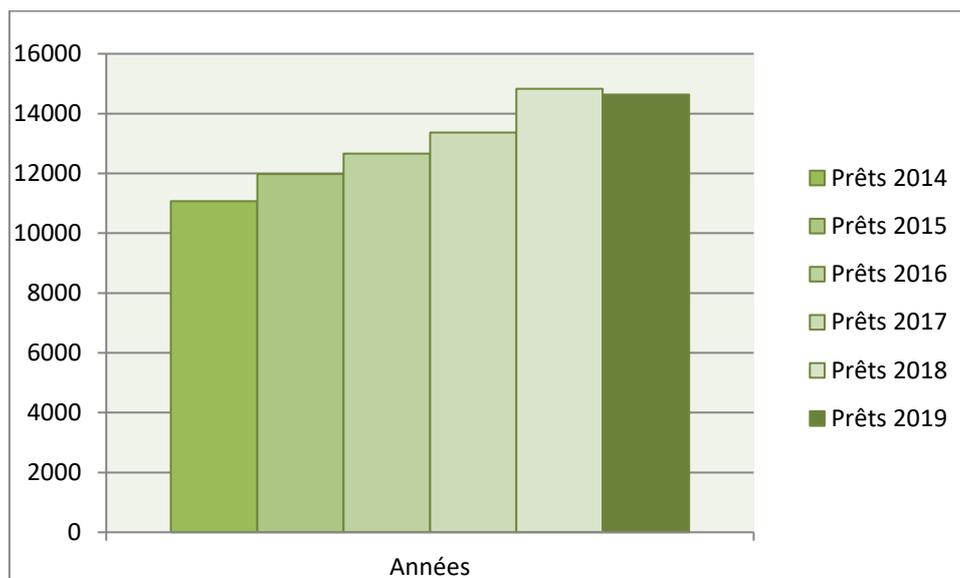
LES OPÉRATIONS DE PRÊT

La bibliothèque continue d'apporter des livres au Foyer Saint-Antoine (+-/ 40 livres/mois). L'ASBL Nuances, située à Haltinne vient également 2 fois par mois à la bibliothèque avec ses résidents pour consulter et emprunter les ouvrages.

En plus du prêt habituel, la bibliothèque participe activement au prêt interbibliothèques, permettant de travailler en Réseau avec les autres bibliothèques (en Province de Namur mais même inter-province).



En 2019, **14638** livres ont été empruntés à la bibliothèque, contre 14826 l'année précédente. Nous comptons également en plus presque 650 livres via Samarcande (prêt inter-bibliothèque), et ce, sur toute l'année 2019.



TIRE-LIRE – NOTRE NOUVEAU PORTAIL

Comme mentionné plus haut, le nouveau portail des bibliothèques de la Province de Namur est maintenant disponible. Il donne accès à toutes les informations importantes mises en ligne par la bibliothèque. L'agenda, par exemple, est devenu un outil de communication indispensable.



Le catalogue collectif, quant à lui, permet à chaque lecteur de consulter tout ce qui se trouve à la bibliothèque, dans l'ensemble de nos collections.

Chaque lecteur a reçu un code-barres qui lui permet de se connecter sur un compte personnel et qui permet à chacun d'avoir accès à :

- Ses livres en prêt, en réservation et son historique de prêts.
- Son profil financier et l'historique lié à cela.
- Ses réservations en cours

LES TARIFS DE PRÊTS – EN VIGUEUR JUSQU'AU 31/12/2019

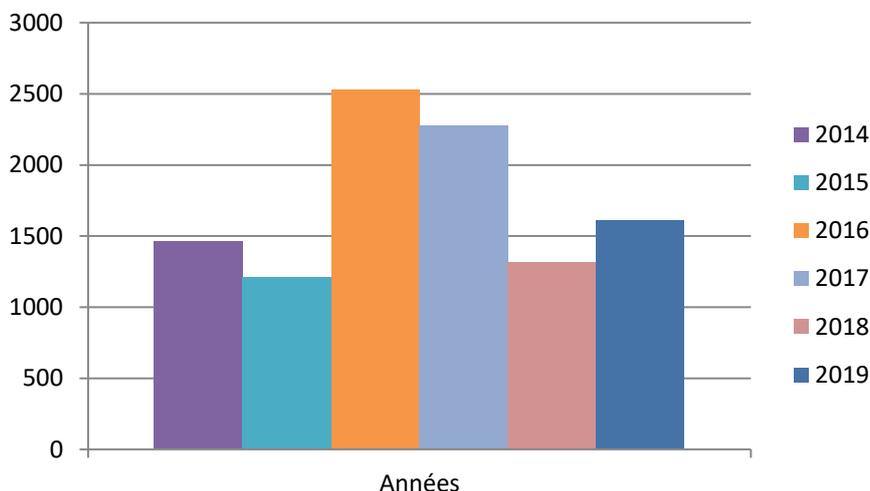
Livre section jeunesse	0,15 €	4 semaines
Livre section Adultes	0,45 €	4 semaines
Amendes de retard	0,05€ par document	Par jour de retard
Rémunération pour prêt public	1€ par adulte 0,50 € par enfant	Par an

LES COLLECTIONS

Niveau budget, cette année 2019, nous avons bénéficié de 6500 euros.

En plus de cela, nous recevons des dons qui nous permettent d'augmenter le fonds d'ouvrages de la bibliothèque. Ainsi, **1609** nouveaux documents (ouvrages adultes et jeunesse, BD et revues) ont été intégrés au catalogue de la bibliothèque, achetés ou reçus en don.





Nous continuons notre partenariat avec la Bibliothèque Centrale de Namur, située à Naninne section Adultes et Jeunesse en empruntant tous les 4 mois +/- 600 livres gratuitement (Bibliothèque Principale Jeunesse et Bibliothèque Centrale Adultes).

Toutes les nouvelles acquisitions et dons récents sont recouverts de plastique transparent, équipées d'un code-barres et d'une étiquette de rangement.

LA BIBLIOTHÈQUE ET INTERNET

Depuis 2013, la bibliothèque est inscrite sur Facebook, et ce biais est devenu un vecteur incontournable de la communication vers nos usagers. Cela nous permet de donner une information plus rapide en ce qui concerne les activités, la mise en valeur de notre fonds de livres et des informations diverses.

A l'heure actuelle, nous sommes suivis par 1213 personnes.



Les autres vecteurs de communication de la bibliothèque sont :

- Les affichages dans la bibliothèque ainsi que dans les commerces de l'entité.
- La publication de nos affiches et informations sur le site de la commune et dans le Gesves Info.
- Les « toutes boîtes » pour les actions spécifiques.
- La création d'un **planning trimestriel** (visible en photo de couverture de notre page Facebook) distribué à tous les lecteurs, et à chaque enfant visitant la bibliothèque avec sa classe.

Toutes nos animations sont gratuites et se réalisent majoritairement au sein de la bibliothèque.

Certaines sont sur inscription, pensez à les réserver à temps.

Les tranches d'âge sont indiquées en fonction de l'animation, merci d'y veiller pour respecter votre enfant, son rythme et celui du groupe. En cas de doute, parlez-en avec nous.

Nous essayons de répondre aux envies de chacun selon nos possibilités. Vous avez des suggestions? Partagez-les!

Fermetures du trimestre :

Du 01/11 au 03/11 inclus

Le samedi 10/11

Le jeudi 15/11

Du samedi 22/12 au mardi 01/01 inclus

**Bibliothèque
communale de Gesves**

Programme des activités
Octobre-Novembre-Décembre



Bibliothèque de Gesves
Rue de la Pichelotte, 96 à 5340 Gesves

Mardi : 13h30-17h30
Mercredi : 11-19h
Jeudi : 13h30-17h30
Samedi : 10-16h

 [bibliothequecommunaledegesves](https://www.facebook.com/bibliothequecommunaledegesves)

083/670 346
bibliotheque.gesves@gmail.com

DONNÉES FINANCIÈRES

Budget achat de livres : 6500 € Achat de livres de fiction (neufs et d'occasions), de documentaires, de bandes dessinées en section jeunesse et adulte et de revues.

Budget Frais de fonctionnement : 3000€.

Subventions de la Communauté Française. La bibliothèque a reçu pour 2019 une subvention forfaitaire au titre d'intervention dans la rémunération des permanents de 30.000€ et une subvention de fonctionnement de 3000€ utilisée également pour les activités.



Comme en 2018, nous fonctionnons par trimestre, où nous présentons des animations pour tous les publics. Parmi ces animations, nous en retrouvons des récurrentes :

« **L'heure du conte** » : animation contée selon une thématique différente à chaque séance. L'animation se divise en 2 : 1 heure pour les enfants à partir de 5 ans et ½ heure pour les enfants de 2 à 4 ans.



« **Pastels de bouts de ficelles** ». Animation récurrente mêlant illustration et contes. Juliette partage sa passion du dessin avec les enfants en leur faisant découvrir différentes techniques, en grande partie, utilisées par des illustrateurs belges.

« **Club de lectures adultes** ». Depuis septembre 2015, la bibliothèque a initié son club de lecture. Chaque mois, les lecteurs ont l'occasion de se réunir autour d'une thématique commune pour passer un moment convivial autour de la lecture. Il est devenu un incontournable, et permet à la bibliothèque de tisser du vrai lien avec ses lecteurs assidus. Ce club réunit une dizaine de lectrices.

« **Conférences** ». La bibliothèque s'inscrit dans un cycle de conférences, réparties sur l'année. En 2019, nous en avons d'ailleurs organisé 3, dont une en particulier qui a remporté un franc succès. En effet, nous avons eu la chance d'accueillir Sophie Ganion, spécialiste en matière de lecture, qui a attiré bon nombre d'enseignants et professionnels de la lecture et/ou de l'enfance, mais également des parents.

**« Créer une culture littéraire
autant à la maison qu'à l'école »**

Dans le cadre de nos rencontres «**Un soir, un thème**», nous vous invitons à la conférence de **Sophie Ganion** (créatrice du site **Sophie Lit!**)! Sophie est enseignante, passionnée de littérature jeunesse, elle a rapidement cherché tous les moyens possibles pour partager cette passion avec ses élèves et c'est ainsi qu'est né le site **SophieLit.ca** qui a pour mission de **propager le plaisir de la lecture**.

Quelle que soit votre approche, enseignant (fondamental ou secondaire), bibliothécaire, parent, venez vous laisser envouter par les conseils de Sophie afin d'accompagner vos enfants, élèves sur ce beau chemin.

Le 25 septembre à 20h au sein de la bibliothèque.

Inscription **obligatoire** au 083/670.346 ou bibliotheque.gesves@gmail.com

Le nombre de place étant limité, et la conférence gratuite, nous vous demandons de respecter votre engagement à venir.




« **Ateliers d'écritures** ». Ateliers d'écriture ouverts à un public adulte et animés par notre auteure à succès gesvoise, Patricia Hespel.

« **Ateliers journal créatifs** ». Nouveau en 2019. Ateliers mensuels proposés par Amélie Gosset, animatrice certifiée.

« **Club ados** ». Moment convivial rassemblant des jeunes pour l'élaboration de projets culturels. Le groupe est composé de 10 adolescentes régulières. Cette année, un club en particulier à retenir, où nous avons accueilli Melydou, basé à Andenne pour réaliser un atelier customisation de vêtements.



« **Grimage pour Halloween et le carnaval** ». Pour le carnaval et pour Halloween, les enfants ont pu se faire grimer et réaliser un bricolage.

LES OPÉRATIONS SPÉCIALES

« **Jeunes et pierres** ». Animation de découverte de la lithothérapie avec la création de mandalas autour des émotions. Atelier pour les 9-15 ans.



« **Tantôt noir, tantôt blanc** ». Spectacle créé par Florence Peytier et Juliette Alberty pour les 0-4 ans. Au programme : lectures, chansons et jeux de doigts.



Dans le cadre de ces opérations spéciales, mais également pour valoriser le fonds d'ouvrages de la bibliothèque, nous mettons très souvent des thématiques d'ouvrage en valeur, agrémentées ou non d'une bibliographie sur le sujet. Elles sont très appréciées par nos lecteurs et nous tentons donc d'en offrir le plus régulièrement possible. Elles apparaissent également sur notre page facebook.



SALLE D'EXPOSITION

Comme l'année dernière, nous avons continué à accueillir des expositions au sein de la bibliothèque. La petite nouveauté est que nous essayons un maximum de faire vivre ces expositions au travers d'animations, quand cela est possible.

Nous avons reçu, en 2019 :

- L'exposition des peintures de Kathleen Burnay
- L'exposition d'œuvres des artistes de Floreffe.
- L'exposition de Karine Leroy sur le thème de la **mer**.
- L'exposition de Michel Van Ertvelde sur le thème des **animaux d'Afrique**.
- L'exposition « **Salaire Vital** » proposé par ACHact, en collaboration avec Oxfam.

En lien avec cette exposition, nous avons proposé plusieurs animations autour de la récupération du textile, et ce, pour différents publics.

Ces animations ont remporté un franc succès. Nous avons également proposé cette animation à notre club d'ados.



PARTENARIAT AVEC LES ÉCOLES – PROMOTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Durant l'année scolaire 2018-2019, nous avons reçu les 8 classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaire de l'entité. Nous les avons reçus 3 fois à la bibliothèque.

- ✓ *Première séance* : animation autour de l'univers de Harry Potter
- ✓ *Deuxième séance* : animation informative et interactive sur le thème de la migration, au travers de l'album « Mon ami Paco »
- ✓ *Troisième séance* : Visite libre

Pour l'année scolaire 2019-2020, nous recevons les 9 classes de 2^{ème} et 3^{ème} maternelle de l'entité. Nous les accueillons 3 fois. Nous avons terminé le premier volet qui consistait en une découverte de la bibliothèque, et du livre en général.

En plus de ces projets annuels, la bibliothèque offre toujours :

- Des prêts d'albums et documentaires thématiques aux instituteurs demandeurs.
- Des visites de la bibliothèque et/ou des expositions, selon les demandes des enseignants.

PARTENARIAT AVEC LA CRÈCHE COMMUNALE

La bibliothèque fait chaque mois un dépôt de 10 livres pour les enfants de 0 à 3 ans de la crèche communale.

La bibliothèque propose toujours une animation par mois. Le partenariat a quelque peu évolué, car nos animatrices proposent une nouvelle approche de la lecture au tout-petit : la lecture individualisée en groupe.

PARTENARIAT AVEC L'ASBL GESVES EXTRA

La bibliothèque accueille 2 fois par mois la ludothèque, prise en charge par l'ASBL Gesves Extra. Cette dernière ouvre un mercredi sur deux de 14 à 18h et quelques samedis par an.

En collaboration avec cette dernière, nous recevons une fois par an l'accueil temps-libre d'Ohey afin de leur faire découvrir la bibliothèque et la ludothèque.

PARTENARIAT AVEC LE FOYER SAINT-ANTOINE

Depuis 5 ans, la bibliothèque proposait le prêt dans les chambres à la maison de repos de Mozet. Dorénavant, ce projet a été repris par des bénévoles, toujours soutenus par les bibliothécaires.

En parallèle, chaque mois, nous proposons également une animation « Plaisir des mots » qui consiste en un moment d'échange et de discussion autour d'un sujet, de préférence proposé par les résidents, d'où ressort un écrit.



Enfin, les résidents sont venus visiter deux expositions mises en place par la bibliothèque, et ont échangé avec les artistes lors d'un moment convivial.

PARTENARIAT AVEC LE PCDN PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE - PCDN DE GESVES



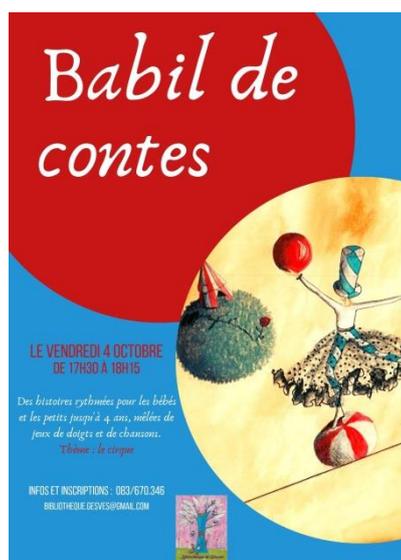
Depuis septembre 2010, la Bibliothèque est intégrée dans le projet PCDN ; elle reçoit un subside pour l'achat de livres touchant à la thématique du PCDN avec pour mission de faire vivre le fonds par des animations, ainsi que par des mises en valeur ponctuelles.

En 2019, et ce, comme chaque année jusqu'ici, la bibliothèque participe activement à la fête de la pomme avec l'organisation d'une animation au verger conservatoire de Gesves.

Pour plus d'informations, voir le rapport administratif, rédigé par Juliette Alberty.



PARTENARIAT BIBLIOTHÈQUE – BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE LA PROVINCE DE NAMUR ET BDBUS



Par un partenariat avec la Bibliothèque centrale de la Province de Namur, la bibliothèque reçoit des aides pour les animations. Cette année encore, elles nous ont permis d'élargir l'éventail d'activités que nous proposons.

« **Babil de contes** ». Animation de sensibilisation à la lecture pour les 0-3 ans. 2 séances en 2019.



« **Soirées contes pour adultes** ». Nous en réalisons environ tous les 2-3 mois. Les thèmes sont variés et la fréquentation de ces animations ne cesse de grandir. Nous faisons toujours appel à des conteurs professionnels, et nous varions les lieux (bibliothèque, marché de Noël, Domaine de Mozet).





« **Au tout petit bois charmant** ». Animation musicale remplie de comptines et d'instruments, en partenariat avec l'ASBL « Des clés plein les poches ».

« **Va faire un tour** ». Animation familiale autour de l'univers de Kitty Crowther.

La bibliothèque bénéficie toujours du passage du BDBus de la Province de Namur, un bus rempli de bandes dessinées et de mangas destinés à étoffer le choix de livres proposé par la bibliothèque. Le BDBus stationne sur le parking de la Pichelotte chaque 4ème mercredi du mois de 14h à 14h50. La bibliothèque étant reconnue par la FWB, le service du BDBus est gratuit

ESPACE MULTIMÉDIA

L'espace Public Numérique est devenu l'espace multimédia de la bibliothèque avec 3 ordinateurs disponibles. Nous avons réaménagé la pièce pour accueillir les formations destinées aux séniors organisées par le service et l'Echevinat du troisième âge.

L'espace est accessible aux heures d'ouverture de la bibliothèque, et possède également une imprimante.



CULTURE



CULTURE

AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE

PARTENARIAT PROVINCE-COMMUNES 2017-2019 : FICHE 17 RELATIVE AU CONSEIL ET SOUTIEN À LA RÉNOVATION, LA TRANSFORMATION OU L'AMÉNAGEMENT D'INFRASTRUCTURES SOCIO- CULTURELLES PUBLIQUES

À travers cette fiche, l'opérateur provincial se propose de soutenir et d'accompagner les communes dans la rénovation ou la transformation de leurs infrastructures locales à vocation socio-culturelle ou dans la reconversion de bâtiments en vue d'y accueillir des activités à caractère socio-culturel principalement. Selon le type de bâtiment, elle propose d'apporter une assistance d'une valeur de 3.000 € dans la réalisation d'un diagnostic technique, notamment en termes de mise en conformité au niveau de l'accessibilité et de la sécurité, et d'une analyse programmatique de son futur usage. Une assistance conseil sera ensuite proposée pour l'élaboration des marchés publics et des modes de consultation à mettre en œuvre. Enfin, l'opérateur provincial contribuera, si requis, aux coûts d'investissement dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée à la commune dans le cadre du partenariat 2017-2019.

Une première réunion de mise en œuvre de la fiche s'est déroulée le 9 mai 2019 en présence du chargé de mission de la Province de Namur, M. F. FRIPPIAT. Deux pistes de travail ont été identifiées à cette occasion : l'une portant sur la création d'espace d'échanges dans les écoles matérialisés par une infrastructure de type gradin-théâtre mobile, l'autre sur l'équipement et l'aménagement de la salle communale de Gesves.

ORGANISATION DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU FESTIVAL « PLACE AUX JEUNES GESVOIX » EN COLLABORATION AVEC LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE



Notre service a collaboré, cette année, au lancement d'un nouvel événement dans la commune de Gesves, le festival « Place aux jeunes Gesvoix », qui s'est déroulé le weekend des 19 et 20 octobre derniers.



L'objectif de ce festival, qui ambitionne de se renouveler chaque année, est d'offrir la possibilité aux 8-26 ans de s'exprimer et d'interpeler le pouvoir public grâce à la réalisation de courts métrages. A cet égard, les écoles, les associations du secteur de la jeunesse ainsi que les particuliers gesvois ont été invité à réaliser, dans le courant de l'année, leur propre court métrage via smartphone, appareil photo ou caméra d'ordinateur sur la thématique « construisons Gesves 2024 ! ».

Le programme de cette première édition était articulé comme suit :

Samedi 19 octobre

9h – 17h : **Place aux enfants**

Hall des sports de Gesves

Sur le modèle de l'évènement bien connu à travers la Wallonie, des adultes ont partagé avec des enfants âgés de 8 à 12 ans, leurs rêves, leurs idées, leurs actions, leur rapport à la société.

9h – 17h : **Atelier Kino**

Hall des sports de Gesves

Une équipe de tournage détachée par l'association « Action Média Jeunes », a encadré des jeunes de 13 à 26 ans dans l'écriture, le tournage et le montage d'un court métrage. Celui-ci a été projeté en soirée.

18h : **Projection des courts métrages jeunes**

Salle du Patro Jean XXIII

Les courts métrages proposés par les jeunes Gesvois ont été projetés en présence de leur(s) auteur(s). Le public a eu l'occasion d'interagir sur le contenu du message.

20h : **Projections « pros »**

Des « pros » du court métrage sont venus partager leur expertise avec le public et répondre aux questions techniques des jeunes.

Thomas Secaz
Court : Jacotolocotoc



Avec le court et le making-off, découvre la fabrication et les étapes d'un film en stop-motion (technique d'animation avec des objets réels)

Lucien Jans
Court : Fer et Fils



Tout en abordant le processus de production d'un documentaire, apprends-en les éléments essentiels, comme le travail en équipe par exemple ou la différence entre documentaire et fiction.

Mazen Mahmad
Court : Ouvre les yeux



Découvre comment il est important d'installer un cadre et de rester à l'affût (tournage et montage) pour pouvoir saisir l'émotion juste, celle que l'on ne pouvait ni programmer, ni même prévoir.

Pierre Jadot
Court : Ouvre les yeux



Apprends comment utiliser l'animation, des effets spéciaux faciles, raconter une fiction ou utiliser l'infographie pour traiter des sujets difficiles avec légèreté.

10h -16h30 : **World Café**

Hall des sports de Gesves

Grâce à la médiation des facilitateurs de l'Université du Nous, les jeunes ont débattu sur les thématiques exprimées dans les courts métrages et élaboré ensemble des propositions concrètes de projets qu'ils souhaitent pour Gesves en 2024.

16h30 : **Rencontre avec les élus**

Maison communale de Gesves

Les propositions élaborées par les jeunes ont été remises aux pouvoirs publics et politiques de la Commune. Les élus se sont engagés à répondre, par la voie du court métrage, à l'expression des jeunes et à rendre des comptes par rapport à la mise en œuvre de ces propositions lors du prochain festival.

MA COMMUNE DIT AYI

En date du 1^{er} mars 2018, la Commune de Gesves a officiellement adhéré à la première convention de labellisation « Ma Commune dit Ayi », initiée par le service des langues régionales endogènes de la Fédération Wallonie-Bruxelles en vue de la promotion, de la pratique et de la sauvegarde de notre patrimoine linguistique.



Cette convention présente un large éventail d'actions à mener, réparties à travers divers domaines tels que la communication, la culture, l'enseignement, la signalétique, le tourisme et la vie économique. Un label sera octroyé par un comité de labellisation aux communes qui s'engagent à mettre en œuvre au moins quinze actions parmi les propositions listées dans la convention.

Un rapport énonçant et détaillant les premières actions initiées au sein de l'administration communale mais également du tissu économique ou associatif gesvois a été rédigé et envoyé courant décembre au service des langues régionales endogènes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

TOURISME



TOURISME

AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE

LE POINT « INFO-TOURISME »

Le Point info Tourisme communal est accessible à la population depuis maintenant quatre ans (inauguration officielle le 1^{er} décembre 2015) selon l'horaire suivant :

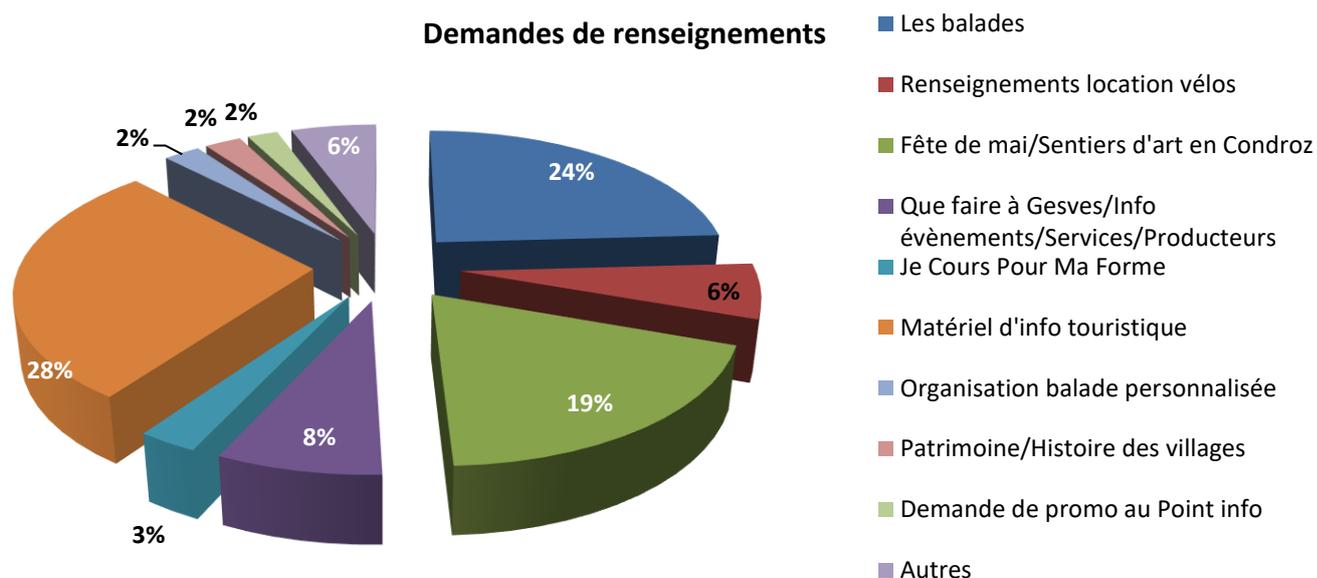
- Ouvert du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 / l'après-midi sur rdv
- Permanences les samedis du 06/04 (début du congé de Pâques) au 14/09 inclus, de 10h à 12h30
- Fermé les jours fériés

Pour l'organisation des permanences, le service bénéficie de l'appui de Mme Stéphanie BRAHY.

INFO TOURISME

Le Point info Tourisme a enregistré 298 visiteurs au cours de l'année 2019 (données arrêtées au 6 décembre). Soit 60 de plus qu'en 2018.

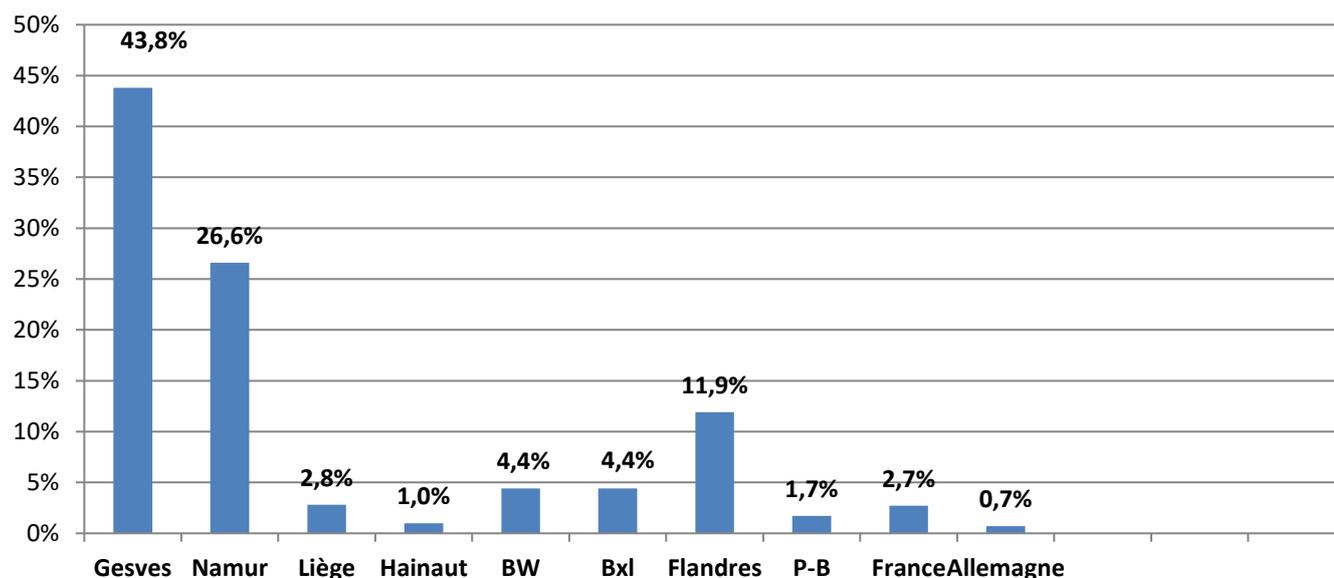
Les demandes de renseignements relatives à ces visites concernaient, pour la plupart :



Quelques informations sur la provenance des visiteurs :



Provenance des visiteurs



RELEVÉ DES VENTES

<i>PRODUITS</i>	<i>Quantités</i>	<i>Rapport 2018</i>	<i>Prix Total</i>	<i>Rapport 2018</i>
Carte IGN	79	-5	474 €	-30 €
Carte GR Belgique	1	+1	7 €	+7€
Cartes postales	4	-1	2 €	-0,5€
Carte Promenade en Condroz	9	+3	45 €	+15 €
Pochettes vélo	11	+7	33 €	+21 €
Guide Balades & Vous	10	-3€	30 €	-9€
Topoguide Mozet	4	+1	12 €	+3 €
Carte Sentiers d'art	47	/	141 €	/
Location vélo	29	+14	720 €	+170 €

VILLAGE OUVERT ET FLEURI

EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE TECHNIQUE ENVIRONNEMENT

« Village Ouvert et Fleuri » (VOF) consiste à organiser, une fois par an, dans un village ou un hameau de l'entité, une journée découverte ayant pour but de mettre en valeur le lieu et ses habitants. A cette occasion, les riverains qui le souhaitent ouvrent leur maison, leur jardin, leur atelier et proposent ainsi au public de venir partager leur savoir-faire, leur passion voire découvrir le travail d'un artiste ou artisan de leur choix.

Les lieux à visiter sont reliés entre eux par un circuit de promenade balisé le long duquel diverses animations sont organisées.

Cette année, c'est le village de Sorée qui a été mis à l'honneur, le dimanche 16 juin.



La journée a débuté par le traditionnel petit-déjeuner campagnard qui, en ouverture de chaque édition, rassemble les organisateurs, les autorités communales, les différents hôtes du jour ainsi que les exposants invités ; soixante-cinq convives étaient présents.



Dès 10h, le public s'est déplacé en masse pour venir arpenter la boucle de promenade balisée de 2,8 km qui, cette année, comportait dix-sept étapes et profiter des nombreuses animations mises à sa disposition ! L'affluence a été évaluée à environ 400 visiteurs.

LES GROTTES DE GOYET



- L'année 2019 a débuté sous les meilleurs auspices pour notre site patrimonial gesvois puisqu'un courrier du 7 janvier, signé de la main du ministre COLLIN confirmait à la Commune l'octroi d'une subvention en équipement touristique d'un montant de 100.438 € pour la réalisation de travaux de mise en lumière dans les Grottes d'un coût total de 125.000 €. Une première phase d'intervention, préparatoire aux travaux de mise en place, a été ponctuée fin octobre. L'installation du nouveau système d'éclairage pourra débuter vers la fin du mois de mars 2020, au terme de la période d'hibernation des chiroptères. La durée du chantier est estimée à trois semaines environ.

- Les 19, 21 et 22 mars, le site fut le théâtre d'animations organisées gratuitement, dans le cadre des « Journées de l'eau 2019 » par le Contrat de rivière Haute-Meuse (CRHM) en collaboration avec Spéleo-J, au profit des écoles primaires des entités de Gesves, Ohey et Assesse (voir détails ci-dessous) :

Mardi 19 mars	
Ecole Libre de Courrière	30 élèves
Ecole Libre Saint-Joseph de Gesves	40 élèves
Jeudi 21 mars	
Ecole communale d'Ohey	29 élèves
Ecole communale de l'Envol Faulx - Les Tombes	48 élèves
Ecole Arbre en Ciel de Crupet	15 élèves
Ecole communale de la Croisette Sorée	13 élèves
Vendredi 22 mars	
Ecole CF René Bouchat de Gesves	15 élèves
Ecole communale de l'Envol Faulx - Les Tombes	44 élèves
TOTAL	234 élèves



Les ateliers proposés abordaient un aspect différent de la thématique « eau », à savoir :

- ✓ Cycle de l'eau : à la rencontre de notre cycle anthropique et de notre consommation personnelle
- ✓ Infiltration : quelles sont les couches de notre sol ? Les types de sol en Wallonie ? La roche calcaire, véritable gruyère. Le parcours de la goutte d'eau vers la grotte et la création des concrétions
- ✓ Pollution : la pollution des eaux d'un massif calcaire, l'importance de notre sous-sol, création d'un filtre à eau...
- ✓ Sous-sol : les types de roches et comment reconnaître le calcaire, le calcaire et sa formation (puzzle à reconstituer), création d'une roche calcaire...

Sous terre, les enfants ont eu la chance de découvrir la grotte dans le noir absolu. Munis de leur casque spéléo et de leur frontale, ils ont découvert les richesses du monde souterrain en compagnie de guides chevronnés de l'équipe de spéléos.

A la fin des activités, chaque classe est repartie avec un petit pack pédagogique.

- En ce qui concerne la désignation d'un nouveau gestionnaire du site, la Commune de Gesves a intensifié les contacts avec les représentants du Préhistomuseum de Ramioul en vue de poser les bases d'une nouvelle collaboration. Une convention de partenariat a ainsi été élaborée avec l'intention de confier, pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2020, le management des Grottes de Goyet à l'équipe du Préhistomuseum. Outre l'organisation des visites sur le site, celui-ci consistera également en la gestion des réservations via une plate-forme d'*e-booking* ainsi que la prise en charge de la promotion du site. Ensemble, le Préhistomuseum et la Commune de Gesves ambitionnent d'attirer, à terme, annuellement près de 8.000 visiteurs annuels sur ce site exceptionnel.

Une conférence de presse agrémentée d'une visite des lieux et du traditionnel verre de l'amitié a été organisée le 27 juin 2019 aux Grottes de Goyet, en présence des deux parties, pour officialiser l'accord de partenariat et signer la convention.



- Dans l'attente de la reprise du site par le Préhistomuseum, notre service s'est chargé de la gestion et du suivi des demandes de visite en groupe ; le bilan 2019 est le suivant :

VISITES 2019 AUX GROTTES DE GOYET				
Date	Type de visite	Etablissement	Nbre visiteurs	Entrées
19-janv	Inventaire chiroptères	Natagora/Plecotus	5	0 €
23-janv	Scolaire	Domaine de Mozet	25	25 €
24-janv	Scolaire	Domaine de Mozet	46	46 €
25-janv	Scolaire	Domaine de Mozet	25	25 €
18-févr	Scolaire	Domaine de Mozet	14	14 €
19-févr	Scolaire	Domaine de Mozet	40	40 €
25-févr	Scolaire	De Verrekijker - Alveringem	35	105 €
5-mars	Social	3 Pommes asbl	8	24 €
9-mai	Scolaire	Domaine de Mozet	42	42 €
23-mai	Scolaire	Sint-Jozef - Erpe-Mere	30	90 €
6-juin	Scolaire	Ecole Sainte-Claire - Huy	30	90 €
19-juin	Scolaire	Domaine de Mozet	42	42 €
20-juin	Scolaire	Domaine de Mozet	26	26 €
16-juil	Stage d'été	Domaine de Mozet	16	16 €
25-juil	Famille	M. Jacquemart	11	33 €
6-août	Stage d'été	Domaine de Mozet	16	16 €
10-août	Jeunesse	Délégation québécoise	12	0 €
23-août	Social	Domaine de Mozet	7	7 €
29-août	Stage d'été	Gesves Extra	25	0 €
8-sept	Individuels	Journées du Patrimoine	102	0 €
13-sept	Scolaire	Ecole Sainte-Marie - Dave	21	63 €
20-sept	Scolaire	Sint-Jozef - Lochristi	70	210 €
18-oct	MICE	Commune de Gesves	15	0 €
TOTAUX			663	914 €



PARTENARIAT PROVINCES-COMMUNES 2017-2019 : FICHE 11 RELATIVE À LA RÉALISATION D'UN REPORTAGE VIDÉO

Dans le cadre du partenariat avec la Province de Namur, la Commune de Gesves a décidé d'adhérer notamment, parmi le panel proposé, au projet de réalisation d'un reportage vidéo d'une valeur de 4.000 € portant sur le patrimoine touristique de son territoire (fiche n°11).

L'objectif est de permettre à la Commune de montrer les plus belles facettes de son patrimoine, d'illustrer ses propres médias (magazine communal, site internet, page Facebook...) et de valoriser son image auprès de ses partenaires et des médias au travers d'une vidéo de qualité professionnelle.

Le tournage de la vidéo s'est déroulé, sous la houlette de M. Jean-Philippe FIEVEZ, agent à la Cellule de l'audiovisuel, les mardi 6 et mercredi 7 août dans plusieurs lieux emblématiques de l'entité et le montage a été réalisé dans la foulée.

Le projet est donc à présent finalisé.

COLLABORATION AVEC LA MAISON DU TOURISME CONDROZ-FAMENNE

REPRÉSENTATION AU SEIN DES ASSEMBLÉES DE L'ASBL



Notre agent en charge du Tourisme représente la Commune de Gesves au Conseil d'administration ainsi qu'à l'Assemblée générale de l'asbl Maison du Tourisme Condroz-Famenne. À ce titre, il a participé, en 2019, à :

- Quatre réunions du Conseil d'administration, le 24 janvier à Ciney, le 7 mai à Ciney, le 4 septembre à Emptinne, le 26 novembre à Ciney
- Deux réunions de l'Assemblée générale, le 7 mai et le 26 novembre à Ciney

Notre agent a également été désigné, lors de la séance du Conseil d'administration du 7 mai 2019, représentant de la Commune de Gesves au Bureau exécutif de l'association. À ce titre, il a participé, cette année, à six réunions à Ciney : le 3 juin, le 17 juin, le 9 septembre, le 14 octobre, le 18 novembre et le 9 décembre.

En outre, notre agent a été invité à représenter la Commune de Gesves, le 18 février, à un jury en vue de l'engagement d'un employé administratif et aide-comptable mi-temps au sein de l'équipe de la MT.



EDITION DE MATÉRIEL D'INFORMATION TOURISTIQUE

La Maison du Tourisme édite chaque année une série de documents offrant aux touristes de passage de multiples informations au sujet des activités et services proposés sur son territoire.

Cette année, nous avons collaboré :

- À la nouvelle édition 2019-2020 du « Guide touristique Vallées des Saveurs », reprenant le listing complet de tous les opérateurs touristiques du territoire
- Au set de table reprenant l'agenda des événements « coup de cœur » de la haute-saison touristique



JOURNÉES PARTENAIRES

Ces rencontres ont pour objectif de permettre aux opérateurs présents sur le territoire de la MT Condroz-Famenne de mieux connaître la région afin de garantir une information de qualité aux visiteurs et de faciliter la prise de contact entre partenaires touristiques (agents des SI/OT, hébergeurs, restaurateurs, propriétaires d'attractions,).

Cette année, notre agent a participé à trois éditions des « Journées partenaires » :

- Le mardi 19 février à Ciney avec, au programme :
 - 9h00 : Accueil café au Centre culturel
 - 9h30-12h00 : Ateliers numériques :
 - *Facebook* : comprendre ses mécanismes
 - *Canva* : un outil de création graphique
 - *Google My Business* : devenir plus visible sur le web grâce à sa fiche Google My Business
 - 12h : Présentation de la nouvelle brasserie du Condroz et dégustation de leurs bières
 - Lunch
 - 13h30 : Visite guidée en car à la découverte du parcours 2018 des Sentiers d'Art



- Le jeudi 23 mai à Ohey et à Gesves avec, au programme :
 - 9h00 : Accueil café à la Ferme du Château de Tahier
 - 9h30-10h30 : Visite du gîte et de la ferme du Château de Tahier + présentation du projet de visite guidée en char à banc à la découverte de l'agriculture Condruzienne.
 - 10h45-12h00 : Visite guidée des [Jardins de Vertumne](#) à Ohey + présentation de la coopérative « Cocoricoop ».
 - 12h15-14h00 : Repas au [restaurant « La Pichelotte »](#) à Gesves
 - [14h30-16h : Visite du Jardin des Mycorhizes à Haut-Bois \(Gesves\)](#)
 - 16h15-17h00 : Rendez-vous aux [Saveurs d'Anso](#) à Ohey : visite du magasin, présentation de l'activité + dégustation de la glace d'ANSO.

- Le mardi 15 octobre à Gesves et à Ciney avec, au programme :
 - 8h30-9h00 : Accueil café Au [Domaine de Mozet](#)
 - 9h00-9h30 : Présentation de [l'ORC, le nouvel Outil Régional de Commercialisation](#) par le WBT.
 - 9h30-10h00 : Présentation du nouveau Label « Famille Bienvenue », développé par la Maison du Tourisme. Ce label permettra de valoriser les opérateurs qui offrent des services adaptés aux Familles et faire en sorte que la région devienne une destination famille.
 - 10h00-10h45 : Visite du Domaine de Mozet, des hébergements... et présentation des activités proposées aux familles dans le Domaine.
 - 11h00-12h30 : Retournons en enfance lors d'une [balade-jeux numérique « Mes Aventures d'Enchanteur »](#) à Gesves
 - 12h30-14h30 : Repas au [restaurant « La Petite Gesves »](#)
 - 15h00-16h30 : Visite de deux hébergements hors du commun (une roulotte et une bulle) à Ciney

ÉTUDE MARKETING DU TERRITOIRE

La Maison du Tourisme Condroz-Famenne a été mandatée par les deux GAL Condroz-Famenne et Pays des Tiges et Chavées pour réaliser une étude marketing de leur territoire, soit les sept communes de Ciney, Hamois, Havelange, Somme-Leuze, Gesves, Ohey et Assesse. Ce territoire présente plusieurs particularités communes, tant sociologiques, économiques et paysagères.

L'objectif est d'aider la MT à structurer et à fédérer ses acteurs touristiques autour d'une identité touristique commune. L'étude permettra, d'une part, de créer une identité forte du territoire et, d'autre part, d'identifier des pistes d'actions novatrices afin d'imaginer et de développer de nouveaux produits touristiques susceptibles d'aider notre territoire à devenir une référence en termes de tourisme doux/destination familiale.



Dans le cadre de ce projet, notre agent a notamment participé aux séances du groupe de travail chargé de déterminer une identité visuelle (logo et charte graphique) « Ma Région Condroz ». Les travaux du groupe ont été finalisés lors d'une séance de présentation organisée le lundi 29 avril dans les locaux de la MT à Ciney.

FICHE TOURISME COOPÉRATION INTERTERRITORIALE - GAL PAYS DES TIGES ET CHAVÉES ET GAL CONDROZ-FAMENNE

COMITÉ DE SUIVI DE LA FICHE

Notre agent Tourisme participe aux réunions du Comité de suivi élargi (CSE) de la fiche Tourisme inter GAL.

Cette année, celui s'est réuni à deux reprises dans les locaux de la Maison du Tourisme à Ciney :

- Le jeudi 31 janvier pour la présentation et la validation du rapport d'activités du second semestre 2018 et le plan d'actions du premier semestre 2019.
- Le mardi 10 septembre pour la présentation et la validation du rapport d'activités du 1^{er} semestre 2019 et le plan d'actions du second semestre 2019.

ORGANISATION DE LA JOURNÉE PORTES OUVERTES « SOYEZ NOS HÔTES »



Nous avons collaboré à l'organisation, le dimanche 28 avril 2019, de la seconde édition de la journée « Soyez nos hôtes ».

A cette occasion, cinquante-sept lieux touristiques (musées, attractions, gîtes, hôtels, chambres d'hôtes, produits du terroir, Offices du Tourisme, ...) ouvraient leurs portes dans les six communes de la MT Condroz-Famenne, plus la commune d'Assesse. L'objectif de cette journée était de faire découvrir l'ensemble du potentiel touristique du territoire aux habitants de la région afin qu'ils en deviennent de vrais ambassadeurs.

Un point d'accueil des visiteurs était ouvert dans chacune des sept communes participantes avec différentes animations. A Gesves, celui-ci a été organisé aux Grottes de Goyet qui, par ailleurs, ont accueillis une soixantaine de personnes pour une visite guidée des lieux.

Cette seconde édition de « Soyez nos hôtes » a rassemblé plus de 1.600 visiteurs venus de la région des « Vallées des Saveurs », du reste de la Wallonie mais également de l'étranger (Pays-Bas notamment).



ÉMISSION WALLODYSSÉE À MOZET

En partenariat avec la RTBF, l'association des PBVW a souhaité consacrer, cette année, huit émissions radio « Grandeur Nature – La Wallodyssée » à la promotion de huit des beaux villages de son réseau. L'idée était de tourner chaque émission au cœur même d'un beau village avec, pour objectif, de le faire découvrir aux auditeurs, en présentant ses multiples points d'intérêts tantôt touristiques, culturels, paysagers, artisanaux ou encore gustatifs. Notons que l'asbl PBVW s'engageait à prendre entièrement en charge la participation financière forfaitaire demandée par la RTBF, à savoir 1.000€ HTVA par émission.

La Commune ayant marqué son intérêt pour le projet, notre service s'est chargé, en amont du tournage :

- D'identifier une quinzaine de sujets potentiels ainsi que, pour chacun d'entre eux, une personne ressource à interviewer ;
- D'accueillir, à Mozet, le « tintin reporter » c'est-à-dire le jeune étudiant en journalisme en charge de la préparation de l'émission et de le guider à travers la bourgade pour procéder aux repérages requis

Notre service a ensuite coordonné l'accueil de l'équipe de tournage (logement, repas) et participé à l'enregistrement de certaines interviews.

L'émission « Grandeur Nature » (120 minutes) consacrée à Mozet a été diffusée sur Vivacité le samedi 15 juin.

COLLABORATION AVEC LE GAL PAYS DES TIGES ET CHAVÉES

GOAL PAYSAGES

Dans le cadre du projet « Paysages », mené par le GAL Pays des tiges et chavées, notre agent participe aux réunions du GoAL (Groupe d'orientation actif et local), le comité technique d'insufflateurs d'idées qui accompagne le Chargé de mission du GAL, Monsieur Corentin FONTAINE, dans le cadre de sa mission.

Une seule réunion a été organisée cette année, à savoir le 22 février.

Par ailleurs, notre agent Tourisme assure le lien entre la Commune et le GAL dans le cadre des travaux d'aménagement du futur « Observatoire du Paysage » sur le site des Grottes de Goyet. Pour rappel, ce dispositif didactique sera constitué de deux éléments : un parcours extérieur qui permettra de vivre une expérience sensible du lieu et un centre d'interprétation qui permettra d'expliquer ce qui n'est pas visible sur le terrain. A ce titre, notre agent a notamment participé, le mardi 29 octobre, à la réunion de présentation et d'arbitrage de l'avant-projet de scénographie réalisé par l'illustrateur D. STEENHAUT.



SPORTS



SPORTS

JE COURS POUR MA FORME

En 2019, nos services ont supervisés et coordonnés l'organisation de deux sessions du programme d'initiation à la course à pied « Je Cours Pour Ma Forme », proposé par l'asbl Sports et santé :

- La session printanière, du 26 mars au 25 juin, qui a accueilli un total de 104 participants dont 25 au niveau 1 (0-5 km), 18 au niveau 2 (5-10 km) et 61 au niveau 10+ trail.
- La session automnale, du 17 septembre au 17 décembre, qui a accueilli un total de 86 participants dont 18 au niveau 1, 18 au niveau 2, 26 au niveau 10+ long (organisé pour la première fois à Gesves) et 24 au niveau 10+ trail.

Les entraînements hebdomadaires ont été dispensés par Mme Véronique SERMON et Mrs Christian NOELMANS, Patrice PIGNOLET, Benoît RICHARD, Christophe-Olivier CARLIER, Maxime KINIF et Miguel LESIRE.

RÉCEPTION DES SPORTIFS

Le vendredi 29 novembre, la Commune de Gesves a mis à l'honneur ses sportifs au cours d'une réception organisée, par nos services, à la Maison de l'Entité à Faulx-Les Tombes.

Ont été honoré cette année :

- L'équipe E du club de Tennis de Table de Gesves, championne de sa série de P6 en 2018-2019 et dès lors promue en P5 pour la saison suivante
- L'équipe de basket P3 Hommes du RCSB Faulx-Les Tombes, championne à l'issue du championnat écoulé et qui a, de ce fait, gagné le droit d'évoluer en P2
- Jérémie FRASELLE, qui a accompli l'exploit de boucler seul, et au profit du Télévie, la 40ème édition de « La Chinelle », l'enduro moto tout-terrain organisé à Philippeville
- Aubin GATERETSE, jeune joueur de basket-ball de haut niveau qui, cette année, a été sélectionné parmi les 12 jeunes de 18 ans qui ont représenté la Belgique au championnat d'Europe FIBA U18
- Frédéric DUPONT, qui a participé et surtout terminé l'Ultra-Trail du Mont-Blanc (171 km autour du massif) en août dernier
- Brice COURET, qui a terminé la « Diagonale des Fous », un ultra-trail organisé sur l'île de la Réunion du 17 au 20 octobre dernier



PATRIMOINE CULTUREL



PATRIMOINE CULTUREL

AGENT TRAITANT : RENAUD ETIENNE

Il a été mis en place en date du 28 février 2019 un comité de suivi du petit patrimoine culturel wallon sur les cinq villages de Gesves avec pour objectifs poursuivis :

- L'inventaire et la description des différents ouvrages,
- L'état des lieux et l'évaluation des problèmes et travaux à réaliser et leur urgence.

La mission de ce groupe constitué de citoyens porte également sur la cartographie des sentiers, l'évaluation de leur état et des besoins d'entretien.

Un groupe spécifique à l'entretien et à la réhabilitation du site des Carrières de Surhuy a également été mis en place en avril 2019.

Différentes statues des chapelles gesvoises font actuellement l'objet d'une réfection.

La commune de Gesves a été sélectionnée et a obtenu en août 2019 et pour une durée de 1 an, une subvention du Ministre René COLLIN intitulée « Petit patrimoine populaire : les traces de notre histoire » d'un montant de 10.000 € visant à inventorier, identifier et présenter ce petit patrimoine.

Au niveau de la passerelle située sur le site des Carrières de Gesves, une étude de risques a été réalisée par un bureau d'expert agréé et des travaux de sécurisation, réalisés par nos services communaux, et d'embellissement ont commencé en août 2019 et sont actuellement en cours.

Lors de la journée du patrimoine des 7 et 8 septembre derniers, quatre sites ont été mis en évidence et ont fait l'objet de visite par le public à savoir :

- Le site des carrières de Surhuy,
- Les grottes de Goyet,
- La tour de Royer à Mozet,
- L'Eglise Saint-Maximin à Gesves et son orgue cavaillé coll.

Une convention d'occupation des grottes de Goyet a été signée en mai 2019 entre la commune et le Préhistomuséum de Ramioul afin d'assurer la conservation et la mise en valeur de ce patrimoine historique et exceptionnel.

La commune a obtenu un subside régional de 105.000 € afin de réaliser un nouvel éclairage desdites grottes afin de limiter les consommations énergétiques, de respecter l'environnement de ce site historique et d'éviter la prolifération de mousses et d'algues sur les parois rocheuses.



TISSU ASSOCIATIF



TISSU ASSOCIATIF

AGENT TRAITANT : INGRID CAUWERS

Le tissu associatif est un facteur à la fois social, culturel, sportif et intergénérationnel important pour notre commune.

A cet effet, la commune a voté le nouveau règlement d'octroi d'un subside aux associations et aux clubs gesvois afin de les aider encore plus mieux.

Il a été voté la mise à disposition gratuitement auxdites associations et clubs gesvois d'une salle communale par an et de l'ensemble du matériel communal.

La commune a également veillé à promouvoir gratuitement au mieux via les outils communaux (Gesves info, livre jaune du SI, site internet, ...) les activités de ce tissu associatif.

L'Union des associations et des clubs du grand Gesves a fait l'objet du soutien communal notamment dans le cadre de l'organisation de la Kermesse, de la Route du vin, de la Nuit romantique, ...



3ÈME AGE



3ÈME AGE

AGENT TRAITANT : NATHALIE SEINE

En date du 30 novembre 2019, la Commune compte, parmi ses 7238 habitants, 1614 habitants qui ont 60 ans et +.

CONSEIL COMMUNAL DES AINES

A l'occasion du changement de législature fin 2018, un appel à candidature a été lancé et le Conseil Communal des Aînés, a été renouvelé. Vous trouverez plus d'informations sur le CCA dans l'onglet « Comités-Commissions-Conseils » de ce rapport.

SERVICE DU 3EME AGE - ACTIVITES 2019

FETE DES AINES

Cette année, c'est la date du 6 juin qui avait été retenue pour le traditionnel goûter des aînés et ce n'est pas moins de 200 personnes qui avaient répondu présent.

L'ambiance était au rendez-vous grâce à l'animation musicale assurée cette année par « Michaël et Christelle MARTIN ». Les aînés étaient ravis de se retrouver autour d'une tasse de café et d'un morceau de tarte et surtout, et c'était une nouveauté, le partage et la dégustation de gâteaux / cakes / galettes, faits maison



Aussi, les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} années primaires de l'école de la Croisette de Sorée étaient également présents. Et en cette date commémorative du 6 juin, ils ont fait différentes lectures d'extraits de lettres de fusillés. Ils ont ensuite pu faire quelques pas de danse avec nos aînés, pour leur plus grand plaisir...

Ils ont également pu donner un petit coup de pouce à l'équipe communale pour le service en salle.

JOURNEE DETENTE DE NOS AINES A NAMUR

Le mardi 10 septembre 2019, 35 aînés de notre commune ont participé à une journée de détente à Namur

Le programme de cette sortie s'est déroulé en trois parties. Le matin, visite de la parfumerie Guy DELFORGE située sur le site de la Citadelle où ils ont été chaleureusement accueillis. Les aînés ont pu déambuler dans les souterrains où ils ont pu découvrir chaque étape de ce métier hors du commun.



A midi, nos aînés étaient attendus au Grill des Tanneurs pour un délicieux menu 3 « services ».



Vers 14 heures, le petit groupe s'est ensuite rendu à la brasserie de l'échasse où ils ont été accueillis par Anthony, assistant brasseur, qui, tout au long de la visite, leur a partagé sa passion. Visite qui s'est terminée par la dégustation de la Houppe !

Tous les participants sont rentrés à Gesves enchantés. Cette journée fut, une fois de plus, une très belle réussite.

Rendez-vous au printemps 2020 pour la prochaine excursion !

VILLE AMIE DES AINES

Suite au nouvel appel à projet de la Province relatif au partenariat « Province/Communes 2017-2019 », la Commune de Gesves avait marqué son accord sur plusieurs fiches dont la fiche 45 "Action Sociale" : Devenir une ville VADA, Ville Amie Des Aînés.

L'un des objectifs est de permettre la cohabitation harmonieuse et satisfaisante pour les habitants de tous les âges : si les aînés vont bien, l'impact sera positif pour tout le monde.

Pour se faire, une Ville Amie Des Aînés cherche à prévoir et à prendre en compte les besoins concrets de personnes qui ne sont pas encore âgées afin que la période de la vie qui se présente à eux se passe le mieux possible. Construire un projet comme celui-là, au niveau d'une commune, permet de développer une vision partagée et de promouvoir la cohésion sociale et de lutter contre l'isolement.



Un Comité de Pilotage qui se veut un organe de concertation, de collaboration, de priorisation, a donc été mis en place et est composé de personnes de tout âge (des intéressés par la démarche VADA, à titre individuel ou impliqués dans la vie communale et des acteurs locaux actifs issus de secteurs différents (public, privé, politique, associatif). Les services communaux sont intégrés à certaines étapes du processus pour soutenir la réflexion sur la faisabilité de certains projets et pour réaliser certains aspects du plan d'action.

Ce Comité de Pilotage coordonne et assure la mise en œuvre des différentes étapes du processus VADA.

Plusieurs réunions se sont tenues en 2018, lesquelles avaient pour but de faire le recensement de ce qui peut être manquant sur Gesves en termes d'ânés. Deux formations ont été organisées par la Province de Namur, lesquelles ont permis de rencontrer d'autres Villes/Communes qui sont, pour certaines d'entre elles, un peu plus avancées dans le processus VADA et qui ont pu partager leur expérience et donner des idées.

Début 2019, plusieurs réunions ont été organisées avec pour ordre du jour la réalisation du diagnostic territorial et participatif. Ce diagnostic a été présenté au COPIL en date du 26 novembre 2019 et en séance du Conseil communal le 27 novembre 2019.

Le travail du Comité de Pilotage ne s'arrête pas là pour autant. Il doit encore se réunir pour l'élaboration d'un plan d'action mais aussi pour la mise en œuvre, la communication et l'évaluation de celui-ci.



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE



CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Notre Centre, fort de 59 travailleurs, se compose de différents services dont les principaux sont :

- Le service social général,
- Le service administratif
- La maison de repos pour personnes âgées,
- Le service de réinsertion socio – professionnelle,
- Les initiatives locales d'accueil pour candidats réfugiés politiques.

(L'équipe de travailleurs fixes est aidée par une vingtaine de bénévoles et par plusieurs étudiants jobistes).

A côté des « gros » services, il y en a d'autres, qui leur sont complémentaires :

- Le service énergie,
- Le service de médiation de dettes,
- Le taxi social,
- Les consultations juridiques,
- La banque alimentaire,
- L'écrivain public.

Ponctuellement, notre Centre intervient aussi, afin de faciliter la participation sociale, culturelle et sportive des personnes précarisées, qu'il s'agisse d'adultes ou d'enfants.

Notre Centre a également passé des conventions avec des services d'aides – familiales (4), de télé-vigilance, d'aide à la jeunesse, de probation, et collabore régulièrement avec l'Agence wallonne pour une vie de qualité (AVIQ).

Enfin, une fois par an, il collabore à l'opération Eté solidaire, à destination des jeunes de la Commune, pour laquelle celle-ci perçoit un subside régional.

Par rapport à ses voisines, la Commune de Gesves est celle qui connaît le plus grand écart, entre les hauts et les bas revenus.

Si la population peut, globalement, être qualifiée d'assez aisée, il y a donc tout de même des différences marquées, dont il faut tenir compte.



Le C.P.A.S. de Gesves accueille, au sein de ses différents services, un public varié, qui fait appel à lui pour de multiples raisons, à savoir, principalement :

1. Le suivi des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (43 dossiers actuellement), parmi lesquels on retrouve 1/3 d'étudiants (14 dossiers actuellement) ou de l'aide sociale équivalente accordée à des personnes d'origine étrangère.

Il faut savoir que les C.P.A.S. doivent, depuis fin 2016, conclure, avec tous les bénéficiaires du RIS, un contrat appelé projet individualisé d'intégration sociale. Ce PIIS doit être établi avec sérieux, et évalué et revu régulièrement, sous peine de réduction des subsides dont bénéficie le Centre, ce qui implique une charge de travail importante, pour le service social ;

2. Les aides sociales diverses octroyées aux ménages en difficulté : avances sur rémunérations ou sur allocations sociales diverses (allocations de chômage, indemnités de mutuelle, pensions, allocations familiales, indemnités de mutuelle, prestations en A.L.E.) ; aides en espèces ; aides en nature ; avance d'un 1^{er} loyer ou d'une caution locative ; prise en charge de frais d'hébergement en maison de repos, en maison d'accueil, ou en maison de soins ; intervention dans les factures d'électricité, de mazout de chauffage, d'eau ; prise en charge de factures d'hospitalisations, de frais médicaux ou pharmaceutiques ou de cotisations de mutuelle ; fourniture de bois de chauffage, de chèques repas, de colis alimentaires ou de paniers de légumes ; prise en charge de frais de transports, etc... ;
3. L'hébergement de 43 résidents au sein du Foyer Saint-Antoine, agréé comme maison de repos pour personnes âgées ;
4. L'accueil de familles ou de personnes candidates réfugiées politiques au sein de nos initiatives locales d'accueil.

(Suite aux réductions imposées par Fedasil, il y a quelques mois, il reste, désormais à Gesves, 15 places ouvertes en I.L.A., places réservées à 3 familles de 4, 4 et 7 personnes).

En parallèle à cet accueil en I.L.A., le Centre participe également au plan de réinstallations des réfugiés et encadre 11 personnes d'une même famille élargie, d'origine congolaise. Il pourrait éventuellement suivre une famille supplémentaire de 4 ou 5 personnes, prochainement.

Ces différentes familles d'origine étrangères sont hébergées dans des bâtiments appartenant au Centre, situés rue Bouchet et rue du Haras, à Gesves.

5. L'insertion socio - professionnelle par le biais des contrats de travail art. 60 (4 contrats temps plein, et 2 contrats à 1/2 temps, à ce jour, ainsi qu'un ouvrier mis à disposition, dans le cadre de l'article 60, par un C.P.A.S. voisin) ; des contrats de travail spécifiques SINE, pour les chômeurs considérés comme très difficiles à placer (3 pour le moment) ; des contrats d'adaptation professionnelle AVIQ (pour les personnes souffrant d'un handicap physique ou mental reconnu) ou des prestations en A.L.E. ;



6. L'encadrement et le soutien apportés par le biais de gestions budgétaires (26 gestions en cours à cette date) ou de guidances budgétaires ;
7. La vente de légumes, plants, et fruits bio, par abonnement aux paniers de légumes du maraîchage ou suite aux commandes effectuées sur place ou via le site internet des Compagnons du Samson (www.lescompagnonsdusamson.com).

Certains éléments de mobilier de jardin en bois peuvent également être proposés à nos clients.

Certains produits sont également disponibles, via le site internet de la coopérative COCORICOOP, dont le Centre est membre.

Il y a lieu de noter qu'une cinquantaine de colis de légumes bio ont également été fournis, en 2018, à titre d'aide alimentaire, à des personnes précarisées ;

8. L'accès à la petite banque alimentaire du Centre (distribution de 225 colis, durant l'année écoulée), ou l'accès à des banques alimentaires partenaires (comme celles de l'association Saint-Vincent de Paul, à Andenne, ou la Main tendue, à Namur). Le Centre distribue également les produits récoltés, par le biais des apéros solidaires, ou les surplus de la Criée de Malines ;
9. La fourniture gratuite de matériel, mobilier et petit électro-ménager de seconde main, ainsi que de vêtements, linge de bain ou de lit, jouets et matériel de puériculture, issus de dons, lorsque les circonstances le justifient (ou l'envoi vers des partenaires qui disposent de matériel de 2^e main, à bas prix, comme Oxfam ou l'asbl les Petits Riens) ;
10. La lessive, le séchage et/ou le repassage du linge à la blanchisserie du Samson ou divers travaux de couture et/ou de raccommodage ;
11. L'appel à l'écrivain public, pour faciliter la compréhension de documents écrits et l'écriture de courriers les plus divers ;
12. L'octroi de l'allocation de chauffage, à toutes les personnes remplissant les conditions fixées par le Fédéral. (Environ 220 demandes analysées, à ce niveau, l'année passée) ;
13. Le suivi des personnes endettées, par le service interne de médiation de dettes. (Une vingtaine de dossiers de ce type ont été traités en 2019.) ;
14. Le suivi et les conseils, dans le cadre d'une guidance énergétique ;
15. L'abonnement au service de télé-vigilance ;
16. L'intervention d'un des 4 services d'aide – familiale avec lesquels le Centre est conventionné ;
17. Des prestations de travaux d'intérêt général, le plus souvent au sein du service de maraîchage, en collaboration avec les services de probation avec lesquels le Centre est conventionné ;
18. L'accès à un service de taxi social : une cinquantaine de personnes font régulièrement appel à lui et une soixantaine de déplacements sont effectués, mensuellement ;
19. Diverses demandes de stages, au sein des services du Centre, en collaboration avec les écoles secondaires et supérieures de la région, la Pommeraie, le Forem, la Mirena, ou le Centre Espace-formation-emploi (élèves de 6^e secondaire –technique bureau par exemple-, étudiants du supérieur –



baccalauréat d'assistant social ou soins infirmiers, notamment-, stage dans le cadre de formations qualifiantes –aide-soignant, par exemple-, immersion professionnelle, stages de découvertes d'un domaine d'activité ou d'un métier.)

20. La rencontre avec un avocat, dans le cadre des séances de consultations juridiques gratuites, organisées, mensuellement, dans les locaux du Centre.
21. Une assistante sociale du Centre assure également l'accueil des demandes de logements et effectue, avec les personnes qui le souhaitent, les démarches requises en vue d'une inscription sur les listes des sociétés de logements sociaux et de l'Agence immobilière sociale Andenne-Ciney.

Il y a lieu de noter ici que Gesves continue à manquer de logements adaptés aux situations d'urgence ou aux personnes à faibles revenus. (On peut noter que le Centre a ouvert un logement d'urgence, pour 1 ou 2 personnes, qui vient s'ajouter à celui dont la Commune disposait, comprenant 2 chambres).

Il faut préciser ici que le nombre de demandes d'aides examinées lors des séances de Conseil de l'Action sociale ou de Bureau Permanent, bien que déjà élevé (presque 500 demandes, hors dossiers d'allocations de chauffage), n'est pas véritablement le reflet du nombre d'accompagnements assurés par le service social.

En effet, près d'une demande sur deux consiste uniquement en renseignements, soutiens, clarifications, et orientations, avant une démarche auprès d'autres services administratifs, services médicaux ou paramédicaux et démarches en justice.

Le service social constate d'ailleurs qu'il est souvent sollicité pour effectuer des démarches administratives quotidiennes, avec ou à la place des personnes qui s'adressent à lui, et qui se sentent désemparées, face à la complexité de celles-ci.

Certaines personnes sont réorientées vers des services extérieurs ou des spécialistes (dans le cas, notamment, de problèmes psychologiques, d'assuétudes, de violences conjugales, ...).

Il est également parfois nécessaire d'effectuer des démarches en vue d'obtenir, en justice, une décision d'administration provisoire de biens ou de personne, ou de mettre en place une coordination de soins à domicile.

Des citoyens s'adressent également au Centre, car ils sont à la recherche d'un logement ou d'un emploi. Ils sont alors aidés, dans la mesure du possible : rédaction de C.V. et lettres de motivation, conseils relatifs à un entretien d'embauche, soutien en vue d'obtenir un permis de conduire, recherches sur internet, contacts avec des propriétaires privés ou des agences immobilières, etc...



Par ailleurs, ces derniers temps, le Centre a reçu plusieurs demandes de jeunes gens, majeurs, étudiants, qui demandaient à être aidés, ou représentés, dans leurs démarches en vue d'obtenir une pension alimentaire, auprès de leurs parents.

Certaines personnes, enfin, souffrent d'isolement, de solitude et ont, avant tout, besoin d'être écoutées, avec empathie, d'être encouragées ou rassurées.

On peut souligner ici le travail remarquable effectué, chaque jour, par les 2 employées administratives chargées de l'accueil de 1^{ère} ligne.

L'objectif assigné aux C.P.A.S. est vaste et difficile : en effet, nous tentons, comme le prévoit la Loi organique du 08/07/1976, de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine, que ce soit par des mesures préventives, palliatives et/ou curatives.

Pour y parvenir, les collaborations, dans ce cadre, sont utiles, voire indispensables.

Il est dès lors intéressant de souligner les bons contacts avec des services tels que l'A.L.E., le GAL, les services communaux (dont le P.C.S. et le P.C.D.R.), ainsi qu'avec les C.P.A.S. voisins. Et le travail de qualité fourni par notre Receveur régional.



LOGEMENT



LOGEMENT

AGENT TRAITANT : LANGE CHARLOTTE

INTRODUCTION

Le droit à un logement décent est un droit fondamental et un objectif primordial indissociable de la dignité humaine. La Commune est un des acteurs clés dans la mise en place d'une politique du logement, en collaboration avec le Centre Public d'Action Sociale, les Logis Andennais, l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney, le Groupe d'Action Local et le SPW. Elle doit agir pour que le logement soit accessible à tous.

Le Collège communal entend poursuivre son action en matière de logement social, conscient que dans ce secteur, la demande est de loin supérieure à l'offre.

MISSIONS DU « SERVICE LOGEMENT »

Le service logement a pour mission d'écouter, d'informer, d'aider, d'orienter et de conseiller les habitants pour tout ce qui a trait au logement, à savoir :

- Aider et orienter les personnes à la recherche d'une habitation ;
- Apporter une aide administrative ;
- Assurer le suivi des demandes de logements à caractère social ;
- Informer les citoyens sur les aides et primes accordées par la Région Wallonne en matière de logement et l'octroi de prêts pour construire ou transformer une habitation ;
- Relayer pour les constats d'insalubrité et orienter les propriétaires ou locataires en litige vers les services compétents ;
- Être le relais entre l'Agence Immobilière Sociale et la Commune ;
- Être le relais entre les Logis Andennais et la Commune ;

Il veille à donner une réponse adéquate aux citoyens et ainsi les orienter vers l'organisme compétent.

Le service logement se trouve dans les bureaux du Centre Public d'Action Sociale, Rue de la Pichelotte, 9A à 5340 Gesves et est accessible tous les jours, uniquement sur rendez-vous.



PARC LOCATIF COMMUNAL

Le service logement gère actuellement un logement d'urgence sur le site de la Pichelotte, créé en mars 2019 et un à Haltinne, un logement stable à Faulx-les-Tombes, trois à Sorée, dont 2 rénovés dans le courant de l'année 2019 et un à Haltinne. Le service d'Initiative Locale d'Accueil gère trois logements et le Centre Public d'Action Sociale a un logement stable. Les autres logements communaux sont gérés par les logis Andennais et l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney.

Actuellement, on peut compter 60 logements publics sur la Commune de Gesves qui se répartissent comme suit :

❖ LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉS PAR LA COMMUNE.

- FAULX-LES TOMBES – Rue de l'Eglise
 - 1 logement destiné au curé desservant
- SOREE - Rue du Centre
 - 1 logement de type classique
- SOREE - Rue des Bourreliers
 - 2 logements classiques
- HALTINNE : Rue Léon Pirsoul
 - 1 logement d'urgence meublé
- HALTINNE : Rue de Haltinne (ancien presbytère)
 - 1 logement précaire qui sera transformé prochainement en deux logements moyens. Ceux-ci seront gérés par les Logis Andennais.

❖ LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉS PAR LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

- GESVES – Rue de la Pichelotte
 - 1 logement d'urgence

❖ LOGEMENTS DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE GÉRÉS PAR LE SERVICE D'INITIATIVE LOCALE D'ACCUEIL.

- GESVES – Rue du Haras
 - 3 logements



❖ **LOGEMENTS APPARTENANT AU CENTRE PUBLIC D’ACTION SOCIALE.**

- GESVES – Rue Bouchet
 - 1 logement

❖ **LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉS PAR LA S.L.S.P. LES LOGIS ANDENNAIS.**

- GESVES – site de « La Pichelotte » - Rue de la Pichelotte
 - 6 logements moyens (1^{er} étage aile gauche).
- GESVES – Rue des Moulins
 - 8 logements sociaux
- HALTINNE – Rue de Strud
 - 6 logements sociaux
- MOZET – Rue de Mozet
 - 6 logements sociaux
- MOZET – Rue des deux chênes
 - 3 logements sociaux

❖ **LOGEMENTS COMMUNAUX GÉRÉS PAR L’AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE ANDENNE – CINEY.**

- GESVES – site de « La Pichelotte » - Rue de la Pichelotte
 - 6 logements (aile droite)
 - 5 logements moyens P.C.D.R. (2^{ème} étage aile gauche)
- FAULX-LES-TOMBES – Rue de l’Eglise
 - 3 logements
- FAULX-LES-TOMBES – Rue de la Goyette (Maison de l’Entité)
 - 1 logement
- SOREE – Rue du Centre
 - 2 logements
- HALTINNE – Rue Léon Pirsoul
 - 3 logements



❖ NOUVEAUX PROJETS LOGEMENT.

Deux nouveaux logements inscrits dans les Plans Logement seront prochainement en cours de réalisation au Presbytère d'Haltinne.

Création de 5 logements « Espaces Intergénérationnels » sur le site de « La Pichelotte » via la fiche PCDR.

ETAT D'AVANCEMENT DES PLANS BISANNUELS DU LOGEMENT

PLAN DU LOGEMENT 2007-2008

- **FICHE 1** : Aménagement de 6 logements sociaux à Strud-Haltinne. Ils sont gérés par les Logis Andennais.
- **FICHE 2** : Aménagement de 6 logements au 1^{er} étage aile gauche de la Pichelotte. Ils sont gérés par les Logis Andennais.
- **FICHE 3** : Le projet d'aménagement d'un logement moyen à l'ancien presbytère de Haltinne a été regroupé, suite à l'accord du SPW, avec le projet de la **fiche 2** du Plan du Logement 2009-2010 qui consiste en l'aménagement de 2 logements moyens.
- **FICHE 4** : Aménagement de 8 logements sociaux Rue des Moulins à Gesves. Les travaux sont terminés et les logements sont occupés depuis août 2018. Ils sont gérés par les Logis Andennais.

PLAN LOGEMENT 2009 – 2010

Tel qu'approuvé par le Gouvernement Wallon en date du 8 décembre 2009.

- **FICHE 1** : Aménagement de 5 logements au deuxième étage de l'aile gauche de la pichelotte. Cette fiche a été extraite du plan logement pour être introduite via le PCDR et fait l'objet de la 2^{ème} convention PCDR. Les logements sont occupés depuis juillet 2014.
- **FICHE 2** : Presbytère de Haltinne : Aménagement de 2 logements moyens. Pour l'état d'avancement, voir fiche 3 Plan 2007-2008.
- **FICHE 3** : Centre récréatif, Rue des Deux Chênes, 10 à Mozet : Aménagement de 3 logements sociaux. Les logements sont gérés par les Logis Andennais.
- **FICHE 4** : Foyer Saint-Antoine - Rue de Mozet, 1 à Goyet : Aménagement de 6 logements sociaux. (Dépendances du Foyer St Antoine). Ils sont gérés par les Logis Andennais.



PLAN LOGEMENT 2012-2013

NEANT

PLAN LOGEMENT 2014-2016

1. Plan Logement 2014-2016 introduit mais refusé par la Région Wallonne
2. Recours introduit, également refusé par la Région Wallonne
3. Fiche PCDR – Création de 5 logements à loyer modéré, espace de convivialité et abords sur le site de « La Pichelotte ». Le marché a été attribué le 6 mai 2019. Les travaux ont débuté.

NOTRE VOLONTÉ – NOS PRIORITÉS

Une déclaration de politique du logement a été adoptée au Conseil Communal d'octobre 2019, avec les priorités suivantes :

- Mise en place d'une politique favorisant les logements à loyer modéré pour nos jeunes
- Mise en place d'une politique favorisant des logements adaptés pour nos seniors
- Continuer la collaboration avec les Logis Andennais et l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney
- Améliorer la qualité du bâti et de l'offre de logement
- Réfléchir à de nouvelles formes d'habitat et d'habiter
- Sensibiliser et aider les citoyens à améliorer l'isolation de leur logement
- Création d'un nouveau logement d'urgence
- Etablir une procédure d'attribution pour les logements communaux

Conformément aux législations qui régissent cette matière, la volonté du Collège communal est de diversifier au maximum les types de logements disponibles ou accessibles sur le territoire gesvois.

Le Collège communal veut user de toutes ces prérogatives pour élargir son champ d'activités en matière de logement et ainsi devenir, plus encore, un acteur du logement à part entière.



**OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
FONDATION RURALE DE WALLONIE
(FRW)**



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

AGENT TRAITANT : NATALIA GONZALEZ

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL 2006-2016

SOUVENEZ-VOUS : LE SITE DE LA PICHELOTTE A FAIT L'OBJET D'UNE CONVENTION DR

Depuis l'approbation de son PCDR en 2006, la Commune a déjà effectué sur fonds propres différents aménagements du bâtiment de la Pichelotte pour héberger les services du CPAS, les bureaux du GAL et la bibliothèque ainsi que pour louer une partie à la Ligue Equestre et à un restaurateur. Elle a également investi dans le but d'augmenter son offre de logements publics. Une importante part du bâtiment est cependant encore inoccupée. Quant aux abords et aménagements extérieurs, la Commune y a déjà aménagé des parkings, des espaces conviviaux, des jardins, une plaine de jeux à proximité et des terrains de sport. Mais, il reste à la fois, un bâtiment inachevé au bord de l'étang ; un ancien site économique désaffecté (aqua-center), et un niveau de 500 m² (ex chambres d'hôtel) à réaménager aux normes légales.

Lorsque la Commune a activé la FP 1.13 de son PCDR (phase 1, pour l'aménagement de 5 logements au 2ème étage aile gauche du bâtiment de la Pichelotte), elle annonçait l'activation future d'une phase 2 visant la finalisation de l'aménagement global de ce site. Ces phases ont fait l'objet de 3 demandes de conventions distinctes :

- **PCDR-Convention 4 FP1.13-Pichelotte Espace Intergénérationnel :**

Aménagement de locaux pour l'associatif et l'intergénérationnel situés au sous-sol de la Pichelotte et des abords ainsi que la transformation d'un appartement en salle polyvalente au rez-de-chaussée.

- **PCDR-Convention 5 FP1.12-Pichelotte – Diversification de l'offre de logement (logement à loyer modéré) :**

Création de cinq logements, d'un ensemble de circulation extérieure et aménagement d'une nouvelle aire de parking sur le site de la Pichelotte.

- **PCDR-Convention 6 FP3.9-Pichelotte – Maison nature et ruralité :**

Création d'une maison de l'étang, de la nature, et de la ruralité et aménagement des abords immédiats.

Le projet transversal tel que présenté a l'ambition d'optimiser la valorisation d'un site en y créant des espaces, des locaux, des lieux polyvalents permettant de créer des synergies entre les acteurs de terrain du développement rural.



Le défi proposé par les autorités communales de Gesves en déposant ces projets est de brasser de front : l'intergénérationnel, la dynamisation des associations et autres acteurs de la dynamique locale, le soutien à l'économie locale, la préservation et la valorisation du patrimoine bâti de la Commune, le développement d'activités au profit de la jeunesse, la sensibilisation à la thématique de l'environnement.

Grâce à l'opération de développement rural, ces travaux sont subsidiés à hauteur de 60% par la Région wallonne.

En 2018, le fonctionnaire délégué a octroyé le permis d'urbanisme pour chaque demande concernant le site de la Pichelotte. Suite à l'approbation des dossiers par le Ministre René Colin, la Commune a pu entamer la procédure d'adjudication des marchés publics en 2019.

LE VICIGAL SUIV SON COURS

Parmi les fiches activées du PCDR 2010-2016, **le projet de création d'une dorsale de mobilité douce** et touristique sur le territoire (voie verte), s'inspirant du tracé de l'ancien vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière au village de Perwez, en passant au cœur des villages de Gesves et Ohey, et s'intégrant dans le grand réseau Ravel, **fait lui aussi l'objet d'une convention de financement « Développement rural »** approuvée par le Ministre en décembre 2016.



Les quatre communes concernées par la dorsale, Assesse, Gesves, Ohey Huy, et Yvoir, ont signé en mars 2017 une convention transcommunale et l'INASEP a été désigné comme auteur de projet.

En 2019, la Commune a conclu une convention d'acquisition avec certains propriétaires afin d'acheter ou échanger les parcelles concernées par le ViciGAL.

L'INASEP a achevé sa mission d'auteur de projet et a communiqué à chaque commune, les plans d'emprise de l'ensemble du tracé du ViciGAL. Le dossier de demande de permis d'urbanisme est en cours afin d'être introduit auprès du Fonctionnaire délégué.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la fiche projet sur <http://www.tiges-chavees.be/project/vicigal>

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL 2017- 2027

La Commune de Gesves, forte de son expérience de 2006 à 2016, a décidé en 2017 de lancer un nouveau PCDR, Programme Communal de Développement Rural. Il s'agit d'une dynamique soutenue par la Wallonie, dont le but est de valoriser les ressources du territoire et d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Comment ? En associant les habitants, forces vives et élus de l'entité de Gesves à l'élaboration puis à la mise en oeuvre de projets concrets pour un développement de la commune qui réponde vraiment à leurs besoins et souhaits. Le PCDR a également pour vocation de valoriser les caractéristiques rurales de la commune. Pour mener à bien cette opération, la Commune bénéficie de l'accompagnement de la FRW, Fondation Rurale de Wallonie.

En janvier 2018, le Collège communal a lancé un plan de communication pour faire connaître le PCDR aux Gesvois et les mobiliser dans le cadre d'une vaste consultation de la population.

Grâce à cela, nous avons pu mener à bien la phase « DIAGNOSTIC » du PCDR. Le diagnostic a mis en avant les atouts et faiblesses de notre commune.

« Regards croisés sur la commune de Gesves »

Il s'agit de la synthèse du diagnostic de la commune basé sur des données objectives (statistiques, cartographie, etc.) et sur l'avis des Gesvois.

Elle a été publiée au mois de juillet 2018 et est actuellement disponible à l'Administration communale ainsi que sur www.pcdr-gesves.info

La version complète du diagnostic peut être consultée à l'Administration communale.



2019 : LA CLDR S'INSTALLE ET TRAVAILLE SUR LES OBJECTIFS DU PCDR 2017-2027

- En février 2019, le Conseil communal a approuvé la constitution de **la nouvelle Commission locale de développement rural** et a désigné Monsieur **Martin VAN AUDENRODE** comme **Président de Commission**.
- La FRW et l'Administration communale ont veillé à une bonne représentativité des membres de la Commission : il existe une répartition quasi égale des deux sexes, toutes les catégories d'âge sont présentes, et chaque village est représenté.
- La CLDR est composée de 20 membres, dont le Bourgmestre et 4 représentants du Conseil communal.



- La première réunion de la CLDR a eu lieu en mars 2019. Ensuite, plusieurs rencontres ont été organisées afin d'élaborer la stratégie du PCDR et d'aboutir à des objectifs de plus en plus précis :
- 18 mars 2019 Installation de la CLDR
- 30 mars 2019 Visite de chaque village, guidée par les habitants
- 4 avril 2019 **CLDR Stratégie – Identification des enjeux**
- 19 avril 2019 Présentation des enjeux au Collège
- 6 mai 2019 Inter CLDR Assesse-Gesves-Ohey-Yvoir
- 20 mai 2019 CLDR à Sorée – Définition du rôle des membres de la CLDR – Projets de communication autour de la CLDR.
- 25 juin 2019 CLDR à Strud – **Dégager des objectifs** à partir des six enjeux + Groupe de travail par village « Les lieux de rencontre à Gesves »
- 28 novembre 2019 **Groupe de travail « Aménagement du territoire » par village**
Rencontre CLDR/CCATm – Présentation par l'ATEPA, Assistance territoire patrimoine de la FRW, de l'analyse du contexte urbanistique de chaque village
- 12 décembre 2019 **Groupe de travail « La biodiversité »**



ENJEUX-OBJECTIFS-PROJETS

En avril 2019, à partir des atouts et faiblesses rapportés dans le diagnostic, six enjeux ont été dégagés par la CDLR concernant l'avenir de Gesves :

Enjeu n°1

Maintenir le caractère rural de l'entité tout en répondant aux besoins du futur

Enjeu n°2

Devenir une commune de référence en matière de protection de l'environnement et d'utilisation rationnelle de l'énergie

Enjeu n°3

Soutenir les initiatives associatives villageoises pour lutter contre le phénomène de village dortoir

Enjeu n°4

Faire de Gesves une commune solidaire qui offre les infrastructures et services nécessaires au bien-être et à l'épanouissement de chacun

Enjeu n°5

Mettre en place les conditions favorables au maintien et au développement d'activités économiques durables

Enjeu n°6

Développer une gouvernance locale basée sur la participation citoyenne

La CLDR a ensuite traduit ces **ENJEUX** en **OBJECTIFS**. Pour ce faire, les objectifs ont été compilés en **PROJETS** et **MOYENS**. Travailler dans l'ordre Enjeux → Objectifs → Projets est un exercice difficile mais nécessaire à la rédaction aboutie d'une fiche-projet.

Exemple*:

Enjeu n°1 – Maintenir le caractère rural de l'entité tout en répondant aux besoins du futur

Piste d'objectif – Faciliter et sécuriser les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle

Moyens – En développant le réseau de liaisons douces/ En favorisant la mobilité partagée/etc.

Piste de projets – Aménagements de sentiers, de pistes cyclables en ciblant les liaisons utilitaires à l'intérieur des villages et les connexions au ViciGAL/ Piste cyclable Mozet-Naninne-Namur/ Organisation de pédibus/ Aménagement de parkings vélos/ etc.

*La liste des objectifs, moyens et projets est consultable sur le PV de la réunion du 4 avril 2019 via www.pcdr-gesves.info



ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Une fois les enjeux définis, la CLDR, avec l'aide de la FRW, a proposé une stratégie de développement comprenant 3 axes essentiels :

AXE 1 : UNE COMMUNE RESPONSABLE
QUI PRÉSERVE SON TERRITOIRE

AXE 2 : UNE COMMUNE CONVIVIALE ET
SOLIDAIRE QUI FAVORISE LE PROGRÈS SOCIÉTAL
ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

AXE 3 : UNE COMMUNE
PROACTIVE QUI
RECHERCHE L'EFFICACITÉ
ÉCONOMIQUE ET
VALORISE DURABLEMENT
LES RICHESSES DE SON
TERRITOIRE Biodiversité

Ces trois axes se déploient sous forme de thématiques mises en évidence dans le tableau suivant : Biodiversité, Aménagement du territoire, Mobilité, Jeunesse, Tourisme, etc.



PCDR DE GESVES – 1ÈRE PROPOSITION DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT CLDR du 20/05/2019



MAINTENIR ET DÉVELOPPER LES SPÉCIFICITÉS RURALES DE GESVES EN RÉPONDANT AUX ENJEUX DU FUTUR ET EN INTÉGRANT LES ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

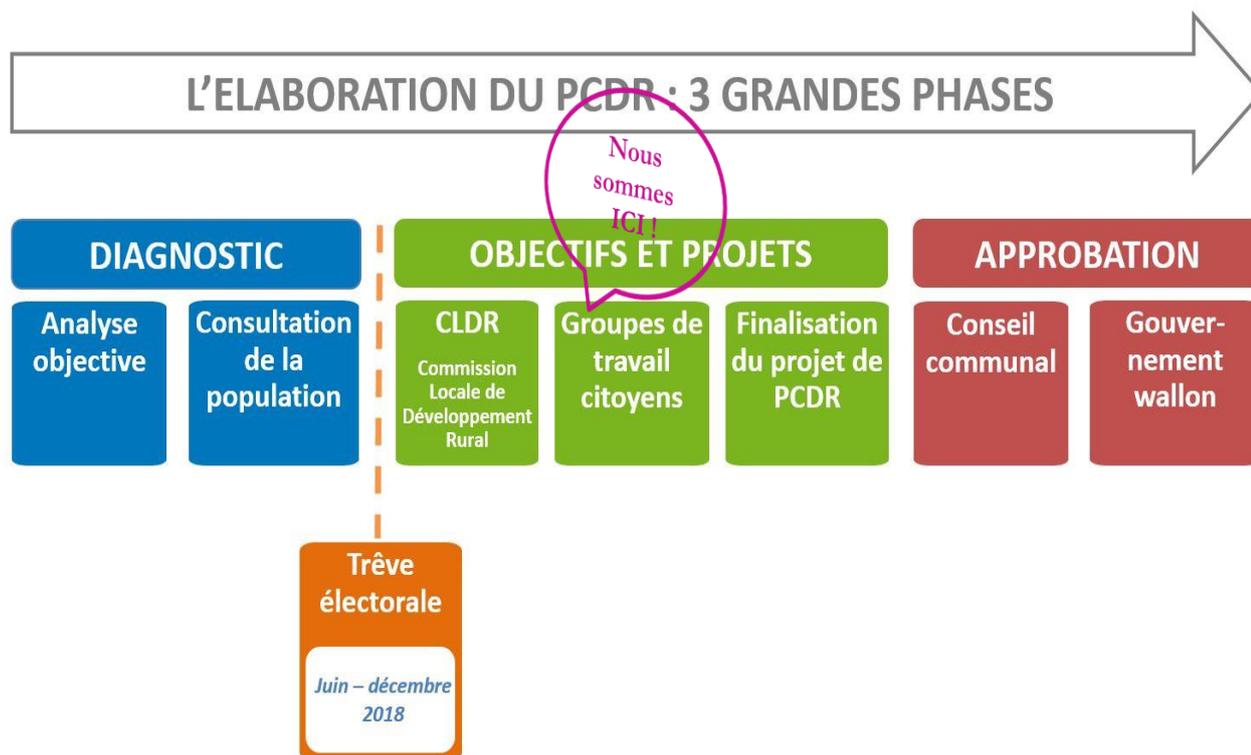
AXE 1 : UNE COMMUNE RESPONSABLE QUI PRÉSERVE SON TERRITOIRE	AXE 2 : UNE COMMUNE CONVIVIALE ET SOLIDAIRE QUI FAVORISE LE PROGRÈS SOCIÉTAL ET LA PARTICIPATION CITOYENNE	AXE 3 : UNE COMMUNE PROACTIVE QUI RECHERCHE L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE ET VALORISE DURABLEMENT LES RICHESSES DE SON TERRITOIRE
Biodiversité (Environnement)	Vie associative	Economie et emploi
1.1 Protéger la biodiversité en y associant l'ensemble des Gesvois, et notamment les agriculteurs et les propriétaires forestiers.	2.1 Inciter les Gesvois à vivre leurs loisirs et leur vie associative et culturelle sur le territoire communal.	3.1 Stimuler et favoriser la création, l'implantation et le développement d'activités économiques locales durables par la mise à disposition d'infrastructures et de services adaptés.
Aménagement du territoire	Vivre ensemble et solidarité/Vie associative/Aînés	Tourisme
1.2 Aménager le territoire durablement dans le respect de son caractère rural et condrusien.	2.2 Développer des espaces de rencontre et de partage intergénérationnels à l'échelle des quartiers, des villages et entre les villages, avec une attention particulière pour les publics fragilisés.	3.2 Développer un tourisme, vert, diffus et familial basé sur la découverte du territoire et de ses paysages, en articulation avec les réseaux de découverte des œuvres de la Fête de Mai, les futurs ViciGAL et la Route d'Artagnan.
Mobilité	Communication et participation citoyenne	Tourisme
1.3 Développer, en lien avec le ViciGAL, un réseau communal et transcommunal sécurisé de modes doux.	2.3 Développer des modes d'information et de communication favorisant la participation citoyenne.	3.3 Redéployer le site des Grottes de Goyet comme produit touristique d'appel.
Patrimoine et identité communale		
1.4 Préserver, restaurer et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel gesvois comme levier de développement identitaire et touristique.		
Energie	Jeunesse	Agriculture
1.5 Augmenter la part des énergies renouvelables et minimiser les consommations énergétiques et les émissions de CO2.	2.4 Développer une politique inclusive de la jeunesse.	3.4 Soutenir les agriculteurs, notamment dans le développement d'une agriculture familiale viable et durable basée sur la diversification, la reconversion et les circuits courts.
	Logement	
	2.5 Améliorer l'accès au logement pour les jeunes, les aînés et les personnes précarisées.	
	Mobilité	
	2.6 Mettre en place des alternatives collectives à la voiture individuelle accessibles à tous, à l'intérieur de la commune et vers l'extérieur.	



LES GT, GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

En 2019, des GT, groupes de travail, ont été appelés à se pencher sur une thématique liée à un ou plusieurs enjeux. Soit le groupe de travail a expressément été créé pour la cause, soit une commission était déjà constituée autour du thème, comme par exemple, la Commission agriculture et alimentation durable, qui initie depuis 2019 une réflexion globale sur les thèmes dont elle porte le nom.

Les GT « Aménagement du territoire », « Agriculture et alimentation durable », et « Biodiversité » ont entamé leur réflexion. D'autres GT doivent encore voir le jour. Le travail par thématique se poursuivra en 2020.



La possibilité de s'impliquer sur un thème ou un projet particulier est ouverte à tous les Gesvois. Chaque participant peut prendre part au(x) groupe(s) de travail de son choix. Thématique par thématique, ils permettront de définir les projets qui composeront le PCDR.

Chacun peut donc rejoindre un groupe de travail quand il le souhaite. L'organisation de ces groupes peut être suivie dans la rubrique "Actualités" sur www.pcdr-gesves.info

COMMUNICATION

Les PV, l'actualité, les photos, les enquêtes, etc. sur www.pcdr-gesves.info

Se tenir informer sur www.facebook.com/PCDRdeGesves/



PLAN DE COHESION SOCIALE



PLAN DE COHESION SOCIALE

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE POTTIER – CHEFFE DE PROJET (3/5 TEMPS)

Madame Anne-Catherine Pottier est entrée en fonction début juin 2017.

Pour la réalisation de ses missions, l'agent est accompagné par les services de la DiCS (Direction Interdépartementale de la Cohésion Sociale).

Dans le courant 2019, l'agent a pérennisé plusieurs actions et introduit de nouveaux projets. Il a également travaillé pendant tout le premier semestre au diagnostic et à l'élaboration de la programmation du PCS3, validé par les autorités de tutelle début septembre 2019. La nouvelle programmation du PCS débutera en janvier 2020. L'agent a d'ores et déjà initié certaines actions de la nouvelle programmation.

INTRODUCTION

Selon la Région wallonne, la cohésion sociale est un ensemble de processus qui contribue à assurer à tous les individus l'égalité des chances et des conditions ainsi que l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel. Le tout permettrait à chacun de participer activement à la société et d'être reconnu. En d'autres termes, l'objectif du PCS est de coordonner et développer un ensemble d'initiatives au sein d'une commune afin que chacun puisse y vivre dignement.

La finalité du plan est de promouvoir la cohésion sociale sur le territoire communal en favorisant l'accès aux droits fondamentaux tels que définis par l'IWEPS, notamment.

Ce chapitre, consacré au PCS, tend à expliquer les différentes actions qui ont été pensées et mises en place ainsi que leur état d'avancement.

HISTORIQUE : DÉCEMBRE 2018- DÉCEMBRE 2019

- **20 décembre 2018** : acte de candidature au PCS3 déposé à la DiCS
- **Décembre 2018** : Début de l'enquête citoyenne relative au PCS3 (formulaire internet) – début des animations SPIRAL – Diagnostic PCS3 – Apéro solidaire
- **Janvier-février 2019** : Animations SPIRAL (11 groupes citoyens) – Diagnostic PCS3
- **Mars 2019** : Analyse croisée des animations SPIRAL et de l'enquête citoyenne – Diagnostic – Concertation intercommunale (Assesse/Ohey) pour les fiches intercommunales du PCS3 (Alimentation – Mobilité)
- **Avril 2018** : Rédaction du PCS3
- **Mai 2019** : Validation du projet de PCS3 par le Conseil Communal (22 mai) et par le Comité de concertation Commune/CPAS (6 mai) - Lancement de l'opération 'Boite dans le Frigo'
- **Juin 2019** : Remise du dossier complet PCS3 aux autorités de tutelle (DiCS – Région Wallonne)
- **Août 2019** : présentation du plan au Conseil du CPAS (13 août)
- **Septembre 2019** : Approbation de la programmation du PCS3 par les autorités de tutelle – Apéro solidaire et Repair Café lors de la kermesse – déménagement du Repair Café au local Croix-Rouge



- **Octobre 2019** : prises de contact avec les partenaires (Maison Médicale de Gesves – BruZelle – Empreintes asbl – Christian Lagrange – four à pain communautaire) et visite de l'épicerie sociale d'Havelange (GAL Condroz-Famenne)
- **Novembre 2019** : début du projet 'EcoWatchers' (ateliers collectifs d'économie d'énergie – fiche 2.6.01 PCS3)
- **Décembre 2019** : Apéro solidaire
- **Janvier 2020** : Début du nouveau plan (PCS3)

MISSIONS

Les missions et projets du PCS sont articulés autour de 7 axes de travail identifiés par l'autorité de tutelle. Certaines actions mises en place suite à la réorientation du PCS2 sont étroitement liées et visent la transversalité. Cette transversalité assure une cohérence solide au PCS et lie intimement les projets et actions entre eux. Chaque axe présenté ci-dessous reprend les descriptifs généraux et les actions mises en place.

En plus de ces 7 axes de travail, un aspect important du travail de l'agent vise à la coordination et à la mise en réseau.

Les 7 axes de travail du PCS sont calqués sur les droits fondamentaux tels que définis par l'autorité de tutelle, à savoir :

- Droit au travail, à la formation, à l'apprentissage et à l'insertion sociale
- Droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté
- Droit à la santé
- Droit à l'alimentation
- Droit à l'épanouissement culturel, social et familial
- Droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication
- Droit à la mobilité

Les axes ayant fait l'objet d'actions ou de travail préparatoire à la programmation du PCS3 en 2019 sont les droits au logement, à la santé, à l'alimentation et à la participation citoyenne.

Il convient de noter que l'étude et la rédaction du projet PCS3 a mobilisé l'agent en charge pendant tout le premier semestre 2019.



1) Missions du chef de projet : objectifs généraux

- Elaboration et actualisation du plan (diagnostic, objectifs, actions et évaluations)
- Gestion administrative (envoi des convocations, PV, rapports et documents)
- Réalisation du diagnostic en vue de la programmation PCS3 : consultations de groupes citoyens homogènes, diagnostic, consultation des partenaires (PCDR, VADA, CPAS, GAL, ...)
- Etude de synergies intercommunales (Assesse-Ohey) en vue de la programmation 2020-2025 (PCS3) : rencontres avec les responsables CPAS et Commune d'Assesse et Ohey – février/avril 2019
- Compte-rendu et évolution des actions auprès de la DiCS et du Conseil Communal
- Supervision et/ou coordination : gestion d'équipe, gestion des partenariats, pilotage des sous-commissions, synergie avec les autres plans, dispositifs et services
- Information et communication : relais vers le politique, vers les partenaires et les citoyens
- Collecte d'informations des partenaires, structures et synthèse des données nécessaires aux prises de décisions
- Rencontres et études de synergies avec la FRW : avril et mai 2019
- Favoriser les rencontres, les partenariats et la réponse aux besoins locaux. Assurer le suivi et la coordination
- Soutenir la mise en place de nouvelles actions en fonction des besoins
- Favoriser l'implication des gesvois dans les actions du plan
- Favoriser une meilleure communication de et vers la commune en fonction des besoins identifiés et des actions menées
- Participation active au GoAL 'Action sociale' mené par le GAL : février.

2) Réalisations :

- Rédaction du projet PCS3 : janvier-mai 2019
- Enquête citoyenne et animations selon la méthode SPIRAL (et encodage sur la plateforme web Wikispiral)
- Coaching à la DiCS relatif à la rédaction du PCS3 : 18 février et 26 avril 2019
- Consultation de la commune de Hamois, relative à l'élaboration d'un PCS : février 2019



- Participation aux formations de la DiCS dans le cadre de l'élaboration du diagnostic en vue de la programmation du PCS3 (2020-2025) (SPIRAL) : février 2019
- Participation active au PST (COFIL et animation sur les valeurs) : février, mai (animation 'valeurs'), juillet et septembre
- Mise en place de nouveaux partenariats avec les associations locales ou régionales dans le cadre d'actions récurrentes
- Synergies avec le GAL, la bibliothèque, le service environnement, le service 'Zéro Déchet' dans le cadre d'actions récurrentes (voir infra)
- Participation active à l'Eco Team interne, dans le cadre de l'opération 'Commune Zéro Déchet'
- Recherche d'appel à projets (Région Wallonne, Fondation Roi Baudouin, CAI, Fédération Wallonie Bruxelles)
- Réseautage : rencontre d'acteurs dans les domaines
 - De la santé (Maison Médicale de Gesves – partenariat)
 - Du réseau associatif gesvois : Union des Associations Gesvoises, janvier 2019
 - De l'inclusion sociale
 - Villes VADA – Aînés
 - GAL Condroz-Famenne : chargée de mission « Cohésion sociale »
 - Chargée du projet Conseil Communal des Enfants (Florence Peytier)
 - De la mobilité
 - Réunion « mobilité » en juillet 2019 et au cours de la rédaction du PCS3 (mars 2019)
 - De la lutte contre la pauvreté et du soutien au développement de l'économie circulaire (réseau Repair Together) : contacts tout au long de l'année en soutien au Repair Café de Gesves
 - De l'accueil : rencontre avec le CCSJ (Conseils Coordination Services Jeunes asbl : hébergement d'urgence d'enfants et adolescents de 0 à 18 ans) : juillet 2019
 - De l'interculturalité : participation à la plateforme interculturelle du Centre d'Action Interculturelle : mars 2019
- Communication :
 - Rédaction d'articles relatifs au PCS (présentation générale) et aux actions mise en place : Gesves Info
 - Bulletin du Syndicat d'Initiative – médias informatiques (page Facebook principalement)
 - Mise en place et alimentation d'une page Facebook pour communiquer sur les actions et toucher de nouveaux publics.



- Formation ‘valoriste en invendus alimentaires’ – Province de Namur – asbl VIVReS : novembre-décembre 2019 – axe alimentation

AXE 2 : DROIT AU LOGEMENT, À L'ÉNERGIE, À L'EAU

- **Projet Eco Watchers : ateliers collectifs en économie d'énergie**

Recherche d'un opérateur, rédaction du cahier des charges en collaboration avec le GAL

Partenaire désigné : Empreintes asbl – juillet 2019

Campagne de communication grand public et public ciblé (en collaboration avec le CPAS et dans le respect du RGPD)

Logistique : rappels aux participants, suivi administratif, la communication entre les différents intervenants et l'organisation logistique de la formation proprement dite (lieux, catering, calendrier, déplacements éventuels)

Le projet a démarré en novembre 2019 : 12 ateliers seront étalés sur un an, à concurrence d'un par mois en moyenne, avec un groupe de citoyen volontaire.

AXE 3 : SANTÉ

- **Partenariat initié avec la Maison Médicale de Gesves, dans le cadre de l'article 20 du PCS3**

Partenariat et convention initiée avec la Maison médicale de Gesves (en cours)

Objectif : organisation d'un cycle de conférence relatif aux assuétudes

- **Parapharmacie solidaire : Opération BruZelle**

Initialement, l'asbl BruZelle collecte des protections hygiéniques qui sont ensuite reconditionnées dans des troussees et distribuées aux femmes sans-abri.

Depuis, le dispositif a été étendu aux femmes précarisées.

Les protections sont récoltées au moyen de boites clairement identifiées disposées dans les lieux publics.

Leur contenu est ensuite reconditionné dans des troussees fabriquées par des bénévoles avec des tissus de récupération et redistribuées.

L'agent PCS a pris les contacts nécessaires avec l'antenne namuroise afin de comprendre le fonctionnement et nouer les contacts en vue de démarrer l'opération en 2020.

- **Boite dans le frigo**

Partenaires : Maison médicale de Gesves

La boite dans le frigo est un dispositif destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans.

A Gesves, près de 22% de la population est concernée.

Il s'agit d'une boite clairement identifiée, placée au frigo, qui contient les informations médicales importantes : médication et dosage, personnes à prévenir, etc. Ces informations importantes sont



destinées aux secours en cas d'urgence, lorsqu'ils se rendent chez la personne : ils disposent ainsi de l'ensemble des informations pertinentes afin d'accélérer la prise en charge.

Cette boîte est complémentaire à l'opération « Protocole Disparition Senior à Domicile »

La 'Boîte dans le frigo' existe depuis le mois de mai 2019 et a été distribuée, notamment, lors du goûter des aînés le 6 juin dernier.

Elle est disponible gratuitement sur simple demande au PCS.

Actuellement environ 120 boîtes ont été distribuées.

AXE 4 : DROIT À L'ALIMENTATION

- **Apéro Solidaire :**

L'objectif de cette action est double : d'une part, il s'agit de conscientiser et de récolter des denrées alimentaires et des produits d'hygiène à destination des publics fragilisés. D'autre part, le verre offert dans le cadre de cette manifestation permet de tisser du lien social de manière conviviale et chaleureuse.

Principe : lors de manifestations festives, une récolte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène est organisée. En échange du don, le PCS et l'Administration Communale remettent un ticket boisson à consommer sur place.

→ En 2019, deux apéros solidaires ont été organisés lors de la kermesse (septembre) et du marché de Noël (décembre).

- **Participation aux réunions de la BANL (Banque Alimentaire Namur-Luxembourg), à la plénière de la FEAD (septembre 2019) et réflexion sur la création d'une épicerie sociale gesvoise ou en intercommunalité (avec le PCS et les CPAS d'Assesse et Ohey)**

Dans le cadre du projet de future épicerie sociale (PCS3 2020-2025), l'agent PCS s'est rendu à Havelange, où une épicerie de ce type a ouvert sous l'impulsion du GAL Condroz-Famenne.

L'agent a également suivi une formation de 5 jours organisée par la Province relative à la gestion des invendus alimentaires.

Par ailleurs, des synergies ont été dégagées entre la Commune et le CPAS, dans le cadre de la signature du Green Deal – Cantines durables, initié par la Région Wallonne.

Ce projet en est à ses balbutiements et a déjà débouché sur la création d'une Commission Alimentation durable et Agriculture.

En ce qui concerne ladite commission agriculture et alimentation durable, voir le chapitre consacré à cet effet)

- **Projet « Verdissement des Places Publiques » (Cabinet du Ministre Di Antonio) : Jardin partagé de la Pichelotte**



En 2019, la fréquentation du jardin partagé a baissé et le groupe des 'jardi-potes' a besoin d'être redynamisé.

AXE 5 : DROIT À LA PARTICIPATION À LA VIE CITOYENNE

- **Donnerie**

Pour éviter l'afflux anarchique de dons au CPAS, une permanence 'dons' a été mise en place par le PCS. Tous les seconds mardis du mois, les particuliers désireux d'effectuer un don peuvent venir le déposer au PCS, qui se chargeait ensuite de la redistribution via la salle de dons. Les citoyens gesvois ont favorablement accueilli l'initiative et appellent régulièrement le PCS pour déposer ou connaître les prochaines dates de dépôt.

Cette action a été suspendue suite aux débuts des travaux dans la salle des dons du CPAS (travaux initiés dans le cadre du PCDR)

Néanmoins, la demande existe toujours, que ce soit pour les donateurs ou les demandeurs. Il sera nécessaire de reprendre ce dossier dans le courant 2020 et de définir un lieu pérenne répondant aux réalités de terrain des personnes concernées (notamment des assistantes sociales qui accompagnent les bénéficiaires dans la salle de dons)

L'agent en charge du PCS a été chargé de gérer le déménagement de la salle de dons : une campagne de communication sur les réseaux sociaux a permis aux citoyens tout venants d'accéder aux locaux et d'emporter ce qui les intéressait. Le reste a été donné à la Croix-Rouge : l'agent en charge a organisé le déménagement.

Partenaires : les bénévoles du Repair Café et de la gratifieria, le service bâtiment, le CPAS, la Croix Rouge

- **Repair Café et gratifieria**

Un repair café, c'est un lieu où les particuliers apportent leur petit électro défectueux et où des bénévoles le réparent. Pendant la réparation, le particulier reste avec le bénévole et discute, ce qui est vecteur de lien social et de valeurs en économie circulaire.

- ➔ Action : Le Repair Café existe depuis septembre 2018, tous les premiers samedis du mois
- ➔ Les horaires ont été étendus : initialement programmé de 14h à 17h, le Repair Café ouvre maintenant ses portes de 13h à 17h.
- ➔ Le Repair Café a déménagé en septembre 2019, suite aux travaux entamés dans la salle qui l'abritait (la salle 'colonne' située à la Pichelotte) et est maintenant abrité dans le local Croix Rouge, Ry del Vau.
- ➔ Une réunion a été organisée entre les différents acteurs qui occupent la salle Croix Rouge : Gesves Extra, l'ATL, la coopérative alimentaire Cocoricoop, la Croix Rouge et le Repair Café, afin d'organiser la cohabitation et le partage des lieux.



Action connexe : la gratiferia

La gratiferia a remporté un vif succès et les deux évènements couplés ont attiré des publics différents, contribuant à les faire connaître l'un et l'autre. Dès lors, la gratiferia a été organisée chaque mois, en même temps que le Repair Café jusqu'en septembre dernier.

Suite aux travaux dans la salle qui abritait le Repair Café mais aussi (et surtout) les dons reçus par le CPAS, cette action a été suspendue. De nombreux citoyens ont exprimés leur souhait de pouvoir bénéficier à nouveau d'une gratiferia.

➔ Suivi réalisé par l'agent PCS :

Préparation du Repair Café : communication, préparation logistique, réservation de matériel communal, affichage, gestion d'équipe, rappels via mails, briefing et debriefing de l'équipe, communication d'ateliers de formation à destination des bénévoles, assurances des bénévoles, présence le jour-même, suivi des demandes/renseignements des citoyens.

Encodage statistique sur le site du Réseau belge Repair Together

Facilitation d'équipe et co-construction de projet en gouvernance partagée et intelligence collective

Recrutement de nouveaux bénévoles pour offrir de nouveaux ateliers :

- Couture et lainages : 3 bénévoles
- Informatique : 1 bénévole
- Petit électro : 3 bénévoles
- Affûtage : 1 bénévole
- Accueil : 2 bénévoles
- Gratiferia : 2 bénévoles – suspendu depuis septembre 2019

➔ Action très appréciée des citoyens, entre 20 et 25 objets sont réparés chaque mois. Le Repair Café est un projet qui rencontre parfaitement les exigences d'un PCS :

- Lutte contre la pauvreté
- Lutte contre l'obsolescence programmée
- Valorisation personnelle par de nouveaux apprentissages
- Empowerment citoyen
- Emergence d'un sentiment d'appartenance à un groupe
- Convivialité
- Amélioration du bien-être personnel



- **Commune Zéro Déchet**

L'agent PCS, en collaboration avec le CPAS et l'agent en charge de l'opération 'Zéro Déchet', a initié le Défi Familles Zéro Déchet, à destination d'un public ciblé.

A cet effet, l'agent en charge du PCS a organisé une séance d'information à destination des assistantes sociales du CPAS en février 2019, en collaboration avec l'agent en charge de l'opération Zéro Déchet.

Lorsque l'agenda le lui permet, l'agent en charge du PCS est également présent lors des ateliers 'Familles Zéro Déchet'

- **Animations SPIRAL – co-construction du PCS**

Dans le premier trimestre 2019, l'agent PCS a organisé une série d'animations citoyennes en vue de constituer le projet PCS3.

11 groupes ont participé à cette dynamique :

- Le Patro
- Les personnes qui habitent le Foyer Saint-Antoine
- Les membres du maraîchage et de la blanchisserie du CPAS
- Les assistantes sociales du CPAS
- La Maison Médicale de Gesves
- L'Union des Associations Gesvoises
- La Maison de la Laïcité
- GO transition asbl et les habitants du Village Vert
- Des membres du personnel communal
- Les membres du Collège communal
- Les membres du Conseil de l'Action Sociale

Le résultat de ces ateliers sont disponibles sur le site www.wikispiral.org et a été utilisé dans le choix des actions qui seront menées lors de la prochaine programmation du PCS (2020-2025)

- **Ville VADA**

En 2019, l'agent PCS a participé au diagnostic VADA. Le PCS est étroitement associé à sa poursuite en collaboration avec le CPAS et la Commune, conformément au public-cible visé par le projet 'Ville VADA', à savoir les seniors. Ce projet sera réalisé en étroite collaboration avec différents services communaux et le PCDR. La responsable de projet est Nathalie Seine.

En décembre 2019, l'agent PCS s'est également rendu à la présentation de clôture, à la Province de Namur.

Plus d'info dans l'onglet « 3^{ème} Age »



MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS



MARCHES PUBLICS TRAVAUX BATIMENTS

Marchés et chantiers en cours

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

1. Plan Logement 2009-2010-Presbytère de Haltinne-Aménagement de 2LS	
PU	17/12/2015 → 17/12/2020
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	124/723-60/20090022
Estimation	239.153,73€ TVAC
Subsides	SPW
Principe et CSC :	1/09/2017 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	26/03/2018 - approbation du Collège
A l'Entreprise BESSEGA SA	222.970,08€ TVAC
Ordre de commencer	En attente du départ du locataire
Réception Provisoire	
Réception Définitive	

2. PCDR-Convention 4 FP1.13-Pichelotte Espace Intergénérationnel	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	124/723-60-20170006
Estimation	911.099,54€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe subvention	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3
Principe et CSC travaux :	22/12/2017 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	06/05/2019 - approbation du Collège
A l'Entreprise RECO+	659.652,28€ TVAC
Approbation du dossier adjudication	06/08/2019 - approbation du SPW-DGO3
Ordre de commencer	07/10/2019
Réception Provisoire	
Réception Définitive	

3. PCDR-Convention 5 FP1.12-Pichelotte - 5Logements & Abords	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	124/723-60-20170007
Estimation	876.784,00€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe subvention	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3
Principe et CSC travaux :	22/12/2017 - approbation du Conseil
Attribution du marché Lot1 :	06/05/2019 - approbation du Collège
A l'Entreprise RECO+	611.343,62€ TVAC
Approbation du dossier adjudication	13/08/2019 - approbation du SPW-DGO3
Ordre de commencer	04/11/2019
Réception Provisoire	
Réception Définitive	

Le marché relatif au Lot 2 « Abords parking » doit être relance, les documents du marché sont en cours de rédaction



4. PCDR-Convention 6 FP3.9 Pichelotte – Maison nature et ruralité	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	124/723-60-20170030
Estimation	274.402,34€ TVAC
Subsides	PCDR 80%
Principe :	30/06/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe subvention	07/09/2015 - approbation du SPW-DGO3
Principe et CSC travaux :	22/12/2017 - approbation du Conseil
Attribution du marché :	06/05/2019 - approbation du Collège
A l'Entreprise ARTEBAT SPRL	332.673,92€ TVAC
En attente de l'approbation du dossier adjudication par le SPW-DGO3	

5. Plan cigogne-Aménagement d'une crèche 18 lits- Ancienne gare de Sorée- Dossier Suite à la FAILLITE de L'Ets SOGEPAR	
Mode de passation du marché	Adjudication ouverte
Article budgétaire :	835/724-60-20150021
Estimation	711.964,00€ TVAC
Subsides	SPW-DGO 80%
Principe et CSC :	23/10/2015 - approbation du Conseil
Accord de principe	05/03/2015 - approbation du SPW-DGO5
Attribution du marché :	02/05/2016 - approbation du Collège
A l'entreprise SOGEPAR	776.827,08€ TVAC
Ordre de commencer	09/06/2016
Réception Provisoire	/
Réception Définitive	/
Le montant total des états d'avancement introduits s'élève à 161.471,21€ TVA comprise	

6. Plan cigogne-Aménagement d'une crèche 18 lits- Ancienne gare de Sorée-Nouveau Dossier	
Mode de passation du marché	Procédure ouverte
Article budgétaire :	835/724-60-20150021
Estimation	682.335,27€ TVAC
Subsides	SPW-DGO 80%
Principe et CSC :	12/07/2018 - approbation du Conseil
Accord de principe	05/03/2015 - approbation du SPW-DGO5
Attribution du marché :	24/09/2018 - approbation du Collège
A l'Entreprise LAURENTY TRAVAUX SA	695.137,85€ TVAC
Ordre de commencer	18/03/2019
Réception Provisoire	En 2020
Réception Définitive	En 2022
Le montant total des états d'avancement introduits à ce jour s'élève à 102.389,41€ TVA comprise	



MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »



MARCHES PUBLICS TRAVAUX SUBSIDIES « VOIRIES »

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

1. Plan d'investissement 2017-2018 PHASE I Haltinne : Rues Chaumont et Vivier Traîne	
Mode de passation du marché :	Procédure ouverte
Article budgétaire :	421/731-60/20180009
Estimation	520.300,00 TVAC
Subsides	DGO1 50%
Principe & CSC	24/10/2017 – approbation du Conseil
Attribution du marché	11/06/2018 - approbation du Collège
A l'Entreprise NONET SA	538.924,07€ TVAC
Ordre de commencer	17/09/2018
Réception Provisoire	19/08/2019
Réception Définitive	A réaliser en 2021
Le montant total des travaux s'élève à 464.759,86€ TVA comprise ;	

2. Plan d'investissement 2017-2018 PHASE II Haltinne : Rue Al Cassette	
Mode de passation du marché :	Procédure ouverte
Article budgétaire :	421/731-60/20180009
Estimation	239.277,98 TVAC
Subsides	DGO1 50%
Principe & CSC	12/07/2018 – approbation du Conseil
Attribution du marché	17/12/2018 – approbation du Collège
A l'Entreprise Colas SA	262.468,12€ TVAC
Ordre de commencer	25/02/2019
Réception Provisoire	A réaliser en 2019
Réception Définitive	A réaliser en 2021
Le montant des travaux s'élève à ce stade à 211.630,73€ TVA comprise ;	

3. Plan d'investissement 2017-2018 PHASE II Haltinne : Rue Al Cassette					
Année	N°	Intitulé de l'investissement	Estimation des travaux (en ce compris les frais d'étude)	Estimation des montants à prélever sur fonds propres communaux	Estimation de l'intervention régionale (DGO1)
2019	1	Pont de Sorée - rue du Couvent	102.990,34	41.196,14	61.794,20
Les documents du marché sont en cours de rédaction, les travaux débiteront en 2020.					

4. Plan d'investissement 2019-2021 PHASE II Sécurisation des abords de l'école de l'Envol					
Année	N°	Intitulé de l'investissement	Estimation des travaux (en ce compris les frais d'étude)	Estimation des montants à prélever sur fonds propres communaux	Estimation de l'intervention régionale (DGO1)
2020	3	Amélioration et extension du parking de la maison de l'entité	132.214,58	52.885,83	79.328,75
2020	4	Sécurisation et Création d'un dépose minute à l'école de l'Envol	194.831,18	77.932,47	116.898,71
Les documents du marché sont en cours de rédaction, les travaux devraient débiter en 2021.					



MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES



MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, DE SERVICES ET DE FOURNITURES

AGENTS TRAITANTS : SÉBASTIEN ERNEST

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

Marchés publics de travaux	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
20190522- PO/T/MISE EN LUMIERE	TRAVAUX DE MISE EN LUMIÈRE DES GROTTES DE GOYET	569/724-53 (n° de projet 20190010)	2 septembre 2019 123.861,49 € 21% TVAC
BEP/ CONTENEURS ENTERRÉS	AMÉNAGEMENT GLOBAL DU SITE DE LA PICHELOTTE (CONVENTION N°5 - FP 1.12 DU PCDR - CRÉATION DE 5 LOGEMENTS MOYENS ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS) - COMMANDE VIA LE MARCHÉ DU BEP POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE PAIRE DE CONTENEURS ENTERRÉS	124/723/60	28 août 2017 BEP 15.000€ TVAC
BEP/ CONTENEURS ENTERRÉS	SORÉE - COMMANDE VIA LE MARCHÉ DU BEP POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE PAIRE DE CONTENEURS ENTERRÉS	124/723/60	26 mars 2018 BEP 15.000€ TVAC



Marchés publics de services	Objet du marché	Article budgétaire	Montant
N° PNSPP/S/CCL/26062 19	DESIGNATION D'UN AUTEUR DE PROJET POUR L'AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE ET LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BLOC VESTIAIRE/CAFÉTÉRIA RUE DE LA PICHELOTTE À GESVES	764/724-54 (n° de projet 20190014)	5 aout 2019 Tranche ferme : 58.927,00€ 21%TVAC Tranche de marché 2 : 21.171,43€, 21% TVAC Tranche de marché 3 : 28.228,57€ 21% TVAC
N° 2019-abattages	ABATTAGE ET ÉLAGAGE D'ARBRES DANGEREUX EN 2019	421/140-06	11 février 2019 3.074,00 €, 6% TVAC
N°20190327- CSC/S/AP/ENT&PI C	DÉSIGNATION D'UN AUTEUR DE PROJET POUR L'ENTRETIEN DES VOIRIES 2019-2021 ET PROGRAMMATION PIC2019-2021	421/731-60	29 avril 2019 5.612,50 € TVAC
N° PNSP/20190408/PAS SERELLE	ÉSIGNATION D'UN ORGANISME AGRÉÉ AYANT POUR MISSIONS D'ÉVALUER L'ÉTAT DES STRUCTURES MÉTALLIQUES, DES RISQUES ENCOURUS ET D'ÉTABLIR LA LISTE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION	124/723 60	29 avril 2019 3.684,45€ TVAC
N° PLAN MOBILITE2019	DÉSIGNATION D'UN AUTEUR DE PROJET POUR L'AMÉNAGEMENT DU CHEMIN N°13 « CARRIÈRE D'INZEFONDS »	421/747-51	15 juillet 2019 8.871,90€ TVAC
RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE	VICIGAL - MARCHÉ PUBLIC-RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE	124/122-01	15 juillet 2019 1.694,00€ 21 %TVAC
N° MPFM/S/CC/5 08 2019	TRANSPORT DANS LE CADRE DES EXCURSIONS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2019-2021	72201/124-06(École de l'Envol) & 72202/124-06(École de Sorée)	26 aout 2019 ROQUET BUS SPRL, 2.691,34€ 6% TVAC
Marchés publics de Fournitures	Objet du marché	Article budgétaire	Date de l'attribution Adjudicataire Montant
N° PNSPP/20190805	LICENCE SERVEUR ET MATÉRIEL INFORMATIQUE	104/742-53 (n° de projet 20190003)	26 aout 2019 FUSION-K 6.164,95 €, 21% TVAC



PATRIMOINE



PATRIMOINE

AGENT TRAITANT : JEAN-PAUL CARRE

Ventes, acquisitions, aliénations

Ventes en cours

- Projet de vente de la parcelle 2 E420/2 (Rue de Courrière) à Faulx les Tombes. **En cours.**
- Excédents de voirie situés (Rue de Muache) à Haltinne. **En cours.**
- Projet de vente de la parcelle 4 A337M (Rue de Strud) à Haltinne **En cours.**
- Projet de vente du bâtiment situé (Rue Léon Pirsoul 3) à Haltinne. **En cours.**

Achat et échange

Dans le cadre de la mise en place du Vicigal, **15 conventions d'achat, d'échange** de terrain ont été suivies par la commune dont **9** ont été signées en 2019 et **6** sont en cours de négociation.

- Convention d'acquisition d'immeuble (N° 92054/419/01) 1ère division, section F n° 442 H, n° 442/02 A (Chaussée de Gramptinne). À Gesves. **Signé.**
- Convention d'acquisition d'immeuble (N° 92054/419/03) 1ère division, section F n° 83/02 L et 109 F (Chaussée de Gramptinne). À Gesves. **En cours.**
- Convention d'acquisition d'immeuble (N° 92054/419/04) 1ère division, section F n° 71 L (Chaussée de Gramptinne). À Gesves. **Signé.**
- Convention d'acquisition d'immeuble (N° 92054/419/05) 1ère division, section F n° 67 H (Chaussée de Gramptinne). À Gesves. **Signé.**
- Convention d'acquisition d'immeuble (N° 92054/419/07) 1ère division, section F n° 71 G (Inzéculot) à Gesves. **Signé.**
- Convention d'acquisition d'immeuble (N° 92054/419/08) 1ère division, section F n° 57 X (Inzéculot) à Gesves. **Signé.**
- Convention d'acquisition d'immeuble (N° 92054/419/09) 1ère division, section C n° 86/02 E (Rue du Pont d'Aoust) à Gesves. **Signé.**
- Convention d'acquisition d'immeuble (N° 92054/419/10) 1ère division, section C n° 86/02 C et 56/02 (Rue Try des Pauvres) à Gesves. **En cours.**
- Convention d'acquisition d'immeuble (N° 92054/419/12) 1ère division, section B n° 446 D et 445 C (Rue Bourgmestre René Bouchat) à Gesves. **Signé.**
- Convention d'acquisition d'immeuble (N° 92054/419/13) 1ère division, section B n° 444 E2 et 444 F2 (Rue Bourgmestre René Bouchat) à Gesves. **Signé.**
- Convention d'acquisition d'immeuble (N° 92054/419/16) 1ère division, section B n° 285 H et 285 L (Rue Bourgmestre René Bouchat) à Gesves. **En cours.**
- Convention d'acquisition d'immeuble (N° 92054/419/17) 1ère division, section B n° 284 K et 251 A (Rue Bourgmestre René Bouchat) à Gesves. **En cours.**



- Convention d'acquisition d'immeuble (N° 92054/419/18) 1ère division, section B n° 226 B (entre la Rue Bourgmestre René Bouchat et la Rue les Fonds) à Gesves. **Signé.**
- Convention d'acquisition d'immeuble (N° 92054/419/19) 1ère division, section B n° 212 C (entre la Rue Bourgmestre René Bouchat et la Rue les Fonds) à Gesves. **En cours.**
- Echange de la parcelle 1F62/2 et de l'excédent de voirie déclassé (Rue Inze culot) à Gesves contre les parcelles 1F83C/2 et 1F83M/2 (Chaussée de Gramptinne) à Gesves. **En cours.**

Déclassements et déplacements d'excédents de voirie, chemins et sentiers vicinaux

- Dossier de déclassement du chemin n°8 (Rue du Tronquoy) à Mozet. **En cours.**
- Dossier de déplacement du chemin n°81 (Rue Fond du Hainaut) à Faulx-Les-tombes – décision du Conseil communal du 27/03/19. **Refusé.** – refus confirmé par décision du Gouvernement Wallon du 09/07/19 **Refusé.**
- Dossier de déplacement du chemin n°39 (à l'arrière de la Chaussée de Gramptinne, derrière la zone commerciale du centre de Gesves) à Gesves – publication de la décision du Conseil du 23/10/19. **En cours.**
- Dossier de déplacement du chemin n°45 (Rue Pieltain) à Mozet – publication de la décision du Conseil du 27/11/19. **En cours.**

Gestion des chemins et sentiers vicinaux

- Dossier de reconnaissance de l'excédent de voirie communale, Chemin vicinal n°28 (au croisement de la Rue Petite Corniche et de la Rue de la Chapelle) à Gesves. **En cours.**
- Dossier du statut actuel de la portion du Chemin vicinal n°34 (entre la Rue Monjoie et la Rue les Forges) à Gesves **En cours.**
- Dossier du statut actuel des Sentiers vicinaux n°75 et 74 (entre la Rue de Muache et la Rue Al Cassette) à Haltinne. **En cours.**
- Dossier du statut actuel du Chemin vicinal n°76 (entre la Rue de Reppe et la Rue du Puits) à Gesves. **En cours.**
- Dossier du statut actuel des Sentiers vicinaux n°89 et 90 (entre la Rue des Carrières et l'Impasse de Bisonzon) à Gesves. **En cours.**
- Dossier du statut actuel du Sentier vicinal n°84 (entre l'Impasse Bafays et l'Impasse des Mésanges) à Faulx-Les-tombes **En cours.**
- Dossier du statut actuel des Chemins forestiers Balnam i 23 et Balnam i 25, non repris à l'Atlas des voiries vicinales (Tienne saint martin-Inzefond) à Gesves. **En cours.**

Emphytéoses

- Bail emphytéotique **ORES ASSETS** de la parcelle 1 F114C2 (Rue des Moulins) à Gesves, acte signé le 19/03/19. **Réalisé.**



AGENT TRAITANT : ALAIN JACQMIN

Ventes annuelles de bois, taillis et bois de scierie (gérées par Alain JACQMIN)

La vente de bois n'a pas eu lieu pour les privés. Celle à l'attention des professionnels a eu lieu le 22 octobre 2019 à Assesse.

Vente du matériel technique déclassé

Aucune vente n'a eu lieu en 2019.

Travaux de reboisement

Des semis ont été réalisés par les enfants des écoles dans le bois didactique de Gesves le 23 novembre 2019 dans le cadre de la semaine de l'arbre.



LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL



LOCATIONS ET MISES A DISPOSITION DE SALLES ET/OU MATERIEL COMMUNAL

AGENT TRAITANT : ANNIE GIAUX

DEMANDES DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES OCCUPATIONS PONCTUELLES 2019

Localisation	Commune	Assoc. gesvoises	Assoc. non gesvoises	Particuliers gesvois	Particuliers non gesvois	Total
Hall des sports de Gesves	10	26	3	3	1	43
Salle de Gesves	17	34	0	7	0	58
Salle de Haut-Bois	5	23	2	19	2	51
Salle de Strud	4	35	1	3	0	43
Local <i>Basket Faulx-Les Tombes</i>	2	43	0	0	0	45
Centre récréatif de Mozet	3	87	3	20	4	117
Centre récréatif de Sorée	4	5	0	7	5	21
<i>Salle des Todi Djon.nes de Gesves</i>	17	21	1	16	2	57
<i>Maison de l'Entité de Faulx-Les Tombes (grande salle)</i>	5	12	1	12	5	35
<i>Maison de l'Entité (Salle moyenne)</i>	3	6	0	4	1	14
<i>Maison de l'Entité (Petite salle)</i>	4	45	0	1	2	52
TOTAL	74	337	11	92	22	536

Dans le tableau ci-dessus figurent uniquement les locations ponctuelles.

Durant toute l'année, les *salles communales de Gesves, Faulx-Les Tombes, Strud, Haut-Bois et Mozet accueillent* également des cours, activités culturelles et sportives organisées par *les écoles, groupements des aînés et certaines associations locales.*

Le *local de Musique* est occupé principalement par *le Conservatoire (2 fois/semaine)* et *les consultations O.N.E (1 fois/mois)*, ainsi que pendant *les Plaines de vacances.*



LES OCCUPATIONS PERMANENTES EN 2019

Les occupations permanentes (par les associations sportives, cours collectifs...) sont détaillées ci-après :

Le hall des sports est essentiellement occupé par les *écoles* en journée et par les *associations sportives* (9) pour leurs entraînements hebdomadaires en soirée et les rencontres et /ou compétitions le week-end. Durant le mois de juillet, le hall est occupé par la *Plaine de vacances* et au mois d'août par l'*Asbl Gesves Extra*.

<i>Occupations du Hall des Sports</i> <i>Saison sportive / Année académique</i>		Associations sportives	Ecoles
<i>2017-2018</i>	64 heures/semaine	40 h/sem	24 h/sem
<i>2018-2019</i>	57 heures/semaine	41 h/sem	16 h/sem
<i>2019-2020</i>	60 heures/semaine	43 h/sem	17 h/sem

Le local « Bien-être » - (RTG4) (*Site communal - Ry Del Van*) est occupé depuis septembre 2012 :

- Tous les mercredis après-midi : « *Accueil centralisé Gesves Extra* » : animations extra-scolaires de l'*Asbl Gesves Extra*.
- Les samedis : *entraînement (danse)*

Occupations du Local « Bien-être » Année académique	
2017-2018	16 heures / semaine
2018-2019	1 heure 30 / semaine
2019-2020	6 heures 30/semaine



Salle communale de GESVES (1^{er} étage de l'Administration) est occupée, de septembre à avril, par le club de Tennis de Table de Gesves

- 2 entraînements hebdomadaires en soirée,
- Compétitions « *interclubs* » (1 weekend / 2).

Occupations de Gesves Par saison sportive	
Entraînements	6 heures /semaine
Compétitions (vendredi et samedi)	4 jours / mois

Centre Récréatif de MOZET est occupé :

- 1 soirée par semaine, de septembre à juin, pour l'organisation de cours collectifs (gymnastique) ;
- 2 fois en journée par semaine, de septembre à juin, pour des cours de gymnastique pour les aînés ;
- 2 fois en soirée par semaine, de septembre à juin, pour des cours collectifs de fitness

Centre Récréatif de Mozet Par année académique	11 heures /semaine
---	---------------------------

Salle de STRUD est occupée durant 4 soirées par mois, de janvier à décembre, pour l'organisation de réunions d'associations locales.

Salle « Sainte Cécile » de STRUD	4 heures /mois
---	-----------------------

Salle de HAUT-BOIS est occupée

- 1 soirée par mois, de janvier à décembre, par le club de Whist de Haut-Bois ;
- 1 après-midi par mois, toute l'année, par le club senior de Strud, Haltinne et HautBois

Salle « Sainte Cécile » de HAUT-BOIS	7 heures /mois
---	-----------------------



LIVRAISON – MISE À DISPOSITION DE TENTES, CHAPITEAUX ET MATÉRIEL DIVERS

Les livraisons, montages et démontages de ce matériel occupent l'équivalent d'1 personne à temps plein, 1 personne à mi-temps et 684 heures de prestations ALE.

Le matériel est mis gracieusement à la disposition :

- de toutes les associations gesvoises (comités de quartier, clubs sportifs, mouvements de jeunesse et associations culturelles...),
- Des écoles du réseau primo-gardien libre ou officiel de l'entité,
- Du CPAS,
- De l'Asbl Gesves Extra, de l'ATL (Accueil Temps Libre), des Plaines de Vacances,
- Du Syndicat d'Initiative,
- De l'Asbl GAL Pays des Tiges et Chavées,
- Des organisateurs de manifestations « à caractère exceptionnel » organisées dans un but exclusivement philanthropique ou humanitaire,
- Des communes voisines.

Matériel communal	2019	2018	2017	2016	2015
Chapiteaux	45	54	55	54	33
Tentes	37	55	47	47	59
Matériel divers	152	166	120	134	125
Total	234	275	222	235	217

Matériel communal	Commune	Assoc. gesvoises	Assoc. non gesvoises / Communes voisines	Particuliers gesvois	Particuliers non gesvois	TOTAL
Chapiteaux	11	31	1	2	0	45
Tentes	14	20	0	3	0	37
Matériel divers	49	72	5	13	3	152
Total						234



**MANIFESTATIONS
AUTORISATIONS
INFORMATIONS**



MANIFESTATIONS AUTORISATIONS INFORMATIONS

AGENT TRAITANT : ANNIE GIAUX

AUTORISATIONS

Gesves une commune active.

En 2019, 414 autorisations et /ou ordonnances de police ont été délivrées.

Détail des autorisations	2019	Total 2019	2018	Total 2018	2017	Total 2017	2016	Total 2016
Courses cyclistes	1	7	5	14	8	17	6	21
Rallyes ancêtres automobiles - 4X4 - - essais sportifs -quads etc.	5		8		7		13	
Motocross / Motos	1		1		2		2	
Emplacements	3	4	10	17	18	25	19	27
Affichages /œuvres	1		7		7		8	
Grands feux	3	13	3	14	1	21	3	20
Kermesses/ fêtes et manifestations diverses / chevaux et attelages	12		11		20		17	
Circulation dans les bois / Battues	40	390	37	278				
Circulation dans les bois / VTT / Marches / Trails / Joggings / Corridas	36		31					
Cueillettes dans les bois	7		9					
Divers	143		96		90		130	
Travaux	164		105		93		74	
TOTAUX	414			323		246		272



SERVICE TECHNIQUE BATIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE 2019



SERVICE TECHNIQUE BÂTIMENTS COMMUNAUX ET GARAGE

AGENT TRAITANT : PHILIPPE THIRY

MEMBRES DU PERSONNEL

En 2019 l'équipe technique Bâtiment a assumé la continuité en matière d'entretien des bâtiments et des logements sociaux communaux mais aussi appartenant au CPAS.

L'équipe technique est épaulée par deux ouvriers délégués par le CPAS ainsi que par deux ouvriers ALE plus particulièrement affectés au Service Festivités.

BODART Xavier	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments / festivités
HALLEUX Augustin	Ouvrier polyvalent	CDD	Bâtiments
HOORELBEKE Pierre	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments
LAMBERT Terry	Ouvrier CPAS	Temps plein	Bâtiments
MATHIEU Thierry	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments
MOTTE Fabrice	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments
NOLLO Eric	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bus / bâtiment/voirie
RAISON Alain	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments
ROWET Anthony	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments / voirie
ROWET Laurent	Ouvrier polyvalent	4/5 temps	Bâtiments
THIRY Philippe	Brigadier	Temps plein	
VANDEBOSSCHE D.	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Bâtiments / voirie
VERDOOT René	Ouvrier polyvalent	CDD	Garage communal

BUREAU - TÂCHES DU BRIGADIER

- Travail administratif / surveillance chantiers communaux « Bâtiments » et CPAS + entretien charroi
- Répartition des tâches suivant urgences et autres planifications
- Enregistrement dans E-RH des congés et autres récupérations / absences. Récapitulatif présences
- Gestion des demandes de travaux
- Divers récapitulatifs des relevés eau, électricité, niveaux mazout de chauffage/ commandes
- Rédaction et signature des bons de commande
- Apport technique rédaction Cahiers des charges - demandes de prix et analyse des offres
- Surveillance des travaux réalisés par les entreprises extérieures
- Réception des travaux réalisés par tiers
- Visite des bâtiments
- Achat matériel et outillage divers



Le Brigadier se doit de participer aux réunions de chantier pour tous les dossiers de travaux extraordinaires dont notamment :

- Création d'une crèche rue Maubry à Sorée
- Travaux d'aménagements au sein du bâtiment de la pichelotte

BÂTIMENTS

Liste des travaux (investissements et entretien) effectués sur des bâtiments communaux ou sites immobiliers construits.

EGLISE DE FAULX-LES TOMBES



Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions ciblées sur circuits prises et éclairage. • Organisation du Marché de Noël 2019

EGLISE DE STRUD



Rue de Muache à Strud Haltinne

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
	<ul style="list-style-type: none"> • Interventions au niveau de l'installation électrique et du chauffage de l'édifice



EGLISE DE GESVES



Chaussée de Gramptinne à Gesves

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

- Travaux d'aménagements extérieurs en collaboration avec l'équipe des parcs et Jardins

Entretien

- Divers transferts chaises et de mobilier suivant les manifestations

PRESBYTÈRE DE FAULX-LES TOMBES



Rue de l'Eglise à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 173 B/600,00m²/RC : 1083,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

- Remplacement des bacs de douches dans deux logements du presbytère

Entretien

- Réparations diverses sanitaires, interventions au sein de la chaufferie



ECOLE DE FAULX-LES TOMBES



Rue des Ecoles, 2 à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 491 T/6894,00m²/RC : 4635,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

- Remplacement isolation acoustique des plafonds dans deux classes primaires.
- Pose ou remplacement de tentures occultantes dans plusieurs classes et couloirs
- Confection de mobilier suivant demandes
- Construction d'un abri pour vélos en lieu et place d'un ancien local poubelles

Entretien

- Interventions récurrentes au niveau des sanitaires et des points lumineux
- Dépannages électriques
- Réparation des barrières et des clôtures
- Transferts divers mobilier
- Intervention sur chaudières

FOOTBALL DE FAULX-LES TOMBES



Rue Basse Ramsée à 5340 Faulx-Les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 E 561 A/12.046,00m²/RC : 540,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

- Remplacement de 2 blocs WC
- Pose de 3 nouveaux radiateurs de chauffage dans la buvette

Entretien

- Entretien des clôtures et des filets pare-ballons



LOCAL DE BASKET DE FAULX-LES TOMBES



Rue de l'Église à 5340 Faulx-les Tombes

2 DIV/FAULX-LES TOMBES/2 D 172 G/109,00 m²/RC : 275,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Remplacement de la toiture du local, pose d'éléments pré-isolés• Pose d'un parement extérieur en bois sur les quatre façades• Installation d'un nouveau convecteur gaz en lieu et place de l'ancien poêle à mazout	<ul style="list-style-type: none">• Réparation et aménagement des sanitaires• Apport de chaises et de tables en remplacement de l'ancien mobilier désuet.

MAISON DE L'ENTITÉ DE FAULX-LES TOMBES + CRÈCHE



Rue de la Goyette à 5340 Faulx-les Tombes

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Remplacement de disjoncteurs électriques• Remplacement boiler eau chaude sanitaire	<ul style="list-style-type: none">• Diverses interventions sur circuit électrique et système de chauffage commun au bâtiment de l'Entité mais aussi à la Crèche voisine• Entretien du parking extérieur• Résoudre dysfonctionnements des frigos et autre matériel Horeca installé dans la cuisine• Entretien du mobilier, chaises et tables



MAISON COMMUNALE DE GESVES



Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 450 R/451,00 m²/RC : 11.229,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

- Aménagement de plusieurs bureaux du Personnel selon leurs nouvelles affectations : peintures murales, installations de stores, modification du mobilier
- Rafrâichissement du bureau du nouveau Bourgmestre
- Construction de meubles de rangement pour matériel des techniciennes de surfaces

Entretien

- Débouchage des canalisations et vidange fosse septique
- Interventions récurrentes – fuites d'eau sanitaire
- Entretien des sanitaires, du système de chauffe et remplacement de points lumineux défectueux

SALLE DES FÊTES DE GESVES



Chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

- Remplacement halogènes et divers points lumineux
- Réparation et remplacement de plusieurs chasses de WC
- Débouchage des canalisations



GUICHET CITOYEN ET BUREAUX ADMINISTRATIFS SIS À L'ÉTAGE DE L'ANCIEN BÂTIMENT POLICE

Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 449 K/30,00 m²/RC: 364,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

Interventions système de chauffage et sanitaires

GARAGE COMMUNAL DE GESVES

Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

- Terminer chaufferie, installation nouveau système d'extinction

- Débouchage des canalisations d'eaux de toitures
- Entretien points lumineux



HALL DES SPORTS DE GESVES



Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 448 E3/2.014,00 m²/RC: 3.782,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none">• Remplacement de plusieurs disjoncteurs commandant les systèmes de chauffe et de ventilation	<ul style="list-style-type: none">• Entretien des sanitaires (chasses WC et urinoirs + cloison)• Entretien de l'éclairage des locaux (néons)• Détartrage des pommeaux de douches• Entretien points lumineux extérieurs et ajout d'un spot intérieur.• Réparations fuites / entrées d'eaux toitures dans chaufferie

ANCIEN GARAGE COMMUNAL : DÉPÔT COMMUNAL

Ry des Fonds 6 à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
	<ul style="list-style-type: none">• Entretien des installations en vue d'assurer le fonctionnement de la filière bois.• Transfert de plaquettes vers silo bois Pichelotte, opérations ciblées assurant le séchage des plaquettes bois• Participation au broyage et au criblage des plaquettes bois



LOGEMENTS SOCIAUX – RUE DU HARAS (CPAS)

Rue du Haras à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Placement de nouveaux stores + rideaux • Installation cuisinière et hotte dans le 1B • Sécurisation cage escaliers • Remplacer barrières de la terrasse • Sécurisation accès au bâtiment 	<ul style="list-style-type: none"> • Diverses interventions récurrentes comme le remplacement des points lumineux, de serrures, réparation des sanitaires et fuites d'eau diverses. • Transferts de réfugiés (meubles et biens personnels)

FOYER SAINT-ANTOINE (CPAS)

Rue de Mozet à 5340 MOZET GOYET

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Tirer câblages téléphonie et Internet • Aménagements de certaines chambres pour mise en conformité • Création nouvel espace de rangement et vestiaire pour le Personnel • Pose vinyle et peintures murales • Abattre cloisons + création nouvelles séparations – fumoir 1er étage 	<ul style="list-style-type: none"> • Diverses interventions récurrentes comme le remplacement des points lumineux, réparation des sanitaires. • Transferts de lits électriques

LOGEMENTS SOCIAUX « ANCIEN DEXIA » (CPAS)

Rue Bouchet 2 à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Remise en couleur de tous les murs et plafonds des logements + boiseries • Changer boiler de la SDB 	<ul style="list-style-type: none"> • Diverses interventions récurrentes comme le remplacement des points lumineux, réparation des sanitaires. • Diverses interventions sur le chauffage, remise de pression dans circuit hydraulique



NOUVEAU LOGEMENT SOCIAL – RUE DES MOULINS (ANCIENNE HABITATION MATHEN) (CPAS)**Rue des Moulins 49 à 5340 GESVES****TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement tapisserie + peinture des murs et plafonds rez de chaussée • Remplacement points lumineux • Placement nouveau plan de travail + carrelage mural • Placement nouvelle porte intérieure • Création d'une nouvelle cloison à l'étage • Modifications système électrique (adaptation suivant cloison) • Ajout d'un radiateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Vider et déblayer tout le bâtiment • Travaux sur chaudière / mise en conformité • Réparation porte véranda

MAISON DE LA MUSIQUE**Ry Del Vau à 5340 GESVES****TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements	Entretien
	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement points lumineux • Détartrage boiler • Intervention sur système chauffage



RTG1 (MAISON COMMUNAUTAIRE) – LOCAL FANFARE**Chaussée de Gramptinne à 5340 GESVES****TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX****Investissements**

- Remplacement de plusieurs points lumineux dans la salle

Entretien**RTG2 + RTG4****Ry Del Vau à 5340 GESVES****TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX****Investissements**

- Divers travaux de peinture
- Pose de bâche garantissant l'étanchéité de la toiture

Entretien

- Remplacement de plusieurs vitres brisées suite actes de vandalisme
- Réparer fuites tuyauterie + remplacement panneaux bois aux plafonds
- Chaufferie : réparation tuyaux hydrauliques du chauffage réparation circulateurs



CRÈCHE COMMUNALE DE GESVES « MES PREMIERS PAS »



Chaussée de Gramptinne 218, 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

- Remplacement de plusieurs châssis et portes extérieurs par des éléments isolants équipés de double vitrage
- Installation d'une nouvelle clôture de pourtour des aires extérieures
- Aménagements d'une terrasse extérieure et d'un chemin desservant les diverses pièces de la Crèche

Entretien

- Aménagements assurant la sécurité des enfants

FOOTBALL DE GESVES



Rue de la Pichelotte à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 135 F 5/161,00 m²/RC: 567,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

- Remplacement d'éléments de douches dans vestiaires
- Remplacement de vitres brisées

Entretien



APPARTEMENTS SOCIAUX – RUE DES MOULINS

Rue des Moulins 53 à 5340 GESVES

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

- Diverses interventions sur circuit chauffage et sur chaudières mazout.
- Remplacement de taques de CV

PICHELOTTE

Rue de la Pichelotte à 5340 GESVES

1 DIV/GESVES/1 E 294/OZZ/23.298,00 m²/RC : 12.137,00 €**TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX**

Investissements

Entretien

- Restaurant : création de baies + nouveau local contigu à la salle de préparation froide
- 1er étage aile centrale : mise à nu des sols, murs et plafonds – démontage et démolition des anciens appartements sociaux de cet étage.
- Adaptations circuit électrique et de chauffage
- Démontage matériel obsolète ancienne salle de chauffe aquacenter

- Débouchage canalisations d'évacuations sanitaires aile droite – aide vidange fosses septiques
- Vidange récurrente du dégraisseur resto
- Diverses interventions au niveau de l'installation électrique
- Entretien et gestion du silo à bois de chauffage – entretien de la chaudière bois – dépannage chaudière – remplacement roulements
- Réparation chaudière bois / système d'amenée des plaquettes
- CPAS :
- ✓ Détartrage récurrent des sanitaires encastrés + urinoirs
- ✓ Réglage hauteur / fonctionnement des portes vitrées
- Ligue équestre :
- ✓ Entretien points lumineux couloir accès + escaliers
- ✓ Réparation WC (fuite sanitaire)
- Bibliothèque



SALLE HAUT-BOIS LA VIE

Rue de la Salle à 5340 HALTINNE

4 DIV/HALTINNE/4 B 306 Z/810,00 m²/386,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement de la citerne à mazout 	<ul style="list-style-type: none"> • Diverses interventions au niveau du chauffage • Remplacement ampoules dans la grande salle et dans la cuisine •

SALLE SAINTE-CÉCILE DE STRUD

Rue de Bonneville à 5340 STRUD

4 DIV/4 A 324 M/588,00 m²/RC : 639,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Réparation devanture scène. 	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement de néons • Divers agencements suivant occupations ciblées



FOOTBALL DE HALTINNE

Rue de Han à 5340 HALTINNE

4 DIV/HALTINNE/4 D 91 K/11.263,00 m²/RC : 654,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement d'un boiler électrique eau chaude sanitaire de 200 litres • Remplacement de pommeaux de douches dans vestiaires • Peinture murale des vestiaires et de la buvette • Installation meuble évier + transfert boiler sous évier 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des extérieurs, évacuer déchets présents sur le site • Sécurisation et nettoyage des locaux annexes • Réparation porte d'entrée suite effraction • Entretien des chaufferettes • Réparation éclairage terrain (Génétec)

APPARTEMENTS SOCIAUX DE HALTINNE

Rue Léon Pirsoul, 1 à 5340 HALTINNE

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement de la chaudière du bâtiment • Mise en peinture complète d'un logement • Pose tapis vinyle dans toutes les pièces • Nouveaux sanitaires • Nouveaux points lumineux 	<ul style="list-style-type: none"> • Réparation des murs, de la toiture et des corniches du garage annexe. • Entretien / élagage arbustes et haie mitoyenne



CENTRE RÉCRÉATIF DE MOZET



Rue des Deux Chênes, 11 à 5340 MOZET

3 DIV/MOZET/3B 67 P2/1410,00 m²/RC:909,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

- Entretien luminaires
- Remplacement chasses de WC
-

GROTTES DE GOYET



Rue du Strouvia à 5340 GOYET

3 DIV/MOZET/3C 190 C/984,00 m²/RC:1.653,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

Entretien

- Remplacement de plusieurs points lumineux du circuit des grottes par des éclairage LED moins énergivores

- Interventions circuit électrique grottes



BÂTIMENT ANNEXE DE L'ÉCOLE DE SORÉE



RUE DE LA CROISSETTE A 5340 SOREE

1 DIV/SOREE/5 A 268 E/1.029,00 m²/RC : 654,00 €

ÉCOLE DE SORÉE



Rue de la Croisette, 5340 SOREE

1 DIV/SOREE/A 268 F/1.349,00 m²/RC:1.465,00 €

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements

- Mise en couleur classes
- Occulter le local « siestes »

Entretien

- Entretien de l'aire de jeux, peinture des modules
- Réparation et entretien chaudière et système de chauffe (radiateurs)
- Diverses réparations au niveau du sanitaire



ANCIEN PRESBYTÈRE DE SORÉE

Rue du Centre à 5340 Sorée

5 DIV/SORÉE/5 A 176 B/790,00m²/RC : 614,00€

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Installation d'une nouvelle douche complète, rénovation SDB + plancher 	<ul style="list-style-type: none"> • Refixer radiateurs • Réparer escaliers accès au bâtiment • Interventions sur châssis

ANCIENNE MAISON PAROISSIALE DE SORÉE – LOGEMENTS ILA DU CPAS

Rue des Bourreliers, 25 à 5340 SOREE

TRAVAUX REALISES PAR LES SERVICES COMMUNAUX

Investissements	Entretien
<ul style="list-style-type: none"> • Protection hydrofuge des façades du bâtiment • Peinture complète des deux logements (murs, plafonds et boiseries) • Fabrication et installation d'un nouvel escalier • Installation de deux nouvelles cuisines 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien récurrent, changements ampoules, débouchage canalisations



FESTIVITÉS

Ce service qui est principalement assuré par les ouvriers du bâtiment répond **aux quelques 240 demandes annuelles traitées en 2019 dans le cadre des festivités et/ou des différentes locations de salles**

Il est assuré par l'équivalent de 2 hommes « équivalent temps plein » à concurrence de deux jours/semaine. Des ouvriers « ALE » sont régulièrement sollicités pour épauler le Service Festivités.

Il consiste surtout en :

- Prêt, mise à disposition et montage des trois tentes, des deux chapiteaux et des échoppes dont dispose notre Commune + nettoyage des bâches et réparation des ossatures, des tables ...
- Transferts de chaises, bancs, tables et mobilier ou matériel divers : bars, podium, vaisselle, éclairages festifs, canons à chaleur, matériel didactique...
- Agencement des salles communales lors des manifestations ou des séances du Collège et du Conseil communal ou à l'occasion de l'organisation d'examens diocésains ou d'admission.
- Participation à l'organisation de manifestations ou d'évènements festifs, pose de guirlandes et autres illuminations.

ENTRETIEN DES CHAUFFERIES

Entretien de toutes les chaudières de l'Entité (excepté des chaudières à condensation).

Réparation des diverses pannes et/ou dysfonctionnements constatés.

Remplacement des chaudières défaillantes et ajout de radiateurs.

GARAGE COMMUNAL

Le Service d'entretien du charroi communal désormais installé chaussée de Gramptinne à Gesves garantit la mise à l'abri et l'entretien des véhicules et des engins motorisés tels que décrits ci-dessous.

Un ouvrier mécanicien temps plein régulièrement assisté d'un second ouvrier qualifié assurent l'entretien et les réparations nécessaires.

Les réparations les plus lourdes de génie civil sont confiées à des sociétés extérieures ou aux agents officiels des marques concernées. On peut citer UNI-TRAC ou BD MECANIC.

Le matériel nécessaire à certaines interventions ciblées est loué à des sociétés extérieures telles que CG MAT Assesse. On entend la location de nacelles, de mini-pelles ou autres chargeurs et grues.



MATÉRIEL ET CHARROI

Type de véhicule/marque	Carburant	1 ^{ère} mise en circulation	Neuf/Occasion	Année achat	Prix achat
ADMINISTRATION COMMUNALE					
VW Sharan	Diesel	05/03 /2007	Occasion	2011	12500
VW Touran	Diesel	06/06 /2006	Occasion	2011	11490
VW Touran	Diesel	26/03 /2009	Occasion	2011	13000
Citroën C2	Essence	2005	Occasion	2009	?
TRANSPORTS SCOLAIRES					
Proxibus	Diesel	2009	Neuf	2009	
Car communal	Diesel	2010	Neuf	2010	173.000
ECO-CANTONNIER - ENVIRONNEMENT					
Ford transit à benne	Diesel	2001	Occasion	2004	12.500
Renault benne basculante	Diesel	2012	Neuf	2012	21000
Cityfort	Véhicule électrique 220 volts	2011	Neuf	2011	Immobilisé
CPPT- GARAGE-SERVICE POSTAL-DIVERS DEPLACEMENTS ADMINISTRATIFS					
Peugeot Partner	Diesel	2001	Occasion	2003	6.700
SERVICE ENTRETIEN BATIMENT					
Opel Movano tôle L3H2	Diesel	2012	Neuf	16/08/2012	25000
Renault Master benne Bâtiment	Diesel	2008	Neuf	2008	23000
Renault Master tôle L2 H2	Diesel	2011	Neuf	2011	23000
Fiat Doblo	Diesel	2007	Occasion	Fin 2008	8500
Fiat Ducato	Diesel	2007	Occasion / CPAS	2011	7.000
VOIRIES					
Camion Mercedes Actros	Diesel	10/09 /2010	Occasion	2011	147548
Camion porte outils MERCEDES Unimog		1988	Occasion	2003	
Renault double cab.benne bascul.	Diesel	2012	Neuf	2012	22000
Mitsubishi canter	Diesel	1999	Occasion	2003	22.500
Renault Master 7pl Benne	Diesel	2002	Occasion	2006	13000
Camion Mercedes 1 824	Diesel	1996	Occasion	2003	46.850
Excavatrice JCB 4x4	Diesel	2004	Neuf		92.000
Tracteur faucheuse JOHN DEERE	Diesel	2013	Neuf		
Cureuse de fossés	Prise force	2013	Neuf		
Grue Mecalac 714MW	Diesel	2013	Neuf		
Tracteur faucheuse J. DEERE	Diesel	2013	Neuf		
SERVICE PLANTATION					
Peugeot Boxer châssis cabine	Diesel	2018	Neuf	2018	33.500
Tracteur faucheuse Fiat	DIESEL	1994	Neuf	1994	41.600
Remorque porte engins	Attache	2011	Neuf	2011	
Remorque base. RW	Attache	1999	Neuf	1999	3.966
Tracteur ISEKI	Diesel	2013	Neuf		



SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »



SERVICE TECHNIQUE « VOIRIES »

AGENT TRAITANT : PHILIPPE THIRY

MEMBRES DU PERSONNEL

En 2019 l'équipe du Service technique VOIRIES est composée principalement par 4 ouvriers. Ces derniers sont aidés dans certaines tâches d'entretien par d'autres ouvriers polyvalents du Service Bâtiments selon les besoins.

FRANQUIN Sacha	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie
MORSAINT Bernard	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie
PREUD'HOMME Olivier	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie
ROQUET Guy	Ouvrier polyvalent	Temps plein	Voirie

TRAVAUX D'EMPIERREMENT : ACCOTEMENTS

- Rue Tour de Muache à Bellaire
- Rue Vivier Traîne parallèlement aux travaux de rénovation de la Voirie
- Rue de Haltinne à Haltinne dans le cadre des travaux de réfection par entreprise de la rue concernée
- Mont Sainte Marie dans le cadre de la pose de câbles par sous-traitant ORES

TRAVAUX D'ÉGOUTTAGE

Pose de tuyaux béton diamètre 300 : Trou Renard avec traversée de voirie et raccordement au réseau d'égouttage existant Route d'Andenne.

TRAVAUX POUR TIERS (RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ÉCOULEMENT, POSE DE FILETS D'EAU/BORDURES, ...)

- Pose de 70 m de bordures filets d'eau rue Albert Morin après acceptation du devis par le demandeur.
- Raccordement à l'égouttage ancienne habitation sise rue des Moulins à Gesves après acceptation du devis par le demandeur.
- Plusieurs raccordements à l'égouttage de nouvelles habitations sises Route d'Andenne à Faulx-Les Tombes. Raccordements effectués après acceptation du devis par le demandeur.



- Raccordement au réseau d'égouttage existant rue Les Forges d'une nouvelle habitation sise rue de la Sapinière à Gesves.
- Raccordement à l'égouttage existant d'une nouvelle habitation sise rue des Écoles à Gesves après acceptation du devis par le demandeur.

VIDANGES AVALOIRS

Ces travaux de vidange sont réalisés tout au long de l'année ou en opération ciblée à la demande des riverains.

CURAGE DE FOSSÉS

- Gramptinne
- Rue du Vivier Trainé

SIGNALISATION ROUTIÈRE

- Entretien et pose panneaux directionnels et de signalisation
- Pose de miroirs
- Pose de bandes sonores
- Marquage au sol
- Placement du radar préventif

Les radars préventifs ont été installés à divers endroits suivant décisions du Collège résultant entre autres des demandes ciblées des concitoyens concernés et désirant attirer l'attention sur la dangerosité de la vitesse excessive des véhicules empruntant les voiries communales.

Dates de mises en place des radars cette année :

- ✓ 20190607-20190614 : rue de Gesves avant la Pommeraie vers Gesves
- ✓ 20190614-20190621 : rue Monty depuis Ciney
- ✓ 20190614-20190621 : rue Monty depuis Ohey
- ✓ 20190621-20190628 : rue des Comognes à Mozet depuis Loyers
- ✓ 20190621-20190628 : rue du Pourrain depuis Assesse
- ✓ 20190726-20190807 : rue du Chaurlis depuis Fau Sainte Anne
- ✓ 20190823-20191209 : Pourrain depuis Assesse
- ✓ 20190823-20191209 : Pourrain depuis Gesves
- ✓ 20190912-20190919 : La Goyette vers la rue de l'Eglise



- ✓ 20190926-20191004 : La Goyette depuis la rue de l'Eglise
- ✓ 20191004-20191011 : rue des Ecoles vers rue de l'Eglise
- ✓ 20191011-20191017 : rue des Ecoles depuis la rue de l'Eglise
- ✓ 20191018-20191025 : Ry Del Vau vers Petite Gesves
- ✓ 20191025-20191031 : chaussée de Gramptinne à Faulx-Les Tombe après le chemin d'Arville vers Faulx-Les Tombes
- ✓ 20191031-20191108 : rue Monty Sorée vers Ohey
- ✓ 20191108-20191114 : rue de Labas vers Strud
- ✓ 20191114-20191122 : rue de la Briqueterie depuis la rue de l'Abbaye
- ✓ 20191114-20191122 : rue de la Briqueterie depuis la rue de l'Abbaye
- ✓ 20191122-20191129 : rue de Loyers à Mozet depuis Loyers
- ✓ 20191129-20191206 : Pourrain depuis Assesse

DÉNEIGEMENT

Le déneigement et le sablage des voiries communales est assuré par 3 camions équipés de trémies d'épandage et de lames de déneigement. Les chauffeurs et leur accompagnateur assurent des gardes de 24 heures.

Les voiries empruntées par le TEC ainsi que les routes les plus pentues étant considérées comme prioritaires.

BUS COMMUNAL

Chauffeurs : Eric NOLLO, Dominique VANDENBOSSCHE et Thierry MATHIEU.

Pour les écoles communales de l'Entité mais aussi pour les écoles Libres et de la Communauté française.

± 35.000 kms sont parcourus chaque année par le bus communal IRISBUS

PROXIBUS

Chauffeurs : Eric NOLLO et Dominique VANDENBOSSCHE.

± 10.000 kms parcourus cette année

Le Proxibus roule 1 fois par semaine (vendredi matin) pour faire l'aller-retour Gesves/Andenne pour les personnes désireuses de se rendre au marché d'Andenne. Il est aussi utilisé pour les sorties organisées par le Foyer St-Antoine et pour certaines sorties des écoles.



CIMETIÈRES

- Aménagement pelouse de dispersion du cimetière d'Haltinne avec pose de pavés autobloquants et agrandissement de l'espace columbariums.
- Ajout de columbariums dans les cimetières de Mozet, de Faulx-Les Tombes et d'Haltinne
- Enfouissement de caveaux préfabriqués dans les cimetières de Gesves et dans l'extension du cimetière de Faulx-Les Tombes
- Construction fosse murée cimetière de Mozet



**SERVICE TECHNIQUE
« ENVIRONNEMENT ET PROPETE »**



SERVICE TECHNIQUE « ENVIRONNEMENT ET PROPRETÉ »

AGENT TRAITANT : PIERRE ANDRÉ

L'ÉQUIPE

Le travail de l'équipe est organisé par Pierre ANDRÉ, responsable du service.

L'équipe était composée en début d'année de 4 personnes sous contrat PTP et d'une personne sous contrat ALE.

Les aides PTP ayant été supprimées par le SPW et le service voirie ayant pris en charge certains travaux en espace vert, le collège a décidé de regrouper en un seul service les travaux liés à l'environnement dès le 1^{er} avril.

Cette décision a été prise au collège du 18 mars en présence de Pierre André, responsable du service PTP et de Philippe Thiry, Brigadier-Chef.

L'équipe est depuis composée comme suit :

- **2 personnes, engagées sous contrat PTP « wallonet ».** Il s'agit de Jean-François DUPUIS (sous contrat jusqu'au 15 janvier 2020) et de Mathieu JAILLET (sous contrat jusqu'au 31 décembre 2019)
- **1 personne engagée sous contrat PTP Propreté depuis le 1^{er} septembre**

Il s'agit de Simon GUILLAUME qui est engagé sous contrat jusqu'au 31/01/2021

- **1 personne sous contrat impulsion- 25 ans.** Il s'agit Simon GRENSON engagé sous contrat jusqu'au 31/12 /2019
- **4 personnes, engagées sous contrat à durée indéterminée comme ouvriers qualifiés.** Il s'agit de Baudoin CARPENTIER et Jean-Luc MOMART (Excepté lors des enterrements) et de Michel SPRIMONT et Pierrot THEATE.

LES MISSIONS QUOTIDIENNES

1. L'entretien et l'aménagement de plus de 80 espaces verts communaux constituent la mission principale exercée par le service.
2. La propreté : Le ramassage des déchets le long des routes et la tournée hebdomadaire des 70 poubelles communales.
3. La fauche, la taille et le balisage de plus de 70 sentiers et servitudes et d'une trentaine de chemins communaux agricoles et forestiers.
4. L'aide aux manifestations occupe aussi fréquemment l'équipe. Avec les habituels « Village Ouvert et Fleuri », « Journée de l'arbre » et « Marché de Noël ».



5. Restent les aides diverses : aux projets du GAL, du PCDN, du tourisme, pour l'opération « Grand nettoyage du printemps » ... qui occupent l'équipe le reste du temps.
6. Pierrot THEATE, chauffeur tracteur, s'occupe toute l'année de la fauche le long des routes en période de végétation et de la taille le long des voiries.

LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX 2019

- Récolte du taillis à courte rotation aux anciennes carrières rue des Moulins.
- Création de bacs de plantation avec bordures en béton pour l'école de l'Envol.
- Broyage et évacuation des déchets durant 15 journées d'abattage et d'élagage sécuritaire.
- Taille des arbres d'alignement de la drève de Mozet.
- Création d'une clôture de 2 m de haut et d'un brise vue aux abords du terrain de foot de Gesves.
- Remplacement des bordures et des copeaux dans les modules de jeux de l'école de la Croisette.
- Taille des haies agricoles (Bonniers, Borsu, Brionsart...).
- Création de pelouses à la place des graviers dans les cimetières de Sorée, Haut-Bois et en partie Gesves.
- Pose de biobox et de compost
- Pose de rambardes avec portiques aux abords du terrain de pétanque de Faulx.
- Pose de structures de panneaux didactiques au pied des éoliennes.
- Pose d'une clôture anti sangliers et remise en état de la pelouse à l'aire de repos d'Arville.
- Création d'une nouvelle pelouse à l'entrée et réaménagement de l'entrée du clos Nelson Mandela.
- Remise en état des abords de la maison « de Madame Mathen » rue des Moulins.
- Rognage de souches parking Ecole d'équitation, aires de jeux RTG.
- Abattage de 20 mélèzes dépérissant rue Tour de Muache.
- Pose de nouveaux bancs, panneaux ... au bois didactique.
- Pose du balisage de la promenade du bois didactique.
- Remise en état de l'assiette du sentier didactique.
- Aide à la transformation de bois en plaquettes pour la Pichelotte.
- Plantation de haies parking de l'école d'équitation et en lisière du bois communal.
- Nettoyage des arbres scolytés et plantation d'une haie et d'arbres à l'espace la croix.
- Fabrication de nouveaux chalets de Noël.



SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC

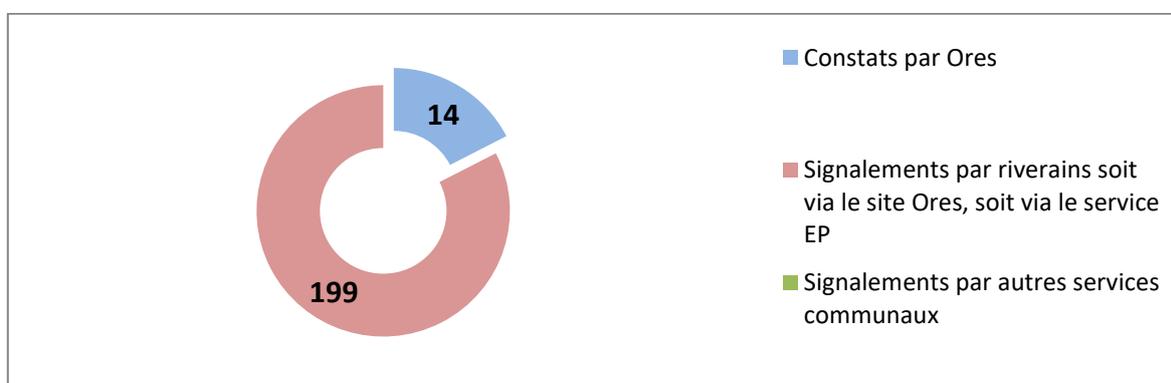


SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

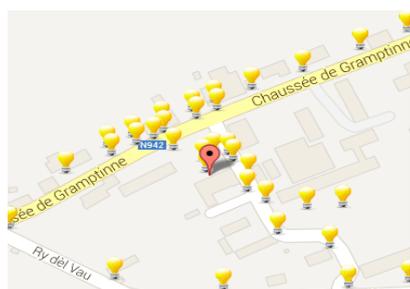
Depuis la mise en place en 2013 par Ores de la procédure informatisée pour signaler les pannes d'éclairage public, le nombre de déclarations transitant par notre service a dans un premier temps chuté significativement pour actuellement stagner. Ceci s'explique par le fait qu'au début de la procédure informatisée, les administrés avaient l'opportunité d'introduire eux-mêmes les pannes sur le site internet d'Ores mais que depuis la cession en 2015 du parc d'éclairage public de la Commune au profit de l'AIEG, Ores n'est plus le gestionnaire de réseau et ne permet donc plus l'accès à son site internet aux Gesvois pour les signalements d'éclairages défectueux ; ceux-ci se tournent alors vers le service communal concerné ou vers le centre d'appel d'Ores **078/78.78.00**.

Le nombre de constats de luminaires défectueux a augmenté de façon exponentielle sur l'année écoulée.



POUR RAPPEL : COMMENT SIGNALER UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

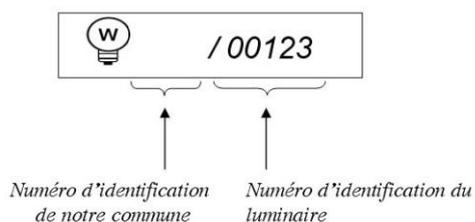
Grâce à un système de cartographie informatisée, nous accédons en temps réel à la situation des points lumineux installés sur notre entité. Nous pouvons ainsi gérer chaque luminaire de manière individualisée.



ORES a procédé à l'identification de chacun des luminaires ou des ouvrages d'éclairage public communal au moyen d'une plaquette signalétique. Celle-ci porte un numéro unique pour chaque luminaire.

La plaquette signalétique peut être horizontale, verticale, en plastique rigide, en aluminium ou se présenter sous la forme d'une étiquette autocollante.

L'identification se compose toujours comme suit :



Pour signaler un luminaire en panne ou un quelconque problème d'éclairage public, il suffit de :

Relever le **numéro d'identification** du poteau d'éclairage public défectueux qui se trouve sur le poteau, noter le nom de la rue, le numéro de la maison la plus proche.

SOTI s'adresser au service de l'éclairage public de la commune de Gesves : **083/670 216 (Mme Stéphanie BRAHY)** ou par courriel : **stephanie.brahy@gesves.be**

SOTI téléphoner au centre d'appel d'ORES au **078/78.78.00**



L'intervention sera planifiée dans les 15 jours ouvrables maximum (pour une simple panne) ou dans les semaines qui suivent (en cas de remplacement d'armature ou défaut de câble), en fonction des autres interventions à réaliser dans le secteur et de l'urgence de la situation.

Grâce à ce nouveau service en ligne, notre ambition partagée avec ORES est d'offrir une qualité de service encore meilleure (ex : éviter les délais de réparation trop longs).

GESTION DES POINTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

DEMANDES DE RÉPARATIONS

	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>
Gesves	104	15	24	103
Faulx-les Tombes	74	9	7	68
Haltinne	45	11	2	32
Mozet	42	7	4	20
Sorée	16	5	3	23
Total	281	47	40	246



URBANISME



URBANISME

AGENT TRAITANT : MARC EVRARD

Les données qui figurent dans le texte et dans les tableaux ont été arrêtées au 30 novembre 2019.

LE SERVICE URBANISME AU SEIN DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le volume de délibérations du Conseil (**9**) et du Collège (**45**) à l'aide du module urb@web représente **611** dossiers d'Urbanisme répartis sur **276** points Collège pour un total de **1516** décisions du Collège.

Environ 20 % de ces dossiers sont instruits par le service de l'Urbanisme.

Trois agents dont un chef de service (1ETP) gèrent des dossiers dont la matière est transversale avec celle des services de l'environnement, du patrimoine, de la population, des finances et des redevances.

LÉGISLATION

Le **Code du Développement Territorial** est d'application depuis le 1^{er} juin 2017 et a fait l'objet de modifications en application de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 9 mai 2019. La version coordonnée officieuse mise à jour et applicable au 14 novembre 2019, est disponible sur http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_aménagement/index.php/juridique/codt

Le Service d'Urbanisme répond à toutes les questions relatives à la réglementation en vigueur :

- Le **CODT**, Code du développement territorial, s'agissant du plan de secteur, des procédures et formalités concernant les permis mais aussi les recours et suspension, des dispenses de permis, etc. ;
- Le **SDC**, Schéma de développement communal, (SDC - Art. D.II.9 et ss du CoDT) s'agissant de la stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire communal ;
- Le **GRU**, Guide régional d'urbanisme, (GRU - Art. D.III.2 §1 du CoDT), s'agissant des indications et des normes concernant les zones protégées de la commune ;
- Le **GCU** (RCU), Guide communal d'urbanisme, (GCU- Art. D.III.4 du CoDT), s'agissant des prescriptions et urbanistiques sur les aires spécifiques du territoire Gesvois.

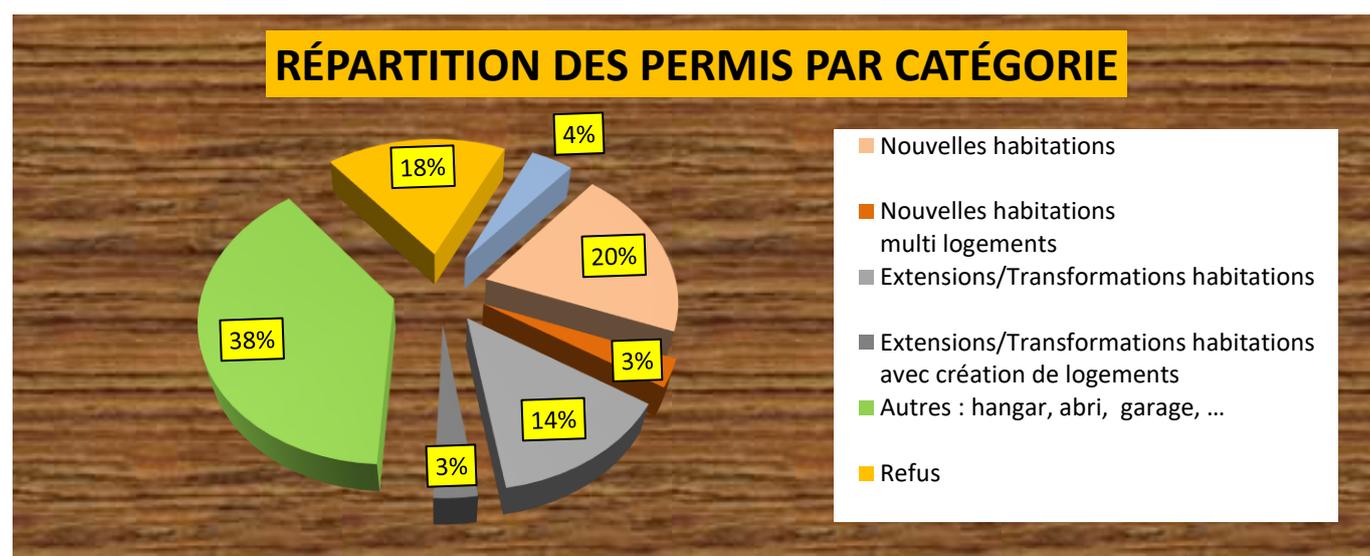
La commune bénéficie, pour le poste d'un CATU, Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme, d'une subvention annuelle régionale de 28.000€ prévue grâce à l'application cumulée d'un SDC (**2016**), d'un GCU (ancien RCU), approuvé par Arrêté Ministériel du 23/12/2016 (M.B. 1^{er} février 2017) et d'une **CCATm**, Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (renouvelée par le Ministre en charge ce 19 juillet 2019), celui-ci gère le service au quotidien avec l'appui du secrétariat de l'Urbanisme (1,5 ETP) et d'un agent (0,5 ETP).



Nombre de permis Par catégories et entités Année 2019	Nouvelles habitations	Nouvelles habitations multi logements	Extensions/ Transformations habitations	Extensions/ Transformations habitations avec création de logements	Autres : hangar, abri, garage, ...	Refus	Article D.IV.22 - utilité publique	TOTAL PU
Gesves	3	3 (39*)	5	2	19	6	2	40
Faulx-Les-Tombes	13	0	5	1	5	6	1	31
Mozet	1	0	1	0	5	2	1	10
Haltinne	2	0	2	0	6	2	0	12
Sorée	0	0	0	0	2	1	0	3
TOTAL	19	3	13	3	37	17	4	96

* Nombre de logements supplémentaires générés par la mise en œuvre des trois permis.

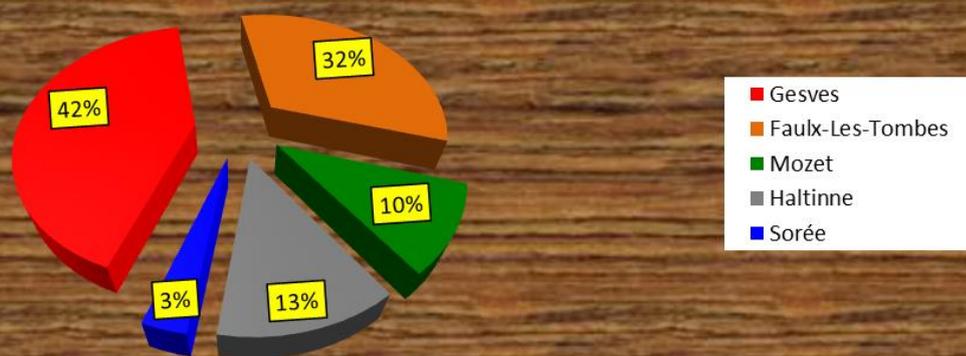
Soit au total, 64 nouveaux logements et 5 gîtes créés (comptabilisés dans la colonne Autres)



TOTAL DES PERMIS D'URBANISME



RÉPARTITION DES PERMIS PAR LOCALITÉ



AUTRES DOSSIERS EN 2019 : PERMIS D'URBANISATION, DIVISION DE BIEN, CERTIFICAT D'URBANISME

PERMIS d'urbanisation	En cours	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Année 2019		4	3	1	2	20	1	2
Gesves	0	<ul style="list-style-type: none"> 20 lots pour 18 habitations unifamiliales Rue de Reppe/Rue du Puits/Rue les Fonds, PUR octroyé 9 lots pour 9 habitations unifamiliales Rue Grande Commune/Rue du Haras, PUR octroyé 						
Faulx-les-Tombes								
Mozet	0							
Haltinne	0							
Sorée	0							
NOTAIRES	Divisions de bien : 25							
CERTIFICATS D'URBANISME								
CU 1 260								
CU 2 <u>refusés</u> 3			CU 2 <u>octroyé</u> 1			CU 2 <u>retirés</u> 2		



RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES

En 2019, outre le traitement des dossiers introduits via les formulaires officiels (cf. tableau ci-avant), le Service d'Urbanisme a répondu à environ **250 demandes de renseignements urbanistiques**.

En moyenne, **7 réunions de projets par semaine*** ont été organisées en présence du demandeur et/ou de son architecte.

*en ce compris les projets qui n'ont pas abouti.

PERMIS CONCERNANT LES INFRASTRUCTURES D'UTILITE PUBLIQUE

Infrastructures d'utilité publique (Article DIV 22 cf. graphique) SPW-DGO3-DIRECTION DES COURS D'EAU NON NAVIGABLES, aménagement de l'obstacle n°552, 553, 553b et 554 pour la libre circulation des poissons sur le Samson – Rue des Deux Chênes à MOZET **OCTROI** 05/08/2019

- GAL PAYS DES TIGES ET DES CHAVÉES, implantation de panneaux didactiques aux abords du chemin vicinal n°21 à GESVES **OCTROI** 19/07/2019
- AC* GESVES, construction d'infrastructures sportives pour le club de football de Gesves – Rue de Brionsart à GESVES **RETIRÉ**
- AC GESVES, construction d'un garage à vélos – Rue des Ecoles 2 à FAULX-LES TOMBES **EN COURS**
- SPW-DGO3-DIRECTION DES COURS D'EAU NON NAVIGABLES, l'aménagement de l'obstacle n°583 (ouvrage aval) pour la libre circulation des poissons sur le ruisseau de Struviaux **EN COURS**
- AC GESVES, construction d'une infrastructure sportive pour le football – Rue de la Pichelotte à GESVES **À L'ÉTUDE**

AC = Administration communale

ACTIVITÉS DE LA CCATM

En 2019, la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la mobilité (CCATm) a été renouvelée suivant l'Arrêté Ministériel du 19/07/2019.

Jusqu'à cette date, la CCATm, mise en place sous le CWATUPe, était composée de 26 membres et s'est réunie 5 fois pour traiter 24 demandes d'avis.

La nouvelle CCATm compte désormais 17 membres (8 effectifs, 8 suppléants et un Président) et s'est réunie 2 fois pour traiter 13 demandes d'avis.

Au total, le Collège a sollicité les deux Commissions pour 37 demandes d'avis.



**ENVIRONNEMENT – URBANISME –
AGRICULTURE
& OPÉRATION ZÉRO DÉCHET**



ENVIRONNEMENT & URBANISME

AGENT TRAITANT : CARINE LISSOIR

ENVIRONNEMENT

Petit rappel du TITRE I^{er} – Principes de la première partie décrétable (principes du droit de l'Environnement et définitions générales) du livre Ier du Code de l'Environnement :

Art. D.1^{er}. L'environnement et, notamment, les espaces, paysages, ressources et milieux naturels, l'air, le sol, l'eau, la diversité et les équilibres biologiques font partie du patrimoine commun des habitants de la Région wallonne et sous-tendent son existence, son avenir et son développement.

La politique environnementale de la Région repose sur le principe d'action préventive, selon lequel il convient de prévenir un dommage plutôt que d'avoir à le réparer.

Art. D.2. La Région et les autres autorités publiques, chacune dans le cadre de ses compétences et en coordination avec la Région, sont gestionnaires de l'environnement et garants de sa préservation et, si nécessaire, de sa restauration.

Toute personne veille à la sauvegarde et contribue à la protection de l'environnement.

Les exigences visées à l'alinéa 2 sont intégrées dans la définition et la mise en œuvre des autres politiques de la Région.



Art. D.3. La politique environnementale de la Région s'inspire également des trois principes suivants :

1° le principe de précaution, selon lequel l'absence de certitude scientifique ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût socialement et économiquement acceptable ;

2° le principe du pollueur-payeur, selon lequel les coûts induits par l'adoption de mesures de prévention, de réduction et de lutte contre la pollution sont assumés par le pollueur ;

3° le principe de correction, par priorité à la source, des atteintes à l'environnement, à un coût socialement et économiquement acceptable. **[Décret 23.06.2016]**

PERMIS UNIQUES, D'ENVIRONNEMENT ET DÉCLARATION DE CLASSE 3

Le permis d'environnement en quelques mots...

Avant de pouvoir exploiter une activité ou une installation qui pourrait avoir un impact sur la santé humaine et l'environnement, il y a lieu d'en faire soit la déclaration, soit d'en obtenir la permission.

Ces activités et installations sont définies comme étant des établissements. Ces derniers sont répartis, selon leur degré de risque de pollution et nuisance pour l'environnement ou la santé humaine, en 3 classements :

- Établissement de classe 1 : toute activité ou installation ayant un impact important,
- Établissement de classe 2 : toute activité ou installation ayant un impact intermédiaire,

De plus, si les projets rentrent dans le volet urbanistique :

- Les établissements de classe 1 et 2 feront l'objet d'un permis unique (environnement et urbanisme).
- Pour les établissements de classe 3, les demandes seront traitées séparément (permis d'urbanisme + déclaration de classe 3) – exemple : placement d'une citerne aérienne de gaz.

Tout exploitant peut céder en tout ou partie l'exploitation de ses activités et ou installations autorisées au moyen d'un formulaire à transmettre à l'autorité compétente en première instance (art. 60 du décret).

PERMIS UNIQUE

Cette année, un seul permis unique a été délivré par le collège en date du 28 octobre 2019 pour la construction et l'exploitation d'une Bergerie à Haltinne avec forage pour une prise d'eau.

PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Cette année, nous avons reçu deux demandes de permis d'environnement. L'un pour un forage destiné à une prise d'eau pour alimenter une habitation, ce permis a été octroyé le 16 septembre 2019. Et l'autre pour une activité temporaire de tir aux clays. La décision interviendra en 2020.

Deux autres permis d'environnement dont les demandes avaient été instruites en 2018, ont été octroyés les 25 mars et 29 avril de cette année. Le premier concernait le renouvellement du permis d'exploitation d'une station de traitement de potabilisation et de pompage d'eau souterraine (SWDE) et le second pour réaliser le forage et la mise en service d'un puits pour abreuver le bétail sur pâturages et arroser les cultures maraichères.

Depuis le 1^{er} septembre, des nouveaux formulaires de demande de permis sont disponibles. Ils seront mis en ligne dans le courant de l'année 2020.



DÉCLARATIONS DE CLASSE 3

Les déclarations sont valables pour une durée de 10 ans à dater du 15^{ème} jour de l'enregistrement si aucune condition complémentaire n'est sollicitée et du 30^{ème} jour en cas d'imposition de conditions d'exploiter.

Lorsque des conditions intégrales sont applicables, il n'y a pas lieu d'ajouter des conditions complémentaires. Cependant, nous sollicitons des preuves de vérification des installations pour le gaz et le mazout.

Depuis l'année 2003, on relève 881 déclarations tant pour de nouveaux établissements que pour des renouvellements d'autorisation de permis d'exploiter arrivés à échéance.

Années	FAULX-LES TOMBES	GESVES	HALTINNE	MOZET	SOREE	Total
2003		6	1			7
2004	5	7	3		1	16
2005	9	10	6	5	3	33
2006	12	28	12	6	4	62
2007	11	19	7		1	38
2008	11	23	3	8		45
2009	3	14	3	1	1	22
2010	5	34	6	4	1	50
2011	8	18	6	2	4	38
2012	4	25	3	5	2	39
2013	8	34	4	2	9	57
2014	12	33	6	3	1	55
2015	29	55	6	3	13	106
2016	9	33	13	13	5	73
2017	17	39	10	5	8	79
2018	14	35	7	7	5	68
2019	29	34	9	9	12	93
Total	186	447	105	73	70	881

Les chiffres de 2019 sont arrêtés au 26 novembre 2019.

Pour rappel, depuis le 1er janvier 2015, la dématérialisation des déclarations de classe 3 est intervenue. Ainsi, le déclarant peut introduire sa déclaration en ligne via l'adresse :

<http://www.wallonie.be/fr/formulaire/detail/5242>. Une note explicative est également disponible sur notre site à la page : <http://www.gesves.be/permis-denvironnement/> .

Dans le cadre de l'application de l'article 60, cette année, 7 cessions d'exploitations sont intervenues pour des déclarations de classe 3.



OPÉRATION ZÉRO DÉCHET

AGENT TRAITANT DEPUIS FÉVRIER 2017 : CARINE LISSOIR



En mars 2017, la commune a répondu à un appel à projet pour mettre en place une dynamique Zéro Déchet sur son territoire durant 3 ans et mettre à disposition du personnel communal pour la gestion, le suivi et la mise en œuvre du projet à raison de minimum 1/5 équivalent temps plein.

Le 21 avril 2017, la commune est sélectionnée et fait partie des 10 « Communes Zéro Déchet ».

En 2018, 20 communes œuvrent dans la démarche du Zéro Déchet.

L'opération s'établit en 3 phases, à savoir :

- 1ère phase : mise en place d'un Comité de Pilotage, formation des élus et des techniciens, diagnostic du territoire ;
- 2ème phase : travail en coproduction : acteurs internes et externes, élaboration du plan d'actions, mise en place d'un Comité de Suivi ;
- 3ème phase : accompagnement méthodologique, aide à l'animation de réunions et groupes de travail, aide à la communication ;

L'accompagnement est réalisé par de l'asbl Espace environnement jusque fin 2019.

La composition du Comité de Pilotage a été actualisée comme suit suite aux élections communales :

Institution	Titre	Vedette	Prénom	Nom
CPAS	Présidente CPAS	Madame	Nathalie	PISTRIN
AC	Conseillère GEM	Madame	Carine	DECHAMPS
AC	Bourgmestre	Monsieur	Martin	VAN AUDENRODE
AC	Echevine de l'Environnement	Madame	Cécile	BARBEAUX
BEP	Responsable Communication et Prévention BEP Environnement	Madame	Carine	BOMAL
Espace Environnement	Animatrice du Comité de Pilotage	Madame	Sabine	VIGNERON
AC	Référente communale Zéro Déchet	Madame	Carine	LISSOIR
AC	Directeur Général ff	Monsieur	Marc	EVARD
AC	Directeur Financier	Monsieur	Saverio	CIAVARELLA

Le Comité de Pilotage s'est réuni à 9 reprises depuis sa constitution. La prochaine réunion aura lieu le 11 décembre 2019.



Une page Facebook dédiée à l'opération Zéro Déchet relaye l'ensemble des actions entreprises ; à ce jour, elle compte 186 abonnés.

Etat des lieux des actions :

Action 1 : Défi des Familles Zéro Déchet

En 2018 :

Le défi des familles de 2018 était initialement prévu sur 6 mois et a été prolongé jusqu'en décembre 2018. Les 10 familles ont bénéficié de 11 ateliers pour tendre vers le Zéro Déchet.

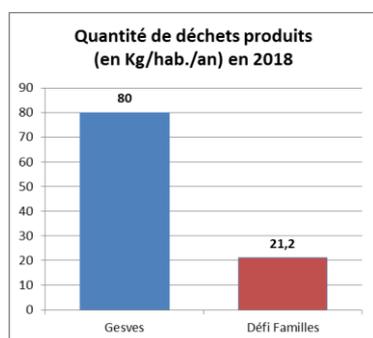
Ateliers réalisés dans le cadre du Défi des Familles en 2018				
	Atelier	Animateur	Date	Nbre familles inscrites/participantes /10
1er	Réunion Plan Action 50 gestes et choix des ateliers	Sabine Vigneron EE	25/01/2018	9/9 sur 10
2 ^{ème}	Fabrication produits entretiens	Caroline Lievrouw (Go Transition)	23/02/2018	9/6 sur 10
3 ^{ème}	Fabrication produits cosmétiques	Caroline Lievrouw (Go Transition)	13/04/2018	9/5 sur 10
4 ^{ème}	Cuisine – conserverie	Edwige Kervyn (Go Transition)	31/05/2018	7/6 sur 10
5 ^{ème}	Visite du BEP	Carine Bomal (BEP)	02/06/2018	2/2 sur 10
6 ^{ème}	Lombricompostage	Romuald Arnould – membre familles ZD	22/06/2018	4/3 sur 10
7 ^{ème}	Atelier papote + BBC avec les participants au GNP	Carine Lissoir (référente opération ZD)	01/07/2018	8/6 sur 10
8 ^{ème}	Visite composteurs à Marche (avec Référents Biobox)	Mrs Dachy et Materne (Régie des Quartiers La Famennoise)	07/07/2018	3/1 sur 10
9 ^{ème}	Atelier « contenants » : couture – mouchoirs ou serviettes de tables avec récup tissu + sac à pain (achat coton bio)	Chloé Steinier (membre familles ZD)	19/10/2018	5/3 sur 10
10 ^{ème}	Atelier « organisation du temps » : Cuisine Zéro Déchet de A à Z + liste courses et menu	Edwige Kervyn (Go Transition)	3/11/2018	5/3 sur 10
11 ^{ème}	Atelier papote (en remplacement de l'atelier potager)	Bilan (Carine Lissoir & Nancy Berna - EE)	20/01/2019	3/3 sur 10



L'objectif visé par les familles était de réduire de 10 % leur quantité de production d'ordures ménagères brutes (OMB). Les résultats sont édifiants et dépassent largement l'objectif fixé : une réduction de 46,2 % !

	Défi 10 Familles	Gesves (2017)
Quantité OMB en 2017 (kg/hab./an)	39,4 kg/hab./an	80 kg/hab./an
Quantité OMB en 2018 (kg/hab./an)	21,2 kg/hab./an	

Par rapport à la moyenne Gesvoises, c'est 73,5 % d'OMB en moins :



En 2019 :

Trois de ces familles ont accepté de parrainer les familles du défi de l'année 2019 /2020



En février 2019, en vue de transmettre l'intérêt d'une participation au défi Zéro Déchet à leurs bénéficiaires, les assistantes sociales du CPAS ont bénéficié d'un module de formation et ont aussi pu fabriquer un spray multi-usage.



Les familles du second défi sont au nombre de 6, les ateliers choisis sont :

	Date prévue	Thème des ateliers
1er	14-08-19	Plan d'action - choix ateliers + kit démarrage
2ème	17-09-19	Animation tri des déchets
3ème	15-10-19	Atelier produits entretien
4ème	12-11-19	Animation frigo + dates consommation
5ème	10-12-19	Atelier Noël nouvel an ZD (déco de table avec éléments de la nature + objet fétiche + marque place)
6ème	21-01-20	Atelier visite grande surface
7ème	18-02-20	Atelier papote + cadeaux ZD
8ème	17-03-20	Atelier cuisine ZD (restes, fanes...)
9ème	14-04-20	Atelier couture et furoshikis
10ème	12-05-20	Atelier conservation aliments
11ème	09-06-20	Atelier produits cosmétiques
12ème	07-07-20	Atelier papote clôture

Les 4 premiers ateliers ont eu lieu et le retour des familles est généralement très positif.



Action 2 : Groupe de Travail Interne EcoTeam

Depuis fin 2017, l'EcoTeam, composée d'agents communaux et du CPAS, met en place des actions « Zéro déchet » dans les différents services des bâtiments communaux. Pour cela, les travailleurs volontaires se réunissent +/- 1 fois tous les deux mois durant 2 H sur leur temps de midi (avec 1 H 30 de prestation à charge de la commune) et un repas sans déchet sont offerts par la commune.



La mission de ce groupe de travail interne est d'engendrer une réflexion commune au sein des services en vue de maximiser les pratiques durables et fonctionnelles axées sur la réduction des déchets au sein des services.

L'objectif principal est de renforcer la cohérence entre l'opération Zéro Déchet visant les activités des citoyens et celles des services communaux et du CPAS.

Depuis sa composition, l'EcoTeam s'est réunie à 7 reprises. L'objectif de la 1^{ère} réunion était la validation du formulaire « diagnostic déchets » au sein des 5 bâtiments communaux représentés et le choix d'un logo représentatif du groupe de travail.



Plusieurs bâtiments sont donc représentés au sein de l'EcoTeam : l'administration communale, le bâtiment de la Pichelotte (CPAS et la Bibliothèque), les écoles de l'Envol et de la Croisette ainsi que le Foyer Saint-Antoine. Les diagnostics établis dans les bâtiments ont permis de mettre en évidence les premières actions à mettre en place. De nombreuses actions sont réalisées dans chaque bâtiment.

Une communication sur le travail de l'EcoTeam sera mise en place en 2020 à l'attention des agents communaux.

Action 3 : Biobox et composteurs



Fin 2017, la commune a répondu à un appel à projet et a obtenu un subside de 7.276,03 € pour installer des petites unités de récolte des déchets organiques afin de les valoriser dans des composts. Dans ce cadre, 5 sites de compostage et 4 sites pour les Biobox sont installés à Gesves.

AVRIL 2018 : Consultation de la population et des acteurs

Population :

- Gesves Info
- Page internet
- Page facebook

Acteurs :

- Réunion d'information

Tous :

- Placement de 7 panneaux aux endroits prévus

MAI A SEPTEMBRE 2018 : procédure administrative

- Topo intérêt des citoyens, acteurs et créateurs de jardin partagé
- Introduction des « X » permis d'urbanisme
- Topo matériel et étude de marché
- Lancement procédure de marché public
- Signature de(s) charte(s) d'engagement des référents gestionnaires Biobox et compost
- formulaire d'inscription des citoyens

SEPTEMBRE 2018

RENTREE DU DOSSIER ADMINISTRATIF ET FINANCIER A LA REGION LE 30/09/2018

INSTALLATION DES « X » BIOBOX ET « X » COMPOST

DISTRIBUTION DES BIOSEAUX ET MATERIEL

Les travaux d'installation ont duré plus longtemps que prévu et le site de Haut-Bois débutera en janvier 2020.



Les panneaux ont été réalisés par les enfants. Les écoles ont été invitées à réaliser des dessins sur bases de quelques consignes. L'ensemble des dessins ont été repris partiellement et reproduit sur les panneaux. C'est Gesves Extra qui a mis la couche finale de peinture !



Au total, 5 sites ont été créés et sont gérés par les 7 Référent(e)s.



Les Compagnons du Samson pour le site de la Poste à Gesves, l'asbl Brin d'Alice pour le site de Faulx-Les Tombes, le service « C'est tout vert » de la Pommeraie pour le site du Jardin Partagé de la Pichelotte, le Jardin des Mycorhizes pour le site de Haut-Bois (qui démarrera le 20 janvier 2020) et le jardin partagé de Mozet pour le composteur installé rue des deux chênes.

L'inauguration des Biobox et composteurs a eu lieu sur le site de Faulx-Les Tombes le 17 février 2019. A cette occasion, 26 familles ont reçu leur bio-seau et ont signé la charte de participation citoyenne.



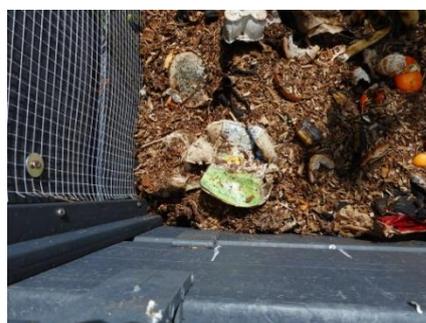
Depuis lors, chaque mois, c'est minimum 2 nouvelles familles qui s'inscrivent. En date du 28/11/2019, c'est 70 familles qui participent soit un total de 200 personnes !

Le 5 octobre, nous avons invités les citoyens participant à rencontrer les référents et recevoir une courge en remerciement de leur participation. Ils ont également eu l'occasion de découvrir les activités Zéro Déchet de Go Transition.



La nature des apports de matière organique par les citoyens est très satisfaisante. Un rappel des consignes a été fait par courriel en juillet 2019 car nous avons constaté quelques indésirables.

PAS de plastique... même biodégradable ! Et pas d'agrumes pour l'instant...



Les sites de compostage fonctionnent de manières différentes (certaines très bien, d'autres moins...).



Toutefois, globalement les résultats sont très satisfaisants ! Fin octobre, c'est plus de 3 m³ de composte qui ont été produits et les relevés de PH, température et d'humidité sont bon dans l'ensemble.



Sites : relevé le 18/10/2019	date mise en fonction	nbre seaux/sem	humidité (taux idéal entre 40 et 50 % soit dans le vert) bleu humide - rouge sec	PH (taux idéal entre 5,5 et 8)	Relevé température (taux idéal entre 50 et 65 °)	Relevé M3
FLT	04-04-19	28	+/- 10 trop humide	8	+/- 39°	0,78
PICHELOTTE	22-04-19	17	+/- 10 trop humide	7 à 8	+/- 40°	0,84
POSTE GESVES	26-04-19	34	+/- 9 trop humide	8	+/- 18°	1,08
HAUT-BOIS		8	PAS EN FONCTION			
MOZET	01-05-19		?	?	?	0,6
					Total en m3	3,3

Ce système fonctionne sur une base des principes d'honnêteté et de confiance. Un rappel à la population est fait à chaque publication du Gesves info que la signature de la charte citoyenne est requise pour participer.

En date du 13 novembre 2019, la région a effectué un contrôle administratif et de terrain quant à l'utilisation des subsides octroyés.

6ème action : mise à disposition de gobelets réutilisables



La commune de Gesves a obtenu gratuitement 1.000 gobelets réutilisables de la part du BEP Environnement. Dans la continuité de son adhésion à l'opération Zéro Déchet, et afin de réduire les quantités de déchets produits sur le territoire de la commune de Gesves lors des événements festifs, sportifs, culturels ou autres, elle a souhaité les mettre à disposition des associations locales via l'Union des associations et des clubs du grand Gesves.

En 2019, la commune a obtenu un subside complémentaire de 1.802,50 € pour réaliser différentes actions zéro déchet.

OPÉRATION BEWAPP – GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

AGENT TRAITANT (PARTIE ADMINISTRATIVE UNIQUEMENT) DEPUIS MAI 2018 : CARINE LISSOIR

Pour la 5ème édition qui s'est déroulée du 29 au 30 mars 2019 ; 19 équipes étaient sur le terrain et les 523 participants ont récoltés 119 sacs blancs et 95 de PMC. Ceux-ci ont ensuite été emmenés par le service Environnement et Propreté de la Commune, coordonné par Monsieur Pierre ANDRE.



Cette année, une équipe communale a été créée et 3 agents communaux ont pu participer au ramassage.



A noter également que 7 équipes d'ambassadeurs sont actifs toute l'année pour nettoyer nos routes. Les ambassadeurs prennent directement contact avec Pierre ANDRE pour qu'il puisse récupérer les sacs ainsi récoltés.

Suite à la 6ème réforme de l'Etat, la matière relative aux implantations commerciales est régionalisée depuis le 1er juillet 2014.

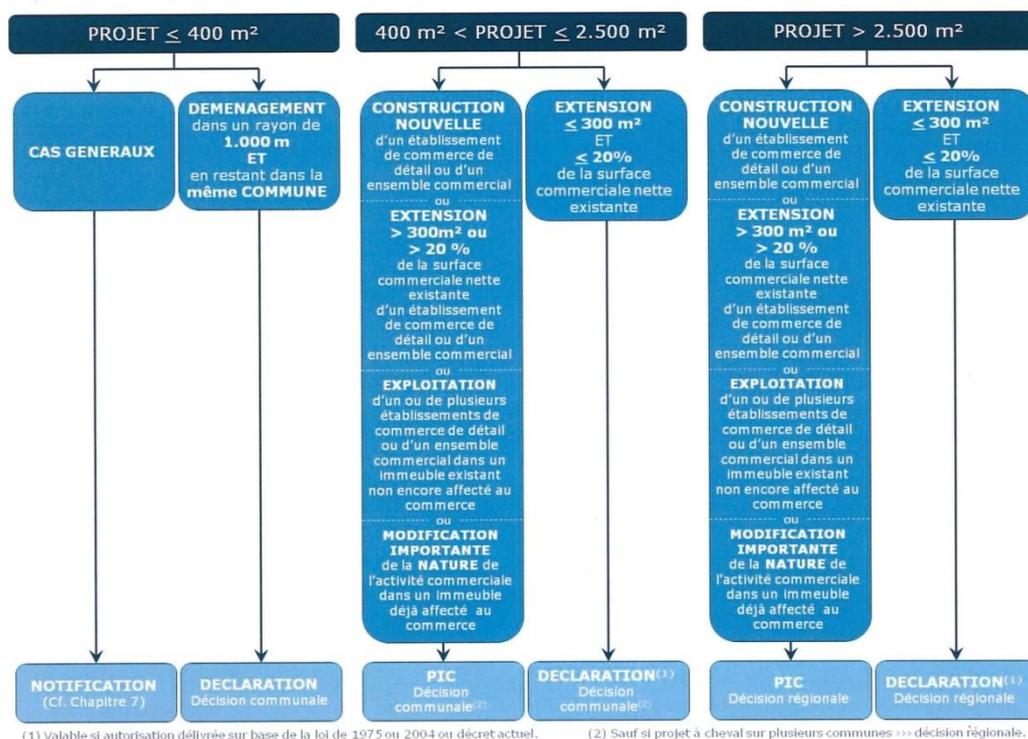
Depuis le décret wallon du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales et ses arrêtés d'exécution (en vigueur depuis le 1^{er} juin 2015), des enquêtes publiques devaient être organisées sur les communes limitrophes des communes ou villes où un projet était déposé.

En date du 29 septembre 2016 (MB 18.10.2016), le Gouvernement Wallon a modifié l'arrêté du 2 avril 2015 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 5 février 2015 en matière des implantations commerciales. Depuis cette date, les enquêtes ne sont plus systématisées sur les communes limitrophes de la commune concernée par un projet de permis d'implantation commerciale ou intégré.

Dès lors, seul l'avis des communes limitrophes sont généralement sollicités. En 2019, le Collège communal a donc remis un avis favorable sous réserve des conditions émises par les différentes instances et services consultés pour 3 demandes de permis intégré.

A ce jour, aucune demande n'a été introduite pour un projet d'implantation commerciale sur la commune de Gesves.

Pour rappel, les procédures sont mises en place suivant la superficie des projets :



Une seconde circulaire ministérielle en remplacement de celle de 2016 est intervenue le 17 avril 2018 en vue de préciser le champ d'application du 1er article du décret PIC, notamment quant à la définition du commerce de détail.

CERTIFICAT D'URBANISME NUMÉRO 1 ET INFORMATIONS NOTAIRES

Au 28/11/2019, 259 informations et/ou certificats d'urbanisme ont été réalisés.

Les délais requis par le CWATUP pour leur délivrance étaient de 40 jours à dater de la réception des demandes.

Depuis l'entrée en vigueur du CoDT le 1^{er} juin 2017, les délais de délivrance sont ramenés à 30 jours.



AGRICULTURE

AGENT TRAITANT DEPUIS SEPTEMBRE 2016 : CARINE LISSOIR

Recensement agricole

Depuis 2012, les communes ne sont plus en charge du recensement agricole. Toutefois, les informations peuvent être consultées à l'adresse ci-dessous :

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/exploitations-agricoles-et-horticoles#figures>

COMMISSION COMMUNALE DE CONSTAT DE DEGATS AUX CULTURES

Les informations relatives à la Commission Communale de Constat de Dégâts aux Cultures sont reprises dans la partie « Comités-Commissions-Conseil » de ce rapport.



GESTION DES COURS D'EAU

AGENT TRAITANT : JEAN-PAUL CARRE



Gestion administrative des cours d'eau

En lien avec le Service Public de Wallonie (Direction des Cours d'Eau Non Navigables)

Le droit des cours d'eau non navigables a fait l'objet d'une profonde réforme suite au décret du 04 octobre 2018.

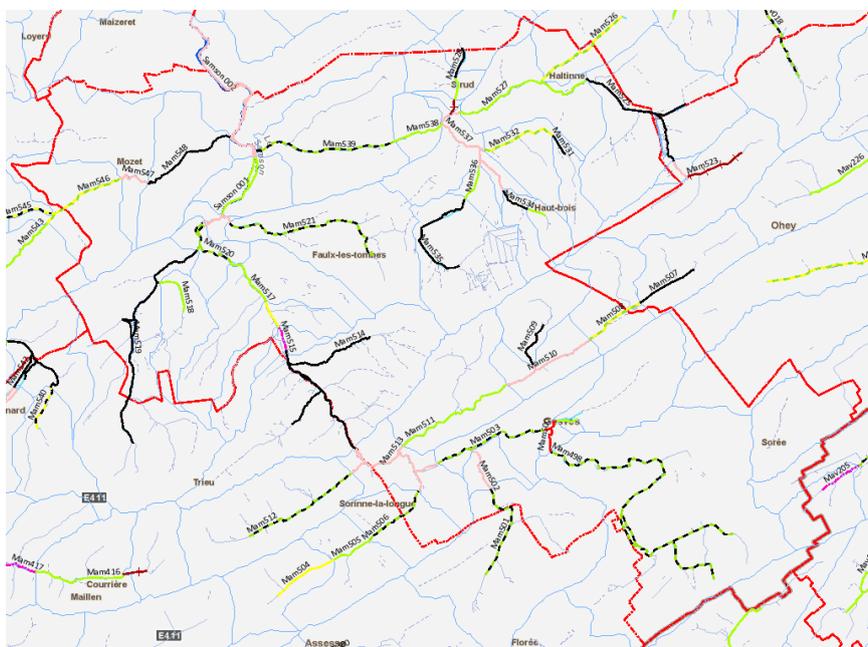
La loi du 28 décembre 1967 est abrogée et c'est désormais le Code de l'Eau qui régit cette matière. **Le décret est entré en vigueur le 15 décembre 2018.**

Le Code de l'Eau, vise à assurer une gestion intégrée des cours d'eau (gestion intégrant 4 enjeux : hydraulique, écologique, économique et socio-culturel), et ce afin de rencontrer au mieux les objectifs environnementaux fixés par les plans de gestions de la Directive-cadre sur l'Eau, en cohérence avec les futures plans de gestion de la Directive Inondations et les futures Programmes d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (**PARIS**).



Chaque PARIS doit contenir au minimum :

- La sectorisation du cours d'eau et un état des lieux cartographique de chaque secteur;
- La détermination et la hiérarchisation des enjeux de chaque secteur de la rivière : écologique, hydraulique, socio-économique et socio-culturel;
- Le rappel des mesures relatives à l'hydromorphologie du cours d'eau contenues dans les plans de gestion de bassin hydrographique et les plans de gestion des risques d'inondation;
- Le rappel des objectifs, des interdictions et des mesures applicables dans les zones protégées en vertu de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature;
- La planification dans le temps et dans l'espace des actions permettant d'atteindre les objectifs de gestion assignés à chaque secteur;
- L'évaluation des moyens financiers à affecter aux travaux à réaliser pour chaque secteur.



Cartographie des secteurs PARIS sur l'ensemble du territoire de la commune de Gesves

En lien avec le Service Technique Provincial (Cellule Cours d'Eau)

Depuis le 22 juin 2017 l'Administration communale a signé avec la Province de Namur une Convention relative à l'aide à l'entretien des cours d'eau non navigables de 3^{ème} catégorie. Cet accord produira ses effets endéans les 5 ans et produira des économies dans le chef de la commune.



Pour rappel

1. La Commune est, et reste, l'autorité gestionnaire des cours d'eau non navigables classés en 3ème catégorie de son territoire, elle en conserve la responsabilité.
2. La Province intervient uniquement sur les cours d'eau non navigables classés en 3ème catégorie avec l'accord de la Commune qui confie, par la présente, à la Province, les travaux d'entretien de ces cours d'eau.
3. La Province de Namur assure la réalisation et le financement des travaux d'entretien, en bon père de famille, sur l'ensemble des cours d'eau non navigables de 3ème catégorie de la Commune.
4. Le terme « entretien » du cours d'eau s'entend uniquement les travaux ordinaires de curage, d'entretien et de réparation au sens de l'article 6 de Loi du 28 décembre 1967 relative aux cours d'eau non navigables.

Sont exclus les travaux extraordinaires d'amélioration ou de modification définis au chapitre III de la Loi du 28 décembre 1967 relative aux cours d'eau non navigables. Une application stricte de l'article 9 de la Loi du 28 décembre 1967 relative aux cours d'eau non navigables est appliquée, les ponts et autres ouvrages privés restant entretenus et réparés par ceux à qui ils appartiennent.

En lien avec le Contrat Rivière Haute Meuse

Depuis 2005 l'Administration communale de Gesves est partenaire du Contrat Rivière Haute Meuse.

Cette année, nous avons collaboré à la confection du nouveau Protocole d'Accord triennal des partenaires du Contrat Rivière Haute Meuse (CRHM).

Ce dernier regroupe un ensemble d'actions visant à améliorer la qualité de l'eau et de son environnement proche et porte le nom de **Protocole d'Accord 2020-2022**

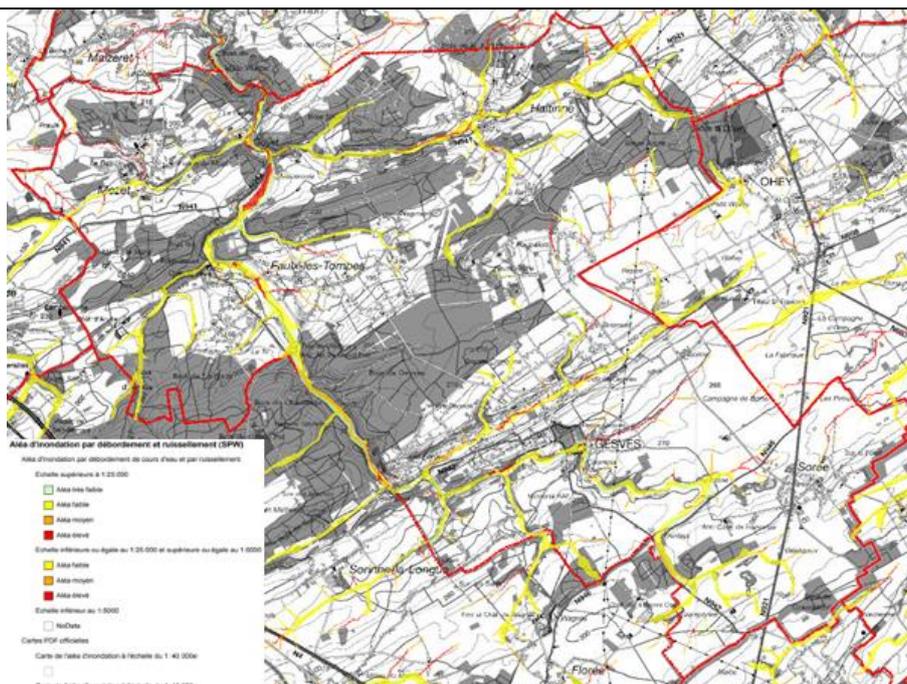
En lien avec le Comité Technique par Sous-Bassin Hydrographique de la Meuse amont et de l'Oise

Gestion des Risques d'inondation

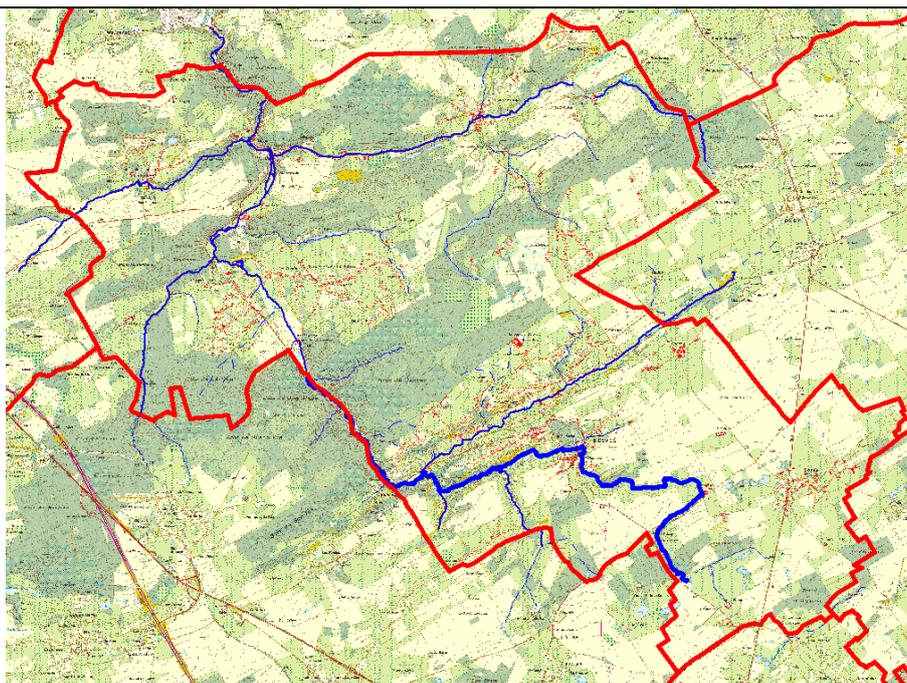
Dans le cadre du Contrat Rivière Haute Meuse, nous collaborons à l'élaboration des Plans de Gestion des Risque d'Inondation (PGRI) en Wallonie avec le Comité Technique par Sous-Bassin Hydrographique de la Meuse amont et de l'Oise (CTSBH).



➤ CTSBH n°3 organisé le 21 mars 2019 à Yvoir



Aléa d'inondation dans la commune de gesves (source : données SPW,
fond de plan : IGN 1/50 000)



Le Samson et ses affluents (source : données AC GESVES,
fond de plan :IGN 1/1333 000)



ACTIONS PORTEES PAR LA COMMUNE DE GESVES

Gestion des cours d'eau

Actions :	Etat d'avancement
HM06-24c Mettre en place des mesures visant à réduire l'utilisation des pesticides sur le domaine public à Gesves → Cf. enquête « 0 phyto » réalisée par le CRHM début 2017 auprès des Communes	 REALISEE
HM06-25b Résoudre certains problèmes de traitement avec des pesticides à proximité des berges des cours d'eau par des citoyens ou des agriculteurs sur la commune de Gesves → Reportée au printemps 2020, pour être en accord avec la saison des premières pulvérisations afin d'avoir un impact plus direct sur les particuliers	reportée
HM14-44b Poursuivre la lutte contre la berce du Caucase sur la commune de Gesves → Fiches envoyées par le SPW aux Communes au printemps 2017 et 2018 pour suivi → Surveillance des populations en bord de cours d'eau par la Cellule de coordination du CRHM en 2017, 2018 et 2019	 REALISEE
HM15-21c et 22c Résoudre certains problèmes de déchets ménagers et déchets verts localisés à proximité des cours d'eau sur la commune de Gesves → Envoi d'un courrier par la Commune accompagné des dépliants du CRHM aux riverains du Samson et du ruisseau de Labas en juillet 2016	 REALISEE
HM17-09 Inspecter les ponts et ouvrages d'art communaux de Gesves → Budget de 21000 euros pour le muret du pont du Strouvia, détruit par une camionnette → La Commune réalise l'entretien des ponts en fonction de l'état d'urgence et des moyens financiers dont la Commune dispose	récurrente
HM17-10 Restaurer : <ul style="list-style-type: none"> • le pont enjambant le ruisseau des Fonds de Gesves dans la rue du Pont d'Aoust à Gesves → Annulée, la Commune réalise l'entretien en fonction de l'état d'urgence • le pont enjambant le ruisseau des Fonds de Gesves dans la rue du Baty Pire à Gesves → Annulée, la Commune réalise l'entretien en fonction de l'état d'urgence • le pont enjambant le ruisseau de la Pichelotte dans la rue Les Fonds à Gesves → Pont restauré en 2019 	Réalisée/ annulée
HM19-02k Sensibiliser les responsables des camps de mouvements de jeunesse et les propriétaires des terrains qui les accueillent au respect du cours d'eau et de l'environnement rivulaire sur la commune de Gesves → Document de sensibilisation « Wood kit » réalisé par Empreintes asbl en 2017 avec la participation du CRHM pour le thème de l'eau → Rappel de l'outil fait lors du Comité local Samson le 08/05/2019	 REALISEE



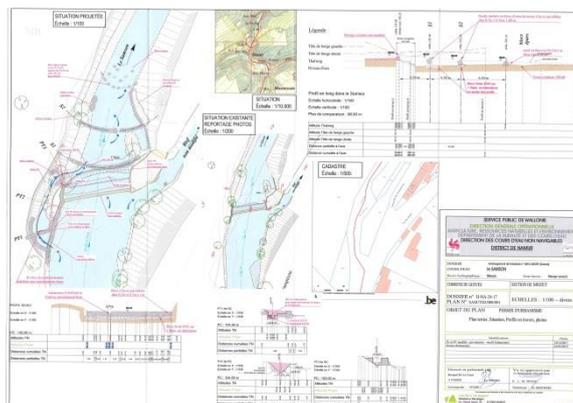
ACTIONS PORTEES PAR LE CONTRAT DE RIVIERE HAUTE-MEUSE

Actions :	Etat d'avancement
HM05-13c Poursuivre le suivi des problèmes d'érosion des berges des cours d'eau par le piétinement du bétail sur la commune de Gesves → Sensibilisation réalisée auprès des agriculteurs lors du protocole précédent → Rencontre à prévoir entre le CRHM et le DNF pour le suivi des points noirs → Action reportée dans le protocole d'accord 2019-2022	Reportée
HM14-45 Poursuivre la lutte contre la balsamine de l'Himalaya dans la vallée du Samson → Réalisé durant l'été 2017 sur le Strouvia et le Samson (3j/homme) → Réalisé durant l'été 2018 à Strud, Goyet et Faulx-les-tombes (2j/homme) → Réalisé durant l'été 2019 sur le Samson et le Strouvia (2j/homme)	REALISEE
HM 20-01 : Proposer et/ou promouvoir des activités de sensibilisation au domaine de l'eau lors des Journées Wallonnes de l'Eau sur la communes de Gesves → 2017 : aux Grottes de Goyet (écoles de Gesves : 132 élèves / grand public : 67 personnes) → 2019 : nouvelle activité proposée aux Grottes de Goyet pour les écoles avec l'asbl Spléo-J (214 élèves des écoles primaires d'Assesse, Gesves et Ohey)	REALISEE
HM20-04 Proposer aux écoles du territoire de la Haute-Meuse un projet de sensibilisation au cycle anthropique et à la qualité de l'eau → 2016/2017 : Animation « ça coule de source » réalisée à l'école de l'envoi à Faulx-Les-Tombes pour les 4 ^{ème} , 5 ^{ème} et 6 ^{ème} primaires. 21 enfants sensibilisés → 2018/2019 : Les 5 ^{ème} et 6 ^{ème} primaires de l'école de Faulx-Les-Tombes ont bénéficiés de l'animation Ca Coule de Source de l'asbl Empreinte dont une des 4 animations est donnée par le CRHM	REALISEE
HM20-02 : Mettre en place un réseau de panneaux de signalisation des cours d'eau au niveau des ponts et passerelles des sentiers de promenade et des pistes cyclables sur les communes de Gesves → Engagement d'un chargé de mission à temps partiel en septembre 2018 pour s'occuper de cette thématique. → Action bien entamée, qui sera finalisée en 2020	En cours/reportée
HM21-01 et 02 : Réaliser l'inventaire des atteintes aux cours d'eau du territoire de la Haute-Meuse et diffuser les résultats auprès des partenaires du CRHM → 2017 : Meuse, Eau Blanche, Le Grand Fossé, ruisseau de Rosière... soit 530 nouveaux points noirs générés. Diffusion des résultats lors des Comités Locaux de novembre/décembre 2017 → 2018 : Tronquois, Bois d'Ausse, Ruisseau du Saut, Long-Sart, 54000, Ruisseau des Carmes, La Marlagne, Ruisseau de Besine, Fagnery, 15002, Houille... soit 277 nouveaux points noirs générés → 2018 : Inventaire du Tronquois réalisé sur la commune de Gesves. Diffusion des résultats lors des Comités Locaux de 2019 → 2019 : Inventaire du Ruisseau de Labas, du Noir RY, du Wanet, du Ruisseau d'Arville, du Fond des vaux et du Ruisseau de Houte. Diffusion des résultats lors des CL de printemps 2020	REALISEE

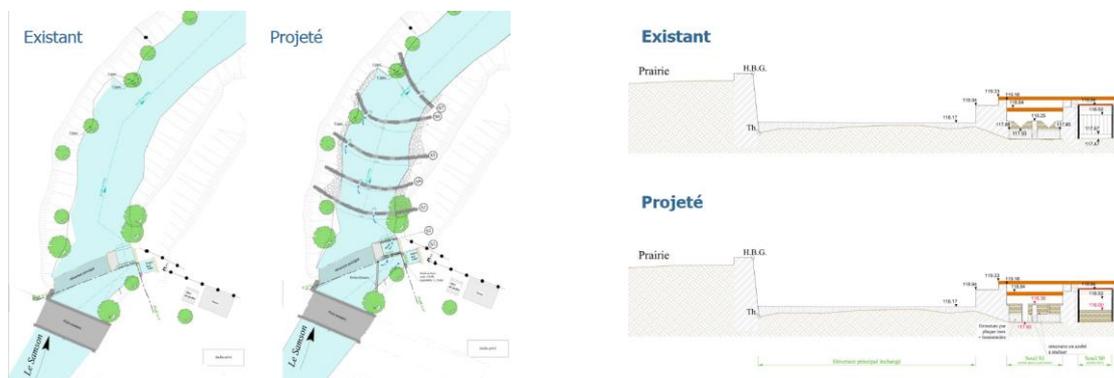
LE SAMSON

Le **Samson** est classé **axe prioritaire** de migration en montaison et dévalaison des poissons dans les cours d'eau non navigables de Wallonie.

1. Le Spw-Dgo3-Direction des cours d'eau non navigables, a obtenu un permis d'urbanisme pour l'aménagement de l'obstacle n°580 (une passe à poissons) sur le **Samson** (en 1^{ère} catégorie), Rue des Deux Chênes à Mozet



2. Le Spw-Dgo3-Direction des cours d'eau non navigables, a obtenu un permis d'urbanisme pour l'Aménagement d'un ancien barrage d'1,2 m de haut en vue de le rendre franchissable par les poissons, sur le Samson (en 1^{ère} catégorie), à proximité du lieu-dit « Ferme Moreau », route de Jausse à Faulx-les-Tombes



GESTION DES PONTS



Pont sans nom- Rue du Couvent (Sorée) à côté du numéro 5 non repris dans la BDOA (Base de Données des Ouvrages d'Art).

Ce pont enjambe l'ancienne ligne vicinale Ohey-Ciney. Suite à des infiltrations d'eau dans le tablier, il présente un état de santé préoccupant et pourrait représenter un danger pour les usagers.

Sa réfection est programmée dans le PIC 2019-2021.

Ponceau G - Rue Al Cassette (Haltinne) 21038-0 (N° B.D.O.A.) 6.534.039.0 (Numéro Ident)

Février 2017, suite à la manutention d'un lot de bois sur l'entité de Haltinne, un camion ou engin de chantier a occasionné des dégâts substantiels à ce ponceau sur le ruisseau Struviaux.

Ses travaux de réfection ont été réceptionnés le 04 mars 2019.



Ponceau 16 - Rue de Brionsart (Gesves) 21013-0 (N° B.D.O.A.) 6.534.014.0 (Numéro Ident)

Ce pont présente un état de santé préoccupant et pourrait représenter un danger pour les usagers.

Le Service technique communal procède à sa réfection.

Pont Bois du Chauffage – N 942 Chaussée de Gramptinne (Gesves) 9789-0 (N° B.D.O.A.) 9.942.020
.0 (Numéro Ident)

Ce pont présentait une déformation de ses trottoirs (usure et dégradation des joints entre les pavés) et une corrosion des garde-corps.

La DGO1.31-13 - Namur - District de Bouge a procédé à sa réfection (démontage complet des accotements et des parapets, remplacement des joints d'étanchéité du tablier).



PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE



PCDN

AGENT TRAITANT : JULIETTE ALBERTY

GÉNÉRALITÉS

Le Plan Communal de Développement Nature est un outil fédérateur investi par la commune et destiné à maintenir, développer, restaurer le patrimoine naturel (la biodiversité) en impliquant les acteurs locaux, en tenant compte du développement socioéconomique de la commune en se basant sur une étude objective (réseau écologique).



Les grands axes du PCDN sont actuellement la **sensibilisation et l'information à la nature**.

Dans cet objectif, différents projets ont été menés en 2019 :

- Le fonds « Nature à Lire »
- Trilles et Clapotis
- La Ludo'Nature
- L'Agenda Nature
- Nature en famille

Depuis le 1^{er} juin 2017, Juliette Alberty a repris la gestion d'animation, administrative et financière du PCDN, répartis sur 1/4 temps. Auparavant, ces attributions étaient gérées par Florence Peytier (animation) et Coralie Ghilain (gestion administrative et financière).

LE FOND NATURE À LIRE

Ce fonds a été mis en valeur cette année par l'achat d'une belle sélection d'ouvrages nature sur diverses thématiques. 70 livres ont été achetés et les abonnements des différents périodiques ont été renouvelés (Natagora, La Salamandre, La petite Salamandre, Salamandre Junior, Les 4 saisons, La Hulotte, Mille lieux). De nombreux livres pour enfants font également partie de cette sélection. Nous sommes à l'écoute des demandes et/ou suggestions des lecteurs par rapport à l'achat de certains livres, ce qui encourage d'autant plus leur investissement et leur intérêt dans ce projet.

Une sélection de livres est faite en lien avec chaque activité Nature proposée par le PCDN.



TRILLES ET CLAPOTIS

La double page dans le "Gesves info" permet une visibilité de nos actions au sein du PCDN. Nous faisons régulièrement un retour illustré de nos actions passées ainsi que la publicité de nos actions futures. On a pu, de ce fait, constater une participation et une implication plus grande de la part des Gesvois aux activités nature.

Nous proposons également un article en lien avec la biodiversité. Nous nous tournons de plus en plus vers des personnes extérieures spécialisées dans différents domaines "nature" pour rédiger ces articles. Ce qui leur permet de se faire connaître et d'élargir un réseau de partenaires concernés par le développement nature à Gesves.

Il y a une évolution également par rapport à la critique des livres du fonds « Nature à lire ». En général, le livre commenté est en lien avec l'agenda Nature.

Le PCDN ne peut fonctionner sans bénévoles. Il reste deux personnes à ce titre, qui sont certes très précieuses mais insuffisantes au bon fonctionnement des projets. Nous avons donc lancé un appel aux bénévoles dans le « Gesves info ». Une nouvelle candidate s'est manifestée récemment.

LUDO NATURE

Il y a une volonté de la part du PCDN et de la bibliothèque de faire vivre ces jeux à caractère nature.

Tous les jeux PCDN (adaptés à tout âge) sont susceptibles d'être utilisés lors des animations (en fonction du thème) pour les faire découvrir à un public familial.

Une réflexion est posée par rapport à un sous-investissement des jeux nature par la ludothèque.



AGENDA NATURE

Les activités de l'agenda Nature sont organisées pour les enfants de 7 à 12 ans pour permettre un certain niveau de connaissances pratiques en lien avec la nature.

Toute inscription exclusivement sur l'adresse mail:
animationpcdngesves@gmail.com

Pour plus d'informations:
Les pages Facebook de la bibliothèque communale et du PCDN de Gesves
Bibliothèque communale : 083/670 346 - bibliotheque.gesves@gmail.com
PCDN : 083/670 346 - animationpcdngesves@gmail.com



La bibliothèque communale dispose d'un « Fonds Nature à lire » en section adulte et en section jeunesse, en prêt gratuit.
LudoNature propose également des jeux centrés sur la nature, en prêt gratuit.
Une invitation à prolonger les découvertes par la lecture et par le jeu !!

Cet Agenda Nature vous est proposé par l'Administration communale de Gesves, Service Environnement & Agriculture et Service Culture (Bibliothèque communale), dans le cadre du Plan Communal de Développement et de la Nature (PCDN).
Il est cofinancé par le SPW/DGARNE et la Commune de Gesves.
Avec le soutien de la Province de Namur.



Agenda Nature 2019

Observations, découvertes, bricolages, lecture, cuisine, séances de jeux, films, constructions,...

La nature est à portée de vos mains !

Animations et activités gratuites

pour les enfants nés entre 2007 et 2012,
le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30
à la Bibliothèque communale

et pour les familles



Partenariat entre le PCDN et la Bibliothèque communale.



Comme chaque année, nous proposons une animation par mois, soit en partenariat, soit animée par nos soins :

De nombreux partenariats ont été réalisés dans cet agenda nature 2019 :

- **La fête de mai.** Une animation « conte » a été organisée sous la tente sur le site de la Pichelotte à défaut d'avoir pu être organisée à proximité d'une œuvre de mai (pluie), les enfants ont pu assister à une représentation titrée « Les arbres murmurent » de la *compagnie des 3 lézards*.
- **Le Crie de Modave.** Deux ateliers ont été prévus : un sur la musique verte (construction d'instruments à base d'éléments naturels). L'autre atelier sur la fabrication des nichoirs a dû être annulé pour cause de budget. Nous l'avons animé par nos soins.
- **Le Festival du Film Nature de Namur.** Faute d'inscrits, cette animation a été annulée.
- **Le cercle des Naturalistes Belges** pour la soirée de sensibilisation des batraciens
- **L'asbl Humus** pour une balade-reconnaissance et cueillette des plantes sauvages comestibles à Haltinne + pour deux soirées sur le thème de la conservation des aliments



- Une animation « zéro déchets » en décembre
- Le Domaine de Mozet pour une animation sur les petits animaux du sol
- Asbl Nature et Vous pour une animation en rivière



Ces animations rassemblent une dizaine d'enfants à chaque fois

NATURE EN FAMILLE

Cette année encore, le PCDN, en collaboration avec la bibliothèque et le service environnement a réédité **la fête de la pomme** au verger conservatoire de Gesves. Une cinquantaine de personnes a participé à la cueillette de pommes (peu de fruits cette année), information sur le verger conservatoire, pressage de pommes et dégustation de jus, atelier jeux de société de la Ludo Nature, livres sur le thème de la pomme et de la nature, atelier créatif sur le verger.



Nous avons organisé le 22 février une **soirée de sensibilisation autour de la migration des batraciens**. La présence d'un guide nature du cercle des Naturalistes Belges a animé cette balade rue de Jausse à laquelle une vingtaine de personnes étaient présentes pour aider à la traversée des batraciens.



PLAN COMMUNAL DE LA MOBILITÉ



PLAN COMMUNAL DE LA MOBILITÉ

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST

Notre commune jouit, malgré l'absence d'une gare ferroviaire ou d'une fréquence faible de bus, d'une relativement bonne accessibilité via le réseau routier, grâce à la proximité de la N4 et de l'E411, ou encore des quatre routes régionales la traversant, mais cette mobilité est liée à la voiture. Cependant, nous constatons des problèmes de trafic de transit au sein de nos différents villages, de nombreux excès de vitesse, de l'absence de randonnée cycliste balisée malgré notre potentiel important, ou encore des problèmes liés à la sécurité, notamment aux alentours des écoles.

Afin de favoriser la mobilité durable à Gesves, la commune a décidé de s'engager dans un Plan communal de Mobilité (PCM). Dans ce cadre, depuis septembre, un agent communal suit la formation de "Conseiller en mobilité" dispensée par la Région wallonne."

Le processus d'élaboration du PCM passe tout d'abord par l'établissement d'un diagnostic sur les différents problèmes rencontrés sur la commune de Gesves, en termes d'infrastructures, de transports en communs, etc. Diverses consultations (du Comité technique composé de divers acteurs, tant communaux que régionaux ; de la Commission consultative communale de l'aménagement du territoire – CCATm, de la Commission Sécurité Routière – CSR, etc...) seront réalisées et les citoyens pourront également faire part de leurs avis et suggestions. Un rapport final sera établi et envoyé à la Région wallonne, en vue d'obtenir des subsides pour la réalisation de notre PCM.



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE DE ROULAGE

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST - CEM

Séance du Conseil : **Décision :**

- 25 septembre 2019 **Rue Vivier Traîne à Haltinne** - La vitesse est limitée à 50km/h sur le tronçon compris entre l'immeuble numéro 8 et le carrefour avec la rue Léon Pirsoul.
- 25 septembre 2019 **Rue de Haltinne à Haltinne** - Un dispositif surélevé de type sinusoïdal conforme à l'Arrêté royal du 9 octobre 1998 modifié par l'Arrêté royal du 3 mai 2002 est réalisé à l'entrée de la zone agglomérée de Haltinne.
- 25 septembre 2019 **Rue Bourgmestre René Bouchat à Gesves** - L'accès de la **rue Bourgmestre René Bouchat** est interdit aux conducteurs de véhicules dont la masse en charge dépasse 3,5 tonnes à l'exception de la desserte locale.
- 25 septembre 2019 **Rue de Brionsart à Gesves** - L'accès de la rue **Brionsart**, du tronçon compris entre son carrefour avec la rue des Fonds et son carrefour avec la rue Bourgmestre René Bouchat est interdit aux conducteurs de véhicules dont la masse en charge dépasse 3,5 tonnes à l'exception de la desserte locale.
- 23 octobre 2019 **SPW - N921 - Rue Monty à Sorée** - de valider le projet d'arrêté ministériel transmis par le SPW- Département des Routes de Namur et du Luxembourg portant règlement complémentaire sur la police de la circulation routière et ayant pour objet sur la N921- Rue Monty à Sorée, l'implantation de deux passages piétons (aux cumulées 11,43 & 11,76).
- 23 octobre 2019 **SPW - RN941 - Rue de Jausse à Mozet** - de valider le projet d'arrêté ministériel transmis par le SPW- Département des Routes de Namur et du Luxembourg portant règlement complémentaire sur la police de la circulation routière et ayant pour objet sur la RN941- Rue de Jausse à Mozet, le remplacement des "cédez le passage" par des STOP aux carrefours de la RN941 et des rues de Loyers et Mont Sainte Marie et de la RN941 et RN942.



MOBILITÉ & SÉCURITÉ ROUTIÈRE

AGENT TRAITANT : SÉBASTIEN ERNEST - CEM

<u>Séance du</u> <u>Collège :</u>	<u>Décision :</u>
23 septembre 2019	Rue des Carrières à Gesves- Le tronçon de la rue des carrières situé en face du débouché de la rue les Fonds sur la Chaussée de Gramptinne (RN942) est rendu sans issue afin de supprimer le danger engendré par les conducteurs qui traversent la RN.
7 octobre 2019	Rue Petite Gesves à Gesves- La circulation est rendue interdite à tout conducteur depuis le carrefour avec la rue Ry Del Vau jusqu'à son carrefour avec la Chaussée de Gramptinne (RN942) et le stationnement organisé afin d'optimiser le nombre d'emplacements disponibles.
7 octobre 2019	Rue du Pourrain à Gesves - Cinq séries de rétrécissement de passage (en maintenant une largeur de voirie de minimum 4m) et priorité sont provisoirement, aménagées d'octobre à fin décembre 2019 en vue de mesurer l'impact de cette solution.
7 octobre 2019	Rue de Sierpont à Gesves - Deux séries de rétrécissement de passage (en maintenant une largeur de voirie de minimum 4m) et priorité sont provisoirement, aménagées d'octobre à fin décembre 2019 en vue de mesurer l'impact de cette solution.
7 octobre 2019	Rue de Chaumont à Haut-Bois - Un rétrécissement des deux côtés de la chaussée est établi avant l'accès au parking du cimetière. Une largeur de passage de 4m doit-être maintenue sur la chaussée.



GESTION DES DECHETS



GESTION DES DECHETS MENAGERS

AGENT TRAITANT : CHANTAL VANART

La qualité et la quantité des déchets ménagers peuvent être optimisées par les divers services de collectes sélectives et les endroits de recyclage proposés par la Commune.

Signalons aussi, la poursuite, cette année, du défi « Zéro Déchet » entrepris par des familles gesvoises (pour plus d'informations se référer au département environnement de ce rapport).



RAMASSAGES PORTE À PORTE

- ~ Des ordures ménagères (tous les mardis)
- ~ Des déchets biodégradables (tous les mardis)
- ~ Des PMC (1 fois tous les 15 jours) - Lundi
- ~ Des papiers – cartons (1 fois par mois) – Vendredi
- ~ Des encombrants par la Ressourcerie Namuroise (sur rendez-vous)

DÉCHETS MÉNAGERS AU MOYEN DES CONTENEURS À PUCE

2019 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En kg

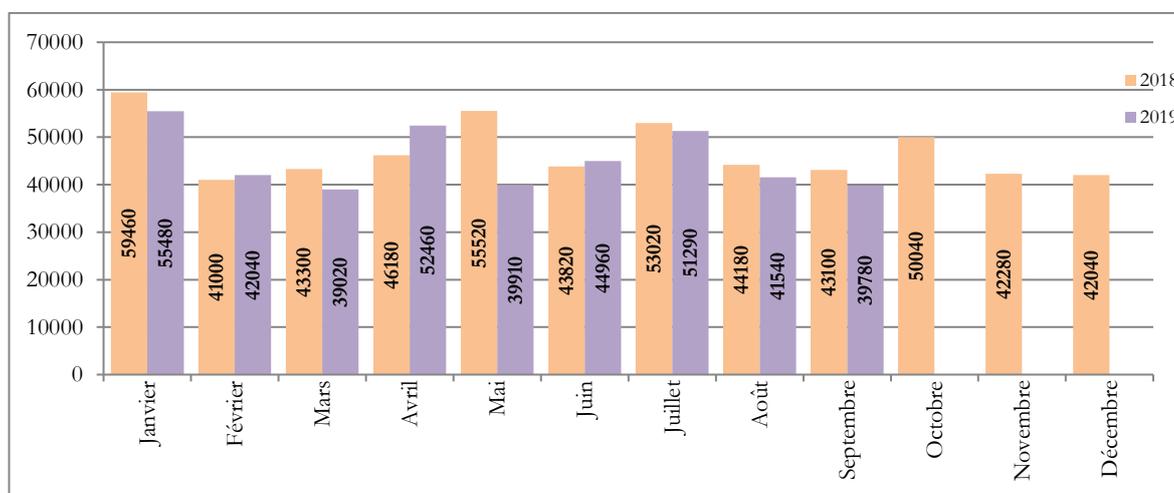


Tableau 2020 des collectes - Gesves

Jour de passage inhabituel

Déchets ménagers résiduels & déchets organiques

Papiers - cartons

PMC

Encombrants

→ FAULX-LES-TOMBES, GESVES, HALTINNE, MOZET, SORÉE

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 28	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29
	10	7	6	3	8	5	3	7	4	2, 30		4
	13, 27	10, 24	9, 23	6, 20	4, 18	4, 15, 29	13, 27	10, 24	7, 21	5, 19	2, 16, 30	14, 28

La collecte des encombrants se fait sur demande auprès de la Ressourcerie Namuroise au 081/26.04.00. Infos: www.laressourcerie.be

Collectes 2020 dans les recyparcs: Vélos: 25/04 Livres: 20/06 Jouets: 17/10



Dates de fermeture exceptionnelles de votre recyparc: le samedi 2/11/2020 toute la journée ainsi que les mardis 24/12/2020 et 31/12/2020 à partir de 12h.



Pour l'année 2019, la taxation est la suivante :

<u>PARTIE FORFAITAIRE</u>	<u>Y compris</u>	<u>Situation au 1^{er} janvier</u>
65,00 €/an	12 vidanges et 5,00 kg/an	Isolés
85,00 €/an	12 vidanges et 9,00kg/an	Ménages de 2 personnes
90,00 €/an	12 vidanges et 13,00 kg/an	Ménages de 3 personnes
95,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Ménages de 4 personnes
115,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Ménages de 5 personnes et plus
120,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Seconds résidents
120,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Commerçants, professions libérales, ...
20,00 €/an	12 vidanges et 14,00 kg/an	Camping et/ou villages de vacances (Par emplacement)
<u>PARTIE VARIABLE</u>		
0,30 € par kilo supplémentaire	<u>Et</u>	
1,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 40- 140 – 240 litres	
4,70 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 660 litres	
7,50 € par vidange supplémentaire	Conteneurs de 1100 litres	

Réductions annuelles :

Les personnes bénéficiant des aides reprises ci-dessous sur production d'un document probant :

~ Du revenu intégration social - RIS	<u>Attestation à fournir émanant de :</u> CPAS
~ D'une garantie de revenus aux personnes âgées – GRAPA	Office National des Pensions
~ De l'intervention majorée de l'assurance à 100 % - BIM	Mutualité du bénéficiaire
~ D'une réduction d'autonomie de 66 % au moins	SPF Sécurité sociale - Direction des personnes handicapées

Se verront octroyer les réductions suivantes :

Ménage 1 personne (isolé)	: 30,00 €
Ménage de 2 personnes	: 40,00 €
Ménage de 3 personnes	: 50,00 €
Ménage de 4 personnes	: 60,00 €
Ménage de 5 personnes et plus	: 70,00 €

Enfants & personnes incontinentes

Enfants de + 3 ans bénéficiant des allocations familiales (à partir du 3 ^e)	: 15,00 €/enfant
Personnes incontinentes (sur base d'un certificat médical)	: 30,00 €/personne



DÉCHETS ORGANIQUES

Le ramassage est organisé depuis novembre 2009.

Les sacs biodégradables sont collectés tous les mardis et doivent être placés en dehors des conteneurs à puce.

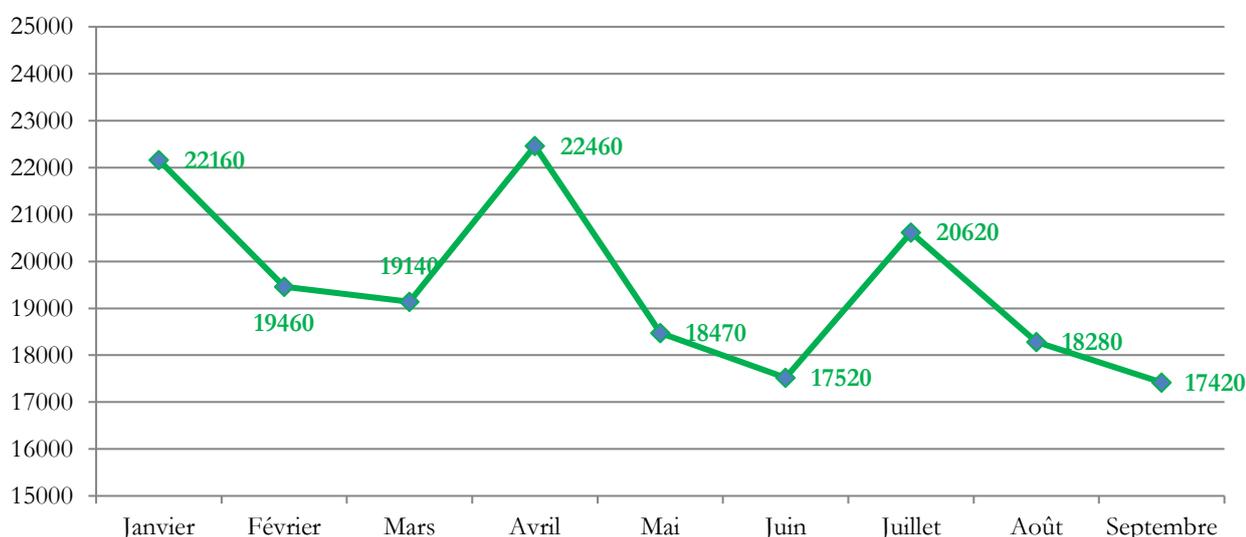
Les **sacs réglementaires** sont clairement identifiables grâce au rappel des consignes de tri et le logo du BEP Environnement.

Ils sont en vente au prix de 3,00 € le rouleau de 10 sacs dans de nombreux commerces en province de Namur et également au service accueil - population de l'administration communale.

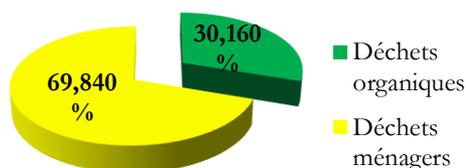


La liste actualisée des points de vente est consultable sur www.bepenvironnement.be dans la rubrique « Mieux trier ses déchets ».

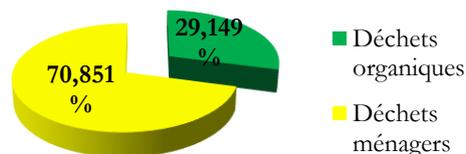
2019 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En kg



Répartition 2019



Répartition 2018



ENCOMBRANTS – RESSOURCERIE NAMUROISE

Depuis 2011, la Ressourcerie Namuroise assure l'enlèvement des encombrants en porte à porte.

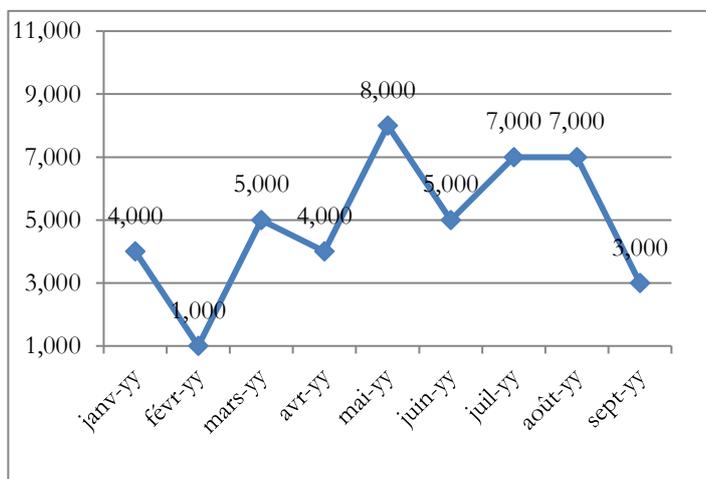
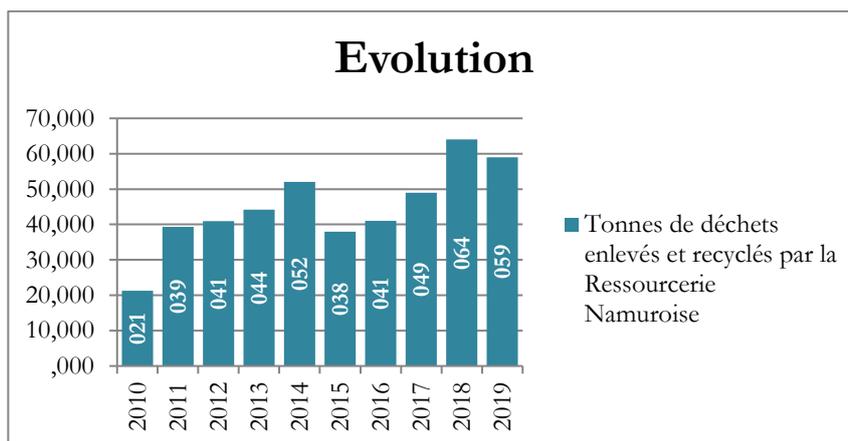
A partir de mars 2017, Le BEP - Environnement et la Ressourcerie Namuroise se sont associés afin de créer un projet industriel commun qui permet de donner une réponse globale et durable à la gestion des déchets encombrants. Et cela, dans la perspective d'offrir le service de collecte à domicile à l'ensemble des citoyens de la Province de Namur.

La Ressourcerie, entreprise d'économie sociale, devient dès lors une structure 100% publique. De son côté, BEP Environnement, au-delà de la prévention, de la collecte et du traitement des déchets, a désormais le réemploi dans ses missions.

Les Gesvois ont donc accès à l'enlèvement de leurs encombrants. Il suffit de téléphoner afin de prendre rendez-vous et le personnel de la Ressourcerie vient chercher, à domicile, ces déchets qui sont recyclés à plus de 90 %.

Site internet : www.laressourcerie.be

2019 : extrapolation sur base des chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes



2019 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes

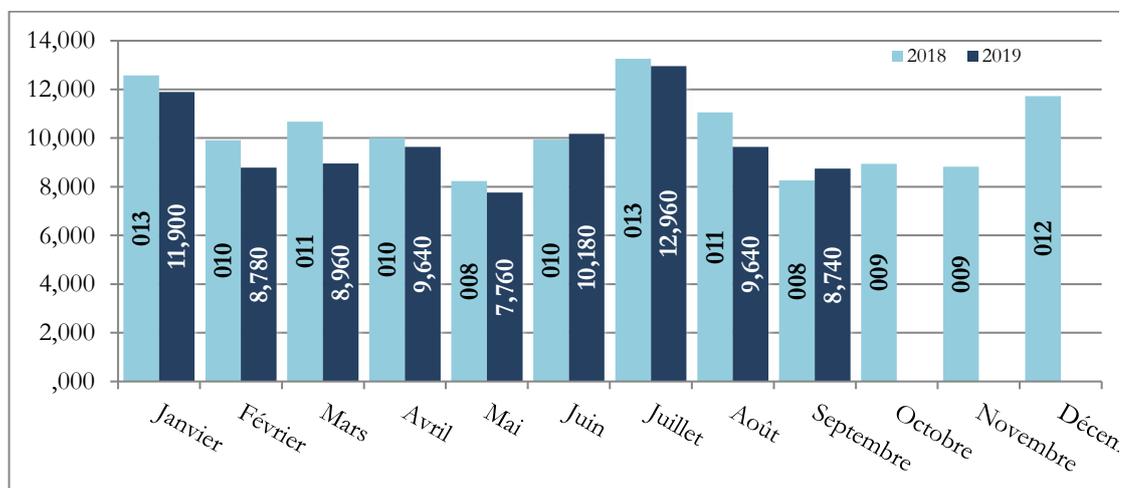


PMC – BOUTEILLES EN PLASTIQUE – EMBALLAGES EN MÉTAL – CARTONS À BOISSONS

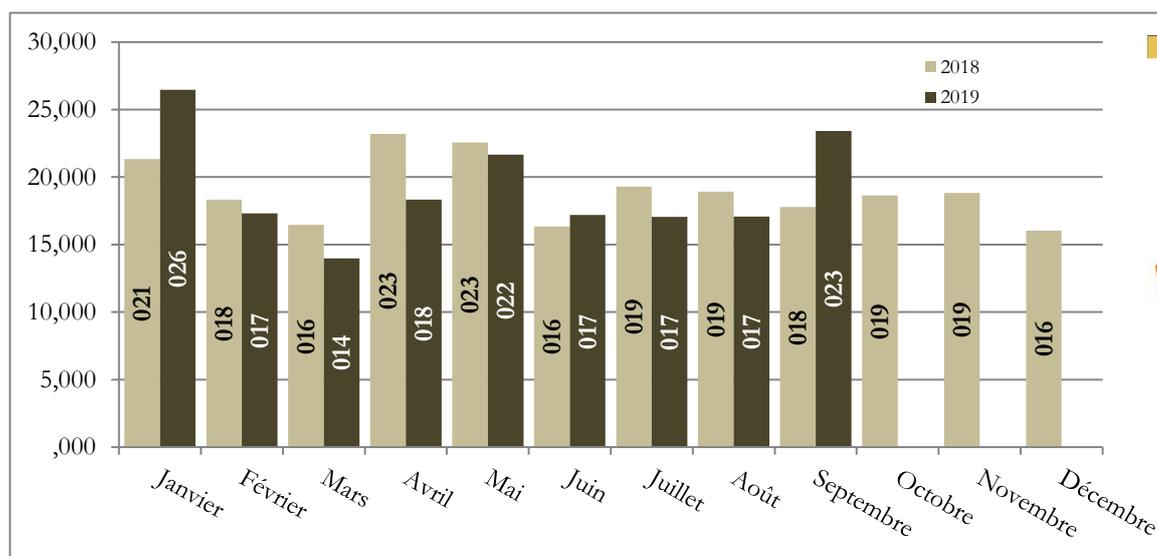
2019 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes

Depuis le 1^{er} octobre de cette année, une collecte élargie des PMC a été mise en œuvre. De nombreux emballages plastiques peuvent désormais être mis dans les sacs bleus.

Pour plus d'informations : www.bepenvironnement.be



PAPIERS - CARTONS



Des conteneurs spécifiques, sont en vente, pour ceux qui le désirent, à l'Administration communale.



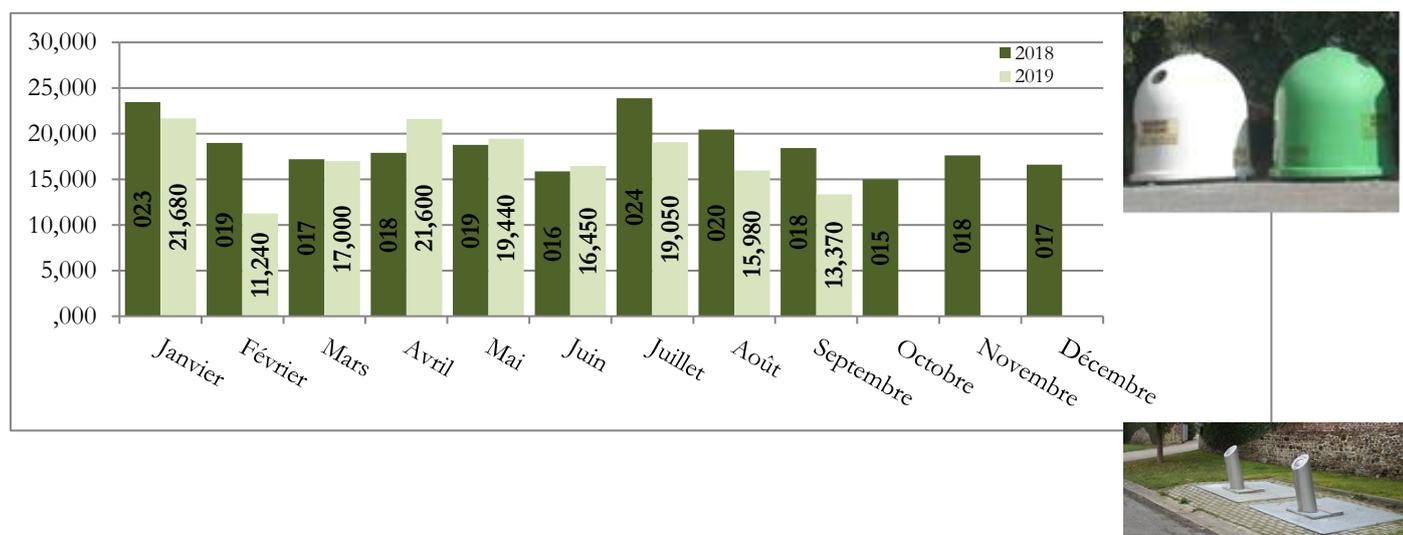
AUTRES LIEUX DE COLLECTES

BULLES À VERRES

Pour la tranquillité de tous, l'usage des bulles est interdit de 22h00 à 7h00 du matin. Merci de respecter ces horaires ! Il est interdit de laisser des déchets autour des bulles à verre. En laisser est considéré comme une infraction environnementale, passible de poursuites administratives et judiciaires.

Pour les situations, consultez le site sur le lien suivant : <https://www.bep-environnement.be/parcs-et-bulles/gesves>

2019 : chiffres arrêtés au 30 septembre – En tonnes



PARCS À CONTENEURS

Heures d'ouverture :

- ~ Du mardi au samedi : de 9h00 à 17h00
- ~ Fermeture : dimanche – lundi et jours fériés

Situations des plus proches :

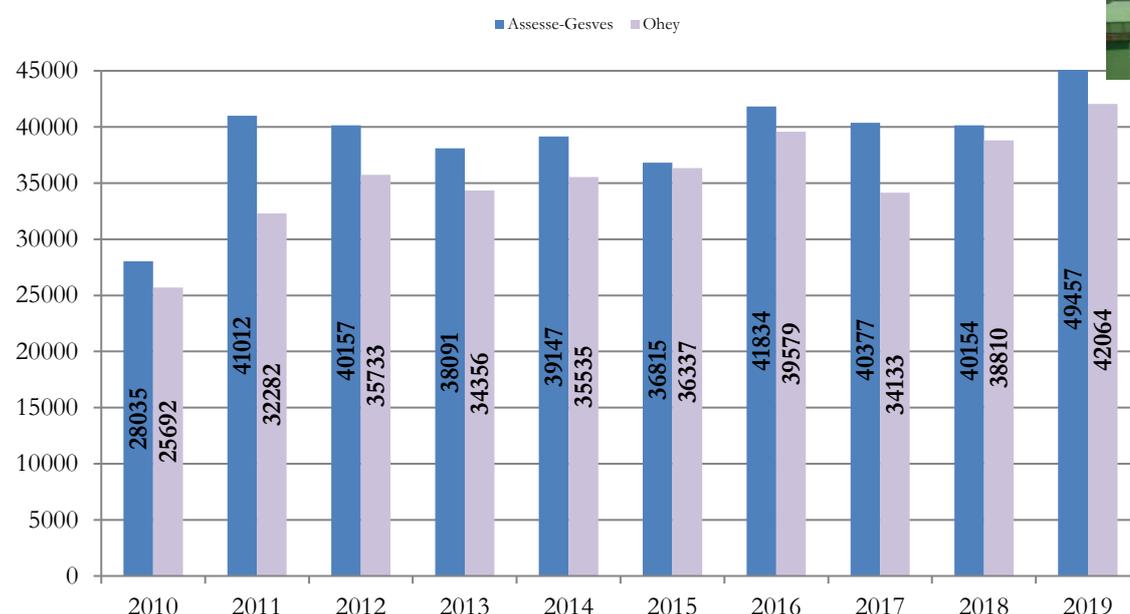
- ~ Assesse-Gesves – Corioule (N4) ☎ 083/65 68 24
- ~ Ohey – Route de Ciney ☎ 0473/94 15 57
- ~ Frisée (Hamois) ☎ 083/61 27 68
- ~ Sclayn (Andenne) ☎ 085/84 67 77
- ~ Naninne (Namur) ☎ 081/40 24 68



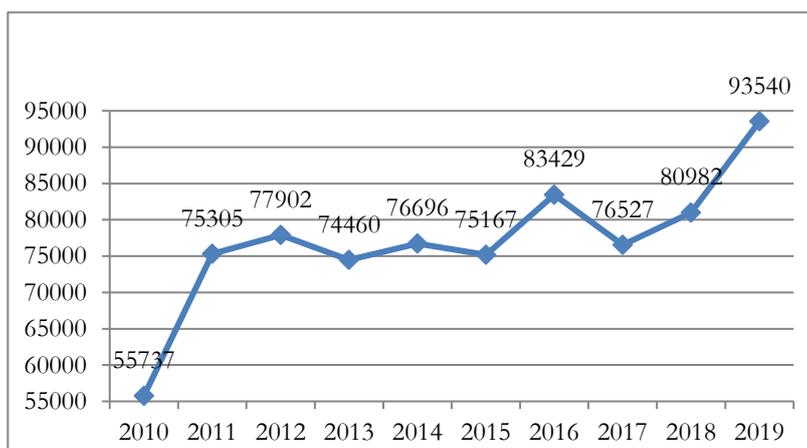
Les coûts d'exploitation des parcs sont mutualisés, un Gesvois peut se rendre dans n'importe quel parc de la Province de Namur. La diversification de plus en plus complexe des catégories d'immondices (voir ci-dessous) ne permet plus de réaliser une corrélation plausible des dépôts réalisés uniquement par les habitants de Gesves.

Malgré l'informatisation des parcs, il n'est pas possible d'utiliser les données reprises sur les cartes d'identité afin d'en sortir les statistiques adéquates. En effet, les quantités apportées, par les particuliers, sont évaluées, à l'entrée du parc, de manière approximative par les préposés, uniquement pour estimer le taux de remplissage des conteneurs et ainsi pouvoir prévoir leurs évacuations.

Evolution de la fréquentation des parcs d'Assesse-Gesves et Ohey, les plus visités par les Gesvois (nombre de visites)



2019 :
Extrapolation
sur base des
chiffres arrêtés
30 septembre.



Evolution de la fréquentation totale de ces deux parcs (nombre de visites)



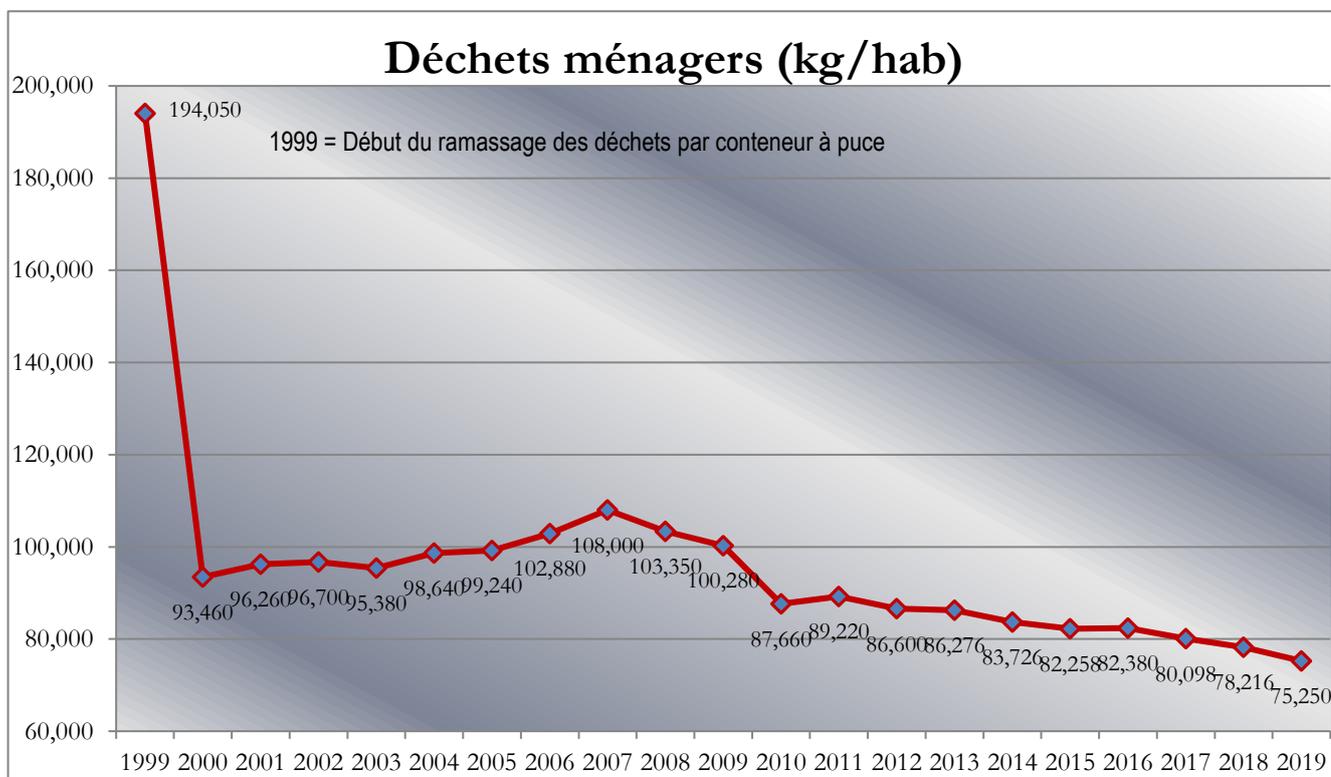
Quantités et classes de dépôts dans ces deux parcs (en kg) – *Chiffres arrêtés au 30 septembre 2019*

	Assesse-Gesves	Ohey
Encombrants	179.900	310.940
Encombrants non-incinérables	142.380	183.500
Verres plats	16.205	20.405
Verres	39.989	41.446
Papiers-cartons	196.660	234.920
Inertes	1.002.220	1.378.600
Bois	426.400	767.360
Métaux	101.260	124.880
Gros électro sans fréon	7.895	8.790
Gros électro avec fréon	9.692	10.790
Petit électro	38.277	42.607
TV – Ecrans	9.176	10.213
Déchets verts	874.660	996.340
	3.044.714	4.130.791

Remarque : les statistiques pour les autres déchets tels que les pneus, différentes huiles, textiles, plastiques durs, ... n'étaient pas disponibles à la rédaction de ce rapport.

⇒ **En 9 mois** : plus de 7 tonnes de déchets évacués dans les deux parcs.

DÉCHETS MÉNAGERS – CONCLUSIONS



2019 : Extrapolation sur base des chiffres arrêtés 30 septembre.



La Région Wallonne applique le « prélèvement-sanction » qui consiste en une taxe imputée aux communes qui sanctionne la production de déchets ménagers excédant un seuil fixé par décret.

Pour 2019 et pour la taille de notre commune (< à 10.000 habitants), ce seuil est fixé à 200 kg de déchets ménagers par an et par habitant. Avec une moyenne estimée de 75,25 kg par habitant,

⇒ **LA COMMUNE DE GESVES NE SERA PAS PENALISEE.**

DÉCHETS MÉNAGERS – OFFICE WALLON DES DÉCHETS

Le coût-vérité résulte de l'application du principe du **pollueur-payeur** : l'ensemble des dépenses relatives à la gestion des déchets ménagers dans une commune doit être couvert par des recettes spécifiques aux déchets ménagers. La commune doit donc réclamer à ses citoyens l'entièreté du coût de la gestion des déchets ménagers qu'elle prend en charge.

Le **taux de couverture du coût-vérité** se calcule en divisant l'ensemble des recettes concernées par l'ensemble des dépenses.

Les communes wallonnes ont l'obligation de transmettre à l'Office Wallon des Déchets les statistiques relatives à cette législation.

Le service effectue donc annuellement :

- **FEDEM** : dossier adressé aux communes portant sur les statistiques et la taxe favorisant la collecte sélective des déchets ménagers (échéance : avril 2019 – données 2018).
- **Coût-vérité réel** : dossier adressé aux communes pour établir sur base des comptes clôturés le taux de couverture du coût-vérité réel en matière de déchets ménagers (échéance : septembre 2019 – données 2018).
- **Coût-vérité budget** : dossier adressé aux communes leur permettant d'établir le taux de couverture du coût-vérité en matière de déchets des ménages pour l'exercice d'imposition à venir (échéance : novembre 2019 – données 2020).



ENERGIE



ENERGIE

AGENT TRAITANT : MARCEL HAULOT 3/5 TEMPS

FORMATIONS

2019	Réforme des primes SPW – UVCW février 2019
	Montage dossier UREBA exceptionnel – SPW DGO4 mars 2019
	Ventilation dans les écoles – études de cas – UCL mai 2019
	Journée d'étude sur les formes de stockage de l'énergie – UCL GREPES juin 2019

AIDE ET ASSISTANCE À LA POPULATION

	Nombre de demandes cumulées depuis 2010	Nombre de réponses/conseils	Nombre d'interventions chez les demandeurs	Nombre de renvois après du guichet de l'énergie
2018	953	953	15	0
2019	981	981	2	0

Les questions les plus fréquentes en 2019 concernaient les nouvelles primes de la Région wallonne et pour les conseils pratiques les demandes portaient sur les mesures à prendre afin de réduire la consommation d'électricité.



PEB – PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS

Depuis le 1er mai 2010 l'octroi de permis d'urbanisme (PU) est, entre autres, conditionné par le respect d'exigences de performance énergétique des bâtiments liées à la transposition d'une directive européenne en réglementation wallonne. Ces exigences sont régulièrement renforcées afin d'atteindre le standard Q-ZEN (quasi zero energy) ou NZEB (Nearly zero energy building) pour tous les bâtiments à construire à partir de 2021.

Historique des exigences PEB pour les nouvelles constructions résidentielles				
	Niveau K	Niveau Ew	Espec	Standard
2010	<=45	<=100	<=170	PEB-2010
2014	<=35	<=80	<=130	PEB-2014
2017	<=35	<=65	<=115	PEB-2017
2018-2020	Idem 2017			
2021	<=35	<=45	<=85	Q-ZEN

Des 38 déclarations « PEB initiale » analysées en 2019 sur les 96 demandes de permis d'urbanisme une seule présentait une non-conformité mineure.

Cumul des dossiers examinés depuis 2010				
	En nouvelles constructions	En changements d'affectation	En rénovations	Pourcentage de dossiers conformes
2018	291	1	5	100%
2019	329	0	3	97%

Non-conformité majeure : aucune.

Non-conformité mineure : une erreur de matrice cadastrale.

Depuis le 1er janvier 2019, les autorités publiques sont déjà soumises au standard Q-ZEN pour les nouveaux bâtiments qu'elles comptent occuper. Plus précisément le standard Q-ZEN s'impose, depuis 2019, si les deux conditions suivantes sont réunies :

- Les travaux de (re)construction sont effectués pour le compte d'une autorité publique ;
- L'unité sera occupée par une autorité publique.

Sont également visés les travaux de reconstruction ou d'extension assimilés à du neuf au sens de la PEB.

A savoir, les travaux de reconstruction ou d'extension qui consistent à :

- Créer un volume protégé **supérieur à 800 m³**
- **Doubler** le volume protégé existant
- **Remplacer les installations** (chauffage et/ou ventilation) **ET 75% de l'enveloppe**



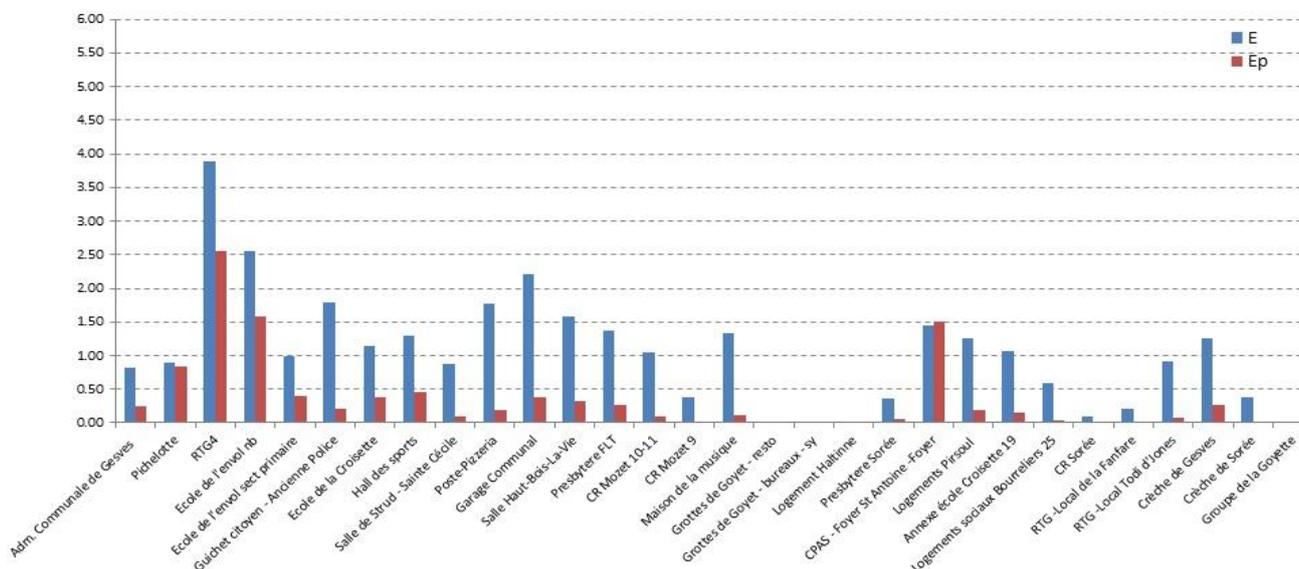
CADASTRE ÉNERGÉTIQUE

Le cadastre énergétique des bâtiments communaux, actualisé annuellement, est un outil qui permet de fixer les priorités des travaux d'amélioration de la qualité de l'enveloppe des bâtiments et ainsi réduire les consommations d'énergie pour les besoins de chauffage. Le cadastre prend en compte les consommations, les surfaces de déperdition et les conditions climatiques de trois années consécutives.

En bleu (E) ce sont les indicateurs de consommations et en rouge (Ep) les indicateurs d'économies potentielles réalisables moyennant travaux de rénovation.

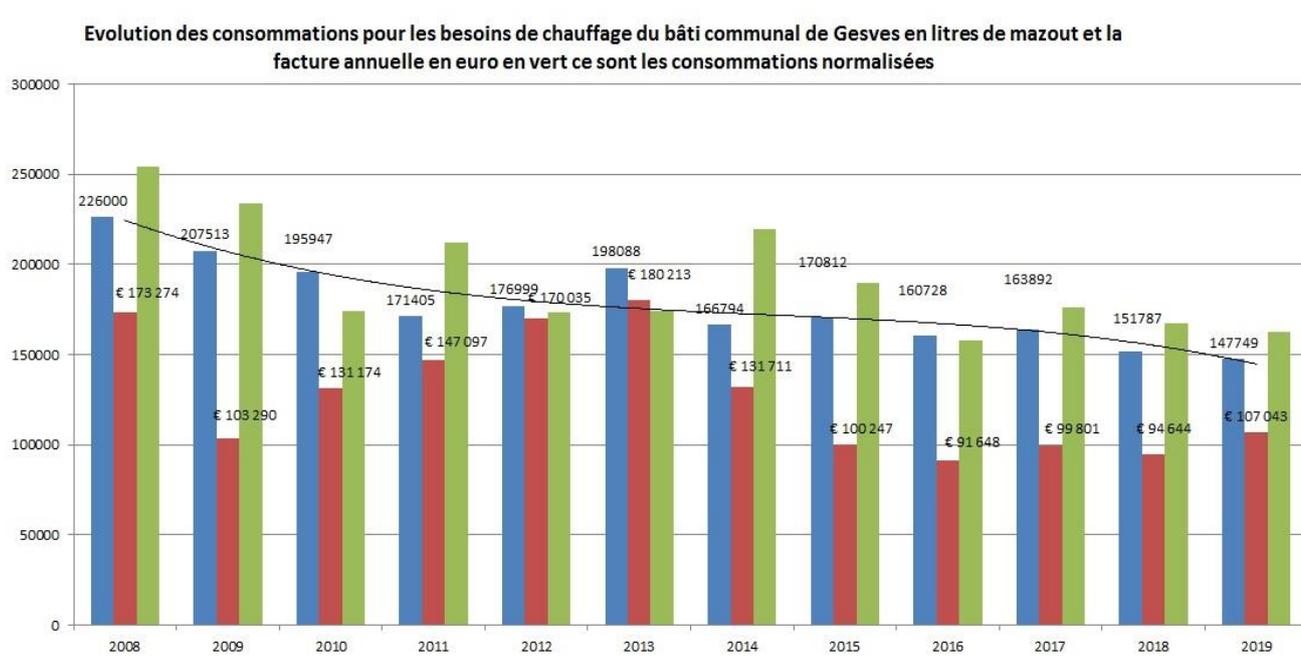
Les valeurs de E et Ep inférieures à « 1 » sont considérées comme correctes pour les anciens bâtiments en même temps, les bâtiments énergivores ($E > 1$) mais avec un faible potentiel d'économie ($Ep < 1$) ne sont pas prioritaires.

Coefficients E et Ep des bâtiments - Cadastre Energie 2019



Il résulte de l'analyse du cadastre que comme en 2018 ce sont les bâtiments RTG4 et l'école de l'Envol qui méritent une attention particulière.



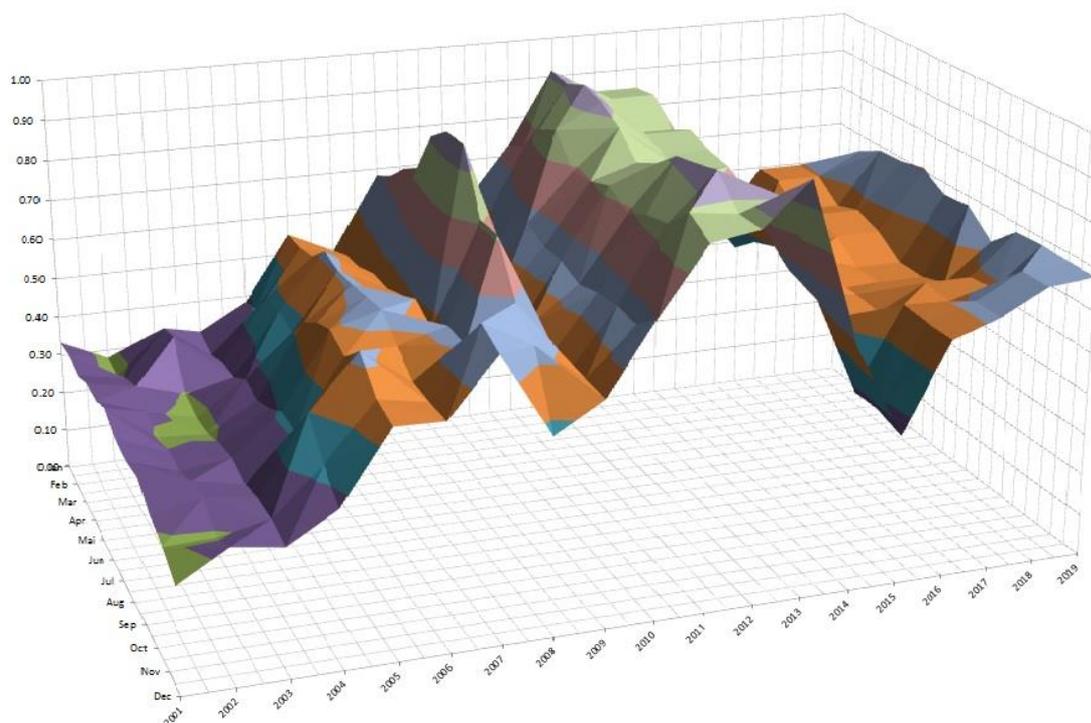


Globalement les consommations de l'ensemble des bâtiments communaux depuis 2014 sont stables. Les consommations normalisées (en vert) un peu supérieures aux consommations effectives (en bleu) indiquent une tendance (légère) à surchauffer les locaux.



SUIVI DU PRIX DU MAZOUT ET/OU FIN DU MAZOUT EN 2035

A partir de 2035, la vente de chaudières au mazout en Région wallonne sera interdite. La Région privilégiant les chaudières au gaz et les systèmes à énergie renouvelables. Le mazout comme combustible restera encore disponible ainsi que le commerce des pièces détachées afin de maintenir en fonctionnement des anciennes installations de chauffage jusqu'à leur arrêt définitif sur panne majeure.



Evolution du prix du mazout

Indépendamment du fait que le combustible mazout sera encore disponible après 2035, l'évolution chaotique de son prix en fait un combustible peu fiable.

CERTIFICAT PEB DES BÂTIMENTS PUBLICS

La directive européenne du 19 mai 2010 sur la performance Énergétique des bâtiments donne un rôle d'exemplarité aux pouvoirs publics. Ainsi, elle impose, à ses articles. 12, 1.b, et 13, l'affichage, de manière visible, d'un certificat PEB délivré par un certificateur agréé dans les bâtiments occupés par une autorité publique lorsqu'une superficie de plus 250 m² est fréquemment visitée par le public. Les bâtiments premiers concernés sont les administrations et les écoles.

Entrée en vigueur de l'affichage obligatoire au 1 janvier 2020.



La procédure d'agrément de certificateur PEB bâtiment public du conseiller en énergie communal est en cours.

Aperçu en l'état des labels des bâtiments communaux.

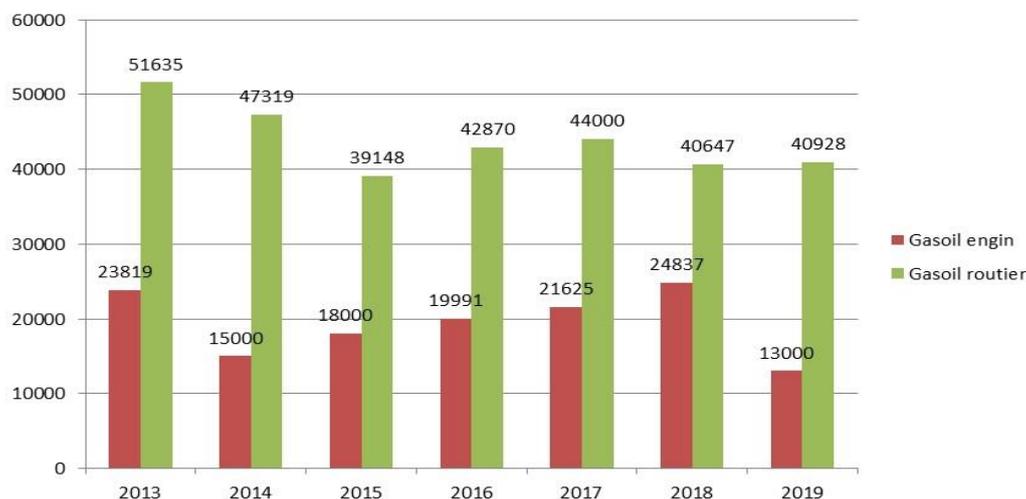
Localisation	Affectation	Coût €/an	Energie kWh/m ² .an	
Adm. Communale de Gesves	Bâtiment administratif public	5334.47€	176	C
Pichelotte	Bâtiment administratif public	23859.59€	114	B
RTG4	Atelier et garage	10002.13€	246	C
Ecole de l'envol nb	Bâtiment scolaire de jour	7336.23€	596	G
Ecole de l'envol section primaire	Bâtiment scolaire de jour	8001.70€	87	B
Guichet citoyen - Ancienne Police	Bâtiment administratif public	2000.43€	124	B
Ecole de la Croisette	Bâtiment scolaire de jour	3334.04€	219	C
Hall des sports	Hall sportif	5334.47€	188	C
Salle de Strud - Sainte Cécile	Salle des fêtes	1462.31€	135	B
Poste-Pizzeria	Bâtiment culturel	2000.43€	3047	G
Garage Communal	Atelier et garage	3000.64€	469	F
Salle Haut-Bois-La-Vie	Salle des fêtes	4001.52€	362	E
Presbytere FLT	Logement	1333.62€	165	B
CR Mozet 10-11	Bâtiment culturel	1000.21€	205	C
CR Mozet 9	Logement	666.81€	94	B
Maison de la musique	Bâtiment culturel	1000.88€	186	C
Grottes de Goyet - resto	Bâtiment culturel	0.00€	0	A+
Grottes de Goyet - bureaux - sy	Bâtiment culturel	0.00€	0	A+
Presbytere Sorée	Logement	2667.23€	65	A
CPAS - Foyer St Antoine -Foyer	Home	15336.59€	148	B
Logements Pirsoul	Logement	1333.62€	203	C
Annexe école Croisette 19	Logement	3001.30€	125	B
Logements sociaux Bourreliers 25	Logement	2001.09€	121	B
CR Sorée	Bâtiment culturel	1567.00€	556	G
RTG -Local Todi d'Jones	Bâtiment culturel	1466.98€	111	B
Crèche de Gesves	Bâtiment de la petite enfance	4334.25€	251	C

En vert, les bâtiments audités par un auditeur externe et jaune par un auditeur interne.



CONSOMMATION GASOIL ENGIN ET ROUTIER

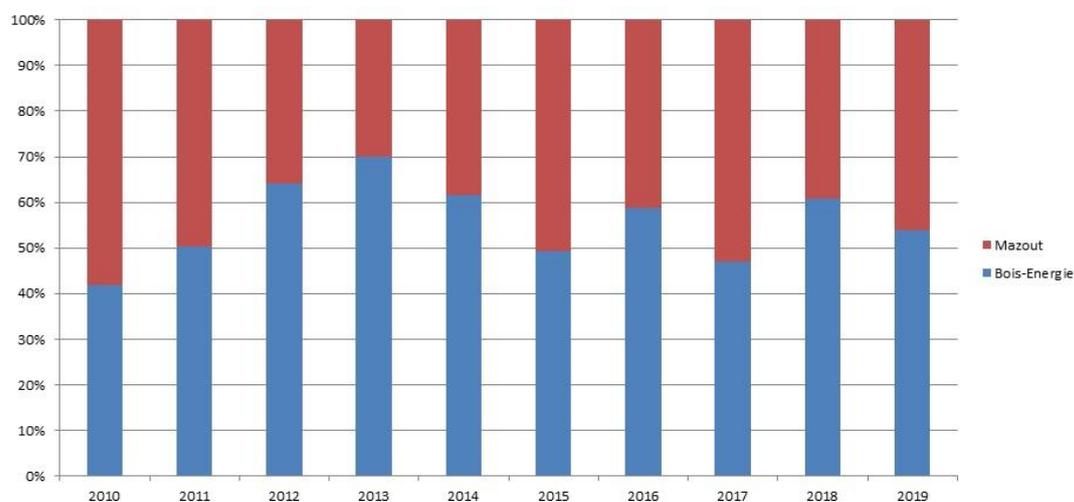
Les consommations de gasoil pour les engins de type grue, tracteur et de gasoil routier sont maintenant séparées des consommations pour les besoins de chauffage du garage communal. Les données ont été récupérées depuis 2013. Ceci permet d'avoir un cadastre chauffage plus représentatif de la réalité et une meilleure vision des besoins des véhicules et engins.



La quantité de gasoil engin de 2019 ne peut être comparée avec celle des années précédentes vu que ce comptage a été arrêté au 30 novembre 2019 avec une dernière livraison le 30 juillet 2019 alors que les autres portent sur des années complètes.

BOIS-ENERGIE

Le bâtiment de la Pichelotte utilise depuis 2009 un système mixte Bois-Energie et Mazout composé de deux chaudières au mazout de 60kW et une chaudière à plaquettes de 100kW qui transforment en moyenne par an les deux conductibles en 470MWh pour les besoins de chauffage.



En 2019 la part du bois a été de 54%.



Depuis bientôt trois années la production locale de plaquettes couvrent les besoins en Bois-Energie de la Pichelotte avec des quantités annuelles de l'ordre de 250 à 300 MAP (m³ apparent plaquettes) qui correspondent à 22500 et 27000 litres de mazout.

RÉALISATIONS ET PROJETS

Bois-Energie local.

Le projet de production de plaquettes forestières se poursuit en collaboration avec le GAL Pays des Tiges et Chavées jusqu'à la fin de la programmation. Par la suite, la commune reprendra la gestion de la production locale de plaquettes forestières.

Ecole de la Croisette.

Depuis décembre 2017 une nouvelle chaudière mazout à condensation de 70kW a été installée, suivi de travaux de remplacement des portes, vitrages et châssis (2018-2019). Un dossier de demande de subside UREBA exceptionnel 2019 à concurrence de 75 à 80% du montant des travaux estimé à 70000 € a été déposé au SPW pour l'isolation du toit, des murs par l'intérieur et l'installation d'un système de ventilation contrôlée. A terme la chaufferie de l'école de la Croisette s'en trouvera largement surdimensionnée et donc afin d'optimiser le système de chauffage il sera intéressant de raccorder le bâtiment voisin (annexe de la Croisette n°19) sur la nouvelle chaudière. Ces travaux pourront être réalisés par les services techniques communaux.

Chaufferie Bois-Energie à l'école de l'Envol.

Le système de chauffage de l'école de l'Envol est composé de quatre chaudières au mazout réparties dans trois chaufferies. Une étude est en cours avec le soutien technique de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) pour remplacer le système de chauffage au mazout de l'école de l'Envol par une chaufferie unique au Bois-Energie.

Plan d'action énergie-climat.

Deux actions, dans le cadre de la Convention des Maires en partenariat avec les communes d'Assesse et Ohey ainsi que le GAL Pays des Tiges et Chavées, visant à inciter des citoyens à entreprendre des travaux de rénovation énergétique de leur habitation.

L'action « IsolTaMaison » : plateforme de sensibilisation, d'aide technique et administrative pour permettre à 20 ménages de bénéficier d'un audit rénovation gratuit et du suivi des travaux en cas de passage à l'acte.

Objectif : 20 audits (dont 7 ont déjà été réalisés).



L'action « LIFE Be-Reel » : projet pilote du SPW pour tester auprès des citoyens trois outils d'aide à la décision de lancement de travaux de rénovation énergétique – quickscan, feuille de route et passeport bâtiment.

Objectif à atteindre en 2020 : 100 quickscan suivi de 30 feuilles de route et enfin 10 dossiers seront sélectionnés par le SPW pour la réalisation des travaux.



**PLAN GENERAL D'URGENCE
ET D'INTERVENTION COMMUNAL
(PGUI)**



PLAN GENERAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL OU PGUI

AGENT TRAITANT : ANNE-CATHERINE DE CALLATAY

QU'EST-CE QU'UNE SITUATION D'URGENCE ?

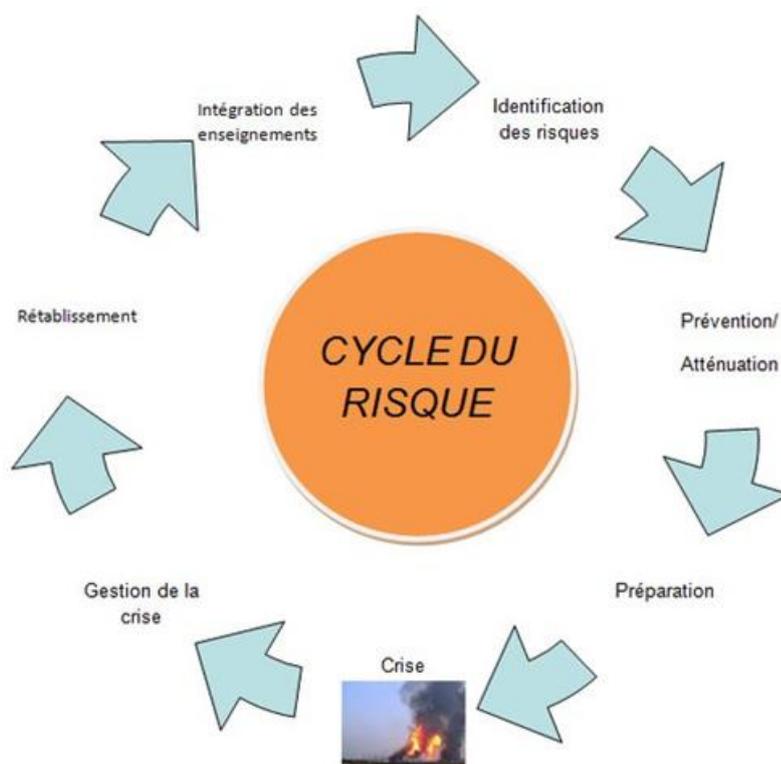
« Tout événement qui entraîne ou qui est susceptible d'entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale, comme un trouble grave de la sécurité publique, une menace grave contre la vie ou la santé des personnes et / ou contre des intérêts matériels importants, et qui nécessite la coordination des acteurs compétents, en ce compris les disciplines, afin de faire disparaître la menace ou de limiter les conséquences néfastes de l'événement ». (AR 22.05.2019)

QU'EST-CE QUE LE PGUI ?

Depuis l'arrêté royal du 16 février 2016, qui faisait suite à la catastrophe de Ghislenghien, chaque commune a l'obligation d'élaborer un plan général d'urgence et d'intervention (« PGUI »).

Ce « plan d'urgence » a pour premier objectif d'optimiser la coordination des services (ou « disciplines ») appelés à intervenir en cas de situation de crise : les pompiers, les services médicaux et psycho-sociaux, la police mais également les services logistiques (qu'ils soient communaux, de la Protection civile ou encore de la Défense) et la communication.

Le champ d'action de chaque commune est double : via un travail en amont (de prévention, d'analyse des risques, d'élaboration de plans,) ou lors de la survenance de crise (accident d'avion de Gelbressée, fuites de gaz,)



La planification d'urgence est l'outil de gestion visant à permettre un engagement rapide de moyens de secours disponibles ainsi qu'à réaliser une coordination optimale de ces moyens

CONSTITUTION DU PLAN

La planification d'urgence est constituée de plusieurs plans :

- Le Plan d'urgence et d'intervention (PUI) est multidisciplinaire. Il se compose :
 - o Du Plan général d'urgence et d'intervention (PGUI) qui contient les directives générales et les informations nécessaires pour assurer la gestion de la situation d'urgence. Il comprend notamment les informations générales concernant la commune ou la province concernée, l'inventaire des risques, les moyens pouvant être engagés, les modes de communication, les procédures d'alerte, l'organisation de la coordination opérationnelle et stratégique ainsi que les modalités d'information de la population.
 - o Des Plans particuliers d'urgence et d'intervention (PPUI) qui complètent le PGUI. Ils contiennent entre autres des directives spécifiques supplémentaires concernant un risque particulier. Ils portent sur des lieux à risque tels que stations de métros, gares, stades de football, salles de spectacle ou institutions sensibles. Ces plans décrivent les scénarios d'incidents et les procédures d'intervention, la coordination des opérations, les mesures de protection des personnes et des biens, la localisation du PCOps, PMA, du centre d'accueil, de la morgue ainsi que les trois périmètres préétablis.
 - o Les plans mono-disciplinaires d'intervention qui règlent les modalités d'intervention d'une discipline conformément au PUI. Chaque discipline doit établir le sien qui reprend l'alerte et le départ, la montée en puissance et les renforts, la répartition des tâches, la communication et le commandement. Ils règlent l'intervention de grande envergure de chaque discipline.

Les Plans internes d'urgence (PIU) qui sont des documents existant au niveau des entreprises ou des institutions. Ils contiennent des mesures matérielles et organisationnelles adaptées à cet organisme. Si la situation d'urgence dépasse le cadre de l'institution, on déclenche le PPUI concerné. Ces plans doivent du reste aussi contenir les modalités d'alerte des services d'intervention externes.

ETAT DES LIEUX

Actuellement, le PGUI est en phase de révision complète en vue de sa finalisation.

Un Coordinateur planification d'urgence, à savoir la personne de référence pour la planification d'urgence et la coordination stratégique des situations d'urgence de l'autorité compétente, va être officiellement désigné par Conseil communal dans le courant du mois de décembre 2019.



LE PROJET BE-ALERT

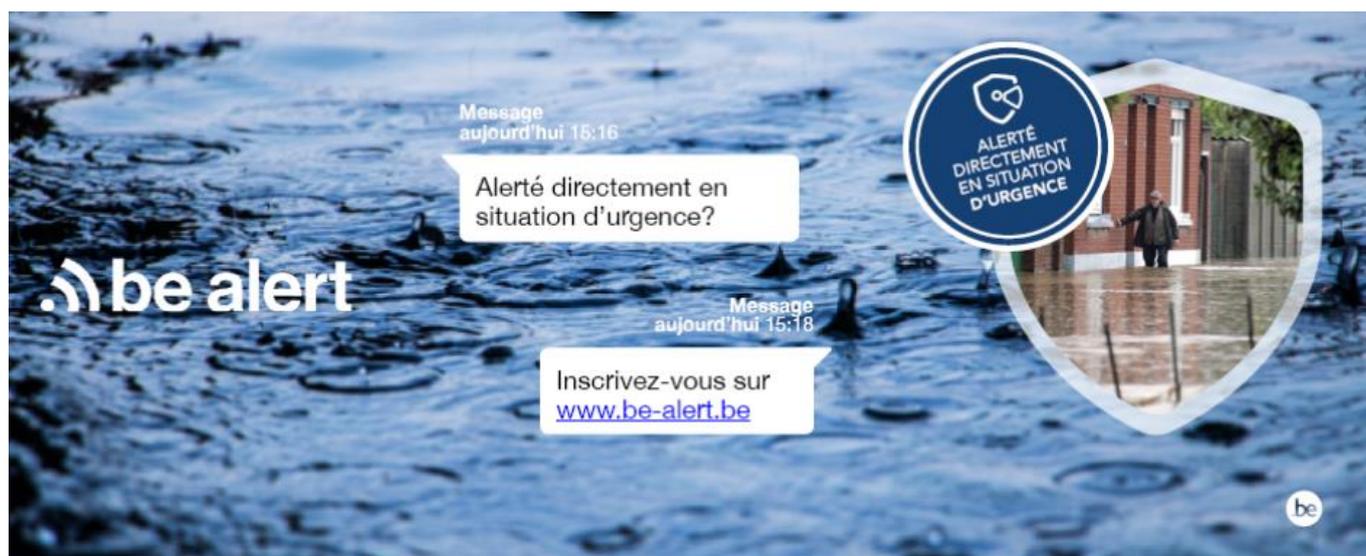
BE-Alert est un système d'alerte qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence.

Jusqu'à présent l'alerte et l'information à la population pouvait se faire via les médias (sociaux), les services de secours déployés sur le terrain ou -en ce qui concerne le risque Seveso ou nucléaire- par le biais d'un réseau de sirènes.

Le système BE-Alert permet désormais une alerte via de nouveaux canaux complémentaires. Ainsi, une autorité, qu'il s'agisse d'un Bourgmestre, d'un Gouverneur ou du Ministre de l'Intérieur peut, s'il l'estime nécessaire, alerter la population par appel vocal, SMS ou e-mail.

De la sorte, vous recevez les recommandations utiles pour votre sécurité de manière rapide (ex. Fermez portes et fenêtres lors d'un incendie).

BE-Alert dispose de capacité suffisante pour alerter simultanément un grand nombre de citoyens, via différents canaux. Nous continuerons de tester cette capacité sur une base régulière.



RECETTES – TAXES



Sources : *Portail des pouvoirs locaux de Wallonie*

La fiscalité communale est constituée par l'ensemble des impôts que peuvent prélever les communes pour couvrir leurs dépenses.

Les communes tiennent ce pouvoir fiscal de la Constitution (article 170). Un certain nombre de limites à ce pouvoir résident dans la loi elle-même, dans la compétence de contrôle de l'autorité de tutelle et dans le respect de principes généraux comme le principe d'égalité devant la loi, le principe d'équité, etc... La fiscalité joue un rôle important dans chaque commune puisqu'elle représente une part non-négligeable des recettes ordinaires dans les comptes.

En matière de fiscalité communale, on distingue d'une part les impôts communaux additionnels, composés de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques et des centimes additionnels au précompte immobilier et d'autre part, les impôts purement communaux. Les impôts communaux additionnels représentent 80% de la fiscalité communale. En ce qui concerne les impôts purement communaux, ils sont très diversifiés (une centaine) mais on peut en isoler quatre ou cinq à l'impact plus important (enlèvement des immondices, force motrice, écrits publicitaires, seconde résidence, ...). Par ailleurs, l'impôt doit être distingué de la redevance qui constitue la rémunération qu'une commune prélève en contrepartie d'un service qu'elle rend à un contribuable considéré isolément.

Sources : « *Etude des finances locales – Belfius – 2019* »

FISCALITÉ

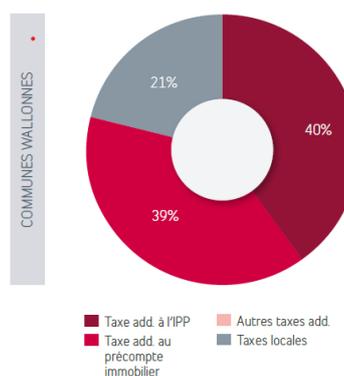
La fiscalité, c'est-à-dire les ressources mobilisées directement auprès des agents économiques situés sur le territoire communal, représente la première source de financement des communes. Le produit de la fiscalité représente en effet 50% du budget ordinaire des communes, ce qui traduit également le niveau de **responsabilisation financière** que doivent assumer leurs gestionnaires.

La capacité plus ou moins importante des pouvoirs locaux à lever des impôts sur les ressources des contribuables (ménages, entreprises, associations...) symbolise par excellence l'**autonomie fiscale** dont disposent les administrations locales pour leur permettre de mener une politique spécifique dans le cadre des missions qui relèvent de leur compétence.

Le produit de la fiscalité émane de deux composantes: l'**assiette de l'impôt**, c'est-à-dire la base imposable, et le **taux d'imposition** appliqué par la commune. Si les gestionnaires communaux peuvent théoriquement modifier annuellement les taux d'imposition, leur marge de manœuvre sur la base imposable est assez limitée.

La perception effective de la recette fiscale est également tributaire du **rythme d'enrôlement** et de versement aux communes (assuré par les administrations fédérales et régionales pour ce qui concerne les taxes additionnelles (IPP et précompte immobilier)). La mandature précédente a été marquée par d'importantes fluctuations du rythme d'enrôlement de la taxe additionnelle à l'IPP (-22% en 2015 et +44% en 2016) entraînant une variation globale du niveau des recettes et influençant dès lors les soldes budgétaires dégagés.

Structure des recettes fiscales - Budgets 2018



Au niveau des **taxes locales**, la sensibilité à la conjoncture est très variable selon les catégories de taxes. Elle est certainement plus prononcée pour les taxes pesant sur les entreprises que pour celles pesant sur les ménages qui sont relativement stables (principalement liées à l'hygiène publique et à l'occupation du domaine public).

Pour l'ensemble des taxes évoquées, on peut également supposer que le taux de recouvrement effectif soit également plus faible que normal en période de récession économique en raison d'enrôlements restant impayés plus importants (insolvabilité, faillite, etc.).



ADAPTER LES TAUX D'IMPOSITION?

Au cours de ces dernières années, les trois Régions du pays se sont toutefois engagées avec les communes de leur ressort et selon des modalités pratiques différentes (sur une base négociée ou contractualisée) à une forme d'engagement respectif de maîtrise de la fiscalité communale par le biais de pactes de «paix fiscale».

En Région wallonne, la circulaire annuelle dite «budgétaire», contenant les grands principes à respecter lors de l'élaboration des budgets communaux, encadre le pouvoir fiscal des communes en y listant les «instruments fiscaux soutenus par le Ministre et les taux maxima qu'il recommande»².

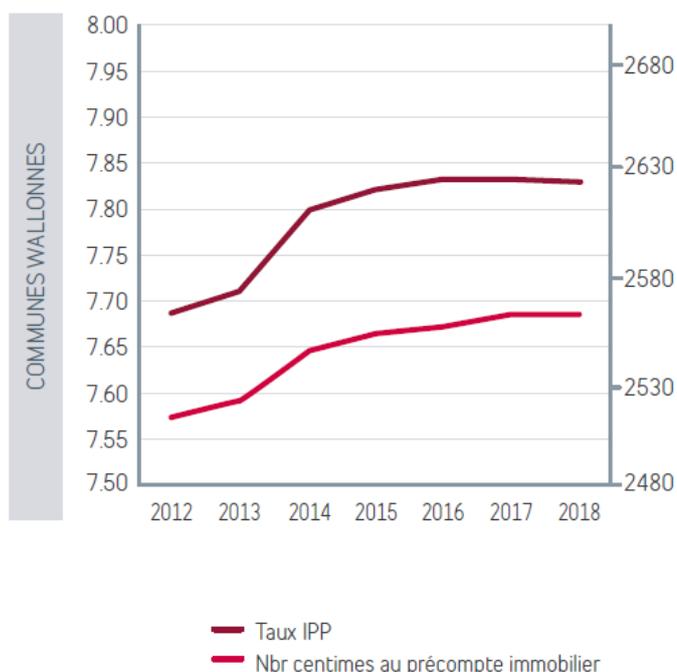
Concernant le précompte immobilier, 180 communes wallonnes (hors Communauté germanophone), soit plus de 70%, appliquent un taux égal ou supérieur au taux maximum recommandé par la «paix fiscale» (soit 2.600 centimes). Au niveau de l'IPP, un tiers des communes wallonnes appliquent un taux égal ou supérieur à 8,5%. La marge de manœuvre disponible pour le taux IPP semble plus élevée mais dans la pratique les communes sont plus réticentes politiquement à actionner ce levier.

> Tax shift

Dans le cadre du Tax shift, le gouvernement fédéral a pris une série de mesures qui ont pour effet de réduire la base taxable en matière d'additionnels à l'impôt des personnes physiques. Ces mesures sont mises en place progressivement depuis l'exercice d'imposition 2016 et ont donc déjà exercé leurs effets. Des mesures complémentaires doivent encore entrer en vigueur au cours de ces prochaines années et impacter le produit de l'IPP retourné aux communes (de 2019 à 2021). Selon les estimations réalisées par le SPF Finances, l'impact pluriannuel découlant du Tax shift pour la période 2017 à 2021 sur leurs revenus issus des additionnels IPP sont les suivants:

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Communes bruxelloises	0,8	4,5	8,6	11,0	18,1	22,9
Communes wallonnes	3,3	18,5	35,5	45,4	74,8	94,3
Communes flamandes	6,9	38,0	72,7	93,0	153,4	193,2
Total	11,0	61,0	116,8	149,3	246,4	310,3

Évolution des taux d'imposition communaux - 2012-2018



Dossier complet : <https://research.belfius.be/fr/gerer-une-commune-en-2019/>



A. ADDITIONNELS ENRÔLÉS ET PERÇUS PAR LE MINISTÈRE DES FINANCES

- **Centimes additionnels** au précompte immobilier : 2700 centimes
- **Impôt personne physique** : 8,5 %
- **Taxe sur la circulation** : d'office 10 %

B. SERVICE – TAXES COMMUNALES

Le travail du service consiste en la gestion des données de toutes les taxes, l'encodage, l'élaboration des rôles, l'envoi des avertissements-extraits de rôle, des rappels, des sommations, des contraintes et des dossiers de contentieux ainsi que tout autre document s'y rapportant.

De plus cette année, le renouvellement de tous les règlements-taxes et redevances, a nécessité la préparation, l'élaboration et l'actualisation des nouveaux textes en vue de leur adoption lors des Conseils communaux et l'envoi aux organes de tutelle.

Récapitulatif des règlements-taxes et/ou redevances en application en 2019 :

Libellés règlements	Date Conseil	Validité	Approbation DGPL
Bibliothèque	23/12/2013	2013 ⇔ 2019	<i>Expiration du délai</i>
Centimes additionnels	20/12/2018	2019	<i>09/01/2019</i>
Cimetières - Concessions	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Cimetières – Prestations hygiène publique	20/09/2013	2013 ⇔ 2019	<i>24/10/2013</i>
Conteneurs à puce (vente) *	27/03/2014	2014 ⇔ 2019	<i>Expiration du délai</i>
Conteneurs à puce (mise à disposition) *	14/11/2016	2017 ⇔ 2019	<i>21/12/2016</i>
Déchets ménagers *	14/11/2016	2017 ⇔ 2019	<i>21/12/2016</i>
Documents administratifs	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Documents administratifs – Urbanisme	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Ecrits publicitaires *	14/05/2018	2019	<i>11/06/2018</i>
Locations matériel communal	08/03/2017	2017 ⇔ 2019	<i>11/04/2017</i>
Locations salles communales	23/10/2015	2016 ⇔ 2019	<i>14/12/2015</i>
Immeubles inoccupés *	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Impôt personnes physiques	20/12/2018	2019	<i>27/12/2018</i>
Parcelles non-bâties – Lotissement *	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Prestations effectuées pour des tiers	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Sacs PMC & Bio *	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Secondes résidences *	30/01/2013	2013 ⇔ 2019	<i>21/02/2013</i>
Terrains de camping *	20/09/2013	2014 ⇔ 2019	<i>24/10/2013</i>
Terrains non bâtis – Hors lotissement *	20/09/2013	2013 ⇔ 2019	<i>24/10/2013</i>
Versages sauvages *	20/09/2013	2014 ⇔ 2019	<i>24/10/2013</i>

Remarque : les taxes et/ou redevances () sont gérées directement par le service taxes. Les données détaillées sont reprises ci-dessous. Pour les autres statistiques, se référer aux services concernés.*



➤ **Ecrits publicitaires non adressés :**

❖ 2010	59.615,05 €	763 articles	❖ 2015	53.232,98 €	929 articles
❖ 2011	50.758,88 €	805 articles	❖ 2016	50.495,28 €	980 articles
❖ 2012	46.635,88 €	778 articles	❖ 2017	49.928,94 €	880 articles
❖ 2013	59.118,26 €	782 articles	❖ 2018	46.744,90 €	731 articles
❖ 2014	55.352,33 €	784 articles	❖ 2019		
			- 1 ^{er} semestre	21.110,77 €	360 articles
			- 2 ^e semestre	15.376,96 €	269 articles

(Pour 2019 : chiffres arrêtés au 21 novembre)

➤ **Immeubles inoccupés**

❖ 2010	5 articles	❖ 2015	6 articles
❖ 2011	6 articles	❖ 2016	6 articles
❖ 2012	8 articles	❖ 2017	5 articles
❖ 2013	5 articles	❖ 2018	3 articles
❖ 2014	3 articles		

❖ 2019 : *procédure en cours*

⇒ 12/03/2019 : 1^{er} constats

60 envois

⇒ 21/10/2019 : 2^e constats

Suite aux différentes réponses :

14 envois

⇒ 21/11/2019 : *procédure taxation d'office* 6 envois

➤ **Immondices – Evolution des rôles**

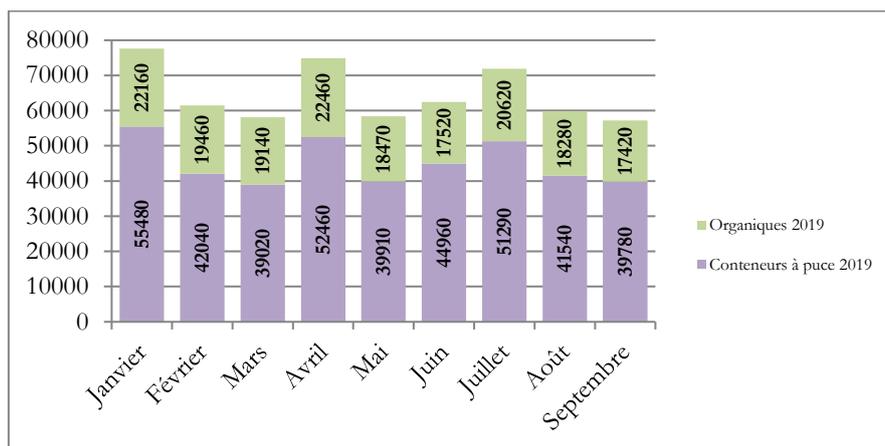
	Nombre articles	Totaux	Déchets ménagers	Forfaits
2010	2726	317.513,04 €	141.393,04 €	176.120,00 €
2011	2741	309.058,21 €	133.318,21 €	175.740,00 €
2012	2754	313.503,54 €	136.118,54 €	177.385,00 €
2013	2813	345.855,00 €	134.227,08 €	213.525,00 €
2014	2834	371.682,70 €	157.872,70 €	213.810,00 €
2015	2877	372.283,00 €	156.333,00 €	215.950,00 €
2016	2901	380.581,25 €	164.096,25 €	216.485,00 €
2017	2947	422.436,95 €	157.981,95 €	264.455,00 €
2018	2965	413.542,80 €	148.832,80 €	264.710,00 €
2019 (*)	2968	401.907,41 €	138.577,41 €	263.330,00 €

(*) Simulation des rôles effectuée au 30 novembre 2019 sur base des données obtenues au 31 octobre 2019.



A titre informatif : Enlèvement des conteneurs à puce et des organiques

Pour plus de renseignements voir la partie « gestion des déchets ménagers »



Données BEP – Pour 2019 : situation arrêtée au 30 septembre (en Kg)

➤ Parcelles non bâties situées dans un lotissement non périmé

❖ 2010	14.300,00 €	35 articles	❖ 2015	20.970,00 €	37 articles
❖ 2011	12.480,00 €	31 articles	❖ 2016	20.090,00 €	33 articles
❖ 2012	17.310,00 €	34 articles	❖ 2017	20.530,00 €	34 articles
❖ 2013	23.647,50 €	36 articles	❖ 2018	18.380,00 €	32 articles
❖ 2014	21.747,50 €	35 articles	❖ 2019	16.210,00 €	27 articles

➤ Terrains non-bâties (hors lotissement) – Agent traitant : Coralie Ghilain

❖ 2013	69.630,00 €	166 articles	❖ 2017	50.731,95 €	134 articles
❖ 2014	62.268,65 €	119 articles	❖ 2018	43.849,80 €	102 articles
❖ 2015	61.282,45 €	122 articles	❖ 2019	24.549,96 €	57 articles
❖ 2016	55.664,95 €	123 articles			+ Procédure second rôle en cours

➤ Secondes résidences

❖ 2010	81.300,00 €	131 articles	❖ 2015	76.800,00 €	116 articles
❖ 2011	78.600,00 €	127 articles	❖ 2016	65.280,00 €	100 articles
❖ 2012	72.900,00 €	119 articles	❖ 2017	66.880,00 €	104 articles
❖ 2013	78.400,00 €	120 articles	❖ 2018	61.440,00 €	96 articles
❖ 2014	72.960,00 €	112 articles	❖ 2019	58.240,00 €	90 articles
					+ Procédure rôle complémentaire en cours

➤ Terrains de camping : 1 article

		Emplacements			Emplacements
❖ 2013	22.950,00 €	300	❖ 2017	25.495,00 €	237
❖ 2014	28.520,00 €	271	❖ 2018	22.015,00 €	203
❖ 2015	27.170,00 €	256	❖ 2019	21.210,00 €	196
❖ 2016	25.880,00 €	244			



A titre informatif, l'état de perception des rôles relatifs à l'exercice 2019

La situation comptable étant arrêtée au 21 novembre 2019, les taxes suivantes ne sont pas encore enrôlées : immondices (forfaits et pesées) – écrits publicitaires rôle n° 2 - immeubles inoccupés – terrains hors lotissements rôle n° 2 et terrains de camping – pour estimations voir ci-dessus.

Administration Communale : 92054 GESVES										Date : 21/11/2019		
SITUATION DES ROLES / FACTURIERS AU 21/11/2019										Heure : 11:01:22		
										Page : 1 / 1		
Exer. Art. Budget.	Taxe / Redev.	Approb.	N° Droit	Nbr.Art.	Montant	Recettes	Dégrèvement	Irrécouvrable	Annulation	Note Crédit	Rembours.	Solde
2019 040/364-24	06 01 - 0 ECRITS.PUB.	05/08/2019	821	360	21.110,77	13.093,11		32,87				7.984,79
Totaux - Période 1					21.110,77	13.093,11	0,00	32,87	0,00	0,00	0,00	7.984,79
Totaux - Taxes 06					21.110,77	13.093,11	0,00	32,87	0,00	0,00	0,00	7.984,79
2019 040/367-09	08 01 - 0 TERR.NON BATIS	09/09/2019		27	16.210,00	13.130,00						3.080,00
Totaux - Période 1					16.210,00	13.130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3.080,00
Totaux - Taxes 08					16.210,00	13.130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3.080,00
2019 040/367-09	12 01 - 0 N BATI HABITAT	28/10/2019	968	57	24.549,96	3.598,77						20.951,19
Totaux - Période 1					24.549,96	3.598,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20.951,19
Totaux - Taxes 12					24.549,96	3.598,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20.951,19
2019 040/367-13	23 01 - 0 SEC.RESIDENCE	08/07/2019	621	90	58.240,00	54.409,62						3.850,38
Totaux - Période 1					58.240,00	54.409,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3.850,38
Totaux - Taxes 23					58.240,00	54.409,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3.850,38
2019 040/367-48	15 01 - 0 EOLIENNES	23/04/2019	627	1	45.000,00	45.000,00						0,00
Totaux - Période 1					45.000,00	45.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux - Taxes 15					45.000,00	45.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux - Exercice 2019					165.110,73	129.231,50	0,00	32,87	0,00	0,00	20,00	35.866,36
Totaux					165.110,73	129.231,50	0,00	32,87	0,00	0,00	20,00	35.866,36

LE SERVICE C'EST AUSSI – pour 2019 : chiffres arrêtés au 30 novembre

➤ Rappels (toutes taxes) :

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
824	500	988	829	773	867	1356	543

➤ Sommations (toutes taxes) :

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
39	38	731	287	772	800	187	299

➤ Contraintes (toutes taxes) :

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
-	-	-	90	-	-	129	-

➤ Notaires : demandes traitées relatives aux arriérés de taxes éventuels avant signature de tout acte notarié.

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
360	350	375	431	448	495	470	448

➤ Plans de paiement :

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
33	15	62	50	73	69	55	51

➤ Gestion des réclamations (toutes taxes) : dossiers en cours :

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 (*)	2019 (*)
-	-	150	8	8	6	4	1

(*) Pour information : un réclamant a été débouté par le Tribunal de 1^{ère} Instance mais a décidé d'aller en appel.

➤ Traitement des « codas » : extraits de compte codifiés électroniques – imputations journalières, recherches et affectations des montants non-émargés.

➤ Déclarations de créances et gestion des dossiers de curatelles, faillites, médiations de dettes



- Envoi situation financière de redevables à la demande de tiers (CPAS, médiateurs, avocats)
- Réponses courriers – mails – téléphone <> Directeur financier
- Gestion du système « conteneurs à puce »
 - Vente des conteneurs et explication des systèmes de ramassages, coûts et tris aux nouveaux arrivants.
 - Encodages et gestion des transferts – mutations (déménagements, changements de propriétaires, décès, ...).
 - Facturation vente conteneurs et mises à disposition.
 - Résoudre tout problème relatif aux différents ramassages déchets ménagers (conteneur non vidangé, volé, cassé, ...) - Contacts hebdomadaires avec le BEP.
 - Envoi et transfert des nouvelles des nouvelles données au BEP (pesées, puces, ...).
 - Gestion stock et commandes conteneurs – sacs PMC & Bio (en collaboration avec le service accueil).
 - Encodage des données :

~ Puces :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Nouvelles	112	104	124	83	93	94	90	<i>Chiffres arrêtés au 30 novembre</i>
Modifications	187	225	280	272	304	335	330	

~ Redevables : modifications, transferts, déménagements, décès, ...

~ Réductions : revenus garantis et d'intégration, réfugiés, incontinences, ...

- Mises à jour du programme taxes via les mutations du programme population et règlement des problèmes liés à ces mutations : courriers, corrections encodages, ...

- Formalités dossiers déchets Région Wallonne – Cfr. Partie « Gestion des déchets »



COMPTE COMMUNAL 2018



COMPTE COMMUNAL 2018

AGENT TRAITANT : TRAVAIL D'ÉQUIPE

BILAN	Actif	Passif
	37.847.966,76 €	37.847.966,76 €

COMPTE DE RESULTATS	Charges (C)	Produits (P)	Résultat (P-C)
Résultat courant	8.659.050,39 €	8.208.159,62 €	-450.890,77 €
Résultat d'exploitation (1)	10.589.998,79 €	10.522.066,39 €	-67.932,40 €
Résultat exceptionnel (2)	176.592,40 €	175.818,82 €	-773,58 €
Résultat de l'exercice (1+2)	10.766.591,19 €	10.697.885,21 €	-68.705,98 €

TABLEAU DE SYNTHESE	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés (1)	8.622.914,16 €	2.151.563,76 €
Non Valeurs (2)	74.865,97 €	0.00 €
Engagements (3)	8.716.663,98 €	2.922.158,78 €
Imputations (4)	8.716.663,98 €	1.452.816,48 €
Résultat budgétaire (1 - 2 - 3)	-169.366,97 €	-1.710.497,39 €
Résultat comptable (1 - 2 - 4)	-168.615,79 €	-241.155,09 €



BUDGET COMMUNAL 2019



BUDGET COMMUNAL 2019

AGENT TRAITANT : SERVICE DES FINANCES

SE CLOTURE A L'ORDINAIRE après la modification budgétaire n° 1 :

	Service ordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	9.053.091,55 €
Dépenses totales exercice proprement dit	8.602.813,12 €
Boni exercice proprement dit	450.278,43 €
Recettes exercices antérieurs	2.526,19 €
Dépenses exercices antérieurs	452.804,62 €
Prélèvements en recettes	0,00 €
Prélèvements en dépenses	0,00 €
Recettes globales	9.055.617,74 €
Dépenses globales	9.055.617,74 €
Boni global	0,00 €

SE CLOTURE A L'EXTRAORDINAIRE après la modification budgétaire n° 1 :

	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	7.205.812,00 €
Dépenses totales exercice proprement dit	5.226.535,63 €
Boni exercice proprement dit	883.890,29 €
Recettes exercices antérieurs	830.286,56 €
Dépenses exercices antérieurs	1.843.508,41 €
Prélèvements en recettes	1.094.912,76 €
Prélèvements en dépenses	965.581,20 €
Recettes globales	7.151.734,95 €
Dépenses globales	7.151.734,95 €
Boni global	0,00 €



AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI



AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

AGENT TRAITANT : FABIENNE RICHARD

Petit rappel :

Une Agence Locale pour l'emploi est une association sans but lucratif qui propose d'effectuer diverses activités non rencontrées dans le circuit du travail régulier.

L'objectif est de permettre à des chômeurs de longue durée de renouer un lien avec le monde du travail par le biais d'activités de proximité au service de personnes privées ou morales.

Ces demandeurs d'emploi sont indemnisés de manière légale (4,10 €/h) tout en gardant leurs droits aux allocations de chômage ou RIS et ainsi d'améliorer leur statut pécuniaire. Les ALE répondent également à un besoin important de services non rencontrés au niveau local.

Pour s'y inscrire comme travailleur, il faut soit être au chômage (complet indemnisé depuis 24 mois ou complet indemnisé depuis 6 mois et avoir atteint l'âge de 45 ans) ou soit bénéficier du revenu d'intégration sociale.

Ces activités peuvent être : jardinage, bricolage, surveillance scolaire, nettoyage des locaux d'asbl ...

Les utilisateurs sont soit des personnes privées, des autorités locales, des ASBL et autres associations non-commerciales, soit des établissements d'enseignement et des entreprises des secteurs horticole et agricole.

L'utilisateur achète les chèques à 5,95 €/h et l'inscription est gratuite à Gesves.

STRUCTURE

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALE) est instituée par une commune sous la forme d'une association sans but lucratif. Les organes de gestion de cette association doivent être composés paritairement d'une part, de membres désignés par le Conseil communal suivant la proportion entre la majorité et la minorité et, d'autre part, de membres représentant les organisations qui siègent au Conseil national du travail (CNT).

L'ALE compte au moins 12 membres et au plus 24 membres.

Le Président de l'ALE est Monsieur Marcellin DEBATY, il est le responsable fonctionnel de l'agent tandis que Madame Gaëtane LEBRUN (Forem) en est la responsable hiérarchique (fixer des objectifs, évaluer, sanctionner...). La gestion de l'asbl est de la responsabilité du Conseil d'administration (CA).



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.S.B.L. ALE-GESVES :

	<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>REPRESENTANT</i>
Représentants du Conseil Communal :			
Membre	FOURNEAU	Stéphanie	RPG+
Membre	PISTRIN	Nathalie	RPG+
Membre	VAN AUDENRODE	Martin	RPG+
Membre	BARBEAUX	Cécile	ECOLO
Président	DEBATY	Marcellin	GEM
Secrétaire	HINCOURT	Jacqui	GEM
Membre	SANZOT	Annick	GEM
Représentants du CNT (Conseil national du Travail) :			
Vice-Président	AGNELLI	Christophe	CGSLB
Membre	CORNETTE	Véronique	CSC
Membre	DEBATY	Sandrine	UCM
Membre	DEGODENNE	Michel	UNIPSO
Membre	MESTACH	Roger	FWA
Membre	NOELMANS	Christian	UWE-FEB
Trésorier	TILLIEUX	Albert	FGTB

BUDGET

Outre le choix d'un local accessible au public des utilisateurs et des chômeurs inscrits à l'agence, son entretien et ses charges (électricité, chauffage), il revient à la commune de Gesves de mettre à disposition des agents détachés le matériel nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches (enveloppes et papier, budget pour frais de port, etc....).

L'a.s.b.l. ALE Gesves emploie un agent à mi-temps, Madame Fabienne RICHARD, rémunérée par le FOREM. Depuis le 1er juillet 2016, elle assure une permanence à l'ALE d'OHEY le jeudi matin.

Les recettes de l'ALE proviennent de deux sources :

- L'allocation trimestrielle de 619,73 € accordée par agent FOREM, détaché à temps plein dans l'ALE (allocation destinée à couvrir les frais administratifs). A Gesves, elle correspond à un montant de 247,90 €/trimestre.
- La quote-part est de 25% par chèque émis par EDENRED (ACCOR) pour les utilisateurs de la commune de Gesves.

Dépenses exceptionnelles 2019

Début décembre, les membres du Conseil d'Administration de l'asbl ALE Gesves se réuniront pour décider d'offrir pour Noël, à chaque chômeur, ayant presté des heures ALE de façon régulière, un colis Gourmand.



FORMATIONS 2019

L'ALE est obligée de consacrer 25% de la quote-part (25%) sur les chèques vendus sur la commune, pour des formations. La quote-part sur chèques en 2018 s'élève à 3255.59 €. Le quart de ce montant, soit 813,90 € a été utilisé pour les formations des personnes ALE.

En partenariat avec les ALE de Ciney (5 pers.), Gesves (3 pers.), Hamois (1 pers.), Ohey (2 pers.) et Somme-Leuze (1 pers.), 12 personnes ont participé à une formation en vue de l'obtention du permis de conduire théorique. La formation s'est déroulée dans les locaux de la « Toto qui roule » à Ciney, du lundi 16 au vendredi 20 septembre, de 9h à 12h. La collaboratrice ALE et le président ont assuré les déplacements pendant la semaine ainsi que le vendredi pour le passage du permis à Suarlée.

Le budget total 2019 de 408,56 € a été imputé dans « dépenses en formations ».

LES PRESTATAIRES

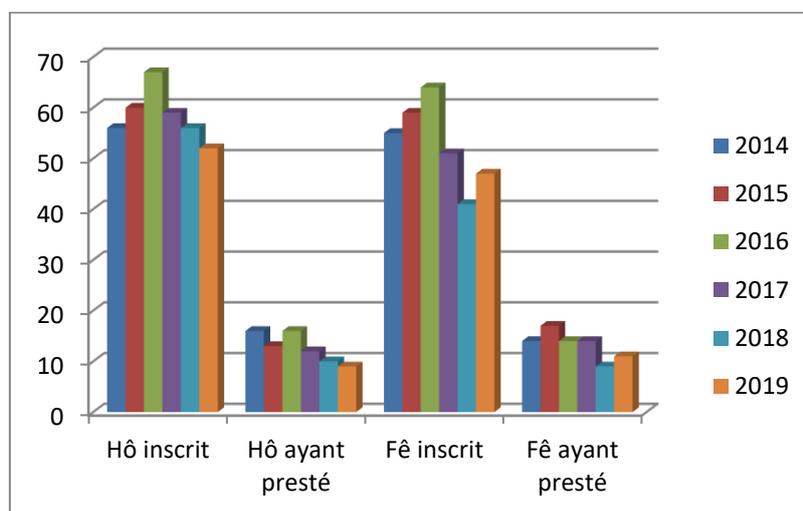
Nombre de chômeurs complets indemnisés inscrits à l'ALE et nombre de chômeurs ayant presté des activités.

MOIS	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	INSCRITS	AYANT PRESTE	en %	INSCRITES	AYANT PRESTE	en %	INSCRITS	AYANT PRESTE	en %
2018									
Moyenne 2019	52	9	17	47	11	23	99	20	20
Moyenne 2018	56	10	18%	41	9	22%	97	19	20%
Moyenne 2017	59	12	21%	51	11	21%	110	23	21%
Moyenne 2016	67	16	24%	64	14	22%	131	30	23%
Moyenne 2015	89	13	15%	99	17	17%	188	30	16%
Moyenne 2014	56	16	29%	55	14	25%	111	30	27%

Les prestataires ALE se répartissent comme suit :

Un total de 99 personnes est inscrit en ALE, soit 52 hommes pour 47 dames.

17% des hommes prestent des heures ALE pour 23% chez les dames.

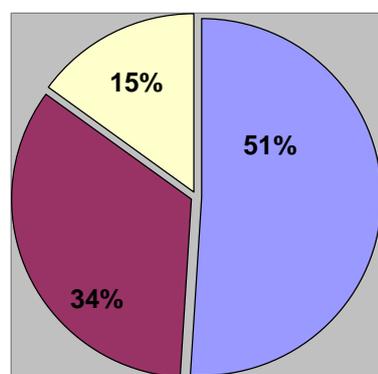


LES TRAVAUX

Le total des heures prestées pour l'année 2019 (19 mois) s'élève à 7708 heures, soit une moyenne de 770,8 heures par mois, soit 5 équivalents temps-plein. Nombre de ménages bénéficiaires : 83

	Jardinage	Ménage	Garderie	Travaux adm.	Total
Total	4375 heures	1250 heures	2887 heures	0 heures	8512 heures
Moyenne 2019	51%	15%	34%	0%	
Moyenne 2018	66%	11%	23%	0%	
Moyenne 2017	54%	13%	33%	0%	
Moyenne 2016	54%	22%	24%	0%	
Moyenne 2015	48%	28%	24%	0%	
Moyenne 2014	54%	27%	19%	0%	

Le jardinage représente le taux le plus élevé d'occupation : 51%, suivi des garderies avec 34%, viennent ensuite les travaux ménagers 15 %.



Nombres d'heures prestées pour la Commune

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Bibliothèque	773,50 €	660,45 €	273,70 €	0	190,40 €	345,10 €/58h
Chapiteaux	7026,95 €	1487,50 €	3195,15 €	1231,65 €	3058,30 €	1898,05 €/319h
Ecole F-L T - garderie	1529,15 €	2153,90 €	1309 €	23,80 €	0	1892,10 €/318h
Presbytère F-LT	261,80 €	261,80 €	214,20 €	238 €	261,80 €	166,60 €/28h
Renfort nettoyage	1535,10 €	238,00 €	392,70 €	0	0	0
Elections 2014	446,25 €	0	0	0	0	0
ADL	0	0	0	0	0	1071 €/180h
Total	11572,75 €	4801,65 €	5384,75 €	1493,45 €	3510,50 €	5372,85 €
	1945 heures	807 heures	905 heures	251 heures	590 heures	903 heures

N.B. : Au 1 août 2019, la collaboratrice ALE ne pouvant plus donner les chèques ALE aux travailleurs, les chiffres de l'année 2019 sont repris du 1 janvier au 31 juillet 2019.



INDEPENDANTS ET PME



INDEPENDANTS ET PME

AGENT TRAITANT : STÉPHANIE BRAHY

SOUTIEN AUX INDÉPENDANTS ET PME

Il a été décidé de soutenir les nouveaux indépendants et nouvelles PME qui s'installent sur le territoire communal, de leur faire bénéficier gratuitement d'une annonce en couleur de ¼ page dans le Gesves info, outil très efficace de promotion.

Cette année, sept indépendants – PME ont pu bénéficier de la promotion de leurs services ou produits dans le Gesves info.

MISE EN PLACE DU CREG « CERCLE DES RETRAITÉS EXPÉRIMENTÉS GESVOIS »

Le CREG est en phase de mise en place et devrait débiter effectivement ses activités en 2020.

ORGANISATION COLLOQUE

La commune a organisé le 25 juin 2019 un colloque à l'attention des sociétés gesvoises intitulé « *Implication et conséquences du nouveau code des sociétés sur les nouvelles sociétés ou celles en création* » et présenté par Maître Magnus, Notaire et Maître conférencier UCL.

Celui-ci a été suivi d'une présentation par Madame L. Bhanji, facilitatrice organisationnelle pour les entreprises, indépendants, TPE et PME intitulée « *S'organiser pour mieux s'adapter et faire évoluer son activité* ».



GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL

Rapport d'activités 2019



GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL

AGENT TRAITANT : XAVIER SOHET

L'année 2019 a été riche en activités :

- Poursuite des projets Agriculture, Forêts, Paysages, Energie, démarrés en 2016 ;
- Poursuite des projets Logement, Action sociale et Tourisme, démarrés en 2017
- Mise en œuvre de la deuxième phase du projet ViciGAL (projet PCDR transcommunal)
- Poursuite des réflexions sur la création d'un parc naturel en Cœur de Condroz
- Etc.



Tous les projets se poursuivent et entament leur dernière ligne droite avant la fin de la programmation.

L'équipe opérationnelle est à votre disposition si vous avez des questions :

- Valérie GRANDJEAN, chargée de mission Agriculture et Forêts
- Aurélien GIOT, chargé de mission Agriculture
- Stéphan VIS, chargé de mission Energie Verte
- Corentin FONTAINE, chargé de mission Paysages
- Muriel DAGRAIN, chargée de mission Logement
- Fabienne SCHINS, chargée de mission Action Sociale
- Cindy HODEIGE (MT Condroz Famenne), chargée de mission Tourisme
- Cendrine FONTAINE, assistante administrative et financière
- Benoit LIBERT, infographiste
- Xavier SOHET, coordinateur et chargé de mission ViciGAL



AGRICULTURE

OBJECTIFS

Le projet « Agriculture » vise d'une part à aider les agriculteurs à améliorer l'autonomie énergétique et alimentaire de leurs exploitations grâce à des bilans et un conseil personnalisé en ferme, ainsi que des échanges d'expériences entre agriculteurs. Le projet vise d'autre part à sensibiliser les citoyens aux réalités du monde agricole au travers d'un travail créatif et collectif impliquant les citoyens du territoire et dont l'objectif est une réappropriation de la ruralité et de ses enjeux.



ACTIONS MENÉES EN 2019

- Poursuite des diagnostics en fermes et conseils personnalisés en matière d'autonomie alimentaire et/ou énergétique (actuellement, 10 exploitations ont été ou sont suivies par le GAL) :
 - Analyse de sols et de fourrages
 - Calcul coûts de production et coût de rentabilité du matériel
 - Interprétation des résultats
 - Recherche d'informations complémentaires
 - Conseil et accompagnement de l'agriculteur
 - Propositions de solutions concrètes
 - Définition d'un plan d'actions permettant d'améliorer l'autonomie énergétique et alimentaire, en concertation avec les agriculteurs
 - ...
- Dans certaines de ces exploitations, implantation d'essais fourragers :
 - Tests sur des nouveaux mélanges fourragers chez 2 agriculteurs ;
 - Tests de culture de sorgho chez 4 agriculteurs.
- Organisation d'une séance d'information : « Produire ses protéines à la ferme ».
- Organisation d'une séance d'info : « Pâturage tournant dynamique ».
- Organisation d'une séance d'info : « Analyse des résultats de la campagne APL 2018 et valorisation des digestats de biométhanisation ».
- Co-organisation d'une visite d'essais de céréales avec le CRA-W.
- Accord convenu avec l'APAQ-W pour la création d'un éventail de reconnaissance des grandes cultures et pour l'organisation d'une nouvelle session « Guides agricoles » en 2020.
- Session de la responsabilité du Petit marché d'Ohey à l'asbl DecoD.



- Conception de cartes postales promotionnelles pour 6 nouveaux producteurs (cartes postales déjà réalisées en 2018 pour d'autres producteurs).
- Suivi et accompagnement du développement de la coopérative Cocoricoop visant la commercialisation et la valorisation des produits locaux à l'échelle du Condroz namurois : participation aux groupes de travail et engagement à mi-temps pendant 6 mois au sein du GAL d'un coordinateur de la coopérative. Il avait notamment pour missions de développer les activités de Cocoricoop spécifiquement sur les 3 communes du GAL. Cela s'est par exemple concrétisé par la création d'un point-relais à Assesse.
- En collaboration avec la commune d'Ohey et Protect'Eau, organisation d'un labyrinthe floral dans une CIPAN. L'objectif de l'évènement était de communiquer vers le grand public sur les pratiques agricoles visant à limiter l'impact environnemental de l'agriculture.
- Participation à l'élaboration du projet Nagrineau visant à travailler de concert avec les agriculteurs pour réduire l'utilisation des pesticides problématiques pour nos points de captage d'eau et à valoriser économiquement cette démarche. Avec la SWDE, l'UNAB et la SoCoPro, le GAL est partenaire de ce projet porté par la coopérative Nos Agriculteurs, Notre Eau. Concrètement, 1 ETP va être recruté début 2020 par l'UNAB pour travailler sur le projet, ½ ETP par la SoCoPro et ½ ETP par le GAL. Le ½ ETP GAL sera consacré à la valorisation économique en circuits courts des produits respectueux des ressources en eau.
- Accompagnement de la commune d'Ohey dans la mise en place du Référentiel Mieux vivre ensemble visant une concertation entre agriculteurs et riverains à propos de l'utilisation des phytos.
- Participation aux commissions agricoles de Gesves et d'Ohey.



FORÊTS

OBJECTIFS

Le projet « Forêts » vise d'une part une gestion plus durable des forêts privées du territoire, via la formation et la sensibilisation des propriétaires, une gestion groupée de petites forêts privées et des conseils personnalisés. L'appui à la filière d'exploitation est également au cœur du projet du GAL : collaboration entre acteurs, analyse des besoins, ...



Le projet vise enfin à créer une entreprise à finalité sociale réalisant des constructions en bois local et développer des liens avec les EFT actives dans le domaine forestier.

ACTIONS MENÉES EN 2019

- Organisation d'une vente groupée d'épicéas scolytés en faveur des petites propriétés privées (< 5 ha).
- Démarrage d'un processus de création d'une association de propriétaires forestiers sur le territoire du GAL. Rédaction d'une charte.
- Organisation de 3 visites de forêts entre propriétaires forestiers.
- Rencontre des échevins concernés dans les 3 communes concernant les ventes de gré à gré visant à favoriser les scieries dans les ventes de bois et concernant la valorisation des essences de bois indigènes dans les bâtiments publics.
- Organisation d'une demi-journée d'information sur la gestion forestière à destination des élus, en collaboration avec le DNF.
- Organisation d'un Apéro Bois au Donjon de Crupet : restauration de la charpente en chêne datant du 13eme siècle.
- Organisation d'un Apéro Bois sur les scieries mobiles et sur les constructions en bois brut empilé.
- Reportage photo sur les réalisations en bois de nos entreprises afin de réaliser un livret de promotion de la filière bois locale.
- Relance du concours Banc en bois local.
- Collaboration avec la Maison du Tourisme pour le lancement d'un appel à projets portant sur la réalisation d'aires de pique-nique en bois local.
- Suivi des dossiers PCDR Pichelotte (Gesves) et Isbanette (Evelette) et extension de l'école d'Ohey pour la valorisation du bois local dans les bâtiments communaux.
- Rencontre des 3 CPAS afin préciser les objectifs de la collaboration avec l'EFT Espaces.
- Identification d'un site permettant d'accueillir la menuiserie sociale. Celle-ci sera installée dans des bâtiments de la commune de Gesves (Ry des Fonds).



- Création d'un sentier didactique sur la gestion forestière et sur les usages des essences de bois indigènes dans le bois de Gesves : panneaux didactiques, planches de reconnaissance des arbres, bancs en bois local, aire de pique-nique en bois local, chasse au trésor pour les enfants. Organisation d'une première balade de découverte du sentier.
- En collaboration avec la commune de Gesves, projection du film « Le temps des forêts », dans le cadre de la Semaine de l'Arbre.
- Organisation d'un module forêt à destination des guides du territoire : 2 jours d'introduction à la forêt et à la gestion forestière pour les personnes guidant des groupes dans notre région.
- Projet primé dans le cadre des Rural Inspiration Awards, concours récompensant des projets européens de développement rural. Projet également invité dans le cadre d'un colloque du CLLD (Community Led and Local Development) fin 2019.

ENERGIE VERTE

OBJECTIFS

Le projet « Energie Verte » vise à développer une ou plusieurs filières de conversion locale des gisements de biomasse ligneuse non valorisés actuellement (tailles de haies par exemple) en combustible pour alimenter des besoins de chaleurs publiques et privés locaux : réseaux de chaleurs, chaudières collectives, ...

Le projet vise également à accompagner les initiatives locales contribuant à la transition énergétique du territoire (énergies renouvelables, économies d'énergie).



ACTIONS MENÉES EN 2019

BIOMASSE :

- Poursuite de l'expérience pilote « plaquettes » menée en partenariat avec la commune de Gesves :

Saisons IMPAIRES (bois stockés sur dalle)	Récolte Broyage Séchage Criblage											
	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S
	ct	ov	éc	an	év	ars	vril	ai	uin	uillet	oût	ptembre
Saisons PAIRES (broyage in situ par Services Techniques)	Récolte-Broyage Séchage Criblage											

- Centralisation des résidus de bois communaux, broyage, séchage et criblage, « saisons » 4&5
- Expérimentation d'une nouvelle technique de broyage-criblage simultané – évaluation concertée avec les acteurs Biomasse-énergie en Wallonie
- Alimentation du site de la Pichelotte avec ce combustible produit à partir de déchets verts locaux (annuellement environ 20.000 litres de mazout économisés, soit 60t de CO₂)
- Collaboration très constructive avec les services techniques environnement, suivi de l'expérimentation, analyse technico-économique et évaluation régulière (séchage, ...)
- Choix d'un lieu pour une éventuelle plateforme locale commune. Discussions en cours sur la faisabilité technique et la viabilité économique
- Réflexion sur une structure juridique « idéale » pour accepter de la matière tant publique que privée. Via appel d'offre, le consortium Credal/Syneco planche sur la question...
- Rédaction rapport sur la pertinence d'une telle filière sur notre territoire : 100% publique ? Mixte ? 100% privée ?
- Elaboration stand biomasse et présence aux événements locaux : Bancs publics (Assesse), Village ouvert et Fleuri (Sorée), Festival Bluebird (Ohey), Labyrinthe floral (Ohey), Semaine de l'arbre (Gesves), délégations diverses...



- Contenu panneau sur Biomasse-Energie et place des taillis à courte rotation (saule) ; quelle position commune ?

Valoriser énergétiquement les résidus de bois ?

La Wallonie sort du mazout en 2035. Et vous ?

Nos vertes communes nécessitent un entretien continu : Bords de route, espaces verts, arbres isolés, taillis, haies...

Ces résidus de bois, au lieu de les « taper dans le fossé » ou pire les brûler, pourquoi ne pas les valoriser en combustible quasi neutre en CO₂ ?

Le produit fini s'appelle de la « plaquette » : Un combustible normé, neutre en CO₂, qui vient alimenter les chaufferies locales. A la Pichelotte (Gesves), la chaufferie bois est autonome depuis 2018 !

A Gesves, c'est ce que font les services techniques
Environnement : Récolter, broyer, sécher, cribler...

Bon à savoir :
Equivalences énergétiques (10kWh)
1 LITRE DE MAZOUT Fossile 3,1kg CO₂
2,5KG DE BOIS Renouvelable Local 0,3kg CO₂

Ici, sur une terre agricole communale, une plantation expérimentale de saules (0,2ha). Tous les deux ans, les saules sont récoltés à la base (par une ensilieuse à maïs). Par hectare, quelque 150m³ de plaquettes peuvent ainsi être récoltées tous les deux ans.

150m³ de plaquettes, c'est l'équivalent énergétique de 12.000l de mazout. Soit plus de 30t de CO₂ évitées !

le savez-vous ?
70% du bois est du « résidu », en partie laissé sur place pour enrichir le sol. Le reste est utilisé pour le papier, des panneaux, des bûches, des pellets, de la plaquette... du bois-énergie !

40% destination bois-énergie ou bois d'industrie
60% destination bois d'œuvre : parquets, charpentes, meubles...
30% produits connexes de scierie
30% bois d'œuvre

Pour en savoir plus, contactez le Conseiller en énergie de la commune de Gesves

- Suivi de l'appel à parcelles exemplaires « agroforestières » : Suivi de projets agroforestiers locaux et des potentiels en plantations énergétiques ; synergies avec l'AWAF

ENERGIES RENOUVELABLES, ECONOMIES D'ENERGIE

- Accompagnement du projet éolien Les Géantes du Samson : organisation visites de chantiers pour enfants et pour adultes ; Concertation sur projets éoliens condruzien
- Comparaison rentabilité pour projets énergétiques (petit éolien, PV) à la ferme ; aussi ACV
- Réalisation de 6 panneaux didactiques par les enfants des écoles primaires : coordination du projet, appel à créativité pour la structure (via EFT), introduction permis d'urbanisme ; inauguration.
- Montage puis abandon de l'appel à projets « plateformes rénovation énergétique » de la DGO4 ; suivi au niveau de la DGO4, malgré le refus
- Projet pilote IsoTaMaison (audit et accompagnement gratuits pour 20 ménages) :
 - Elaboration projet, montage financier, concertation partenariat (les 3 communes, asbl Electrons libres, entrepreneurs), coordination générale
 - Sélection auditeur logement (par appel d'offre public)
 - Communication : outils de publicité diverses (roll-up, flyer, affiches, articles...)



Organisation séances d'information pour les citoyens (Gesves, Assesse, Ohey) et les entrepreneurs (avec OheyPro) ; Elaboration listing entrepreneurs du bâtiment (locaux)

- Constitution Comité de sélection et de critères (sociaux, ensuite énergétiques) : sélection de 20 ménages (104 ménages intéressés, 36 dossiers de candidature introduits)
- Rencontre des candidats-rénovateurs, suivi du projet... et des ménages non sélectionnés, suivant demande
- Réalisation de panneaux de sensibilisation sur l'énergie (Bluebird Festival, sensibilisation Été Climat(hic) et Automne énergét(h)ique) ;
- Soirées d'information sur le chauffage au bois (Gesves ; avec ValBiom) et sur les primes énergie (Assesse ; avec Guichets de l'énergie)
- Introduction du projet BE-REEL comme coordinateur supralocal. A suivre ?

Qu'ont en commun les chiffres ci-dessous?

- 6 km en voiture
- 4 km en avion (par personne)
- 25 km en train (par personne)
- 5 kg de patates
- 1 kg de volaille
- 250 g d' hamburger
- 0,4 litre de mazout dans une chaudière

Ils émettent chacun l'équivalent de 1kg de CO2

Sources - www.planetoscope.com/co2/ | www.ecoconso.be

www.tlgm-chaves.be



LOGEMENT

OBJECTIFS

Le projet « Logement » vise à permettre aux citoyens de notre territoire, actuels et futurs, de trouver des logements locatifs et acquisitifs, adaptés ou adaptables à leurs besoins, en valorisant/préservant notre patrimoine et en stimulant la cohésion sociale. Le projet vise également à soutenir les acteurs locaux de la construction, et mieux valoriser et échanger leurs compétences en matière de rénovation/construction durable de logements.



ACTIONS MENÉES EN 2019

- Suite à la mise en place des nouveaux élus, rencontre des communes pour faire le point sur les actions et projets et fixer les priorités dans les actions.
- Participation à de séminaires, conférences et formations (l'habitat du jeune, habitat léger, Community Land Trust)
- Participation à des réunions de la grappe Eco-Const'Huy (par le Cluster Eco-Construction)
- Cycle Inter-CCATM : suite au renouvellement des CCATM dans les communes, il est décidé de reporter l'organisation des réunions inter-CCATM
- Accompagnement de la commune de Gesves sur la possibilité de répondre à l'appel à projet « Logement d'urgence » pour l'implantation d'un habitat modulaire.
- Organisation, avec le GAL Pays des Condruses et le réseau Logement Huy-Waremme, d'une présentation de l'étude juridique « habitat léger » demandées par le Gouvernement Wallon
- Discussion sur le logement des seniors avec des représentants du Réseau VADA à Assesse
- Travail collectif sur l'élaboration d'une charte urbanistique Division d'immeubles existants en plusieurs logements
- Préparation du programme d'action du plan de cohésion sociale (PCS) Assesse-Ohey dans sa partie logement
- Réflexion et préparation de création d'une permanence logement (guichet d'information) pour les trois communes
- Soutien et préparation de la candidature à l'appel à projet du « Fonds d'Amorçage SHICC », projet Interreg visant à développer les Community Land Trust, pour des projets à voir le jour sur la ZACC d'Assesse
- Organisation d'une soirée d'information et de débat « politique de logement, pourquoi, comment et avec qui ? » en partenariat avec Présence et Action Culturelles de Gesves



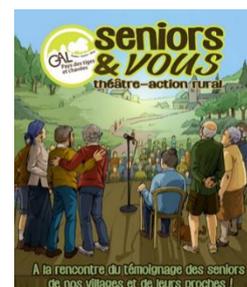
- Soutien et participation au travail des étudiants dans le cadre de l'atelier « ruralité » organisé par la Faculté d'architecture de l'Université de Liège. Participation de représentants de la commune, du GAL et de la FRW aux présentations des étudiants à Liège.
- Mise en place, avec le PCS de Gesves, d'une formation de sensibilisation aux économies d'énergie, en particulier pour les locataires à revenu modeste, que leur logement soit privé ou public. Le prestataire est l'association Empreintes de Namur.
- Collaboration avec le GAL Pays des Condruses : organisation d'une matinée d'information et d'échanges « « Logement, aspects juridiques et accompagnement social » à la Paix Dieu (Amay)
- Collaboration avec le GAL pays des Condruses : Conférence « Bien vieillir et logement – enjeux démographiques et présentation d'habitats groupés pour seniors – intervenant principal : Philippe Defeyt
- Collaboration, avec le GAL Pays des Condruses : Ciné-Débat « et si on vivait tous ensemble ? – comment rêvez-vous votre logement de demain en tant qu'ainés ?
- Collaboration avec le GAL Pays des Condruses : conférence « Vieillir à la campagne ! Quelles solutions de logement ? » - Intervenants : Pierre Vanderstraeten, sociologue et urbaniste ; Stéphanie Scailquin, échevine à Namur ; Delphine Guiot de 1 toit 2 âges
- Participation à un entretien préparatoire d'atelier sur l'avenir du territoire de Gesves « après-pétrole » dans le cadre du Master Smart Rurality
- Participation, aux ateliers « living Lab » de la CPDT Conférence Permanente du développement territorial) sur le vadé mécum « gérer le territoire avec parcimonie » à destination des praticiens de l'aménagement du territoire et des communes en particulier pour atteindre la fin de l'urbanisation de terres non urbanisées à l'horizon 2050.



ACTION SOCIALE

OBJECTIFS

Le projet « Action sociale » vise à prévenir l'exclusion sociale et développer des actions de prévention et de sensibilisation, notamment via la prise en compte et l'intégration de la dimension psychologique dans l'accompagnement des publics cibles fragilisés.



ACTIONS MENÉES EN 2019

- Poursuite des espaces de parole au sein de chacun des CPAS (+/- toutes les 6 semaines) : prise de recul et de partage de ressenti, émotions et réflexions sur le travail social tel qu'il est vécu par les assistants sociaux des CPAS de Gesves, Assesse et Ohey (+ le personnel du Foyer Saint Antoine)
- Mise en œuvre d'une table ronde inter-CPAS du territoire où les assistants sociaux partagent et échangent sur des thématiques qui les préoccupent.
- Organisation de journées de mise au vert à destination des travailleurs sociaux des CPAS : promenade et exercice de communication ludiques
- Théâtre action : Représentations dans les trois communes du territoire pour un public principalement senior (et leurs proches/soignants/aidants). Sensibilisation des écoles en vue de mettre en place les mêmes représentations pour les élèves de 6^{ième} primaire du territoire (et leurs grands-parents/seniors proches).
- Guides aînés : Finalisation du produit, appel d'offre à un graphiste et réalisation de la maquette. Test de la maquette et retouches définitives.
- Collaboration consultative à la création du PCS Assesse-Ohey.
- Participation aux démarches VADA Gesves et Assesse ainsi qu'au focus groupe « seniors isolés » Assesse-Gesves-Ohey.
- Actualisation de la liste des partenaires sociaux actifs sur le territoire (assuétudes, seniors, violence, précarité...)

PAYSAGES

OBJECTIFS

Le projet « Paysage » vise à améliorer la compréhension de la dynamique territoriale spécifique au Condroz chez différents publics-cibles pour lesquels des outils adaptés sont créés, et utiliser le paysage comme porte d'entrée pour sensibiliser à la richesse du



cadre de vie en Condroz et aux enjeux du développement rural durable

ACTIONS MENÉES EN 2019

- Observatoire des Paysages et Centre d'interprétation des Territoires en Condroz
 - Présence pour la nouvelle convention signée entre la Commune et le Prehistomuseum pour l'animation des Grottes par les médiateurs archéologiques
 - Élaboration d'un protocole détaillé d'animation en partenariat avec le Prehistomuseum et Dimitri Belayew
 - Rédaction d'un cahier spécial des charges pour l'ensemble des missions, actions et productions à mettre en oeuvre pour l'opérationnalisation du centre d'interprétation
 - Élaboration des plans d'aménagement (infrastructure) du local en partenariat avec les services et personnes compétentes de la commune de Gesves
 - Élaboration des plans d'aménagement (contenus) du local en partenariat avec un scénographe et le Prehistomuseum
- Animations scolaires
 - Rencontre de 3 nouvelles équipes pédagogiques (Faulx-Les Tombes, Sorée, Saint-Martin Assesse)
 - Création de supports et fascicules d'animation transmis aux enseignants
 - Animations dans tous les niveaux de la maternelle à la 6e primaire en automne 2019 (et déjà prévues au printemps 2020)
 - Réflexion avec un enseignant sur une courte formation pour maîtriser la consultation de données spatiales en ligne (walonmap)
- Divers
 - Intervention dans la formation des CATU organisée par la CPDT au niveau régional
 - Intervention à la CCATM de Assesse d'un teaser pour la journée de sensibilisation qui sera proposée au printemps
 - Invitation par le Conseil de l'Europe pour une intervention dans le cadre des "Journées de mise en oeuvre de la convention sur les paysages en France", à Strasbourg.
 - Participation au projet de l'UNamur pour la création d'un campus de la transition à Haugimont

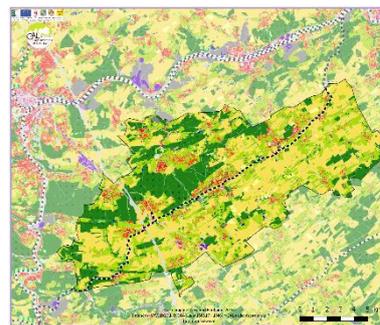


VICI GAL

OBJECTIFS

Le projet « ViciGAL » vise à créer une dorsale de mobilité douce et touristique sur le territoire (type voie verte), reliant Yvoir à Huy, de Meuse à Meuse. Le tracé s'inspire notamment du tracé de l'ancien vicinal reliant l'actuelle gare SCNB de Courrière à Ben-Ahin.

La voie verte reliera donc les villages de Yvoir, Crupet, Maillen, Courrière, Gesves, Ohey, Haillot, Perwez, Solières, Ben-Ahin, et Huy.



ACTIONS MENÉES EN 2019

- Poursuite de la deuxième phase du projet, à savoir la phase opérationnelle (avant-projet, puis projet)
- Poursuite du travail de terrain avec l'auteur de projet (l'INASEP), la FRW et le SPW
 - Finalisation du métré et préparation des cahiers de charges
 - Poursuite des analyses de sol (risque de pollution)
 - Finalisation des plans d'emprises et des plans d'aménagement
 - Réunions avec les collègues communaux pour affiner les options
- Présentation de l'avant-projet lors d'une Inter-CLDR (avec des représentants des 5 communes concernées)
- Finalisation des négociations avec les propriétaires, signature des conventions d'acquisition et préparation/signature des actes d'acquisition via le Comité d'Acquisition
- Préparation et introduction des demandes de permis d'urbanisme
- Réunion de coordination avec l'ensemble des administrations et cabinets ministériels concernés
- Bouclage du budget et obtention de financements complémentaires (500.000€)
- Introduction de 4 dossiers complémentaires au ViciGAL dans le cadre de l'appel à projets « Mobilité Active » (obtention de 3 dossiers sur 4).

TOURISME (COOPÉRATION)

OBJECTIFS

Le projet «Tourisme» est un projet de coopération mené à l'échelle des 7 communes du Condroz Namurois par la Maison du Tourisme Condroz-Famenne. Ce projet vise à soutenir la professionnalisation et le développement du secteur touristique dans le but de créer une destination touristique à part entière : une « destination familles », s'inscrivant dans une dynamique de tourisme doux et vert au cœur de la Wallonie.

Le projet vise également à structurer l'offre touristique par public cible en fédérant les acteurs et opérateurs touristiques locaux autour de cette identité territoriale.



ACTIONS MENÉES EN 2019

- Axe 1 : Stratégies et produits touristiques
 - Création d'une identité visuelle valorisant la région du Condroz
 - Mise en place d'une stratégie marketing (en utilisant le storytelling) :
 - Rédaction et envoi de 3 cahiers des charges pour illustrer l'offre touristique et la destination famille :
 - Réalisation professionnelle de 5 capsules « Stoytelling » sur base des histoires rédigées par la société Mungo + analyse des offres et attribution du marché (financement hors Gal)
 - Réalisation de 5 vidéos de séduction du territoire + analyse des offres et attribution du marché à la société IMAGO (financement hors Gal)
 - Réalisation d'une banque de données photos (120 au total) + analyse des offres et attribution du marché au photographe Martin Dellicour (financement hors Gal)
 - Création d'un nouveau site internet pour présenter la destination famille (financement hors Gal)
 - Réédition des sacs de jeux « Mes Aventures d'Enchanteur » de Ciney et Miécrot (Budget MT et communes- hors fiches GAL)
 - Elaboration de 4 parcours ludiques parsemés d'énigmes à Ohey, Gesves, Assesse et Havelange
 - Réseautage des guides « Ambass'Acteurs »
 - Rencontre avec les membres du réseau le 24/01/2019
 - Edition d'un calendrier de balades thématiques et guidées
 - Catalogue en ligne des balades guidées insolites pour les familles
 - Événement « Balades et Vous » organisé le 29 septembre à Tahier (Ohey) par la MT. Organisation de balades guidées avec les guides du réseau (thématiques, repérage, ...)



- Axe 2 : Mise en réseau - développement du tourisme participatif
 - Organisation de 3 journées partenaires : 19/02, 23/05, 15/10
 - Organisation de la 2e édition de la Journée Porte Ouverte « Soyez nos hôtes », le 28 avril 2019
 - Développement du réseau d'ambassadeurs Familles :
 - Rédaction du dossier d'adhésion « Famille Bienvenue »
 - Création d'un logo pour le Label « Famille Bienvenue »
 - Sensibilisation des opérateurs touristiques à adhérer au réseau « Ambassadeurs Familles » et à obtenir le label « Bienvenue Famille »
 - Edition de plaque murale « Famille Bienvenue »
 - Visite des établissements et labélisation
 - Accompagnement* des adhérents dans leurs démarches de construction d'offres et d'adaptation à la clientèle avec enfants
- Axe 3 : Chemins et sentiers (avec un volet équipement)
 - Installation de 14 aires de pique-nique (2/commune)
 - Veille sur les aires de repos existantes
 - Identification de lieux emblématiques en collaboration avec les communes
 - Rédaction d'un appel à projets en collaboration avec le GAL PTC
 - Diffusion de l'appel à projets > début octobre
 - Sélection des projets > décembre 2019
 - Installation prévue > avril 2020
- Formations
 - De septembre 2018 à septembre 2019, la chargée de mission, Cindy Hodeige a participé à une formation « Chargée de projets e-tourisme » qui lui permet d'augmenter ses connaissances dans le domaine du numérique et de la communication :
 - Le cursus pour obtenir le titre s'articule autour de 7 blocs de compétences qui représentent 22 jours de formation. Ils sont organisés en 3 parcours autonomes sur l'année, soit 150h de formation :
 - L'animateur numérique de territoire
 - Reporter Numérique de territoire
 - Assistance au Management Numérique de Destination

